

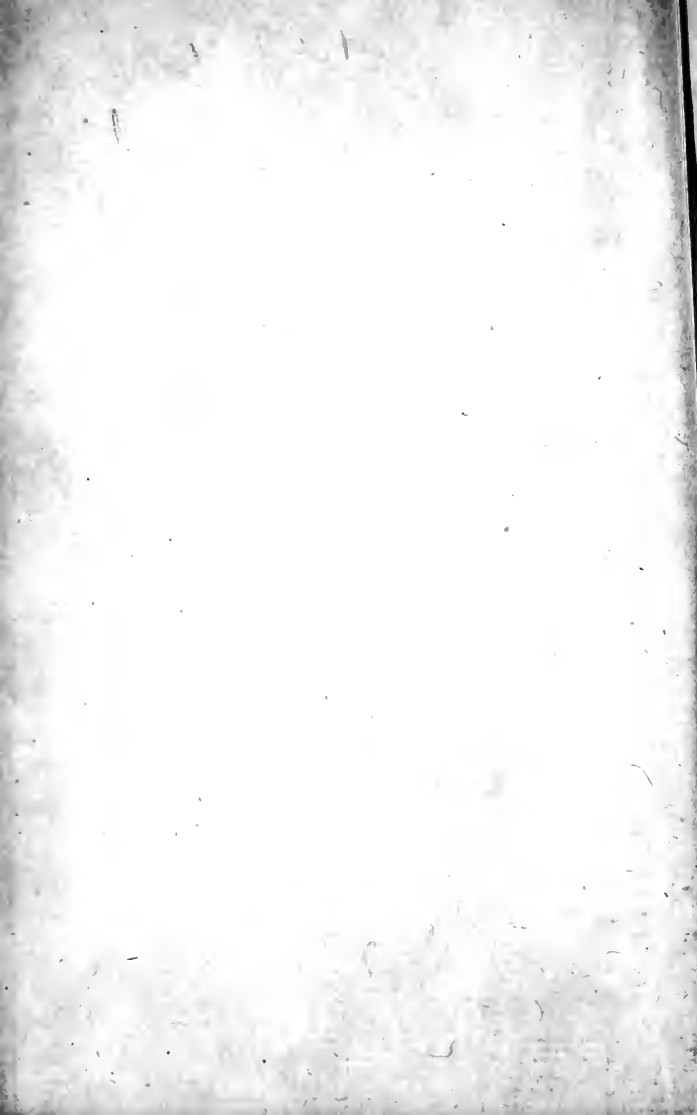


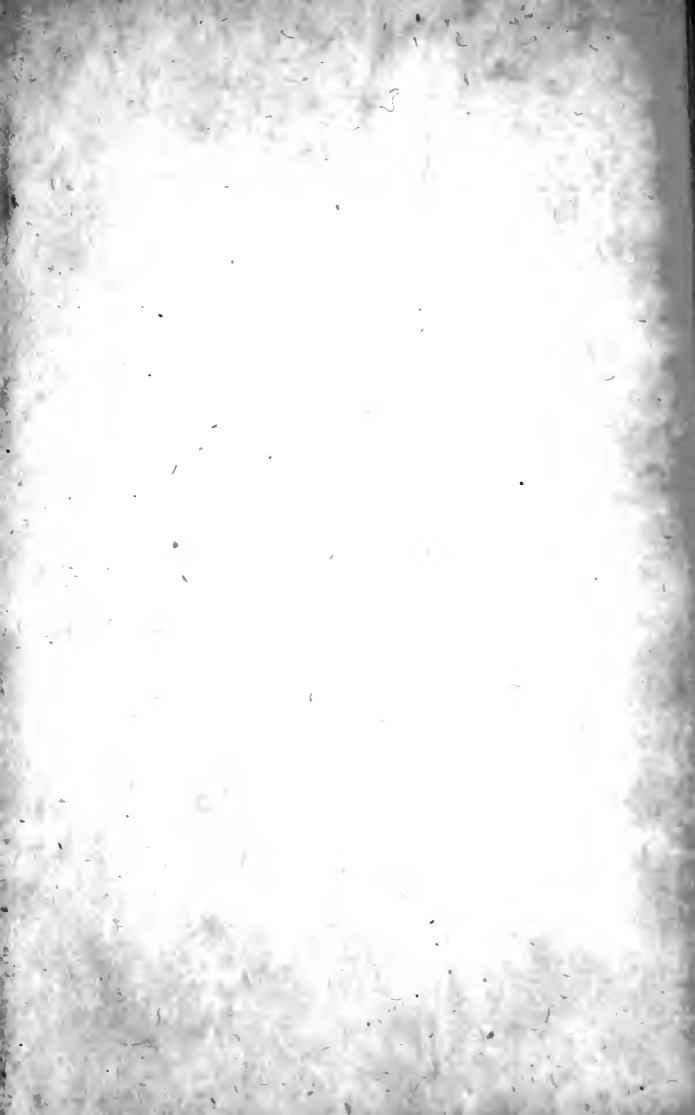
The background of the image is a classic marbled paper pattern, often referred to as a 'stone' or 'shell' pattern. It consists of numerous overlapping, concentric, swirling shapes in various shades of black, grey, and white, creating a complex, organic texture. In the center of this pattern is a white rectangular label with a thin black border. The text on the label is centered and arranged in three lines. The first two lines are in a bold, black, serif, all-caps font, while the third line is in a black, italicized, serif font.

DUKE
UNIVERSITY
LIBRARY

Treasure Room







N^o 48.

23 1



Justinar pinx.

J. Lav. sculp.

EDME BAUGIER, *Seigneur de
Brewvery, Conseiller du Roy, Doyen du
Présidial de Chaalons, ancien Lieutenant
de Roy & de la Ville, & premier
Echevin Juge Criminel & de Police,
& Sous-Doyen du Conseil de Ville.*

MEMOIRES HISTORIQUES DE LA PROVINCE DE CHAMPAGNE, CONTENANT

Son Etat avant & depuis l'établissement de la Monarchie Françoisé ;

Les Vies des Ducs qui l'ont gouvernée, des Comtes qui en ont été Souverains & Héritaires, & des Personnes illustres qui y sont nées ;

La Description des Villes, Châteaux, & Terres tirées; des Eglises distinguées, des Abbayes, Convents, Communautéz, & Hôpitaux;

Des Domaines du Roy, du Commerce de cette Province, & des différens Tribunaux, &c.

Par Monsieur BAUGIER, Seigneur de Brenvery, Conseiller du Roy Doyen du Présidial de Chaalons, ancien Lieutenant de Roy & de la Ville, Premier Eschevin-Juge Criminel & de Police.

TOME PREMIER.

A CHAALONS;

Chez CLAUDE BOUCHARD, Imprimeur du Roy & de la Ville, à la Bible d'Or.

M. DCC. XXI.

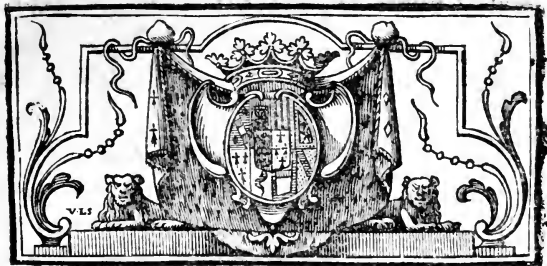
Avec Privilege du Roy.



1130131
Budget 3
H.
Picard
400 2 vols
Cowper

Treasure Room

10.10.1
94413
B346M
V.1



A SON ALTESSE
MONSEIGNEUR

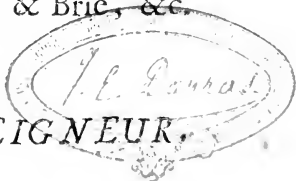
LE PRINCE DE ROHAN,

DE SOUBISE ET DE MAUBUISSON,

Duc de Rohan-Rohan, Pair de
France, Capitaine-Commandant
la Compagnie de Gendarmes de
la Garde du Roy, Gouverneur
pour Sa Majesté de la Province
de Champagne & Brie, &c.



MONSEIGNEUR.



Un effet particulier de la Providence

176510

à 2

EPI T R E.

m'engagea il y a quelques années à travailler à ces Mémoires ; Dans le dessein qu'on m'a inspiré de les donner au Public, j'ay crû ne pouvoir faire plus sagement que de les mettre sous la protection de VOTRE ALTESSE. Ces Mémoires contiennent l'Histoire de la Province de Champagne, dont le feu Roy de Triomphante mémoire Vous a confié le Gouvernement ; Ce choix venant d'un Prince du plus grand discernement qui fut jamais, justifie seul l'idée avantageuse qu'on peut se former de VOTRE ALTESSE. Pouvoit-il en effet remettre en de meilleures mains cette Province, une des plus grandes & des plus anciennes du Royaume, qu'en celles d'un Prince que sa très-haute Naissance lie avec ce qu'il y a de plus grand dans l'Europe, & qui soutient cette illustre Naissance par toutes les qualités qui en peuvent relever l'éclat ?

Je n'entreprends point, MONSEIGNEUR, de faire icy l'Eloge de VOTRE ALTESSE ; Son rare mé-

ÉPIÔRE.

*rite connu de tout l'Univers est au-
 dessus de tout ce que j'en pourrois dire ;
 mais ce que je ne puis dissimuler , c'est
 cette haute sagesse & cette grandeur
 d'ame , qui luy sont comme héréditai-
 res , & qu'elle tire de tous ces Héros
 dont les nobles faits donnent un si grand
 éclat aux différens événemens de no-
 tre Histoire soit dans la paix , soit
 dans la guerre. C'est ce zèle pour la
 Religion , qui luy est commun avec
 cet Incomparable Frere , que la Pour-
 pre distingue moins dans l'Eglise , que
 son sublime esprit , sa profonde érudi-
 tion , & l'ardeur sur tout qu'il vient
 de marquer avec tant de succès pour
 procurer une Paix si désirée par tous
 les bons Catholiques. Enfin c'est cette
 affabilité charmante de toute votre
 Illustre Maison , qui permet un accès
 si facile & si gracieux aux personnes
 qui ont l'honneur de Vous approcher.
 Toutes ces éminentes qualités m'ont
 fait prendre la liberté de Vous pré-
 senter ce petit Ouvrage ; quelque peu
 de mérite qu'il ait , paroissant sous*

à ;

ÉPI TRE.

Votre grand Nom, j'espere qu'il sera favorablement reçu du Public, qui ne le jugera pas indigne de son suffrage, lorsqu'il le verra autorisé de la protection de VOTRE ALTESSE; & tels que puissent être les sentimens des Lecteurs, j'auray du moins cet avantage d'avoir fait connoître à tout le monde que j'ay l'honneur d'être avec le plus parfait dévouement & le plus profond respect,

MONSEIGNEUR;

DE VOTRE ALTESSE

Le très-humble & très-obéissant Serviteur,
BAUGIER.



P R E F A C E.

LORSQUE Monsieur le Duc de Beauvilliers étoit Gouverneur de Messieurs les Princes Enfans de France, il jugea à propos de donner à Monseigneur le Duc de Bourgogne, depuis Dauphin, une connoissance parfaite, autant qu'il seroit possible, de l'état des Provinces qui composent cette puissante Monarchie ; Il écrivit dans ce dessein à tous Messieurs les Intendants, & les pria de luy envoyer des Mémoires exacts de ces mêmes Provinces par rapport à l'état où elles étoient au temps passé, & à celuy où elles se trouvoient alors. Sur quoy Monsieur Larcher, qui étoit Intendant de la Province de Champagne, m'ayant fait l'honneur de me charger de dresser ces Mémoires sur le dessein qu'il avoit pris le soin de me tracer, je reconnus que personne

jusqu'à présent n'avoit écrit l'Histoire de cette Province, quoy-qu'elle soit l'une des plus grandes & des plus importantes du Royaume, & où il s'est passé des actions plus éclatantes, & où l'on a vû des événemens aussi grands, aussi singuliers, & en aussi grand nombre qu'en aucune autre Province de France. J'ay crû qu'après avoir travaillé aux Mémoires abrégés que l'on desiroit, je devois en donner au Public de plus étendus, qui pussent servir à l'Histoire de Champagne, & exciter par cette première idée quelque personne habile à en composer un corps d'Histoire, qui ne scauroit être que bien reçu de ceux qui s'appliquent à cette sorte d'étude. Cependant si cet essay est favorablement reçu du Public, & que personne ne se présente pour luy donner cette Histoire entiere, je pourray, si le Seigneur me donne assez de vie, me déterminer à l'entreprendre, pourvû que les personnes doctes & curieuses veüillent bien

me communiquer les Mémoires qu'elles peuvent avoir des lieux particuliers de la Province de Champagne, où il se trouvera quelque chose de considérable, & où il se fera passé quelque action digne d'être transmise à la postérité. J'ay eû soin de corriger dans ces Mémoires plusieurs fautes que j'ay reconnues dans les premiers, & qui ont été suivies par M. de Piganiol, lequel a donné depuis peu au Public un ouvrage qui a pour titre : *Nouvelle Description de la France*; dans lequel il a transcrit dans la description de la Champagne une partie de mes premiers Mémoires, qui n'étoient qu'un abrégé de ceux que je donne aujourd'huy au Public, & qui contenoient ces erreurs que j'ay ôtées dans ceux-cy, après les avoir reconnues par la lecture de plusieurs chartres & anciens manuscrits qui m'ont été communiqués. Je me suis particulièrement appliqué à ne rien avancer de fabuleux, pour n'en point imposer au Public. Si néanmoins il y

a des personnes qui soient dans des sentimens contraires, ils me feront beaucoup de grace s'ils veulent bien me communiquer leurs lumieres, afin que je puisse en profiter. Je ne me vante pas de n'avoir rien dit que de vray; je garantis seulement mon intention & mon exactitude; car je puis assûrer que je n'ay rien écrit que sur la foy des Historiens & sur des Mémoires que j'ay crû fideles & exacts; j'ay même affecté en plusieurs endroits de me servir des mêmes termes que j'ay trouvés dans ces Historiens, sans craindre de passer pour plagiaire, persuadé qu'aucun homme raisonnable ne poussera la critique jusqu'à traiter de plagiaire un Historien, qui dans la vûe de composer l'Histoire particuliere d'une Province que personne ne s'est avisé de donner au Public, rapporte des événemens dont d'autres ont parlé avant luy.

Il y a des Abbaies dont je n'ay point marqué le temps de la fondation, parce que les titres en ont été

perdus ; & d'autres dont je n'ay pû
avoir assez de connoissance. Au reste
j'ay tâché d'ajuster les choses au goût
de notre siècle, sans néanmoins m'é-
loigner de la vérité qu'un Historien
doit avoir principalement en vûë.





APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé : *Mémoires Historiques de la Province de Champagne, &c. par le Sieur Baugier.* Ces Mémoires m'ont paru très-utiles & très-curieux, & peuvent faire partie de l'Histoire générale du Royaume ; & je n'y ay rien trouvé qui doive en empêcher l'impression. Fait ce vingt Mars mil sept cens vingt. *Signé,*
MOREAU DE MAUTOUR.



PRIVILEGE DU ROY.

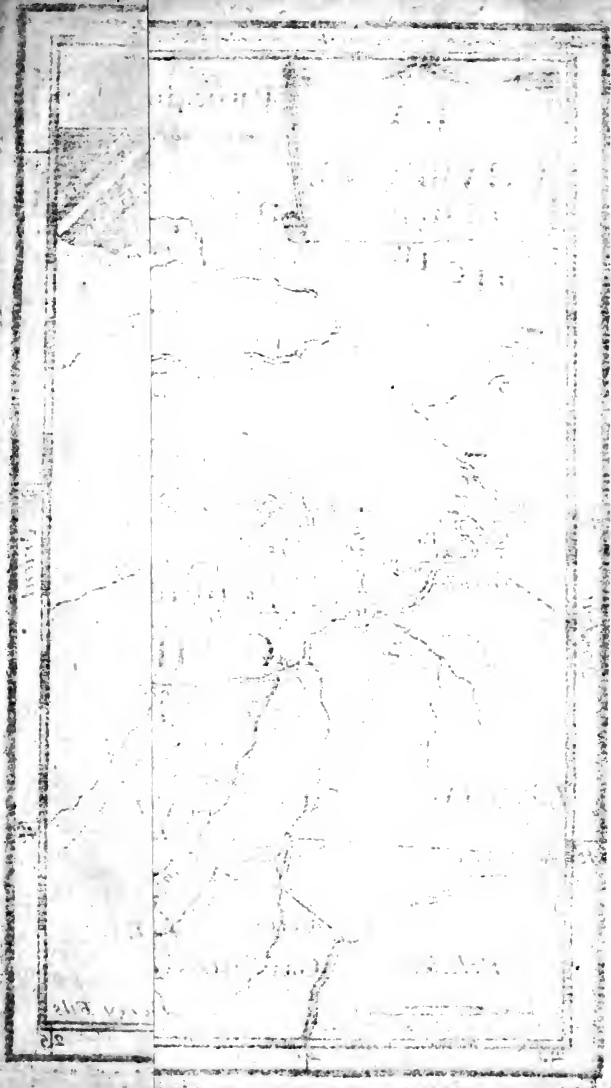
L OUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amés & feaux Confeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé CLAUDE BOUCHARD, notre Imprimeur & Libraire à Chaalons, Nous ayant fait exposer qu'il luy avoit été mis en main un Manuscrit qui a pour titre : *Mémoires Historiques de la Province de Champagne, contenant son Etat avant & depuis l'établissement de la Monarchie Françoisse* ; qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il Nous plaisoit luy accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires. A ces causes voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous luy avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractère, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon luy semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le

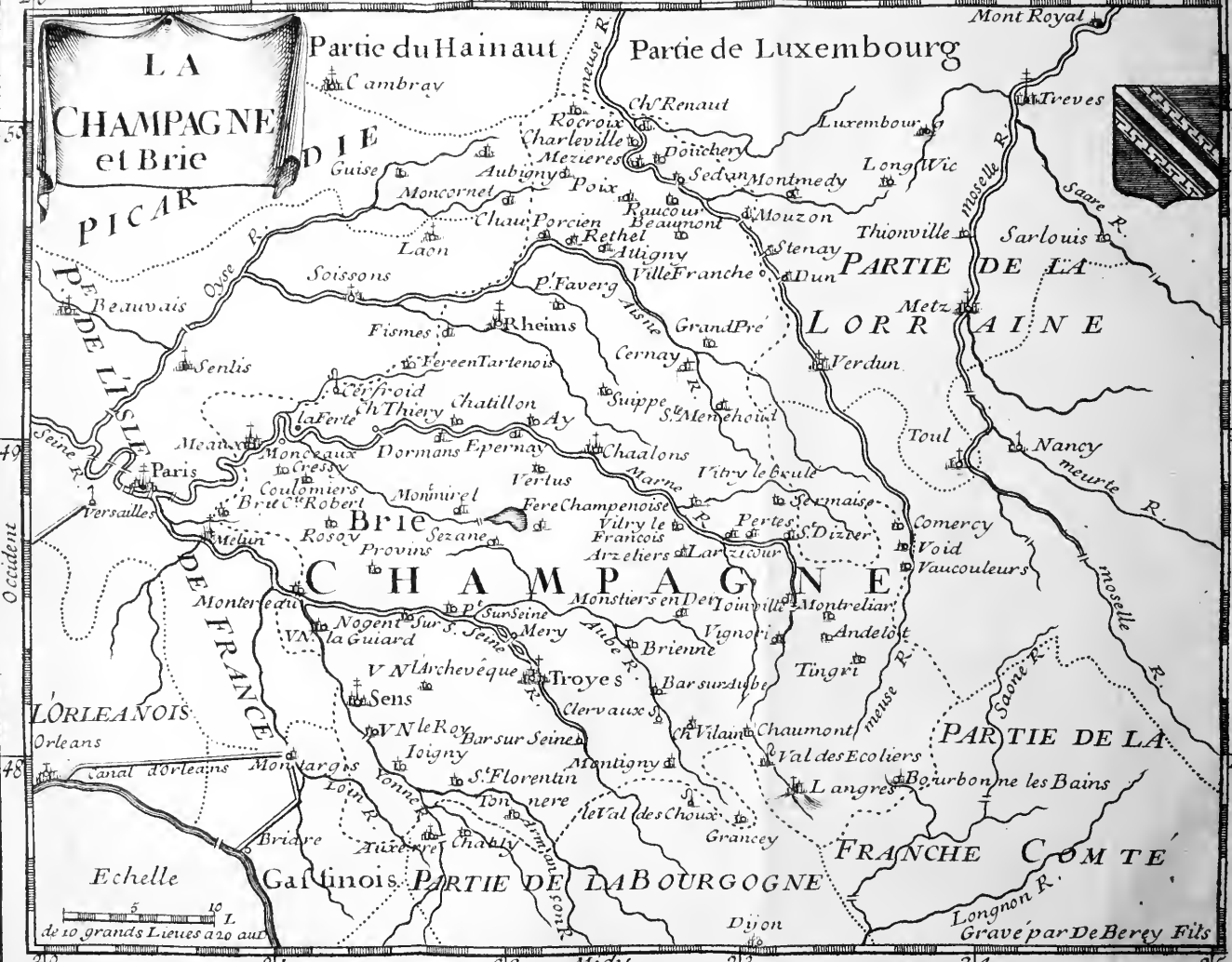
temps de cinq années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes; Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de luy; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de les exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura

servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, Grand-Croix, Chancelier & Garde des Sceaux de notre Ordre Militaire de S. Louïs, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, Grand-Croix, Chancelier & Garde des Sceaux de notre Ordre Militaire de S. Louïs; le tout à peine de nullité des Présentes; Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr l'Exposant ou les ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers-Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néces-

faires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donn     Paris le dix-neuvi  me jour du mois d'Avril, l'an de grace mil sept cens vingt, & de notre Regne le cinqui  me. *Sign  *, Par le Roy en son Conseil, DE SAINT-HILAIRE. *Et scell   du grand Sceau de cire jaune.*

Registr   sur le Registre IV. de la Communante des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 590. N  . 631. conform  ment aux R  glemens & notamment   l'Arrest du Conseil du 13. Aout 1703.   Paris le 29. Avril 1720. Sign  , MARTIN, Adjoint du Syndic.





Ocident

Orient

Echelle

de 10 grands Lieues a 20 aurs

Gravé par De Bery Fils



MEMOIRES

HISTORIQUES

DE LA PROVINCE

DE CHAMPAGNE,

Qui contiennent ce que ses Comtes souverains & héréditaires ont possédé dans la Champagne & dans la Brie, & tout ce qui dépend à présent du Gouvernement & de l'Intendance de cette Province.

PREMIERE PARTIE.



A Province de Champagne est l'un des douze grands Gouvernemens du Royaume de France; Elle a pris son nom des vastes & fertiles campagnes qui en composent la partie la plus étendue. Elle comprend partie de la Brie & du Sénonois, le

MEMOIRES HISTORIQUES
Rethelois, le Bassigny, le Rémois, la Princi-
pauté de Sedan, &c.

Les Armes de cette Province sont d'azur à la bande d'argent, cottoyée de deux doubles cottices potencées & contrepotencées de même.

Elle est située entre le 23^e degré 30. minutes & le 27^e degré 30. minutes de longitude, & entre le 47^e degré 30. minutes jusqu'au 50^e degré 10. minutes de latitude.

Elle est bornée au Septentrion par le Hainaut & le Luxembourg, à l'Orient par la Lorraine & la Franche-Comté, au Midy par le Duché de Bourgogne, & au Couchant par l'Isle de France & le Soissonnois.

Elle a environ soixante-cinq lieuës de long sur quarante-cinq lieuës de large en quelques endroits, & en d'autres elle n'a pas plus de trente lieuës de largeur.

On la divise en haute & basse Champagne; la haute contient les territoires de Reims & de Chaalons, la basse contient celuy de Troyes jusques vers la riviere de Bloise. La haute est beaucoup plus découverte que la basse; les Historiens l'ont nommée la Champagne de Reims & de Chaalons, & quelquefois d'Arcy, ville considérable dans ces temps-là sur la riviere d'Aube. La Brie, qui luy est conjointe au Midy, & qui a appartenu presque entierement aux Comtes de

Champagne, étoit autrefois toute couverte de forêts, dont Pithou & plusieurs Historiens l'ont nommée *Brie*, du mot *abri*, qui signifie convert contre le soleil, le vent & la pluye. Il y en a qui divisent la Champagne par le cours de ses rivières, qui sont la Seine, la Marne, l'Aîne, l'Aube, &c. avec la Meuse & l'Yonne qui n'en arrosent qu'une petite partie.

Le climat de cette Province est tempéré. Ses habitans en général sont naturellement doux, civils, & laborieux ; ils aiment les armes & ont de la valeur : mais sur toutes choses plusieurs se sont fait distinguer dans tous les temps par leur obéissance envers leur Prince & par une fidélité à l'épreuve de toute sorte de corruption, comme on le verra dans la suite de ces Mémoires.

C'est au milieu & dans le centre de cette Province que se trouvent ces vastes plaines si renommées ; mais elle est bordée en plusieurs endroits par de belles forêts & des montagnes. Elle produit presque dans toute son étendue tout ce qui est nécessaire à la vie ; ses campagnes sont arrosées d'un grand nombre de rivières, dont plusieurs qui sont navigables, servent pour transporter ailleurs & particulièrement à Paris par la rivière de Marne, qui en est l'une des principales, grande quantité de grains, des vins excel-

4 MEMOIRES HISTORIQUES
lens, & du fer, en quoy consiste le principal commerce de la Province.

*Division
de cette
Histoire.*

*Pemiere
Partie.*

Après avoir donné cette premiere idée générale, on a crû que pour en parler plus amplement avec ordre, il étoit à propos de diviser ces Mémoires en deux Parties; La premiere contiendra l'état de la Champagne avant l'établissement de la Monarchie jusqu'à ce que par succession des temps elle a été réunie à la Couronne. La seconde renfermera l'état présent de la même Province.

Pour donner plus de jour à la premiere Partie, après avoir exposé en peu de mots ce qu'elle étoit avant l'établissement de la Monarchie Françoise, & pendant le regne de ses premiers Rois, on y parlera des Ducs qui l'ont gouvernée, dont la dignité n'étoit pas alors héréditaire, mais amovible; Et pour suivre la chronologie, on rapportera quelques faits considérables arrivés dans cette Province avant les Comtes, & qui concerneront les Rois d'Anstratie, du domaine desquels la Champagne faisoit partie; & enfin on parlera de ses Comtes souverains & héréditaires, de leurs successions, & de leurs alliances, jusqu'à la réunion de cette Province à la Couronne de France, autant néanmoins que l'obscurité de l'Histoire de ces temps-là, & la difficulté de pénétrer dans les ténèbres du passé nous le pourra permettre.

Comme la deuxième Partie, qui contiendra l'état présent de la Champagne depuis sa réünion à la Couronne, est plus connue que la première, elle sera sous-divisée en six Chapitres.

Seconde
Partie.

Le premier contiendra la description des Villes & des Rivieres, dont la Province est composée.

Le second traitera du Gouvernement Ecclesiastique de la Province.

Le troisième, du Gouvernement Militaire.

Le quatrième, de la Justice qu'on y exerce.

Le cinquième, de l'administration des Finances, du Commerce, & de l'industrie des habitans.

Le sixième marquera les Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Baronnie & autres Terres considérables de la Province. Et afin de rendre cet ouvrage plus achevé, par rapport aux matieres dont il traitera, on y marquera autant que l'on pourra l'origine des Terres & des Maisons illustres ou par l'ancienneté de leur race, ou par les dignités & grandes charges qu'elles ont possédées, ou qui se sont distinguées par des actions éclatantes, qui les ont relevées au-dessus du commun de la Noblesse; autant néanmoins qu'on aura pû s'en éclaircir par les mémoires & monumens qui en restent.

Et enfin on y ajoutera un septième Chapitre, dans lequel on parlera de quelques personnes illustres qui ont pris naissance dans cette Province.

De l'état de la Champagne avant sa réünion à la Couronne de France.

LA Champagne a été long-temps inculte & inhabitée, ainsi que beaucoup d'autres contrées du monde ; on ne sçait pas même quand elle a commencé d'être cultivée, & l'on ignore quelle a été la maniere de vivre de ses premiers habitans. Il y a néanmoins lieu de présumer qu'ils étoient paisibles & sans aucune ambition : mais aussi sans loix, sans police, & sans commerce avec leurs voisins, dont les mœurs étoient aussi barbares que corrompües, & dont toute la vie n'étoit qu'un perpétuel brigandage. Cette Province dans ces temps-là ne portoit pas le nom de Champagne : ce nom est nouveau, & le premier qui s'en est servi, est le continuateur de la Chronique du Comte Marcellin, qui a été suivi par Grégoire de Tours, par Thegan, par Aimoin, & par d'autres qui l'appellèrent, comme nous l'avons dit, *la Champagne de Reims*, & quelquefois *la Champagne de Chaalons*.

La Champagne dans ces temps n'étoit

regardée que comme un desert, & on ne voit pas qu'aucun Prince se soit avisé de se rendre maître d'une contrée qui paroissoit de si peu de considération avant Jules César, qui vint au monde l'an 709. de la fondation de Rome, & qui fut assassiné dans le Sénat de cette même Ville 43. ans avant la naissance de Jesus-Christ, il étoit alors âgé de 56. ans. Ce conquérant après s'être rendu maître des Gaules, les réduisit en Provinces, & elles firent depuis une partie de l'Empire Romain.

La Champagne ne donna pas néanmoins beaucoup de relief à la gloire de ce grand homme, puisque cette Province étoit alors sans défense, sans chef, sans soldats, & sans forteresse capable d'en empêcher l'entrée à une armée ennemie. César néanmoins l'attaqua dans les formes, il mit d'abord le siège devant la ville de Langres, dans la pensée que l'avantage de sa situation luy faciliteroit la conquête de toute la Province : cette place se rendit après quelque résistance, & elle reçut si bien ce vainqueur, qu'elle luy fit ériger une statue de marbre blanc, qu'on a trouvée de nos jours en l'année 1674. comme nous le dirons dans la description de cette Ville. La ville de Reims ne tarda gueres à suivre l'exemple de Langres ; elle envoya à César deux de ses prin-

cipaux habitans Iccie & Antobroge pour luy demander sa protection, & elle se soumit volontairement à la puissance des Romains. Ces deux Villes contribuèrent beaucoup aux conquêtes de César par les vivres qu'elles luy fournirent abondamment en plusieurs occasions importantes, dont César eut tant de reconnoissance, qu'à leurs prières il pardonna à plusieurs autres Villes, qui après l'avoir reconnu s'étoient révoltées contre luy. Enfin César conquit toutes les Gaules en neuf ou dix années, & leur imposa quatre cens mille sesterces de tribut par an.

Le grand Constantin estima aussi-bien que César le séjour de Langres; il y assembla des troupes, & y fit pendant un temps sa résidence ordinaire. Ce fut aux portes de cette Ville qu'il combattit les Allemans & les Bourguignons, qui avoient eû la hardiesse de le venir chercher jusqu'en ce lieu pour troubler le repos de son Empire: mais ils payèrent par la défaite entière de leur armée la peine dûë à leur témérité. Quelques Historiens ont prétendu que cet Empereur fut le premier qui établit des Comtes dans la plûpart des Villes, & des Ducs dans celles qui étoient sur les frontieres. D'autres estiment que la Champagne dans le temps de la République Romaine fut gouvernée par

des Proconsuls, & depuis par des Ducs ou Gouverneurs sous l'autorité des Empereurs. Quoy qu'il en soit, il est certain que la Champagne reconnoissoit l'Empire Romain, & qu'elle tenoit alors un rang considérable dans les Gaules.

Les François ayant secoué le joug des Romains dans la décadence de leur Empire, s'emparèrent de la meilleure partie des Gaules; mais il est difficile d'assurer précisément quel fut le gouvernement des Champenois. On ne laisse pas néanmoins de reconnoître que les principaux chefs d'entre ces nouveaux conquérans s'étant rendus maîtres de la plupart des Gouvernemens des autres Provinces des Gaules, ils s'emparèrent de même de celui de Champagne.

Monsieur de Cordemoy dit que Siagrius, fils de Gilon qui avoit mis sur le trône de France le Comte Giles, Général de l'armée Romaine, à la place de Childéric, quatrième Roy de France, qui fut déposé & depuis rétabli, étoit maître des villes de Troyes & de Reims & de plusieurs autres Villes de Champagne, & portoit le titre de Roy. Clovis, fils de Childéric & premier Roy Chrétien en France, luy déclara la guerre, & l'an 486. il luy donna bataille proche de Soissons, où ces deux Rois étoient en personne, le combat fut assez obstiné, les troupes de

Siagrius plierent, & il fut obligé de prendre la fuite; Clovis poursuivit sa victoire qui fut entière. Siagrius se retira chez Alaric, Roy des Wisigots. Clovis envoya sommer Alaric de luy rendre Siagrius, ce qu'il fit, n'osant pas se comettre avec Clovis, qui fit trancher la tête à Siagrius en secret, & se rendit maître aussi-tôt des Villes qu'il tenoit pour les Romains, entre lesquelles étoient celles de Reims, de Troyes, & autres Villes de Champagne qu'il conserva sans beaucoup de peine, l'Empereur étant alors occupé ailleurs.

Les peuples dont Clovis se rendit maître, consentirent de rester entre les mains des François, à condition de n'avoir plus de Rois, mais d'avoir des Comtes ou des Ducs de leur nation, qui releveroient des Rois de France. En ce temps-là les Ducs avoient
 488. l'administration de la Justice avec le commandement des armées dans plusieurs Villes, & les Comtes n'avoient que l'administration de la Justice d'une Ville. Depuis ce temps-là on leur accorda celle des armes; mais ils n'avoient l'une & l'autre que dans une seule Ville, & cette Ville étoit toujours considérable, car on mettoit des Vicaires ou Viguiers dans les autres Villes qui étoient soumis aux Comtes, comme les Centeniers qui étoient dans les Bourgs pour tout un pais.

Après le décès de Clovis, premier Roy Chrétien, arrivé le 18. Novembre l'an 511. qui avoit été baptisé à Reims par S. Remy dès l'an 495. ses quatre fils partagèrent ses vastes Etats en quatre Royaumes; la Champagne fit partie du Royaume d'Austrasie qui échut à Thierry, qui étoit alors âgé de vingt-six ans, & que Clovis avoit eû d'une concubine avant son mariage avec Clotilde. Il choisit la ville de Metz pour la Capitale de son Royaume.

Quelques Historiens marquent expressément que les villes de Reims, de Chaalons sur Marne, & autres Villes de la Champagne luy appartenoient. Et en effet toute cette Province faisoit partie de son Royaume, comme nous venons de le dire.

Les François étoient alors sujets des quatre Rois enfans de Clovis, sous les mêmes loix, & tous les Seigneurs des quatre Royaumes s'assembloient en un même endroit, selon que ces assemblées étoient indiquées tant pour les affaires générales, que pour le jugement des procès. Cette union ne dura que quatre années. L'an 516. Cochilius, Prince Danois, qui se disoit issu de Clodion, prétendit à la Couronne de France, il vint en Austrasie, Thierry à qui elle appartenoit, ainsi que nous l'avons dit, envoya son fils Théodebert avec une puissante armée au-

516,
Dupleix
dit que Co-
chilius ou
Cochilliac
étoit Roy
des Danois.

12 MEMOIRES HISTORIQUES
devant de luy, il l'attaqua avec tant de bravoure, qu'il tua Cochilius de sa propre main, & passa la plupart de son armée au fil de l'épée.

Je ne diray rien des autres guerres auxquelles Thierry s'engagea, ni des cruautés qu'il exerça, qui n'ont rien de particulier qui regarde la Champagne. J'observeray seulement que l'an 531. un Seigneur Austrien nommé Monderic, fit publier qu'il étoit du sang des Rois de France; & en effet quelques Historiens disent qu'il étoit cousin du Roy Thierry, & qu'il étoit du Perthois, dont Perthes, ville fameuse en ce temps-là, étoit la Capitale. Monderic prétendit que le Royaume d'Austrasie luy appartenoit à plus juste titre qu'à Thierry, il leva des troupes & se mit en campagne. Thierry arma de son côté, fit proposer à Monderic une entrevüe; mais se défiant de luy il se mit dans Vitry en Perthois, l'une de ses villes, où il se défendit si bien, que Thierry craignant la longueur du siège, le fit assurer non seulement de laisser la vie & la liberté à tous ceux qui avoient suivi son parti, mais encore de le laisser dans la possession entière de tous ses biens. Arégisile qui luy porta cette parole, la confirma par un serment fait sur les autels; mais à peine Monderic fut-il sorti de Vitry pour aller trouver Thierry, qu'Arégi-

file fit signe à ses gens de le tuer. Monderic s'en apperçut, tira son épée, & la passa au travers du corps d'Aréguile, & jetta par terre un grand nombre de ceux qui l'accompagnoient; & après avoir donné des marques d'un grand courage, il fut accablé par le nombre, & percé de plusieurs coups. Ses enfans le firent inhumer avec beaucoup de pompe dans l'Eglise du Château.

L'an 534. Thierry tomba malade & mourut; ce Prince avoit régné vingt-trois ans, & vécu cinquante-cinq. Il ne laissa point d'autres enfans que Théodebert, qui luy succéda au Royaume d'Austrasie: il eut par conséquent la Champagne qui en faisoit partie.

Je ne parleray pas d'une armée de plus de cent mille hommes, que Théodebert mena en Italie l'an 538. ni des grandes victoires qu'il y remporta, ni de son retour en ses Etats: cela n'étant pas de l'Histoire de Champagne; mais je remarqueray que son repos fut troublé l'an 540. Théodebert avoit épousé Deuterie, qu'il avoit prise au Château de Cabriers-près de Beziers dans le bas Languedoc, & qui étoit alors épouse d'un Seigneur du païs, quoy-que luy-même eût été fiancé un peu auparavant la mort de Thierry son pere à Wisgarde, fille de Wafcon Roy des Lombards. Deuterie s'étant imaginée que le Roy son époux aimoit une

534.

538.

540.

filles qu'elle avoit eûes de son premier mari, fit atteler deux taureaux indomtés à un chariot, sur lequel elle fit mettre cette fille infortunée, qui fut conduite sur le pont de Verdun, d'où les taureaux se précipitèrent dans la riviere, où elle fut ensevelie dans les eaux.

Les Seigneurs d'Austrasie eurent tant d'horreur de cette action, qu'ils déclarèrent à Théodebert qu'ils ne souffriroient pas qu'il demeurât davantage avec cette cruelle femme au préjudice de Wisgarde, à qui il avoit engagé sa foy dès le vivant de son pere. Soit que l'amour que Théodebert avoit eû pour Deuterie eût cessé, ou que l'envie de satisfaire les Seigneurs d'Austrasie fût plus forte, il est certain qu'il la répudia, quoy-qu'il en eût un fils nommé Théodebald ou Thibault, & il épousa Wisgarde qui mourut peu de temps après, l'an 542. Il songea ensuite à de nouvelles nôces, que l'Histoire ne marque pas, & il ne reprit point Deuterie. Enfin Théodebert mourut de maladie l'an 548. à Chelles, maison Royale de ce temps-là. Mais Mezeray & Dupleix disent que ce Prince étant à la chasse & attendant l'épée à la main derrière un arbre un taureau sauvage poursuivi par ses Veneurs, fut blessé si rudement à la tête d'une branche de cet arbre que le taureau avoit brisée en passant,

542.

548.

que le coup luy causa une fièvre ardente, dont il mourut sur la fin de la quarante-troisième année de son âge & la quatorzième de son regne. Il laissa un fils, comme nous l'avons dit, nommé Théodebald ou Thibault qui luy succeda, & une fille nommée Bertraire, qui garda sa virginité & se consacra au service de l'Eglise. Grégoire de Tours loüe Théodebert d'une grande bonté, d'une généreuse inclination à faire du bien, & d'une singulière libéralité envers les Eglises.

Les vastes entreprises de ce Prince l'engagèrent trop facilement à suivre les périlleux conseils de Parthenius son Ministre, qui, selon Grégoire de Tours, fut l'auteur & l'inventeur des impôts extraordinaires dont le peuple fut chargé. Après la mort du Roy les François s'élevèrent contre ce Ministre, qui pria deux Evêques de le conduire à Treves: il n'y fut pas plus en sûreté qu'à Metz, le peuple le cherchant pour le tuer, il se jeta dans une Eglise, où il se fit enfermer dans un coffre par ces Evêques; le peuple l'en tira, le traîna par les ruës, & luy fit cent outrages: on l'attacha ensuite à un poteau, où il fut assommé à coups de pierres. Exemple de la vengeance divine à l'endroit des mauvais Ministres des Princes.

Thibault ou Théodebald succeda l'an 548. à Théodebert son pere au Royaume

d'Auftrasie, dont la Champagne faisoit toujours partie : il étoit alors âgé de treize à quatorze ans, d'un tempéramment foible & délicat. Il épousa Valdrade ou Valtedrade, la plus jeune des filles de Wacon ou Wachon Roy des Lombards, & sœur de Wisgarde sa belle-mere.

551.

L'Empereur Justinien luy envoya un Ambassadeur l'an 551. C'étoit un Sénateur fort habile, nommé Léonce. L'Histoire remarque que Théodebald, quoy-que fort jeune & de peu de santé, mais qui avoit l'esprit excellent, répondit à cet Ambassadeur avec beaucoup de jugement & de fermeté. On ne trouve rien de considérable pendant son regne, qui regarde la Champagne. Ce Prince

555.

devint paralytique de la moitié du corps, & mourut sans enfans environ l'an 555. dans la vingtième année de son âge, après avoir regné sept ans, & avec luy finit la lignée de Thierry Roy d'Auftrasie. Il institua son héritier Clotaire, Roy de Neustrie son grand oncle, qui s'empara aussi-tôt de sa succession & de sa femme qu'il épousa; mais les Evêques firent de si fortes remontrances à Clotaire sur ce mariage incestueux, qu'il quitta cette Princesse, & la maria à Garibald, Duc de Baviere.

Quoy-que Théodebald fût fort infirme de corps, il ne laissoit pas d'avoir l'esprit vif

&

& intelligent pour les affaires, il le fit connoître un jour à un de ses domestiques, qu'il soupçonna de s'être trop enrichi au maniement de ses finances. *Un serpent*, luy Mezeray. dit-il, *s'étant un jour glissé dans une bouteille pleine de vin, en but si abondamment, qu'étant devenu trop gros & trop enflé, il n'en pouvoit plus sortir; le maître de la bouteille le voyant en cet état luy dit: Revomis ce que tu as pris de trop, & tu sortiras de la bouteille aussi aisément que tu y es entré.*

Clotaire fut si heureux, qu'il hérita de ses trois freres aînés, & eut seul les quatre Royaumes qui n'en composèrent plus qu'un: mais après la mort de Clotaire, ses vastes Etats furent pour la seconde fois partagés en quatre Royaumes entre ses quatre enfans: ce qui causa des guerres civiles & toutes fortes de désordres.

Sigebert eut en partage le Royaume d'Austrasie. Quelques Historiens prétendent que Metz ne fut plus la Ville Capitale d'Austrasie, comme elle l'avoit été sous les Rois ses prédécesseurs; mais qu'il établit son siège à Reims; quoy qu'il en soit, il épousa Brunehaud, fille d'Atanagilde Roy des Wisigots en Espagne l'an 565. Cette Princesse étoit fort belle, ses noces furent célébrées avec beaucoup de magnificence. Peu de temps après elle abjura les erreurs de l'Arianisme, & Sigebert

565.

selon
d'autres

568.

véquit avec elle dans une parfaite union. Elle avoit des qualités aimables & dignes de sa naissance : néanmoins Fredegair en parle fort mal ; mais Grégoire de Tours, qui vivoit de son temps, en parle avantageusement.

567. L'Histoire remarque que l'an 567. Chilpéric Roy de Soissons, frere de Sigebert, entra subitement en Champagne, & mit tout à feu & à sang jusqu'à Reims, dont il se rendit maître ainsi que de plusieurs autres Villes ; mais Sigebert offensé de ce procédé le combattit, défit son armée, & reprit les places qu'il avoit perduës, & fut reconnu pour Roy du Pérthois & couronné à Vitry.

569. Ensuite Chilpéric demanda la paix à Sigebert, qui la luy accorda l'an 569.

Chilpéric envoya encore des troupes en Champagne, avec défenses de faire aucun acte d'hostilité ; mais seulement pour tâcher de découvrir l'endroit où pouvoit être son fils Mérovée, qui s'étoit en effet retiré du côté de Reims, où il demeura caché quelque temps sans être reconnu.

575. Enfin l'an 575. Sigebert fut poignardé par deux assassins pratiqués par la Reine Frédégonde, épouse de Chilpéric, qui assassinèrent en même temps Charégisil, Chambelan de Sigebert. Ce Prince mourut quelques heures après avoir reçu les coups de poignard. Il étoit âgé de quarante ans,

après en avoir regné quatorze. Ces deux parricides furent aussi-tôt arrêtés, démembrés & hachés en pieces. Le corps de Sigebert fut d'abord enterré à Lambrias ou Lambribus près de Douai, & fut depuis transporté à S. Médard de Soissons dans le tombeau du Roy son pere, par l'ordre duquel il avoit achevé cette Eglise.

Sigebert fut vaillant, chaste, pieux, libéral, mais trop dépendant de la Reine Brunehaud son épouse ; il laissa un fils âgé seulement de quatre ans & huit mois, nommé Childebert, & deux filles, Ingonde & Clodosinde, qui furent mariées en Espagne.

Le jeune Childebert étoit étroitement gardé à Paris avec la Reine Brunehaud sa mere, dans le temps que le Roy Sigebert son pere fut assassiné : mais le Duc Gombault, le plus grand Seigneur d'Austrasie, trouva le moyen de sauver son jeune Roy, & le descendit dans une corbeille par dessus les murailles de Paris, & le donna à un homme fidele qui le porta dans la ville de Metz, où il fut agréablement reçu par les Seigneurs & le peuple qui le reconnurent pour leur Roy, & le couronnèrent le jour de Noël, qui tomboit en cette année le Dimanche 576.

DUCS DE CHAMPAGNE.

576.

Loup,
premier
Duc de
Champagne.

L'Histoire remarque qu'en ce temps-là il y avoit un Duc de Champagne, nommé Loup, soit que Sigebert luy en eût donné le gouvernement, ou qu'il l'eût usurpé. Ce Duc en cette qualité, ni ses successeurs Ducs, n'étoient pas des Souverains, mais des Gouverneurs commandans les armées dans la Champagne qui appartenoit au Roy d'Austrasie. Loup étoit un Seigneur fort considérable dans ce Royaume-là, où il avoit eû de grands emplois sous le feu Roy Sigebert. Il avoit été son Ministre d'Etat, Général de ses armées, Gouverneur de Marseille & de tout ce qui luy appartenoit dans la Gaule Narbonnoise. Après la mort de Sigebert il demeura fort attaché à la Reine Brunehaud, & par là il devint odieux au Conseil qui avoit le gouvernement de l'Etat : car ce Conseil tenoit pour maxime de ne donner aucune part dans le gouvernement à cette Princesse, dont ils redoutoient l'esprit hautain & impérier.

L'Evêque de Reims nommé Gisle, étoit l'un des plus puissans dans ce Conseil, & ennemi déclaré de ce Seigneur, il n'oublia rien pour le perdre ; ce Duc recevoit mille désagrémens, on luy ôtoit peu à peu ses emplois, & enfin ce Prélat entreprit de luy

faire ôter son gouvernement de Champagne. Jusques là Loup avoit cédé à la puissance de ses ennemis : mais il ne put se résoudre à perdre ce gouvernement, & il entreprit de s'y maintenir. Sur cela on le déclara ennemi de l'Etat, & on vint pour le forcer avec une armée qu'il attendit avec des forces très-inégales.

Ce fut alors que la Reine Brunchaud fit paroître d'une maniere bien éclatante la considération & l'amitié qu'elle avoit pour luy, & en même temps une fermeté au-dessus de son sexe.

Elle prit un habit de guerre, monta à cheval, vint au champ de bataille, se mit entre les deux armées sur le point qu'elles étoient d'en venir aux mains ; elle cria plusieurs fois en passant dans les rangs, qu'on persécutoit un innocent, & qu'on se gardât bien de tuer un homme dont la perte entraîneroit celle de l'Etat.

Ursion, un des Généraux de l'armée de la Cour, eut l'insolence de répondre à la Reine qu'elle devoit se contenter d'avoir regné avec le Roy son mari ; mais que son fils étant sur le trône, c'étoit à eux & non pas à elle à se mêler des affaires ; il osa même ajouter que si elle ne se retiroit, elle seroit foulée aux pieds de chevaux, & en même temps il commanda à ses troupes d'a-

vancer ; mais elles respectèrent la Reine, qui sans s'étonner de cette menace continua ses instances, & fit tant par sa fermeté, par son adresse & par le talent naturel qu'elle avoit de persuader, qu'elle empêcha le combat.

L'insolence d'Urfion ne fut point punie, parce que Gisle Evêque de Reims & d'autres Seigneurs le soutenoient. Cette action de fermeté & de vigueur de la Reine donna le temps au Duc Loup d'envoyer la Duchesse soit épouse dans la ville de Laon. Ses terres néanmoins furent ravagées, ses maisons pillées, & il vit bien que tant que les choses feroient ainsi, il ne pouvoit vivre en sûreté dans son Gouvernement de Champagne ; il ceda donc pour un temps à sa mauvaise fortune, & se retira en Bourgogne auprès du Roy Gontran. Ce Prince qui connoissoit son mérite, & qui haïssoit Gisle Evêque de Reims, qu'il regardoit comme un factieux, un perfide & le boute-feu des guerres civiles ; ce sont-là en effet les qualités que les Historiens luy ont données : Gontran, dis-je, reçut le Duc de Champagne fort agréablement, & le traita avec beaucoup de bonté, tandis que ses ennemis profitoient de ses dépouilles. Ses biens furent confisqués au profit du Roy d'Auférasië son Souverain, ou plutôt au profit de ceux qui l'en dépouillè-

rent, & qui firent porter dans leurs maisons tout ce qui se trouva chez ce Duc en argent & en meubles précieux.

Aussi-tôt Gisle & ceux de son parti, à qui personne n'osoit plus s'opposer, firent résoudre qu'on enverroit des Ambassadeurs en Neuftrie pour faire alliance avec Chilpéric, & Gisle fut le chef de cette ambassade; lorsqu'ils y arrivèrent, Chilpéric étoit à Nogent sur Marne.

Gisle en qualité d'Ambassadeur pria Chilpéric de se joindre à Childebert pour obliger Gontran de renvoyer le Duc Loup avec les autres transfuges qui avoient passé du Royaume d'Austrasie en celui de Bourgogne; ce qu'il accepta. La Ligue fut conclüe, & en exécution les armées furent mises en campagne; mais l'armée de Chilpéric fut battuë par l'armée de Gontran: ce qui obligea Chilpéric de luy demander la paix.

Le mauvais succès de cette guerre fit que les soldats de l'armée de Childebert, poussés par leurs Officiers qui n'étoient pas du parti de Gisle, demandèrent qu'on leur livrât cet Evêque avec les Seigneurs de son parti qui avoient trahi les intérêts de Childebert, en obligeant ce Prince de rompre avec Gontran; & en effet lorsque ces Seigneurs revinrent auprès de Childebert, les soldats de la garde crièrent tout haut qu'il falloit se défaire de

tous les traîtres qui avoient vendu le Roy & ses places aux ennemis de l'Etat ; ils approchèrent même auprès de la tente de Childebert pour les enlever. Gisle se sauva comme il put sur un cheval, & il ne s'arrêta que quand il fut arrivé à Reims, d'où il n'osa sortir de quelque temps. La Reine Brunehaud pendant l'absence de Gisle obtint de Childebert son fils qu'il fit la paix avec Gontran.

Par le traité de paix il fut dit que les sujets de chaque Royaume y retourneroient. Le Duc Loup, à qui Gisle avoit fait perdre les bonnes grâces de Childebert avec le Duché de Champagne, qui avoit été donné à Guintrio ou Vintrio fils de Loup, selon quelques Historiens, fut remis en possession des biens qu'il avoit dans le Royaume d'Austrasie.

584.

L'année suivante 584. trois des principaux Ducs du Royaume d'Austrasie par les intrigues de la Reine Frédégonde, conspirèrent contre leur Roy & contre la Reine Brunehaud sa mere. Le premier fut le Duc Ranchin ou Rancingue, qui se chargea de tuer Childebert, qui en fut averti par Gontran Roy de Bourgogne. Ce jeune Prince envoya aussitôt querir Ranchin sous prétexte de luy communiquer quelque secret important : le Duc vint, & après que le Roy l'eut entretenu de plusieurs affaires il le fit tuer par ses gardes à coups

d'épée & jeter son corps par les fenêtres.

Les autres Ducs complices de cette conspiration, l'un nommé Ursion & l'autre Bertfroy, devoient enlever ce Prince : mais voyant leur trahison découverte, ils se retranchèrent du côté de Vaivre entre la Meuse & la Moselle où étoient les terres d'Ursion, & s'enfermèrent dans le château de Vabres qui étoit sur le haut d'une montagne & une espece de forteresse : ils y firent entrer des troupes & conduire ce qu'ils avoient de plus précieux, résolus de se bien défendre.

Le Roy Childebert marcha en personne de ce coté-là avec Loup Duc de Champagne: l'attaque fut confiée à Godégésile gendre de Loup, qu'Ursion & Bertfroy avec l'Evêque Gisle avoient si cruellement persécuté durant leur Ministère.

Quand Ursion & Bertfroy se virent prêts d'être forcés, & que les soldats de Godégésile commençoient à se rendre maîtres de la colline, ils se réfugièrent dans la petite Eglise de S. Martin, qu'Ursion avoit fait bâtir dans le château de Vabres. Godégésile les y investit & y fit mettre le feu ; alors Ursion se voyant dans la nécessité de périr, sortit l'épée à la main, tua tous ceux qu'il rencontra en son chemin, & entr'autres un des Comtes du Palais, nommé Trudulfe, jusqu'à ce qu'ayant reçu une blessure à la cuisse qui le

fit tomber, il fut percé de plusieurs coups. Godégésile le voyant mort, commanda qu'on fit quartier au reste, & selon l'ordre qu'il en avoit reçu de la Reine Brunehaud, il fit dire au Duc Bertfroy qu'il pouvoit se retirer en sureté; & en effet il se retira en diligence à Verdun, où il se refugia dans la Chapelle.

Mais le Roy ayant sçu qu'on l'avoit laissé échapper, dit tout irrité à Godégésile qu'il y alloit de sa tête, s'il ne luy apportoit celle de Bertfroy. Ce Général marcha à Verdun, & assiégea Bertfroy dans son asile, & comme l'Evêque luy en refusoit l'entrée, il fit monter des soldats sur le toit, qui l'ayant découvert tuèrent ce malheureux à coups de tuiles dans la Chapelle même. Gisle Evêque de Reims, qui vray-semblablement avoit été de cette conspiration, se tira d'intrigue en se reconciliant avec le Duc Loup, qui avoit beaucoup de crédit sur l'esprit du Roy.

Gontran qui avoit fait promettre au Duc Loup de ne jamais faire d'accommodement avec cet Evêque, ne put sans quelque déplaisir oublier la parole qu'on luy avoit donnée: il ne jugea pas néanmoins la chose assez importante pour s'en plaindre.

Gisle s'engagea dans une seconde conspiration, qui étoit d'empoisonner Childebert son Roy, dont il fut convaincu ainsi

que de la premiere conspiration, dans un Concile tenu à Metz l'an 590. Cet Evêque fut contraint d'avoüer luy-même qu'il étoit criminel de leze-majesté, & qu'on avoit trop tardé à le condamner. Il fut déposé de l'Episcopat; Flodoard dit que ce fut en l'an 597. & qu'à la priere des Evêques le Roy luy accorda la vie; il fut relegué à Strasbourg, ses trésors furent partagés, & on laissa à son Eglise tout ce qui procedoit de ses revenus, & le reste fut porté à Childebert. Romulphe fils du Duc Loup fut fait Evêque en sa place. Fortunatus parle de ce Prélat avec éloge.

On ne voit pas en quel temps mourut le Duc Loup, mais il y a lieu de croire que ce fut avant l'an 593. ou 594. puisque Du-

pleix dans son Histoire de France remarque qu'en cette année mourut Amalon, Duc de Champagne, qui par conséquent avoit succédé à Loup. Voicy comme il parle de la mort de ce Duc, qui est assez curieuse, pour mériter d'être mise au nombre des actions héroïques, dont les femmes se trouvent quelquefois aussi capables que les plus grands hommes. Cette action est d'autant plus digne de loüange, que celle dont nous allons parler n'avoit point concerté celle que nous allons décrire, ni avec ses amis ni avec elle-même, & qu'elle l'exécuta néanmoins avec autant de prudence que de courage.

593.
594.
Amalon,
second
Duc de
Champa-
gne.

*La Judith
Françoise.*

Amalon Duc de Champagne étant devenu amoureux d'une fille extrêmement belle, envoya sa femme à une maison de campagne : un soir qu'il étoit yvre, il ordonna à ses gens d'aller prendre cette fille chez elle & de la luy amener, ce qu'ils firent : mais comme cette belle personne apportoit toute la résistance dont elle étoit capable pour défendre sa chasteté, le Duc & ses domestiques la frappèrent, & luy ayant donné quelques coups sur le visage, elle perdit beaucoup de sang par le nez ; malgré tous ses efforts on la porta en cet état avec violence dans le lit du Duc, lequel assoupi des fumées du vin & des viandes, la tenant embrassée s'endormit sans avoir donné d'atteinte à sa chasteté ; mais dès qu'elle s'aperçut que cet homme dormoit d'un profond sommeil, semblable à cette illustre Veuve qui coupa la tête d'Holopherne dans une pareille conjoncture, elle prit l'épée du Duc qu'elle avoit vuë au chevet de son lit, & luy en donna un coup mortel sur la tête ; la douleur de la blessure ayant éveillé le Duc, il appella ses gens avec de grands cris, ils accoururent & voulurent tuer cette fille : mais il les en empêcha, avouant prêt à rendre les derniers soupirs, qu'il avoit eû tort d'avoir voulu attenter à la pudicité d'une personne si sage, & qu'elle avoit eû raison

de la défendre par une voye aussi extraordinaire, & peu après il rendit l'esprit. Pendant que tous les domestiques étoient étonnés de voir leur Maître en cet état, cette Héroïne, qui avoit conservé un jugement entier dans une rencontre capable d'étonner les plus assurés, échappa de leurs mains, & marchant toute la nuit avec diligence, elle alla le lendemain à Chalon sur Saone à quinze lieuës de là, trouver le Roy Gontran qui entendoit la Messe dans l'Eglise de S. Marcel. Lorsqu'elle se jetta à ses pieds pour demander sa grace, le Roy prit plaisir à luy entendre raconter cette histoire, & touché d'admiration d'une vertu si peu commune, non seulement il luy accorda la vie, mais il la prit encore sous sa protection, défendant aux parens du défunt de luy faire aucun déplaisir.

Grégoire de Tours, & après luy Fauchet & Dupleix qui ont écrit cette histoire, ne disent point le nom de cette Judith Francoise, ils se contentent seulement de dire qu'elle étoit également noble, belle & remplie de vertu.

Après la mort d'Amalon, Guintrio ou Wintrio, Wintrio fut Duc de Champagne; quelques *troisième* Historiens le disent fils du Duc Loup: d'autres *Duc de* prétendent que Gisle luy fit donner ce *Champagne.* Duché; quoy qu'il en soit, l'Histoire re-

marque qu'après la mort de Gontran, Childébert joignit par cette mort le Royaume de Bourgogne à son Royaume d'Austrasie. La haine qu'il portoit à Frédégonde étoit si grande, qu'il résolut de luy faire la guerre, & de détruire le Roy Clotaire son fils encore jeune. Il assembla pour cet effet une puissante armée d'Austrasiens & de Bourguignons dans la campagne de Reims sous la conduite du Duc Guintrio & de Gombault; le Roy leur commanda d'entrer dans le pais ennemi, & d'y mettre tout à feu & à sang. Ces Ducs partirent de Champagne à la tête de leur armée, entrèrent dans le Soissonois, où ils commencèrent à tout ravager; mais Frédégonde les défit avec le secours de Landry, & l'armée fut mise en déroute.

Le Duc Wintrio malgré cette défaite rallia quelques troupes, & vint à la charge, & donnant à son tour sur les soldats de Frédégonde occupés à piller, il en fit un grand carnage; il fut enfin repoussé, & il eut même grand'peine à se sauver. Il y resta trente mille hommes sur la place de part & d'autre.

L'armée de Frédégonde qui eut l'avantage, mit ensuite tout à feu & à sang dans la Champagne, & fit tuer tous ceux qui pouvoient porter les armes, & ils emmenèrent les femmes & les enfans. Cette défaite arriva

l'an 598. en un lieu du Soissonnois appelé Trus. Paul Diacre écrit néanmoins que Childebert demeura victorieux, & en effet il paroît par des circonstances que les Historiens rapportent, que Childebert eut de grands avantages en cette occasion.

La Reine Brunehaud qui conduisoit toutes les affaires du Royaume, & qui ne s'accommodoit pas de Guintrio Duc de Champagne, qui étoit un des plus grands Seigneurs d'Austrasie, persuada au Roy Théodebert son fils de le faire mourir, ce qu'il fit. Frédégaire ne dit point que ce Seigneur fut innocent, au contraire il paroît par la Chronique de cet Historien que ce Duc devoit avoir été en grande intelligence avec le traître Gisle, qui luy avoit fait donner le Duché de Champagne, comme nous l'avons dit.

Cette mort néanmoins, quoy-que peut-être fort juste, souleva les grands du Royaume contre Brunehaud, ce qui l'obligea de sortir du pais si mal suivie, que sans l'aide d'un pauvre homme qu'elle trouva par hazard & qui la conduisit à Arcy sur Aube, Ville de Champagne considérable en ce temps-là, elle seroit tombée entre les mains de ses ennemis. Elle passa de là dans le Royaume de Bourgogne où étoit le Roy son fils, qui l'a reçut d'une manière à la consoler de ses malheurs.

Jean, *Quatrième Duc.* Flodoard parle d'un autre fils du Duc Loup, nommé Jean, qui succeda à Guintrio, & fut le quatrième Duc de Champagne, environ l'an 600.

Wimar, *Cinquième Duc de Champagne.* L'Histoire ne marque rien de considérable de ce Duc, non plus que de Wimar, qui fut le cinquième Duc de Champagne; il y a même apparence qu'il y eut encore en ce temps-là quelques autres Ducs de Champagne avant le Duc Dregon, dont nous allons parler.

Dregon, *Sixième Duc de Champagne.* Dregon ou Dreux fut le sixième Duc de Champagne. Fauchet dit qu'environ l'an 593. il fut pourvu de ce Duché, ce qui ne s'accorde pas avec la chronologie ni avec le sentiment des autres Historiens. Ce qui est de certain est qu'il étoit fils de Pepin surnommé le Gros, parce qu'il étoit fort replet, ou Pepin d'Héristal, nom d'un Palais qui luy appartenoit, & que porte encore aujourd'huy le bourg où il étoit situé sur le bord de la Meuse à une lieuë au-dessus de Liège; on l'appelle aussi Pepin le Jeune, par rapport à son ayeul Pepin, autrefois Maire du Palais d'Austrasie, & quelquefois Pepin le Vieux, par rapport à son petit-fils Pepin qui fut enfin Roy de France.

Valladier en sa Chronique de S. Arnould de Metz dit que Dregon étoit second fils de Pepin le Gros & de Plectrude, & que Gri-moald

moald qui succeda à Drogon au Duché de Champagne, comme nous le dirons, étoit l'aîné: mais plusieurs autres Historiens considérables donnent ce droit d'aînesse à Drogon. Quoy qu'il en soit, il est certain que Drogon étoit alors Duc de Champagne & de Bourgogne.

Il épousa Bastrude ou Adeltrude, fille de Waraton, Maire du Palais d'Austrasie, & d'Ausfleda son épouse, selon l'avis de quelques Historiens; d'autres au contraire disent qu'elle étoit fille de Berthier, autrefois Maire du Palais: ce qui paroît plus vray-semblable, supposé la vérité du Jugement rendu par le Roy, rapporté par Dom Félibien dans son Histoire de l'Abbaïe de S. Denis.

Il dit qu'en l'an 697. le Roy Childebert Second tenant son Parlement à Compiègne décida en faveur de Magnoald, Abbé de Tuffonval, un différend dont voicy le sujet.

Le Duc Drogon prétendit que la Terre de Noisy étoit un héritage d'Adeltrude son épouse, fille de Berthier, autrefois Maire du Palais, qui l'avoit échangée, à ce qu'il supposoit, avec l'Abbé Magnoald. Drogon avoit déjà fait recueillir les fruits de la Terre en contestation, l'Abbé s'en plaignit au Roy; Hociobert Comte du Palais eut ordre de s'instruire de l'affaire à fonds, & sur son rapport, le Roy de l'avis des Evêques & des

autres Seigneurs de l'assemblée, condamna Drogon à réparer le tort que ses Agens avoient fait au Monastere de Magnoald, & à laisser jouir cet Abbé d'un bien qu'il tenoit de la libéralité du Roy Thierry. On prétend que Pepin pere de Drogon, fut présent à cette séance.

699. Drogon eut quatre fils, & mourut l'an 708. ou selon Walsbourg en 699. il fut enterré dans le tombeau de ses ancêtres en l'Abbaïe de S. Arnould de Metz.

708. Grimoald succeda à son frere Drogon, & fut le septième Duc de Champagne, il fut établi en cette qualité par Pepin son pere, qui l'avoit fait élire avant ce temps-là Maire du Palais du Roy Childebert Second.

Grimoald, Septième Duc de Champagne.

710. Dom Félibien dit qu'en l'année 710. Childebert regla un différend entre Grimoald au sujet de la foire de S. Denis. Ce Prince, en présence des Grands du Royaume assemblés au Palais de Maumaque, ordonna que les Agens de Grimoald dédommageroient l'Abbaïe de S. Denis, des droits qu'ils avoient reçus, & qu'à l'avenir cette Abbaïe jouiroit seule de tous les droits de la foire de S. Denis.

Grimoald gouverna avec tant d'équité & de modération, qu'il mérita de porter le nom de Juste. Fauchet dit qu'il étoit doux, bon, paisible, grand aumonier, & dévot.

712. Il épousa Thudelindé, fille de Rathor, Duc des Frisons. Ce mariage fut conclu après

quelques difficultés en l'an 712.

Quelque autorité que Pepin son pere se fut acquise sur l'esprit des François, des usurpations aussi hardies que celles qu'on luy voyoit faire sur la famille Royale, déplurent beaucoup à plusieurs grands Seigneurs du Royaume, ce qui parut pendant une longue maladie qu'il eut en l'année 714. à Jupil, place située sur le bord de la Meuse près de son château d'Héristal, où il manda Grimoald son fils; ceux qui ne l'aimoient pas, persuadés que Pepin mourroit de cette maladie, résolurent ensemble de faire périr Grimoald, afin que la mort du fils arrivant en même temps que celle du pere, l'usurpation finît, & que le gouvernement revint à son ancienne forme. Un nommé Rangaire fut chargé de l'exécution, ce qu'il fit comme nous l'allons dire.

714.

Grimoald alloit souvent dans l'Eglise de S. Lambert à Liège faire sa priere sur le tombeau de ce saint Evêque, s'étant mis en chemin pour aller trouver son pere, il voulut en passant faire des vœux sur ce tombeau pour la santé de son pere: mais à peine fut-il à genoux, qu'il y fut cruellement assassiné par ce Rangaire, qui luy porta un coup d'épée par derriere, dont il mourut au mois d'Avril 714. ou selon d'autres en 716. Il y a des Historiens qui disent que cet assassin fut poussé à cette détestable action par Ratbot,

Duc de Frise, offensé de ce que Grimoald, qui avoit épousé sa fille, sembloit le mépriser, à quoy il y a bien de la vray-semblance, & que Ratbot fut de la conspiration, parce que Rangaire étoit un de ses soldats. Grimoald ne laissa point d'enfans de cette Princesse; mais il eut entr'autres enfans un fils d'une concubine nommé Théodoald, dont nous allons parler.

Pepin étant revenu de cette maladie, fit arrêter ceux qu'il crut coupables de la mort de Grimoald son fils, & les fit tous mourir. Comme sa puissance n'avoit point de bornes, il fit élire Théodoald, bâtard de son fils, qui n'avoit que six ans, Maire du Palais de Neustrie & de Bourgogne par tous les Seigneurs dans le lieu même où Grimoald avoit été tué, & il y a apparence qu'il fut aussi Duc de Champagne. Il y a néanmoins des Historiens qui prétendent que Thibault fils de Dreux succeda à Grimoald son oncle à ce Duché.

Cette entreprise de Pepin fut hardie, car il faisoit ainsi héréditaire dans sa maison en la personne d'un enfant bâtard, une charge dont les plus habiles auroient eû peine à remplir les devoirs; & il exécuta une affaire de cette importance, qui dépendoit de tant de voix, en un mois de temps, dont il avoit employé la meilleure partie à rechercher & à punir les meurtriers de son fils. Après ce

coup d'autorité il retomba dans la même maladie, dont il n'avoit pas été entièrement guéri, & mourut à Jupil le 16. Décembre 714.

714.

Pepin avoit épousé Plectrude, de laquelle il eut Drogon & Grimoald, qui succédèrent l'un à l'autre au Duché de Champagne, comme nous l'avons dit. Il laissa encore un fils nommé Charles, connu depuis sous le nom de Charles-Martel, qu'eut Pepin d'Alpaïde sa concubine, ou sa femme selon le sentiment de quelques Historiens, qui disent que Pepin répudia Plectrude, fondés sur ce que le second continuateur de Frédégaire dit que ce Prince épousa Alpaïde. Mais cet Ecrivain composa son histoire par les ordres du frere & du neveu de Charles-Martel, & il n'avoit garde de parler des amours de Pepin & d'Alpaïde autrement que comme d'un mariage. Il ne dit pas que Plectrude ait été répudiée; il reste même plusieurs actes qui font voir que Plectrude n'a jamais été séparée d'avec Pepin; de sorte que ni selon les loix ecclésiastiques ni selon les loix civiles Alpaïde n'a pû être regardée comme la femme légitime de Pepin, & s'il l'a épousée, il a eû deux femmes à la fois.

Ce qui est de certain est que Plectrude se mit en état de gouverner toute la France, comme ayeule de Théodoald & d'Arnould,

& que dès que Pepin fut mort, elle envoya un grand nombre de troupes avec Théodoald pour prendre possession du Palais de Neuftrie en qualité de Maire. Elle se saisit en même temps de Charles, qu'elle envoya prisonnier à Cologne, & comença à gouverner l'Austrasie au nom d'Arnould, l'un des fils de Drogon sixième Duc de Champagne. Il semble par ces circonstances qu'il y a lieu de croire qu'Arnould fut Duc de Champagne à la place de Théodoald, parce que cette Province dépendoit toujours du Royaume d'Austrasie.

715. En l'année 715. Charles-Martel étant encore jeune & sans autre conseil que celui qu'il pouvoit prendre de luy-même dans l'étroite prison où Plectrude le retenoit, trouva moyen de se mettre en liberté, & d'amasser assez de troupes pour se faire reconnoître d'une partie des peuples d'Austrasie pour leur Prince : mais Plectrude conserva l'autre partie pendant quelque temps, elle retint aussi tous les trésors de Pepin. Les choses étoient en cet état lorsque Dagobert II. mourut. Théodoald mourut en 716. si l'on en croit quelques Historiens; mais il y a plus d'apparence de croire que ce fut en 741. comme nous le dirons. Quoy qu'il en soit, il ne paroît pas que Charles-Martel ait possédé la Champagne en ce temps-là, puisque nous

lisons dans l'Histoire qu'en l'année 718. Charles se présenta aux portes de Reims, sous prétexte de vouloir faire ses prieres dans l'Eglise de Notre-Dame, ayant avec luy Clotaire IV. qu'il avoit fait reconnoître pour Roy, nonobstant que Chilpéric II. fût sur le trône ; mais Rigobert, qui en étoit Evêque s'étant faisi des clefs de la Ville, leur en refusa l'entrée. Charles l'année suivante se rendit maître de Paris, fit proclamer Clotaire Roy de Neustrie & de Bourgogne, afin de se faire donner le titre de Maire du Palais de ces deux Royaumes, & de les gouverner comme il faisoit la partie du Royaume d'Austrasie, dont il s'étoit rendu maître, à quoy les Seigneurs consentirent ; il fit aussi-tôt exiler Rigobert, qui se sauva auprès de Chilpéric en Aquitaine, & on mit Milon à sa place qui n'étoit que tonsuré. Flodoard dit que S. Rigobert retourna quelque temps après dans son Diocèse & qu'il demeura long-temps à Gernicourt, où il mourut le 4. Janvier 733. & y fut enterré dans l'Eglise de S. Pierre.

On ne sçait pas de qui Clotaire étoit fils, mais il est certain qu'il étoit de la race Royale : il mourut dix-sept mois après avoir commencé à porter le titre de Roy.

Charles qui voyoit tout soumis sous sa puissance, remit en 719. Chilpéric sur le trône ; mais il mourut l'an 721. à Noyon,

713.

719.

où il fut inhumé. Charles fit aussi-tôt reconnoître pour Roy, Thierry fils de Dagobert Second, dit de Chelles, parce qu'il avoit été élevé dans ce château.

Plectrude, qui s'étoit retirée en Baviere, mit dans son parti les Bavarois contre Charles, sous prétexte qu'étant femme légitime de Pepin, ce bâtard l'avoit dépouillée de tous ses biens : mais Charles ayant dissipé cet orage, pardonna généreusement à Plectrude, qui luy rendit Cologne, & se retira dans un Monastere, où elle passa le reste de ses jours fort saintement.

Arnould & Hugues, enfans de Drogon fixième Duc de Champagne, & petits-fils de Plectrude, prétendirent au gouvernement :
 723. mais Charles les fit arrêter l'an 723. Arnould mourut en prison, & Hugues se délivra de sa captivité se faisant Ecclésiastique : il mourut en 730. Il étoit pourvû des Evêchés de Roüen, Paris, Bayeux, & des Abbâies de Fontenelle & de Jumieges ; il possédoit d'ailleurs des biens considérables : mais loin d'augmenter son patrimoine du revenu de ces grands bénéfices, il en enrichit toutes les Eglises dont il avoit eû l'administration. L'Histoire remarque que toutes ces Eglises furent si bien servies, & les pauvres si abondamment assistés, qu'on vit bien qu'il ne s'en étoit fait pourvoir que pour

empêcher que d'autres n'en dissipassent les revenus.

En l'année 726. Charles gagna une fameuse bataille contre les Sarrasins, en laquelle trois cens soixante-quinze mille hommes furent tués avec leur Roy Abdérame après laquelle le Clergé octroya à la Noblesse Françoisé, qui avoit eû beaucoup de part à cette victoire, certaine portion des fruits déçimables, laquelle unie aux Fiefs fut appelée *Dixme inféodée*. Quelques-uns ont soutenu que Charles-Martel fit cette libéralité contre la volonté du Clergé: ce qui n'est pas fondé en raison; car le Clergé toujours très-attentif à ses intérêts, n'eût pas manqué après la mort de Charles-Martel de répéter ses dixmes, particulièrement lorsque Pepin son fils eut besoin de la faveur des Prélats pour se rendre maître de la Couronne comme il fit.

L'Histoire remarque que non seulement les Prélats contribuèrent à ce grand événement; mais encore les Gouverneurs des Provinces. On ne voit pas néanmoins par qui la Champagne étoit gouvernée en ce temps-là; il y a quelque apparence que Théodoald fils de Grimoald, septième Duc de Champagne, la gouvernoit alors en qualité de Duc; & il paroît qu'après la mort de Charles-Martel, ce Duc, dont les grandes prétentions faisoient craindre qu'il n'eût beaucoup

de partisans, remua, & qu'aussi-tôt Carloman & Pepin trouvèrent moyen de le faire arrêter & le faire mourir l'an 741. Nous dirons en passant que ces deux Princes mirent sur le trône Childéric l'an 743. qu'en l'an 747. Carloman se fit Moine au Mont-Cassin, que Pepin se fit élire Roy l'an 752. & fit enfermer dans des cloîtres Childéric & la Reine son épouse. Quelques Historiens prétendent que sous cette seconde Race la Champagne fut divisée en différens Comtés, qu'il y eut des Comtes de Reims, des Comtes de Troyes, des Comtes de Chaalons, sans néanmoins que ces dignités fussent propres & patrimoniales; que leurs principales fonctions étoient de rendre la justice comme Juges délégués. Il y eut ensuite d'autres Juges appelés *Missi Dominici* ou *Missi Regales*, qui étoient envoyés dans ces Comtés pour y faire publier & exécuter leurs Ordonnances, & pour réformer les abus des Comtes.

On trouve peu de choses à dire de la Champagne sous le regne d'une partie des Rois de cette seconde Race, ainsi nous sommes obligés, pour garder une suite de chronologie, de rapporter quelques événemens considérables, particulièrement de ceux qui sont arrivés dans cette Province.

754.

L'an 754. Pepin reçut le Pape Etienne III. à Pontignon ou Pontion, alors maison

Royale près de Langres; d'autres prétendent que ce fut à Pontion bourg du Perthois, ou l'on prétend que les Rois d'Austrasie avoient une belle Maison de plaifance; quoy qu'il en foit, cette reception se fit en Champagne, puisque l'un & l'autre de ces lieux font de cette Province.

Après la mort de Pepin, Carloman l'un de ses fils fut Roy du Royaume d'Austrasie, dans lequel la Champagne étoit comprise. Carloman mourut à Salmoniac le 4. Décembre 770. Charlemagne son frere fit porter & inhumer son corps en l'Eglise de saint Remy de Reims, que Carloman avoit enrichie de grands biens.

770.

La Reine Berthe, veuve de Carloman, ayant eû avis que Charlemagne vouloit se saisir de ses deux fils, les enleva & les conduisit en Baviere, & aussi-tôt les grands Seigneurs d'Austrasie vinrent reconnoître Charlemagne pour leur Roy: ainsi la Champagne luy appartient.

L'an 773. on mit entre les mains de Charlemagne Berthe sa belle-sœur & ses deux neveux. On ne voit pas ce qu'ils sont devenus, & il y a apparence que les Historiens de ce temps-là n'ont osé en laisser de mémoires à la postérité par des considérations particulières.

L'an 804. Charlemagne reçut le Pape

Léon en la ville de Reims, & en l'année 813; il fit assembler cinq Conciles, deux furent tenus en Champagne, l'un à Reims & l'autre à Chaalons.

Du temps de Charlemagne les Duchés & Comtés n'étoient pas héréditaires, ils étoient tout au plus & très-rarement à vie: car en ce temps-là les Seigneurs François ne se nommoient pas du nom de leurs Terres ou de leurs Comtés ou Duchés.

Après la mort de Charlemagne, Loüis le Debonnaire qui luy succeda, retrancha le luxe des Ecclésiastiques, & obligea les Prélats qui étoient à la Cour, de se retirer dans leurs Diocèses, dont plusieurs murmurèrent & disoient que ce Prince étoit plus propre à gouverner un Monastere qu'un Royaume, & inspirèrent depuis à ses enfans de mettre le Roy leur pere dans un Monastere & de s'emparer de ses Etats: ce qu'ils firent, comme nous le dirons. Il reçut en l'année 816. le Pape Etienne en la ville de Reims. Tregan, qui vivoit dans ce temps-là, rapporte que le Roy alla au-devant du Pape à une demi-lieuë de la ville, & dans le moment qu'il apperçut le Pape, il descendit de cheval, & s'inclina par trois fois jusqu'à terre devant luy, en disant *Beni soit celuy qui vient au nom du Seigneur*. Le Pape descendit aussi de sa mule, & répondit *Beni soit notre Dieu*,

qui nous a fait la grace de voir de nos yeux un second Roy David ; ils s'embrassèrent ensuite cordialement . le Roy conduisit le Pape en le soutenant de sa main , jusques dans le logement qui luy étoit préparé en l'Abbaïe de S. Remy , qui en ce temps-là n'étoit pas encore enfermée dans la Ville , & on y chanta le *Te Deum*.

On lit dans les Capitulaires de ce Monarque, qu'Ebon Archevêque de Reims fut employé environ l'an 820. en qualité de *Missus Dominicus* dans le Comté de Reims, pour faire exécuter ses Ordonnances & réparer les abus des Comtes.

L'Histoire remarque que Loüis le Debonnaire fut très-sobre dans sa maniere de vivre , modeste en ses habits , magnifique , libéral , charitable , juste & dévot , humble , sévère à luy-même , & indulgent aux autres , jusqu'au point que les Historiens le blâment de trop d'indulgence ; car quoy-que les Souverains doivent être enclins à pardonner , ils doivent être néanmoins quelquefois sévères à punir & sur tout les traîtres & les rebelles ; & l'on peut dire que l'excès de son indulgence l'a détrôné deux fois ; il pardonna non seulement à ses enfans rebelles , mais encore à des Prélats infames & exécra- bles , c'est ainsi que Dupleix , Mezeray & autres en parlent dans la vie de ce Prince ;

ils avoient à leur tête les Archevêques de Reims, de Lyon & de Narbonne, & les Evêques d'Amiens & d'Autun dans un Parlement tenu à Compiègne en l'année 833. ou 834. Ils ajoutèrent à l'insolence les opprobres & les reproches les plus inouïs, ils poussèrent l'indignité jusqu'à l'obliger à se mettre à genoux en leur présence à la vuë d'un peuple infini; là ce pauvre Prince prosterné devant l'autel sur une haire, reçut d'eux un papier où étoient écrits les péchés inventés ou ridicules dont on l'accusoit; on le contraignit de les lire & d'en demander pardon à Dieu & à l'Assemblée. On luy ôta ensuite son baudrier & sa ceinture militaire, comme on feroit à un Officier qu'on dégraderoit de noblesse; on le dépouilla de ses habits séculiers; enfin pour comble d'outrage ces Prélats sacrilèges le revêtirent d'un froc. Voilà jusqu'où ces Prélats portèrent leur téméraire & orgueilleuse autorité; tout plioit sous le joug de leur puissance qui faisoit gémir les peuples qui n'osoient se plaindre: mais le Roy S. Louis, tout saint qu'il étoit, réprima depuis leurs entreprises, & les renferma dans de justes limites, comme nous le dirons dans la suite.

Il faut néanmoins se taire sur ce sujet, car il est dangereux de parler des Prélats & de mal parler d'eux.

Mais graces au ciel, nous voyons en France des Prélats qui ne se laissent point ébloüir d'une gloire mondaine, & qui bien loin de s'ériger en maîtres dans les affaires temporelles, se servent uniquement de l'autorité spirituelle que Dieu leur a confiée seulement pour ramener les brebis égarées dans le bercail par la douceur, la prudence, la charité, en un mot par un exemple véritablement apostolique.

Lothaire & Charles le Chauve, deux de ses enfans, convinrent que pour terminer leurs différens, ils s'assembleroient au Parlement qui se tiendroit à Attigny, alors maison Royale en Champagne, le 8. May suivant de l'an 841.

Lothaire ne s'y trouva pas, & au contraire il essaya d'empêcher Charles de s'y rendre, & envoya inutilement des troupes pour s'opposer à son passage : mais Charles se rendit à Troyes, où il célébra la fête de Pâques; de là il se rendit à Attigny, où après avoir inutilement attendu Lothaire durant quelques jours il marcha vers Chaalons, où il reçut l'Imperatrice Judith sa mere & les troupes qu'elle luy amenoit d'Aquitaine.

Il y eut une mémorable bataille entre Charles le Chauve & Loüis Roy de Baviere contre Lothaire & Pepin, en un lieu nommé Fontenay bourg de l'Auxerrois, le 25.

842.

Jun 842. L'Histoire remarque que depuis ce jour-là il y eut une coutume établie en Champagne, que le ventre, c'est-à-dire la mere, anoblirait les enfans quoy-que nés d'un pere roturier, parce qu'il y périt en cette bataille tant de Noblesse de cette Province, qu'il n'en restoit presque plus. Ce fut pour y suppléer & rétablir le corps de la Noblesse Champenoise que ce privilège fut accordé aux femmes nobles : mais les Traisans n'ont que trop combattu cette tradition, quoy-que bien établie dans l'histoire.

843.

En l'année 843. Pepin alla à Chaalons en Champagne, & de là à Troyes, où trouvant ce pais en partie déclaré contre luy, & le reste peu disposé à soutenir ses interêts contre Charles, il en partit & alla jusqu'à Lyon.

L'Histoire remarque qu'en ce temps-là les Evêques & les Abbés alloient à la guerre, & il y en eut un nombre considérable qui furent tués, entre lesquels furent l'Abbé Hugues, fils de Charlemagne & oncle du Roy, & l'Abbé Ratbot, fils d'une fille de Charlemagne.

846.

En l'année 846. le Roy Charles le Chauve convoqua pour le mois de Juin de la même année une assemblée générale de ses sujets en la ville d'Eprenay sur Marne dans la Champagne, où se trouvèrent grand nombre

bre d'Evêques & de Seigneurs. Depuis que les Evêques avoient déposé le Roy Loüis le Debonnaire leur Souverain, & rétabli ensuite sous prétexte de la prééminence de la puissance spirituelle au-dessus de la temporelle, ils étoient par là devenus redoutables: néanmoins les Seigneurs l'emportèrent sur eux en cette occasion, & le Roy ordonna aux Evêques de sortir du lieu de l'assemblée, pour laisser opiner avec liberté les Seigneurs qui avoient demandé cette grace au Roy, qu'il jugea à propos de leur accorder, soit pour s'attacher la Noblesse, soit pour abaisser les Evêques, qui avoient porté trop loin leur autorité.

Mezeray dit que la haine qu'on portoit à Charles le Chauve, réjaillit sur Loüis II. dit le Begue, son fils, qu'il tâcha de la racher à force de gratifications, en donnant aux uns des Abbaies, aux autres des terres ou des charges; mais les Princes, c'est ainsi qu'on appelloit les Grands, s'offensèrent qu'il eut donné de son mouvement seul ce qu'il ne pouvoit donner que par leur consentement & dans les assemblées générales. Il est certain qu'en ce temps-là nos Rois ne pouvoient aliéner leur domaine sans nécessité & qu'avec le consentement de leur Parlement; mais il s'accommoda avec ces Seigneurs ce qu'il ne put faire sans qu'il luy

*D'autres
disent à
Compiègne
en Décembre
877.*

en coutât beaucoup. Il fut ensuite couronné à Reims par l'Archevêque Hincmar, & depuis encore sacré & couronné par le Pape Jean VIII. le 7. Septembre 878. à Troyes en Champagne où il avoit convoqué un Concile.

878.

L'an 882. les Normans ayant été informés qu'on avoit fait abattre une partie des murailles de Reims d'un côté, pour augmenter l'Eglise Cathédrale, ils formèrent

882.

aussi-tôt le dessein d'en aller enlever les trésors, & de revenir par Soissons & par Noyon pour assiéger Laon. L'avis qu'on en donna à Hincmar Archevêque de Reims, fit qu'il sortit de la Ville, tout malade qu'il étoit, avec le corps de S. Remy & tous les trésors de son Eglise. On porta Hincmar dans une chaise jusqu'à Epernay, les habitans se sauvèrent comme ils purent en divers lieux au-delà de la riviere de Marne. Le Roy Carloman vint avec le peu de troupes qu'il avoit pû ramasser, & chargea les Normans avec tant de vigueur près d'Avaux, qu'il en tua un grand nombre, & quelques-uns, qui voulurent se sauver du côté de la riviere d'Aîne, furent poussés de sorte qu'ils se jettèrent dans l'eau, où ils se noyèrent; le reste de l'armée des Normans se retira à Laon: ainsi Reims fut délivré; ce qui donna beaucoup de joye à Hincmar, qui mourut bien-tôt après.

887.

L'an 887. les Normans assiégèrent la

ville de Paris, les Religieux de l'Abbaïe de S. Denis, en laquelle est la sépulture de nos Rois, se refugièrent à Reims avec le corps de leur saint Patron & plusieurs autres Reliques : le corps de S. Denis demeura en dépôt trois ans dans l'Abbaïe de S. Denis de Reims.

L'an 901. le Roy Charles le Simple étant à Reims avec Richard Duc de Bourgogne, qui étoit venu pour traiter avec le Roy, Hervée Archevêque de cette Ville crut devoir prendre le temps d'une si belle assemblée, pour faire reporter le corps de S. Remy dans l'Eglise qui porte le nom de ce Saint, qui en avoit été enlevé par Hincmar, comme nous l'avons dit, & que Foulques avoit depuis fait reporter à Reims, où il étoit demeuré dans l'Eglise Cathédrale: on choisit le second jour d'après les saints Innocens pour en faire la translation. La marche se fit selon qu'elle avoit été projetée, & comme on étoit déjà hors de la Ville, l'Eglise de S. Remy n'étant pas alors dans son enceinte, un boiteux nommé Abraham fut miraculeusement guéri; & en mémoire de ce miracle on posa aussi-tôt une Croix, qui subsiste encore aujourd'huy en la grande rue de S. Denis au même endroit où ce boiteux reçut la guérison.

On peut fixer au commencement du re-

*Cette Ab-
baïe est de
l'ordre des
Chanoines
Réguliers
de S. Au-
gustin de
la Congrè-
gation de
France.*

901.

gne de Charles le Simple l'origine de tous ces petits Etats, dont la Monarchie Françoise fut insensiblement depuis composée, & qu'on nomma dans la suite des Fiefs mouvans de la Couronne; non pas qu'ils eussent eû dès-lors toute la forme de ce qu'on appelle Fief; mais il y eut peu de différence à quelques formalités près, par lesquelles on regla avec le temps les droits du Souverain & les devoirs de ces demi-sujets.

Les grands Officiers & les Gouverneurs des Provinces & des Villes profitant de la foiblesse de cette seconde Race, se perpétuèrent dans leurs Charges & dans la possession des Provinces qu'on leur avoit confiées, de sorte qu'ils les rendirent héréditaires dans leurs familles. Les Gentils-hommes qui relevoient d'eux imitèrent un si dangereux exemple, & ils en usèrent à leur égard comme les autres avoient fait à l'égard du Prince. De là vint l'origine ou du moins la confirmation des Fiefs, & une infinité de petits Seigneurs, dont les uns étoient arrière-vassaux, les autres suzerains; quelques-uns même faisoient passer leurs franc-aleus, comme s'ils eussent été des souverainetés, & particulièrement lorsque ces Terres se trouvoient en quelques lieux écartés ou sur les frontières du Royaume.

Les Archevêques & les Evêques n'oubliè-

rent pas de profiter des défordres du temps, & on lit que quelques-uns d'entr'eux se rendirent maîtres de leurs Villes Episcopales.

Hugues Capet ayant été reconnu Roy de France par le moyen des principaux Seigneurs de sa nation, fut obligé de dissimuler ces usurpations, la Couronne n'étant pas encore trop bien affermie sur sa tête, & craignant d'être renversé du trône par les mêmes mains qui l'y avoient placé. C'est ainsi que le Gouverneur de Champagne fut reconnu en qualité de Comte & Prince souverain sous le simple hommage qu'il devoit faire à la Couronne, à peu près comme les Princes de l'Empire prétent serment de fidélité à l'Empereur. Nous lisons dans l'Histoire que ces Comtes ne se reconnurent sujets qu'à condition de tels services, qu'ils jugèrent à propos de rendre à ce Roy aussi nouveau en sa dignité, qu'eux-mêmes qui l'avoient élevé au préjudice de l'héritier apparent de la Couronne, pour avoir part au butin plutôt que par l'affection qu'ils luy portassent.

Hugues Capet & Robert son fils ne jouïssent d'aucune Ville considérable, excepté Paris, Orléans & Laon; les Ducs & les Comtes possedoient les autres: sçavoir, Richard la Normandie, Herbert une partie de la Champagne & de la Brie, Guillaume la

54 MEMOIRES HISTORIQUES
Guyenne & le Poitou, Thibault Chartres,
Blois & Tours, Geoffroy l'Anjou, &c.
Tellement qu'on vit en même temps en
France plusieurs belles & magnifiques Cours.

Tous ces démembrements de Provinces entières furent l'effet aussi-bien que la cause de cette grande révolution, où la Couronne fut mise sur la tête d'un Seigneur assez ambitieux pour la recevoir, d'un assez grand mérite pour la porter avec dignité, assez heureux pour se la conserver sans envie & pour la rendre héréditaire dans sa maison.

Il n'est pas nécessaire de faire icy un long détail des titres de Ducs & de Comtes.

L'Histoire nous apprend que les Empe-
reurs, & entr'autres le grand Constantin,
environ l'an 339. envoyèrent des Ducs
dans les Provinces & dans les principales
Villes, & que ces Ducs avoient des Com-
tes sous eux; mais ces Ducs ne tenoient
leurs gouvernemens qu'autant qu'il plaisoit
au Prince de les leur laisser; ils choisif-
soient, selon l'opinion de quelques Histo-
riens, la Ville de leur gouvernement qui
leur plaisoit le plus pour y faire leur séjour.

Il y a des Historiens qui croient que les
Ducs gouvernoient les Provinces, & les
Comtes les Villes seulement.

Ainsi nous voyons que les Comtes de
Troyes dépendoient tantôt des Ducs de

Reims & tantôt des Ducs d'Auxerre.

Ce qui est de certain c'est que les Ducs & les Comtes en qualité de Gouverneurs & Lieutenans Généraux des Provinces, administroient tous les droits Royaux & souverains dans l'étenduë de leur Duché ou Comté, ils jugeoient souverainement les appellations des Juges ordinaires établis par le Roy, car peut-être il n'y avoit point d'autre Justice que la Royale dans toute l'étenduë de la domination Françoisë ; & il seroit à souhaiter que cela fût toujors demeuré ainsi, l'abus des Justices Seigneuriales étant trop universellement répandu. Ils faisoient battre monnoye au nom du Roy, & donnoient toutes sortes de Reglemens. C'étoit par leur ordre que les levées d'hommes, de deniers, de munitions & de pionniers étoient faites ; enfin tout ce qui concernoit le domaine Royal, les armes, la justice, la police & les finances étoit en leur disposition, chacun réglant toutes choses dans son gouvernement sous le nom & l'autorité du Roy comme ses Lieutenans & Officiers.

Le moine Aunoin ancien Historien, en parlant des Comtes, dit qu'ils étoient commis ou délégués, *Comites, quasi committentur* ; d'autres estiment que les Comtes étoient ainsi nommés, parce qu'ils suivoient de près la personne du Prince, *Comites,*

quia comitabantur. Suidas croit que ces noms de Duc & de Comte, veulent dire Préfet ou Gouverneur, & les Orientaux les prennent pour Capitaines en chef.

Mezcray remarque que l'Empereur Adrien fut le premier qui eut auprès de luy des personnes de distinction pour le conseiller dans ses affaires, & qui participoient à sa puissance. Il les nommoit *Comites*, ses compagnons. Ses successeurs se déchargèrent sur eux de plusieurs affaires; ils pouvoient néanmoins les changer quand bon leur sembloit.

Il y avoit aussi eû des Ducs du temps des Romains, qui avoient le commandement des armées & le gouvernement des Provinces. Les François en établirent dans leurs nouvelles conquêtes sous les titres de Duchés & de Comtés. Il y avoit de trois sortes de Comtes sous la première Race de nos Rois; les uns ayant charge de la Justice, les autres des Armées, & les troisièmes portant ce nom par le droit de leur naissance, mais n'ayant aucunes charges pour cela. Ces charges étoient conférées par nos Rois, lesquels aimant leurs peuples, leur permettoient d'en choisir à leur gré, se réservant néanmoins le droit de les approuver ou de les rejeter; il y en avoit dans les Villes & dans les Provinces.

Charlemagne & Louïs le Debonnaire son

Ilya des historictes qui donnent une autre origine aux Comtes du Royaume. En qui prétendent que celle-là n'est pas suivant l'ordre suivi des temps En des Races de nos Rois.

fils & son successeur, ordonnèrent qu'en
 chaque Ville Episcopale il y auroit un Comte
 qui commanderoit les troupes & rendroit la
 justice, que l'Evêque auroit seulement la
 direction des choses spirituelles & le soin de
 conserver la pureté de la foy dans l'étendue
 de son Diocèse; il semble qu'en effet l'au-
 torité des Evêques ne doit pas aller au-
 de-là. Je feray icy une petite digression sur
 ce sujet, & j'observeray que le Pere Daniel
 dans son Histoire de France sous le regne de
 S. Loüis, remarque que les interdits étoient
 depuis un long-temps en usage, que les Pa-
 pes les jettoient sur les Royaumes entiers,
 & les Evêques à leur exemple dès qu'ils
 croyoient avoir reçu quelque tort ou du Roy,
 ou de ses Officiers, ou de leurs Diocésains,
 faisoient par tout cesser l'Office divin, &
 faisoient fermer les Eglises, si on leur refu-
 soit une prompte satisfaction. Cela fut re-
 gardé par la Reine Régente mere de saint
 Loüis comme un grand désordre. Milon Evê-
 que de Beauvais & Maurice Archevêque de
 Roüen en ayant usé ainsi, leur temporel fut
 saisi au nom du Roy, & ils furent obligés
 de lever l'interdit. Ce Prince tint toujous
 pour maxime de ne se pas livrer à un aveu-
 gle respect pour les ordres des Ministres de
 l'Eglise, qu'il sçavoit être sujets aux empor-
 temens des passions comme les autres homs

*Remarque
 curieuse
 du temps
 du Roy S.
 Loüis.*

mes. Il balançoit toujours dans les affaires de cette nature ce que la piété & la religion d'un côté, & ce que la justice de l'autre demandoient de luy ; & il est vray de dire que c'est luy qui a commencé à donner en France de justes bornes à l'autorité des Ecclesiastiques qui n'en avoit point depuis plusieurs siècles, & qu'ils avoient osé pousser jusqu'à détrôner leurs Rois, & les rétablir quand ils le jugeoient à propos, comme nous l'avons remarqué en parlant de Louïs le Debonnaire. Après cette digression nous continuerons notre sujet ; & nous observerons que sous la premiere Race de nos Rois il n'y a eû aucun Comte héréditaire, mais des Ducs amovibles, dont nous avons parlé, & que sur la fin de la seconde Race seulement il y a eû des Ducs & des Comtes héréditaires.

Le Pere Daniel remarque encore que l'anéantissement de l'autorité Royale dans les derniers Rois des deux premieres Races ouvrit le chemin du trône à Pepin chef de la seconde, & à Hugues Capet chef de la troisième. Les Rois de la premiere avoient laissé envahir leur autorité par leurs Ministres, & ceux de la seconde par leurs vassaux. Sur la fin de la premiere les Maires du Palais dispoisoient absolument de tout dans l'Etat sous le nom d'un Roy qui ne fai-

soit & ne pouvoit rien. Sur la fin de la seconde les Grands du Royaume devenus aussi puissans que leurs Souverains, n'avoient plus gueres que le nom de sujets à son égard, & n'obéissoient à ses ordres qu'autant qu'il leur plaisoit. Tels furent les Comtes de Champagne, dont nous allons parler, qui ont été souverains, & qui ont gouverné cette Province, & dont les Etats de Champagne & de Brie ont été héréditaires en leurs personnes.

COMTES SOUVERAINS & héréditaires de la Province de Champagne & Brie.

Ces Princes ont été connus sous les noms de Comtes de Troyes, de Meaux, & enfin de Champagne. Ils ont été si puissans, qu'ils ont soutenu des guerres contre les Empereurs, les Rois de France & de Bourgogne; & leur naissance étoit si relevée, que ces mêmes Princes sont souvent entrés dans leurs alliances.

Le plus ordinaire séjour des Comtes de Champagne a été la ville de Troyes, dont ils portoient le nom avant qu'ils prissent celui de Comtes de Champagne, dont cette Ville semble avoir été alors la Capitale.

HERBERT ou HÉBERT, *premier Comte de Champagne.*

Herbert,
premier Comte de Champagne.

JE crois pouvoir avancer, sans passer pour téméraire, qu'Herbert Second du nom Comte de Vermandois, a été aussi le premier Comte de Champagne ; non seulement parce qu'il en possédoit une partie, mais encore parce qu'il a porté le titre de Comte de Troyes & de Meaux, & qu'il est qualifié tel par plusieurs Historiens, & entr'autres par Pasquier dans ses Recherches de la France, & que ce titre luy est donné par la Charte de Ledgarde fille de ce Comte, datée de la 24^e année du regne de Lothaire, par laquelle cette Princesse fait don de Gifey à l'Eglise de S. Pierre en vallée de la ville de Chartres.

Herbert, dont nous parlons, étoit fils d'Herbert premier du nom, Comte de Vermandois, qui tua Raoul Comte de Cambrai, & peu après fut tué luy-même par Baudouïn Comte de Flandre & frere de Raoul.

Herbert épousa Hildebrante, fille de Robert Duc de France & Comte de Paris. Il étoit d'une naissance fort illustre, puisque Charlemagne étoit son quatrième ayeul. Cet Empereur eut entr'autres enfans Pepin, qui fut Roy d'Italie, qui eut pour fils Ber-

ard, qui fut pere d'un autre Pepin Comte de Vermandois, par donation de Loüis le Debonnaire, lequel Pepin fut pere d'Herbert premier du nom, Comte de Vermandois, qui eut pour fils notre Comte Herbert.

Quelques Historiens ont cru qu'Herbert ne descendoit de Bernard que par un fils bâtard de ce Prince ; & que ce fut la raison pour laquelle il ne prétendit pas dans la fuite à la Couronne de France : mais peut-être aussi qu'il ne se sentit pas assez fort ni son parti assez puissant pour une telle entreprise.

La France étoit en ce temps-là fort agitée par la foiblesse du gouvernement du Roy Charles Troisième, dit le Simple ; ce qui donna lieu à Robert Duc de France, beau-pere de notre Comte Herbert, de ménager les esprits des François que le Roy avoit aliénés. Il eut entr'autres dans son parti Hervé Archevêque de Reims, qui avoit beaucoup accru sa puissance, jusqu'à pouvoir entretenir des troupes assez nombreuses qu'il avoit à sa solde.

Hugues, fils de Robert, rassembla des troupes en Champagne auprès de Fîmes sur la Vesle, il y fut joint par celles de l'Archevêque de Reims & par d'autres qui grossirent son armée. Le Roy vint faire le dégât dans le territoire de Reims & ruina les ter-

res de l'Archevêque : il s'empara ensuite de la ville d'Épernay qu'il abandonna au pillage.

922.

Herbert, qui s'étoit toujours fait honneur de soutenir le parti de Charles son légitime Maître, l'abandonna pour passer du côté de Robert, qui se fit élire Roy l'an 922. & se fit sacrer à Reims par les mains d'Hervé, qui fut trouvé mort trois jours après ; ce qui fut regardé par plusieurs comme une punition divine.

La France par ce moyen avoit trois Souverains, Henry au-de-là du Rhin, car ces Provinces s'appelloient encore de France ; Charles en Lorraine & en quelques endroits de la Champagne & de la Picardie ; & Robert en Neustrie & en Aquitaine.

Le Roy Charles rassembla des troupes, & sçachant que Robert étoit campé au-deça de la riviere d'Aîne du côté de Paris, Charles échauffé par tous les outrages qu'il avoit recus, fit une action si courageuse, qu'elle doit effacer la honte de ses autres foiblesses, puisqu'en cette occasion il exposa sa personne. Il traversa la riviere, surprit le quartier de Robert, & passa sur le ventre à tous ceux qu'il rencontra. Robert monta à cheval pour rallier les siens : le Roy Charles picqua droit contre luy sa lance baissée, & luy porta un coup de si grande roideur, qu'il luy passa le fer avec la langue derrière le col. Ce coup

ne pouvoit partir que d'une parfaite adresse & d'une bravoure extraordinaire.

Après la mort de Robert ceux de son parti n'en furent point déconcertés. Hugues surnommé le Grand se mit à la tête de l'armée, & secondé par le Comte Herbert, il défit l'armée de Charles, & demeura maître du champ de bataille; Hugues auroit pû en cet état se rendre maître de la Couronne, mais il sçavoit que les Seigneurs le craignoient parce qu'il étoit trop habile, & ne le vouloient point voir dans cette dignité. Ainsi ne pouvant avoir cet honneur pour luy, il eut assez de crédit pour le faire donner à Raoul ou Rodolphe Duc de Bourgogne, qui avoit épousé sa sœur Emine, qui étoit universellement estimée tant pour sa vertu que pour son esprit sublime & sa rare beauté, & qui avoit un pouvoir absolu parmi les plus puissans; Hugues luy proposa de choisir ce luy des deux qu'elle voudroit être Roy, ou son mari ou luy; elle répondit avec beaucoup d'esprit qu'elle aimoit mieux baiser les genoux, c'est-à-dire faire hommage, à son mari qu'à son frere. De sorte que Raoul fut reconnu pour Roy par la plupart des François & sacré à Reims l'an 923.

Le Comte Herbert entra dans les intérêts de Raoul; mais par une conduite lâche & indigne de son rang & de son sang. Le Roy

Charles qui ne sçavoit de quel côté tourner, & qui s'étoit retiré au-de-là de la Meuse, vit arriver Bernard Comte de Senlis accompagné de quelques Seigneurs, qui le saluèrent de la part d'Herbert, l'assurant que ce Comte avoit de grands sujets de mécontentement de la conduite de Raoul à son égard, & qu'il étoit résolu de le servir au péril de sa vie contre Raoul. Cette nouvelle surprit le Roy qui étoit parain d'Herbert, & il eut peine à y ajouter foy ; mais ils luy firent tous les sermens qu'il exigea d'eux, pour l'assurer qu'ils ne le trompoient pas. Le sentiment commun fut alors que ces envoyés avoient parlé de bonne foy, & que le seul Comte Herbert avoit agi en traître. Charles se laissant aller à sa mauvaise fortune, souhaita de voir Herbert qui le devoit trahir. Il partit avec les envoyés, accompagné du peu de troupes qui luy restoient ; Herbert vint au-devant de luy avec de grandes marques de respect, & l'invita à entrer dans Saint-Quentin. Charles qui étoit toujours dans la défiance, le remercia par le conseil des plus sages de sa suite, & dit qu'il camperoit avec ses troupes. A quelques jours de là le Comte vint avec son fils faire sa cour au Roy, le Roy le baisa en l'embrassant, & le Comte se jeta à terre & luy embrassa les genoux : mais ce Prince en embrassant le fils

d'Herbert

d'Herbert, fut extrêmement surpris de ce qu'il ne s'inclinoit pas en recevant l'honneur qu'il luy faisoit. Herbert, qui s'aperçut de la surprise du Roy, parut indigné de la maniere d'agir orgueilleuse de son fils, & pour en couvrir la faute, il luy donna de sa main sur le col pour luy faire baisser, en luy disant ces mots: *Apprenez à saluer votre Prince avec le respect que vous luy devez.* Cette colere feinte du pere & qui sembloit partir d'un cœur véritablement affectionné à son Roy, & les conseils avantageux qu'il luy donna, ôtèrent à ce Prince tous les soupçons qu'il n'avoit que trop justement conçus contre Herbert, & il fut si simple qu'il alla quelques jours après le trouver à S. Quentin.

Ce Comte reçut le Roy avec tout le respect qu'il luy devoit, & le logea & régala magnifiquement pendant deux jours: mais dès le troisiéme ayant fait entendre à ceux qui accompagnoient le Roy, qu'il avoit à conférer avec luy d'affaires de la derniere importance & sans témoins, il éloigna avec beaucoup d'adresse toutes les personnes de sa suite. Ainsi le Comte s'étant assuré sans peine de la personne du Roy, il le fit enlever pendant la nuit & conduire sûrement sous bonne escorte à Château-Thierry l'une de ses forteresses, où il le mit en prison l'an 923. Il alla ensuite en Bourgogne rendre

compte à Raoul du succès de sa trahison. Ogine seconde femme du Roy Charles, qui étoit fille d'Edouïard I. du nom Roy d'Angleterre, se sauva dans le Royaume de son pere avec le petit Prince Louïs son fils qui n'avoit que trois ans.

927.

Herbert cependant n'eut pas toute la satisfaction qu'il attendoit du Roy Raoul, à l'élévation duquel il avoit le plus contribué, & pour se vanger de ce qu'il luy avoit refusé le Comté de Laon pour Eude son fils, il convoqua à Troley sur la riviere d'Aïne entre Soissons & Compiègne, un Concile de l'Eglise Gallicane environ l'an 927. contre la volonté de Raoul, qui en fut si offensé, que partant de son Duché de Bourgogne aussi-tôt qu'il en eut reçu la nouvelle, il vint ravager les terres du Comte.

Après que le Concile fut terminé, Herbert se présenta devant la ville de Laon pour s'en emparer, mais Raoul y ayant jetté des troupes, & luy-même étant entré dans le Château pour le défendre, l'entreprise du Comte échoua. Il n'en demeura pas là, & voulant tout mettre en usage pour ruiner Raoul il vint à Château-Thierry où le Roy Charles étoit prisonnier depuis quatre ans, il luy annonça l'heureuse nouvelle de sa délivrance, le pria d'oublier tout le passé, & l'assura de sa parfaite obéis-

sance pour l'avenir. Le Roy luy donna toutes les marques les plus sensibles de son amitié & toutes les assurances qu'il pouvoit souhaiter de luy pour l'avenir. Ils allèrent de là à Saint-Quentin, où le Roy fut reçu avec les acclamations du peuple & des troupes.

Herbert, pour faire connoître son obéissance au Pape, luy fit sçavoir qu'il avoit mis le Roy en liberté, ainsi qu'il luy avoit ordonné à peine d'encourir les censures ecclésiastiques.

Dans ce temps-là le Château de Laon fut abandonné par Emine épouse de Raoul, Herbert s'en saisit, & vint à Reims avec Charles l'an 928. & ensuite il se raccommoda avec Raoul, qui consentit qu'il restât en possession de la ville de Laon, & Herbert luy fit un nouveau serment de fidélité, & remit Charles en prison.

Quelque temps après Raoul étant venu à Reims, Herbert y fit amener Charles toujours bien gardé : là ces Princes luy firent de grands présens ; mais tout aboutit à faire un accord entr'eux & luy, par lequel Charles ne pouvant rien faire de mieux, consentit à laisser Raoul Gouverneur du Royaume, & apparemment avec le titre de Roy, mais avec une autorité très-bornée par celle que Hugues & Herbert avoient dans le Royau-

me, & on accorda seulement à Charles pour son entretien les revenus du Château d'Atigny sur la riviere d'Aîne, où il est certain qu'il demeura quelque temps. Mais il ne jouit pas long-temps de ce petit adoucissement de sa captivité, car il mourut quelque temps après à Péronne l'an 929. où il avoit été alors remis en prison toujours sous la puissance d'Herbert; il y fut inhumé dans l'Eglise de S. Furcy.

929.

Le Comte Herbert délivré par la mort de Charles, qu'il avoit si cruellement offensé, de l'inquiétude continuelle où il étoit pendant sa vie, devint plus fier que jamais. Il sçavoit que c'étoit à luy que Raoul étoit le plus redevable de sa Couronne, il voulut se mesurer avec luy; mais Raoul ne pouvant souffrir l'arrogance du Comte Herbert, les choses allèrent si avant, que le Comte appréhendant le courage & l'autorité de Raoul, il eut l'adresse d'engager dans son parti Arnould Comte de Flandre & Gislebert Duc de Lorraine, & se retira ensuite auprès d'Henry Roy d'Allemagne, où il se déclara son vassal & luy fit hommage de ses terres.

Cette retraite du Comte ayant été prise par Raoul pour un attentat à l'autorité Royale & pour une rébellion manifeste, il entra accompagné de Hugues Duc de France sur les terres d'Herbert, & luy enleva

les villes d'Amiens, Laon, Saint-Quentin, Péronne, Ham, Eu, Château-Thierry, Reims & Arras.

Herbert ne dormoit cependant pas, il vint en son pais avec des forces considérables qu'il avoit tirées de Lorraine, accompagné d'Eude un de ses fils, & il reprit en peu de temps Saint-Quentin, Ham & Château-Thierry; mais Raoul étant accouru au bruit des exploits du Comte, il les reprit avec la même facilité, & désola toute la Province.

Le Comte outré de tant de pertes, eut recours à la médiation d'Henry Roy d'Allemagne & de Rodolphe II. du nom Roy de la Bourgogne Transjurane, par l'entremise desquels la paix fut conclüe l'an 935. à ces conditions: Que Château-Thierry demeurerait à Raoul, & que Saint-Quentin & Péronne seroient rendus au Comte Herbert.

Quelque temps après Raoul mourut rongé de vermine à Auxerre le 15. Janvier l'an 936. Après sa mort Hugues le Grand fit rappeler le Roy Louïs d'Outre-mer, fils de Charles le Simple; il alla le recevoir à Bologne, & le conduisit à Laon, & le fit couronner. Chacun se persuadoit que ce Prince ne manqueroit pas de tirer une juste vengeance du Comte Herbert, qui avoit si indignement traité son pere; mais la colere de Louïs ayant été appaisée par les bons offices

935.

*Mort de
Raoul.*

936.

70 MEMOIRES HISTORIQUES
ces de Hugues Duc de France. Ce bon Prince pardonna au Comte, & Hugues se réconcilia luy-même avec Herbert.

937.

Hugues, qui avoit le plus contribué à rappeler Louïs & à le mettre sur le trône qui luy appartenoit, paroissoit être comme le Tuteur du Roy ; mais Flodoard dit que le Roy se tira bien-tôt de cette tutelle, sans expliquer comment cela se fit. Le Roy alla ensuite recevoir la Reine sa mere à Laon. Hugues se ligu aussitôt avec Herbert, parce qu'il ne vouloit pas être seul contre tous les Seigneurs qui étoient du parti du Roy ; & l'envie qu'Herbert avoit de se remettre en possession de Reims & de Laon rendit son accommodement avec Hugues bien aisé.

Herbert marcha avec des troupes, & alla assiéger Château-Thierry, tandis que les Hongrois entroient en France du même côté : il le prit par la trahison de Valon, qui avoit repris son parti après l'avoir auparavant abandonné. L'utilité de cette seconde trahison fit moins d'impression sur l'esprit du Comte, que le souvenir de la première ; & il ne fut pas plutôt maître de la place, qui se rendit sans combat, qu'il fit mettre Valon en prison.

Le Roy, pour éteindre la guerre civile, se raccommoda avec Hugues, qui fut ensuite le médiateur pour remettre Herbert

dans les bonnes graces du Roy.

Le Roy voulut aller ensuite à Corbeny, qui avoit été donné aux Moines de S. Remy de Reims par le Roy son pere : il étoit occupé par les gens d'Herbert qui firent une grande résistance ; mais enfin ils furent forcés, & le Roy eut tant d'égard pour Herbert, qu'il ne leur fit aucun mal, & les renvoya tous à leur maître. Cette prise néanmoins fit recommencer la guerre. Les troupes d'Herbert se saisirent d'un Château sur la Marne qu'on appelloit Caufostes, qui appartenoit à l'Eglise de Reims.

938.

Herbert en usoit ainsi, non pas tant par rapport à ce qui venoit d'arriver, que parce qu'il ne pouvoit oublier l'injure qu'il prétendoit que le feu Roy luy avoit faite en faisant élire Artaud, Archevêque de Reims, au préjudice de l'élection de son fils qui fut faite auparavant, pour récompense d'une action vigoureuse que fit Herbert. Nous allons rapporter cette action avant que de continuer à parler des suites de la prise du Château de Caufostes.

Herbert emporta en l'année 925. l'épée à la main la ville d'Eu sur les Normans, & fit massacrer tous les hommes & les garçons. Il força encore une Isle voisine, où une partie des soldats Normans s'étoient retirés, dont les uns furent passés au fil de l'épée,

& les autres en voulant se sauver à la nage se noyèrent. Cette action éclatante obtint au Comte l'Archevêché de Reims pour son second fils Hugues, qui fut élu en l'année 925. Flodoard dit que l'opinion commune en ce temps-là étoit que les serviteurs d'Herbert empoisonnèrent l'Archevêque Seulphe, quoy-qu'il eût pris des mesures pour faire élire le fils d'Herbert pour son successeur. Ce Comte s'ennuyoit apparamment de le voir vivre trop long-temps.

Le Roy Raoul entra sur les terres d'Herbert l'an 931. & mit le siège devant Dourlens qu'il prit, & l'abandonna au pillage. Herbert prit Brienne sur la riviere de Vesle, qui appartenoit à Hugues qui étoit lié avec Raoul, & il traita cette Ville comme Raoul avoit fait Dourlens. Ce Roy, pour se vanger d'Herbert, écrivit au Clergé & au peuple de Reims, d'élire un Archevêque, ils répondirent qu'ils en avoient un, dont l'élection avoit été approuvée du Pape Jean X. Sur ce refus Raoul fit piller tout le pais Rémois aussi-bien que le Laonnois, & mit ensuite le siège devant Reims, qu'il prit, & y entra avec dix-huit Evêques, & fit élire Artaud, moine de l'Abbaïe de S. Remy de Reims, qui fut mis en possession de cet Archevêché. Artaud avoit quitté quelque temps auparavant le parti d'Herbert, & s'étoit donné à Hugues.

Raoul partit ensuite de Reims, & alla assiéger Chaalons, dont Bono ou Bouo second du nom étoit Evêque. Ce Prélat étoit d'une illustre naissance & beaufrere du Roy Charles ; il avoit quitté le parti de Raoul & s'étoit donné à Herbert en luy livrant sa Ville. Il fut attaqué puissamment, la Ville fut prise & brûlée. Bono fut arrêté & chassé de son Evêché, qui fut donné à un simple Clerc nommé Milon, qui pillà l'Evêché, & qui pour ses déreglemens fut excommunié l'an 932. & Bono remis en son Evêché l'an 933.

Herbert étoit d'autant plus irrité de ce que son fils avoit été privé de cet Archevêché par Raoul ; que ce Prince avoit luy-même procuré son élection, après laquelle le Pape avoit donné à Abbo l'administration du spirituel, & Raoul l'économat du temporel de cet Archevêché à Herbert jusqu'à ce que son fils fût en âge.

Après la prise du Château de Caufostes par les troupes d'Herbert, ainsi que nous l'avons dit, Artaud fit incontinent revenir le Roy du côté de Laon, pour assiéger une citadelle qu'Herbert y avoit fait bâtir nouvellement : on en fit sapper la muraille qui ne put être renversée qu'après de grands efforts.

Eude ou Odon, fils aîné d'Herbet, passa

alors dans le parti du Roy, & apparemment de concert avec son pere, afin de conserver le Comté de Laon dans sa famille. Le Roy en effet le donna à Eude ; mais se défiant de luy il luy ôta peu de temps après.

Hugues reprit le parti d'Herbert, Gislebert Duc de Lorraine se joignit à eux. Ils assiégèrent ensemble Pierrepont dans le Laonois, & le forcèrent. Herbert engagea dans cette ligue le Duc de Normandie son gendre.

939.

Plusieurs Evêques du parti du Roy déclarèrent à Herbert en l'an 939. qu'ils l'excommunioient, parce qu'il retenoit injustement les terres de l'Abbaie de S. Remy de Reims ; ce Comte en appréhenda les suites, & il accorda une treve.

940.

En l'année 940. Herbert & Hugues recommencèrent leurs hostilités contre le Roy sur les terres de l'Archevêché de Reims. Le Roy, pour dédommager l'Archevêque & son Eglise, leur donna le Comté de Reims, & le droit de battre monnoye dans sa Ville Archiépiscopeale. Aussi ce Prélat nommé Artaud, à la tête des troupes de son Comté alla assiéger une forteresse sur la Marne, nommée Caufostes, dont Herbert s'étoit emparé, comme nous l'avons dit, il la prit en cinq jours, & la rasa.

Le Roy entreprit de séparer Hugues d'avec Herbert ; mais il ne put y réussir. Hu-

gues fit dire au Roy que comme le différend d'Artaud avec Herbert, dont le fils avoit été nommé à cet Archevêché depuis plusieurs années, étoit une des principales causes de la guerre, il falloit avant toutes choses régler cet article. Le Roy le voulut bien; mais on ne put rien conclure, le Roy ne pouvant se résoudre d'abandonner Artaud, ni Herbert les droits qu'il prétendoit que son fils avoit à cet Archevêché.

Peu de temps après Herbert, l'Archevêque Hugues, le Duc de Normandie, & quelques Evêques avec leurs troupes investirent Reims pour l'assiéger. La garnison gagnée par Herbert désertoit tous les jours pour passer dans son armée. L'Archevêque Artaud se voyant ainsi abandonné, fut obligé de se rendre le sixième jour au siège, & ayant été appelé à une assemblée de Seigneurs & d'Evêques dans l'Eglise de S. Remy, il fut contraint de se démettre de son Archevêché, & de se contenter de l'Abbaïe de S. Basle & de celle d'Avenay qu'on luy laissa pour son entretien, à condition de demeurer dans la premiere sans plus rien prétendre dans l'administration du spirituel & du temporel de l'Archevêché de Reims. Herbert laissa Hugues son fils à Reims avec une bonne garnison, & alla avec les autres confédérés mettre le siège devant Laon, qui se défendit &

& donna au Roy le loisir de venir à son secours. Il prit sa route par le pais de Reims accompagné d'Artaud Archevêque déposé; il passa la riviere d'Aîne, & marcha droit à Laon. Les assiégeans n'osèrent l'attendre & se retirèrent la nuit à la forteresse de Pierre-pont auprès de Notre-Dame de Liesse. Le Roy vint l'assiéger: ceux qui la défendoient refusèrent de se rendre, mais ils offrirent des ôtages pour l'assurer qu'ils ne feroient rien contre son service. Le Roy reçut les ôtages & se retira.

941.

Herbert & Hugues assemblèrent un Concile à Soissons, où se trouvèrent tous les Suffragans de l'Archevêché de Reims. Ils y déclarèrent Artaud déchu de tout droit sur cet Archevêché, & sacrèrent Archevêque Hugues fils d'Herbert, âgé lors de vingt & un an. Quelques Historiens prétendent qu'il fut sacré dans l'Eglise de S. Remy de Reims l'an 941. nonobstant les oppositions d'Artaud.

Après ce sacre Hugues & Herbert mirent de nouveau le siège devant Laon; le Roy vint promptement au secours: Hugues & Herbert le sçachant proche de leur camp, en sortirent promptement avec leur armée & vinrent fondre sur la sienne, & ils donnèrent avec tant de furie, qu'après avoir renversé les premiers rangs où ils tuèrent beaucoup de monde, le reste fut mis en dé-

route ; le Roy manqua d'y être pris , mais il échappa. Herbert & Hugues abandonnèrent le siège de Laon, ils y retournèrent néanmoins quelque temps après sur l'espérance d'une intelligence qu'ils avoient ménagée dans la place ; mais qui ne leur réussit pas, parce que ceux qui avoient entrepris de livrer la Ville, furent découverts.

Le Roy se voyant tous les jours à la veille d'être détrôné comme le Roy Charles le Simple son pere, eut recours au Pape Etienne IX. du nom, qui envoya en France un Légat nommé Damase avec des lettres qu'il adressoit aux Seigneurs & aux peuples pour les exhorter à la paix & au rétablissement de l'autorité Royale & de la discipline de l'Eglise, avec menaces de les excommunier tous s'ils ne mettoient bas les armes & s'ils refusoient de rendre au Roy le respect & l'obéissance qu'ils luy devoient.

Les Evêques suffragans du Diocèse de Reims épouvantés des lettres du Pape, allèrent trouver Herbert, luy marquèrent leur inquiétude, & le prièrent de se soumettre au Roy.

Herbert, qui avoit dépêché son Agent au Pape pour luy demander la confirmation de l'élection de Hugues son fils à l'Archevêché de Reims & le Pallium, & par conséquent qu'on déclarât nulle la nomination

d'Artaud à cet Archevêché faite plusieurs années après l'élection d'Hugues, dans l'espérance d'une réponse favorable, pria les Evêques suffragans de Reims d'avoir un peu de patience, & d'attendre ce que le Pape répondroit sur la requête qu'il luy avoit présentée.

En effet l'Agent d'Herbert arriva peu de temps après avec de nouveaux Légats, qui apportèrent à Herbert la confirmation de Hugues son fils à cet Archevêché avec le Pallium, & en même temps en faveur du Roy une nouvelle jussion aux Seigneurs sous peine d'excommunication de le reconnoître pour leur Souverain.

Aussi-tôt après l'Empereur Othon entreprit l'accommodement du Roy avec Herbert & Hugues, il en vint aisément à bout, le Roy ne demandant autre chose de ces deux Seigneurs sinon qu'ils rentrassent dans leur devoir & qu'ils le reconnussent pour leur Souverain : à quoy ils se soumirent. Les Evêques suffragans du Diocèse de Reims qui étoient dans le même parti, firent les mêmes soumissions, & le Roy de sa part à la priere d'Herbert rendit l'Evêché de Laon à Rodolphe qu'il en avoit chassé, pour s'être déclaré en faveur de ce Comte. On ne parla point de l'Archevêché de Reims, parce que le Pape y avoit conservé Hugues fils d'Herbert.

Herbert, que ses révoltes continuelles, ses trahisons & ses perfidies ont rendu si fameux dans l'histoire, mourut cette année-là 943. On porta son corps de Péronne où il mourut, à Saint-Quentin, où ses enfans luy firent des funérailles magnifiques. Quelques Historiens le font vivre jusqu'en l'an 996. mais ils se sont trompés, ainsi que de Serre, Nangis, Nicole-Gilles & autres qui ont écrit contre la vérité, que ce Prince avoit été pendu sur une montagne par ordre du Roy, puisqu'il mourut dans son lit de mort véritablement naturelle, mais avec des douleurs extrêmes & dans une espece de désespoir de son salut, soit que la maladie violente dont il étoit travaillé ou que les remords de sa conscience en cette extrémité eussent troublé son esprit; lorsqu'on luy parloit de sa conscience ou des affaires de ses Etats & domestiques, il ne répondoit que ces mots : *Nous avons été douze qui avons conspiré par serment à la trahison faite à Charles*; ce qu'il répétoit continuellement. Terrible exemple de la vengeance divine contre les rebelles & les traîtres à leur Prince. Les Historiens anciens appellent ce Prince *iniquorum & infidelium nequissimus*.

Il eut d'Hildebrante son épouse, sœur de Hugues le Grand, plusieurs enfans. Les Historiens sont partagés sur le nombre, com-

me nous l'allons dire, après que nous aurons remarqué que ses enfans jugèrent à propos de laisser d'abord en commun les grandes Seigneuries de leur pere: & ils ne se résolurent d'en faire le partage qu'en l'année 946. par l'avis d'Hugues le Grand leur oncle maternel.

Le premier de ses fils fut Hugues, Eude, Eon ou Odon, auquel le Comte Herbert son pere confia la garde des forteresses de Ham & de Château-Thierry.

Nous avons remarqué que le Roy Loüis d'Outre-mer luy laissa pendant quelque temps la garde de la ville de Laon, il s'empara ensuite de la ville d'Amiens environ l'an 942. il porta la guerre dans le Soissonnois & dans le territoire de Noyon; & enfin par un traité de paix Hugues Roy d'Italie & Comte de Provence luy ayant donné le pais de Viennois, il mourut sans enfans, avant que d'en pouvoir prendre possession & avant son pere.

Le second de ses fils fut Hugues Archevêque de Reims, dont nous avons parlé; nous verrons le reste de sa destinée dans la vie de son frere Robert, dont nous allons parler.

Le troisiéme des fils d'Herbert fut Adalbert ou Albert premier du nom, Comte de Vermandois & Abbé de Saint-Quentin: ce qui fait

fait que les Historiens l'appellent *Comes & Abbas* ; Il fut fort pieux, & prit d'abord le parti du Roy Louïs d'Outre-mer, & témoigna qu'il avoit honte du crime que son pere avoit commis en faisant emprisonner le Roy Charles son Souverain, & pour en donner des marques à la postérité il donna son Château de Saint-Quentin, dans lequel ce Roy avoit été prisonnier, & en fit un Monastere de l'ordre de S. Benoît, afin d'effacer autant qu'il le pouvoit la honte & l'infamie de son pere & d'en éteindre la mémoire; il fonda ensuite ce Monastere. Les Rois Lothaire & Louïs son fils l'avoient porté à cette bonne œuvre. Ce pieux Prince eut presque toujours une paix profonde avec ses voisins. L'Histoire remarque néanmoins qu'il se ligua avec ses freres Robert & Herbert pour faire la guerre au Roy Louïs d'Outre-mer ; il laissa deux fils de Gerberge son épouse, Héribert qui luy succeda au Comté de Vermandois, & Othon ; il mourut le 8. Septembre l'an 986. & fut inhumé à Saint-Quentin. Ce Prince fit de grands biens à l'Eglise.

Le quatrième fils d'Herbert fut Robert, qui luy succeda au Comté de Champagne sous le titre de Comte de Troyes ; Et le cinquième fut Hebert, qui succeda à son frere Robert au même Comté.

Quelques Historiens donnent encore un

filz à Herbert, nommé Lindulphe, qui fut douze ans Evêque de Noyon; il étoit homme de mérite & d'une piété exemplaire: il mourut environ l'an 990.

La première des filles d'Herbert fut Alix ou Adelle, qui épouſa en 934. Arnould Comte de Flandre, pere de Baudouin le Barbu; elle mourut au mois d'Octobre l'an 960. Il y a des Hiftoriens qui la difent ſœur d'Herbert, & non fa fille.

La ſeconde de ſes filles fut Leudgarde ou Ledgarde; elle eſt ainſi nommée en l'ancienne Chronique de S. Pierre en vallée de la ville de Chartres où elle eſt inhumée. Elle épouſa en premières nôces Guillaume Duc de Normandie, fils du Duc Rodolphe, dont elle n'eut point d'enfans; & en ſecondes nôces Thibault, dit le Tricheur ou Trompeur, Comte de Tours & de Blois, dont nous parlerons dans la ſuite de ces Mémoires.

ROBERT, *ſecond Comte de Champagne.*

Robert, *ſecond Comte de Champagne.* **N**OUS avons dit qu'après la mort du Comte Herbert arrivée l'an 943. ſes enfans différencèrent de partager les grandes Terres de leur pere juſqu'en l'an 946. Ainſi avant que d'entrer dans le détail de la vie du Comte Robert, l'un de ſes fils, qui luy ſuccéda au Comté de Champagne, on a cru qu'il étoit à propos de parler de plu-

seurs faits qui sont arrivés pendant ces trois années qui ont rapport à l'Histoire de Champagne.

Herbert ne fut pas plutôt mort, que le Roy Louïs se déclara ouvertement contre ses enfans, & abandonna toutes les terres qu'ils possédoient, à Rodolphe Comte de Cambray, qui vint mettre le siège devant Saint-Quentin, & l'emporta d'assaut : tout y fut livré au pillage, & ensuite on y mit le feu sans respecter même les Eglises qui furent réduites en cendres. Le Monastere d'Homblières fut aussi brûlé avec toutes les Religieuses, & entr'autres une de grande qualité, dont le frere d'Herbert qui l'avoit entretenuë comme sa femme avant qu'elle eût pris le voile, avoit eû un fils nommé Berniere, qu'il avoit mis sous la conduite de Rodolphe. Ce jeune homme ne put voir le désastre de sa mere sans en faire des plaintes à Rodolphe, qui en fut irrité jusqu'à le frapper rudement. Berniere n'osa luy rendre le coup, mais il alla en porter ses plaintes à son pere, qui luy donna des troupes avec lesquelles il marcha contre Rodolphe qui étoit demeuré en campagne; ils se rencontrèrent, & avant que de commencer le combat, Berniere qui étoit à la tête de ses troupes appella Rodolphe pour luy dire qu'il cessoit d'être dans son parti; mais Ro-

dolphe ne répondit que par un signe menaçant, & Berniere pouffant à luy son cheval l'étendit mort sur la place du premier coup qu'il luy porta.

243.

En ce même temps Artaud, Archevêque de Reims déposé, pria le Roy de le rétablir & de chasser l'Archevêque Hugues, le Roy le luy promit, Artaud sortit de Saint-Basle, & avec le secours que luy donnèrent les Seigneurs de sa famille & particulièrement ses freres, il se saisit d'Aumont, le Roy se joignit à eux & attaqua Mouzon; mais il fut repoussé par ceux qui défendoient cette place pour l'Archevêque Hugues, qui fit sa paix peu de jours après avec le Roy aussi-bien que ses freres en la ville de Compiègne où ils attendirent le Roy: ce qui se fit par l'entremise de Hugues le Grand leur oncle & d'Othon Duc de Lorraine, & Hugues demeura Archevêque & s'engagea de laisser jouir Artaud paisiblement des Abbaïes de Saint-Basle & d'Avenay, & d'être à l'avenir dans les interêts du Roy. Le Roy tomba ensuite malade à Paris; pendant ce temps l'Archevêque Hugues alla assiéger le château d'Ambly près de Donchery, qu'il prit & y mit le feu. Il assiégea ensuite Aumont, mais le Roy luy envoya ordre de lever le siège, ce qu'il fit, après néanmoins avoir pris en otage le fils d'Odon qui défendoit cette place.

Les troupes du Roy s'emparèrent de Montigny, où les enfans d'Herbert tenoient une garnison, quoy-qu'ils eussent promis de rendre cette place au Roy. André qui y commandoit fut tué, après avoir luy-même tué de sa main celuy qui avoit introduit les troupes du Roy dans la place.

944.

Les enfans d'Herbert furent aussi chassés d'Amiens, le Comte Hugnes vint à leur secours quoy-qu'occupé à une guerre contre les Normans, & contre l'attente du Roy qui venoit de le faire Duc de France. Dès que le Roy entreprenoit quelque chose contr'eux, il prétendoit qu'il étoit en droit de prendre leur parti sous prétexte qu'il étoit leur oncle; mais la véritable raison étoit qu'il craignoit que le Roy ne devint assez puissant pour n'avoir plus besoin de luy.

Aux fetes de Pâques de l'an 945. Bernard Comte de Senlis, Herbert, & Thibault Comte de Chartres son beau-frere assiégèrent le château de Montigny, qu'ils emportèrent, le pillèrent & y mirent le feu.

945.

Bernard Comte de Senlis prit ensuite le lieu où étoit la Venerie du Roy, & se saisit de Compiègne où les Rois avoient coutume de faire leur demeure. Le Roy ayant appris cette nouvelle, sortit de Roüen & alla mettre le siège devant Reims, accompagné de l'Archevêque Artaud qu'il vouloit rétablir

dans l'Archevêché de Reims ; mais il donna trop de licence à son armée qui mit tout à feu & à sang dans les Villages , & n'épargna pas même les Eglises ; la Ville fut attaquée & défenduë avec beaucoup de vigueur : Hugues le Grand y accourut en diligence , & envoya demander au Roy une conférence , dans laquelle on convint que le Roy recevrait des ôtages de l'Archevêque Hugues , qu'il leveroit le siège , & qu'on tiendrait un Parlement où cet Archevêque viendroit luy-même répondre sur tous les sujets de plaintes que le Roy avoit contre luy. Le siège qui n'avoit duré que quinze jours , fut levé aussitôt , & il y eut ensuite vers la S. Jean une autre conférence entre le Roy & les envoyés de Hugues le Grand , en laquelle on convint seulement d'une treve jusqu'au quinzième du mois d'Aoust.

945.

Au commencement de l'année 946. les enfans d'Herbert eurent quelques démêlez au sujet des biens de leur père , qu'ils avoient laissés en commun , ainsi que nous l'avons dit : mais Hugues le Grand leur oncle en fit le partage & les mit d'accord.

Robert,

second

Comte de
Champagne.

Robert eut les terres de Champagne , & porta le nom de Comte de Troyes , & fut notre second Comte de Champagne , & le premier qui y établit sa demeure. Il épousa Alix , dite Verra , fille de Gislebert Duc de Bourgogne.

En l'année 946. le Roy mit le siège devant Reims, il fut poussé avec tant de vigueur, que l'Archevêque Hugues en fut effrayé & menacé d'avoir les yeux crevés; il en sortit le troisième jour du siège avec la plus grande partie de ses troupes. Le Roy y entra, & y rétablit l'Archevêque Artaud.

946.

Hugues le Grand assiégea Reims en l'année 947. mais inutilement, parce que les troupes du Roy & celles d'Artaud firent si bien leur devoir, qu'après huit jours de siège elles le contraignirent de se retirer avec l'Archevêque Hugues son neveu.

947.

Le Roy assiegea Mouzon qui appartenoit à l'Archevêque Hugues: mais il fut obligé de lever le siège.

On fit ensuite une treve qui devoit durer jusqu'après un Concile qu'on avoit convoqué à Verdun pour le mois de Novembre 947. auquel on devoit terminer entièrement le différend entre les deux Archevêques de Reims, il fut réglé qu'en attendant le Concile Artaud demeureroit à Reims, & Hugues à Mouzon dont le domaine appartenoit à cet Archevêché.

Vers le milieu de Novembre le Concile s'assembla: mais Hugues n'y comparut pas, & Artaud par une espèce de provision fut déclaré légitime Archevêque de Reims, & on indiqua un nouveau Concile sur la mê-

me affaire pour le mois de Janvier suivant.

Ce Concile s'assembla ; & l'Archevêque Hugues ne s'y étant pas rendu, on prononça qu'Artaud demeureroit en possession de l'Archevêché de Reims, & que Hugues seroit séparé de la communion des autres Evêques & de toute juridiction sur cet Archevêché pour n'avoir pas obéi aux sommations de deux Conciles, & qu'il demeureroit dans cet état de suspension jusqu'au Concile National qu'on indiqua pour le premier jour d'Aoust 948. où il seroit cité pour répondre sur la contumace & sur les chefs d'accusation qu'on produiroit contre luy. Cette Sentence fut envoyée à l'Archevêque Hugues, qui la renvoya deux jours après à l'Archevêque de Treves, & luy fit déclarer qu'il ne le reconnoissoit pas pour Juge, & qu'il ne déféreroit point à la Sentence qu'il avoit renduë contre luy.

Artaud envoya les actes de ce Concile au Pape qui approuva la convocation d'un Concile National. Cependant les partisans de Hugues & d'Artaud étoient toujours aux mains.

Ce Concile se tint à Ingelheim près de Mayence dans l'Eglise de S. Remy le premier Juin l'an 948. Il n'y eut aucun Prélat ni de Bourgogne, ni de Normandie, ni du Comté de Paris, ni du Duché de France,

Hugues le Grand empêcha tous ces Prélats d'y assister ; l'Evêque Marin en qualité de Légat du Pape y présida. L'Archevêque Hugues, qui n'y assista pas, y fut excommunié comme usurpateur de l'Archevêché de Reims, on y excommunia aussi Hugues le Grand son oncle, & on maintint Artaud en la possession de cet Archevêché. On assembla ensuite les milices qui vinrent assiéger Mouzon, où Hugues, qui se disoit toujours Archevêque de Reims, s'étoit renfermé. Il fut obligé après une vigoureuse résistance de capituler & de se rendre ; on rasa les fortifications & les murailles de la Ville.

Le Roy avec ces mêmes Evêques vint mettre le siège devant la ville de Laon ; ces Evêques quittant le casque pour prendre la mitre s'assemblèrent comme en Concile dans une Eglise voisine de la ville, dédiée à saint Vincent, où ils excommunièrent Thibault Comte de Chartres, dont nous parlerons dans la suite, parce qu'il étoit en possession de Laon.

Toutes ces excommunications ne servirent qu'à irriter davantage les esprits, & il se fit l'année suivante 949. une infinité de ravages de part & d'autre. Enfin après qu'on se fut long-temps battu, la paix fut conclüe en pleine campagne sur la riviere de Marne l'an 950. Les différens des deux Archevê-

949.

950.

90 MEMOIRES HISTORIQUES
ques de Reims avoient été la cause de ces
guerres.

951.

En l'année 951. la Reine Ogine, mere du Roy Loüis IV. qui ne devoit pas alors être jeune, puisque, si on en croit Mezeray, elle passoit quatre-vingts ans : cette Reine étant devenuë amoureuse d'Herbert Comte de Meaux, frere de notre Comte Robert & de l'Archevêque Hugues, se fit enlever de la ville de Laon par les gens d'Herbert, & se maria avec luy en la ville de Saint-Quentin ; il étoit fils de celuy qui avoit retenu si long-temps prisonnier le Roy Charles le Simple son premier mari, & qui mourut dans sa prison, comme nous l'avons dit.

Le Roy son fils, pour se vanger d'elle, luy ôta l'Abbaïe de Laon qu'il luy avoit donnée, & en gratifia la Reine Gerberge son épouse.

L'Histoire remarque qu'en ces temps-là les Rois de France étoient réduits à n'avoir presque aucun domaine où ils fussent les maîtres, excepté quelques Maisons Royales & les villes de Laon & de Reims. Grand nombre de leurs vassaux avoient plus de villes & de terres que les Rois ; & ils étoient spectateurs & quelquefois arbitres de plusieurs petites guerres souvent fort sanglantes que tous ces Comtes & ces Seigneurs se faisoient continuellement les uns aux autres.

Le Roy étoit de temps en temps luy-même insulté de la même manière, & se défendoit aussi de même; il prenoit quelquefois le parti de l'un & quelquefois le parti de l'autre; non seulement les Comtes & principaux Seigneurs en usoient ainsi, les Seigneurs d'un moindre rang & qui étoient vassaux de ceux-cy en usoient de même entre eux à proportion de leur puissance.

Le Roy Loüis en la même année 951. alla mettre le siège devant Brenne, que deux insignes voleurs avoient fortifiée, & qui s'en servoient pour ravager tout le pais d'alentour: il les contraignit par famine à se rendre & fit raser la place.

L'an 958. notre Comte Robert eut quelque différend avec Ansegise Evêque de Troyes, qui selon le sentiment de quelques Historiens étoit Chancelier de France, parce que cet Evêque s'opposoit à ses ambitieux desseins: ce qui fut cause que Robert le chassa par force de la ville de Troyes, dont Mezeray dit qu'il étoit Comte à cause de sa femme; il étoit aussi Comte de Chaalons.

L'année suivante 959. le Roy Lothaire assisté de l'Empereur Othon, de Brunon Duc ou Gouverneur de Lorraine & Archevêque de Cologne, fit mettre le siège devant Troyes pour tâcher d'y rétablir Ansegise. Cet Evêque amena pour cet effet Helpont & au-

958.

959.

32 MEMOIRES HISTORIQUES
tres Capitaines avec les troupes de ses pro-
recteurs : mais Rainaud le Vieil Comte de
Sens & Archambault Archevêque de la mê-
me ville ayant joint leurs forces à celles de
Robert, ils défirent l'armée ennemie ; les
Saxons furent défaits : Helpont qui les com-
mandoit fut tué, & ceux de Sens rempor-
tèrent la victoire sur le bord de la Vanne,
assez près d'un village nommé Villiers, où
les Allemans étoient venus chercher des fro-
mages dont leur armée manquoit, à cause
que la saison étoit trop avancée. Ainsi Bru-
non, qui avoit accompagné Helpont, le
voyant mort, leva le siège de devant Troyes
& retourna en son país.

Le corps d'Helpont fut porté aux Ar-
dennes à sa mere Varna qui l'avoit ainsi
commandé. Archambault & Rainaud le re-
gretèrent, parce qu'il étoit leur parent. Ainsi
Anfégise ne put rentrer dans son Evêché que
960. par l'accommodement qui se fit l'an 960.
entre le Comte Robert & luy par l'entre-
mise de l'Archevêque Brunon, qui fut en-
voyé par l'Empereur Othon pour les accorder.

Le Comte Robert qui s'étoit rendu maître
de la ville de Dijon, qu'il prétendoit luy
appartenir du côté de la Comtesse son épou-
se, la perdit enfin, quoy-que le siège en eût
été levé en même temps que celui de Troyes,
parce que le Roy Lothaire avec le secours

de l'Archevêque Brunon, oncle ou frere de la Reine Gerberge, veuve du Roy Louïs d'Outre-mer, l'ayant assiégée pour la seconde fois, la reprit peu de temps après.

En l'année 962. l'Archevêque Artaud étant mort, il se tint un Concile ou assemblée de treize Evêques tant de l'Archevêché de Reims que de celui de Sens, où présida l'Archevêque de Sens, en un village du Diocèse de Meaux, que l'histoire ne marque point. On y proposa de rendre l'Archevêché de Reims à Hugues frere de notre Comte Robert. Quelques Evêques furent de ce sentiment, d'autant plus qu'Artaud étoit décédé.

C'étoit l'avis de Hugues Capet, qui espéroit par ce rétablissement de voir enfin finir une querelle qui duroit depuis une si longue suite d'années. Mais la Reine Gerberge poussée par les conseils de l'Archevêque Brunon fit que le plus grand nombre des Evêques s'y opposèrent, & entr'autres Roricon Evêque de Laon & Gibuin premier du nom Evêque de Chaalons, qui soutinrent que l'Archevêque Hugues ayant été excommunié par un plus grand nombre d'Evêques que ceux qui composoient leur assemblée, il ne pouvoit être absous par un moindre nombre de Prélats, & ils firent renvoyer au Pape la décision de ce différend. On consulta donc le Pape Jean XII. lequel répondit aux Prélats

assemblés que Hugues étoit vrayement excommunié, & que l'on eût à proceder à une nouvelle & canonique élection, ce qui fut fait, dit Fauchet dans l'histoire du Roy Louïs d'Outre-mer l'an 963. & Odalric, fils du Comte Hugues, fut élu, & du consentement du Roy Lothaire ordonné Archevêque de Reims par les Evêques Guy de Soissons, Roricon de Laon, Gibuin de Chaalons, & Vinfred de Verdun; quelques Historiens blâment la décision de cette affaire.

963.

Notre Comte Robert résolut de se venger des mauvais offices que l'Evêque Gibuin avoit rendus en cette occasion à l'Archevêque Hugues son frere, & après avoir joint ses forces avec celles d'Herbert Comte de Meaux son autre frere, ils assiégèrent la ville de Chaalons, ayant pris occasion de l'absence de Gibuin son Evêque, & s'en étant rendus maîtres ils y mirent le feu, & brûlèrent la ville.

Notre Comte Robert décéda au mois d'Aouft l'an 963. d'autres disent en 968. Il eut de son mariage avec Alix ou Berthe, fille de Gislebert Duc de Bourgogne, un fils nommé Robert ou Héribert, qui mourut en bas âge avant son pere. D'autres comptent encore au nombre de ses enfans Archambault Archevêque de Sens, & Adelaïde épouse de Lambert, Comte de Chalon sur Saone.

Quelques Historiens prétendent que ce Comte a été marié deux fois, la première avec cette Alix, & la seconde avec Verra. Mais d'autres soutiennent avec plus de vraisemblable qu'Alix étoit surnommée Verra, & qu'elle a signé avec le Comte son époux l'an 959. une charte contenant un accord fait entre ce Prince & Gratian Abbé de Montierender.

HERBERT *second du nom, troisième*
Comte de Champagne.

HErbert, qui étoit Comte de Meaux, succéda à son frere Robert au Comté de Troyes l'an 963. Marlot l'appelle *Regulus Trecensis*, petit Roy de Troyes. L'histoire remarque qu'en ce temps-là les Gouverneurs des Provinces & des Villes étoient appelés *Reguli*, *Reges*; non pas qu'ils fussent Rois, mais parce qu'ils étoient ou Proconsuls, ou Gouverneurs usant de puissance absolue comme la Royale. Ce Prince occupa toutes les places que le Comte Robert son frere tenoit; il s'empara aussi par finesse de la ville de Vertus & de quelques autres places en Champagne & en Brie.

Flodoard écrit que le Pape Martin fit citer à Rome ce Prince pour rendre compte de ses vexations envers les Evêques, à l'occasion du refus qu'ils avoient fait de recon-

Herbert,
troisième
Comte de
Champagne.

963.

noître son frere Hugues pour Archevêque de Reims, comme nous l'avons dit ; mais on ne voit pas ce qui arriva de cette citation. On lit seulement qu'en l'an 964. Herbert restitua à Oldaric Archevêque de Reims la ville d'Eprenay & plusieurs autres places qu'il occupoit & qu'il avoit usurpées sur cette Eglise, quoy-qu'il eût tout sujet de n'être pas content de la promotion d'Oldaric ; il se rendit ensuite maître de Vitry.

964.

966.

En l'an 966. cet Archevêque excommunia Renauld Comte de Roucy, parce qu'il ne voulut pas luy restituer les terres qu'il avoit usurpées sur l'Eglise de Reims ; mais Renauld au lieu d'obéir, se saisit encore de quelques autres places.

978.

L'histoire remarque qu'en l'année 978. l'Empereur avec une armée de soixante mille hommes ruina tous les environs de Reims, & s'avança jusqu'à Paris dont il brûla un faubourg ; que le Roy Lothaire mourut à Reims le 2. Mars 986. âgé de quarante-six ans le trente-deuxième de son regne. Quelques Historiens le font mourir de poison & en accusent la Reine Emma sa femme. Charles frere du Roy l'avoit accusée de quelque mauvais commerce. Si elle fut coupable de cette mort, elle sçut sauver les apparences ; mais ce sont-là des misteres sur lesquels on ne peut prononcer sans témérité. Louis V.

986.

leur

leur fils ayant été reconnu Roy à l'âge de dix-neuf ans, la méfintelligence se mit bientôt entre la mere & le fils. Aldalberon Archevêque de Reims étoit bien avant dans les intrigues de la Reine, le Roy vint pour le surprendre dans Reims ; il se donna des combats entre les troupes du Roy & celles de l'Archevêque : la Ville fut prise, mais le Prélat échappa ; il fut depuis envoyé prisonnier à Laon par Charles Duc de la basse Lorraine, & son corps après sa mort fut rapporté à Reims & enterré dans l'Eglise de Notre-Dame devant l'aigle du chœur. Il ordonna qu'on distribuât deux mille pains aux pauvres le jour de son anniversaire. Le Roy Loüis mourut en 987. On crut que la Reine

 987.

Blanche son épouse, qui ne l'aimoit pas, l'avoit fait empoisonner : il ne laissa point d'enfans. Charles son oncle, Duc de la basse Lorraine, étoit son héritier : il fit tous ses efforts pour monter sur le trône après luy, mais Hugues Capet luy enleva la Couronne. Notre Comte de Champagne Herbert II. mourut l'an 989. d'autres disent l'an 993. mais plus vray-semblablement l'an 997. ou

 997.

998. quoy qu'il en soit, tous conviennent qu'il mourut fort âgé : il fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaie de S. Furcy de Lagny, de l'ordre de Saint Benoît de la Congrégation de S. Maur, qu'il avoit fait rebâtir peu de temps

98 MEMOIRES HISTORIQUES
avant son décès, ayant été auparavant ruinée
par les payens. Sa sépulture est dans le sanc-
tuaire avec cette épitaphe :

*Exemplar morum, procerum lux, norma bo-
norum,*

Solamen miseris, exitium sceleris;

Gloria virtutis, laus fame, norma salutis,

Quo nil dum viguit clarius orbe fuit. &c.

Herbert est qualifié par un titre qui est
dans l'Abbaïe de Montierender en datte des
calendes de Février 969. *Gloriosus Franco-
rum Comes*. Marlot dit qu'il posséda les Ab-
baïes de S. Médard & de S. Quentin, du
chef de sa femme Ogine, fille d'Edouïard
Roy d'Angleterre.

Herbert fut marié deux fois. L'histoire ne
nomme point celle de ses femmes dont il
eut un fils & une fille. Le fils fut Etienne I.
du nom, qui luy succéda; & la fille Agnès-
Anne-Alix ou Adelaïde, qui fut seconde
femme de Charles Duc de la basse Lorraine,
frere du Roy Lothaire, dont nous avons déjà
parlé, avec lequel & les deux fils qu'elle avoit
eûs de luy elle mourut en prison à Orléans,
où ils étoient enfermés par l'ordre de Hu-
gues Capet environ l'an 992. Mezeray pré-
tend que pendant que Charles & Agnès
étoient prisonniers à Orléans, ils eurent
deux fils, Hugues & Loüis, qui se retirèrent
auprès de l'Empereur; que Loüis fut Land-

grave de Hesse & eut une belle génération : mais on doute fort des enfans de ce second lit.

L'autre femme d'Herbert, dont il n'eut point d'enfans, fut Ogine, veuve du Roy Charles le Simple. Quelques Historiens prétendent que ce Comte n'eut point d'autre femme qu'Ogine, dont il eut trois enfans, Etienne & Alix, dont nous venons de parler, & Emme qui épousa Guillaume dit Tête d'étoupes, Comte de Poitiers. Mais ce sentiment ne peut être suivi, puisqu'Ogine épousa le Roy Charles le Simple l'an 903. & notre Comte Herbert en l'année 951. comme nous l'avons dit dans la vie du Comte Robert ; ainsi elle étoit fort âgée lorsqu'elle épousa le Comte Herbert & par conséquent hors d'état d'avoir des enfans.

ETIENNE *premier du nom, quatrième Comte de Champagne & Brie.*

ETienne succeda à Herbert II. du nom son pere aux Comtés de Champagne & Brie, sous les titres de Comte de Troyes & de Meaux, l'an 997.

Etienne,
quatrième
Comte de
Champagne.

Une chartre de l'Abbaïe de Lagny dit qu'il étoit parent du Roy Robert, *Regis Roberti consanguineus.*

997.

On ne trouve rien de considérable de la vie de ce Prince dans l'Histoire ; on ne sçait pas s'il fut marié ni le lieu de sa sépulture ;

ON ignore même le temps de son décès. Il y en a qui prolongent ses jours jusqu'en l'année 1030. à quoy il y a peu d'apparence ; d'autres marquent sa mort en 1019. quoy qu'il en soit, Eude luy succeda.

EUDE ou ODON premier du nom, cinquième Comte de Champagne & Brie.

Eude,
cinquième
Comte de
Champagne.

EUde qui étoit Comte de Blois & de Tours, après le décès d'Etienne, dont il étoit cousin issu de germain, s'empara de la Champagne & de la Brie sous le nom de Comte de Troyes & de Meaux environ l'an 1019. Ainsi ces Comtés passèrent dans la famille de Thibault le Tricheur. Il étoit fils d'Eon ou Eudon, autrement appelé Eude, surnommé le Champenois, Comte de Tours, Chartres & Blois.

1019.

Avant que d'entrer dans le détail de la vie d'Eude notre cinquième Comte de Champagne, nous avons cru qu'il étoit à propos de dire quelque chose de ce Thibault le Tricheur, ayeul de notre Comte Eude, dont les descendants ont été depuis Comtes de Champagne.

Ce Thibault étoit Comte de Tours, de Blois, & de Montaigu en Laonnois, par don de Hugues le Grand Duc de France ; comme aussi de Vierzon & de Sancerre en Berry ; il fut aussi Comte de Chartres, qui n'étoit d'abord qu'un simple office de Judi-

Thibault
le Tri-
cheur.

gature sous l'autorité de l'Evêque qui étoit Prince de Chartres. Mais il ravit cette Principauté par sa fourberie, & s'en rendit le maître absolu sous le titre de Comte, qui en ce temps-là ne signifioit autre chose que Juge. Il fut surnommé le Tricheur & le Vieil, parce qu'il fut un grand fourbe & qu'il véquit long-temps. Glabert qui vivoit fort proche de son temps, le nomme *Tribaldus tricator* & *Tribaldus fallax* : noms dignes de ses fourberies continuelles.

Il étoit fils de Gerlon Prince Normand, à qui le Roy Charles le Simple avoit donné le Comté de Blois, & il étoit cousin germain de Raoul Duc de Normandie, qui porta ensuite le nom de Robert après qu'il eut embrassé la religion chrétienne, & sa mere étoit fille du Marquis de Brandebourg.

Il avoit une sœur qui fut mariée à Alain Barberotte premier Duc de Bretagne, qui mourut l'an 958. & laissa un fils unique nommé Drogon encore au berceau, qu'il déclara son héritier. Thibault eut la tutelle de ce petit Prince, & la garde de sa personne fut confiée à sa mere; mais cette Princesse s'étant depuis mariée à Foulques Comte d'Anjou, Thibault fit mourir cet innocent en luy faisant verser de l'eau bouillante sur la tête. Thibault après avoir tué par trahison Guillaume Duc de Normandie, mari de Leud-

garde, épouſa cette Princeſſe qui n'avoit point eû d'enſans de ce Duc: pour cet effet il attira ce Prince par fineſſe en un endroit, ſous le prétexte de conférer avec luy en ſecret d'affaires importantes, ce Duc ſ'y étant rendu, il le poignarda, & alla enſuite auprès d'Herbert II. du nom, Comte de Champagne demander cette Princeſſe ſa ſœur en mariage: ce qui luy fut accordé.

Richard Duc de Normandie, fils naturel du Duc Guillaume que Thibault avoit tué, luy fit la guerre; il ravagea & brûla tout le païs Chartrain. Thibault voulut ſ'en venger, & pour cet effet il gagna pluſieurs autres grands Seigneurs, qui tous enſemble confeillèrent au Roy Lothaire de ſe ſaiſir de la perſonne de Richard. Le Roy manda à ce Duc que ſon intention étoit d'arrêter Thibault; mais qu'ayant beſoin pour cela de luy, il le prioit de ſe rendre auprès de ſa perſonne au jour & au lieu qu'il luy marqua près de la riviere d'Epte, & qu'il feignît qu'il faiſoit ce voyage dans le ſeul deſſein de faire au Roy l'hommage qu'il luy devoit. Le Duc Richard ſe trouva bien accompagné au lieu du rendez-vous, & il avoit déjà traversé la riviere lorſque les eſpions qu'il avoit envoyés pour tâcher de découvrir le deſſein du Roy, luy vinrent rapporter que le Comte Thibault & tous ſes ennemis étoient auprès

de luy, & que les troupes qui les accompagnoient étoient sur le point de se venir charger. Richard sur le champ repassa l'Epte, mit ses troupes en bataille sur le bord de la riviere pour leur en disputer le passage.

Lothaire animé par Thibault, qui étoit l'un des plus hardis & des plus braves Princes de son temps, qui ne pouvoit se résoudre à reculer, & qui étoit outré d'avoir manqué son coup, prit le parti de combattre le Duc Richard. Il passa la riviere, & attaqua les Normans dans les postes avantageux dont ils s'étoient saisis. Les troupes du Roy étoient bien plus fortes que celles du Duc : mais nonobstant l'inégalité du nombre les Normans se défendirent avec tant de valeur, que le Roy fut obligé de faire sonner la retraite, laissant quantité des siens morts sur le champ de bataille.

Thibault entra ensuite en Normandie, soutenu par les forces que le Roy luy envoya jusques près de Roüen, mais il y fut défait, & se sauva à Evreux. Richard enflé de la victoire qu'il avoit remportée sur Thibault, alla mettre le siège devant la ville de Chartres, qui étoit défendue par Thibault fils aîné du Tricheur, qui l'an 962. fut tué à une sortie que ce jeune Prince fit. La Ville fut prise, pillée, saccagée & brûlée. Tel est le sort des peuples qui sont les victimes innocentes des

querelles de leurs Souverains. Ce Tricheur fit rebâtir dans le château de Saumur l'Abbaïe de S. Florent environ l'an 950. & luy donna le Prieuré de S. Loant l'an 953.

Thibault fit tant d'actions indignes d'un Prince, que les Historiens l'ont traité d'impie & de déloyal.

Il est difficile de marquer précisément le temps de la mort de ce Prince. Ce qui est de certain est qu'il mourut fort âgé & qu'il ne vivoit plus au mois de Février de l'an 978. ainsi qu'il paroît par une chartre dattée de l'an 24^e du regne du Roy Lothaire, qui est environ l'an 978. par laquelle Leudgarde sa veuve fait un don à l'Abbaïe de S. Pierre en vallée de la ville de Chartres par forme de fondation d'obit pour l'ame d'Herbert son pere notre premier Comte de Champagne, & du Comte Thibault son époux. Tous leurs enfans, excepté Thibault qui étoit déjà mort fort jeune, sont nommés dans ce titre, sçavoir, Eude, dont nous allons parler; Huë ou Hugues Archevêque de Bourges, mort le premier Janvier 985. & Emme qui épousa Guillaume Duc de Guyenne, dit Tête d'étoupes, & Comte de Poitou. Elle fonda l'Abbaïe de Bourguëil en vallée l'an 990. & vivoit encore en 1004. Eon, Odon ou Eude son fils & pere de notre cinquième Comte de Champagne avoit toutes les

mauvaises qualités de son pere : Oldaric Archevêque de Reims luy donna Coucy pour contenter son avarice.

Hardouin cinquième Evêque de Chartres, qui étoit parent de ce Prince, luy fit don d'une partie de la Seigneurie temporelle de son Eglise, dont il étoit déjà en possession ; & il usa envers luy de cette condescendance, afin de l'obliger à reconnoître qu'il tenoit de luy par bienfait ce qu'il auroit gardé par la force. Il confirma à Amalbert Abbé de S. Florent de Saumur les privileges accordés à son Monastere, par une chartre du mois de Février l'an 978.

Ce Prince mourut en 995. & fut enterré à Tours, ou selon Pithou à Marmoutier ou Mairemoutier sur Loire, dont il fut restaurateur, & y mit des Religieux de S. Benoît au lieu des Chanoines qui y étoient auparavant. Il épousa en premières nêces Mahault troisième fille de Richard Duc de Normandie, dont il n'eut point d'enfans ; & en secondes nêces Berthe sœur aînée de Raoul III. du nom, dit le Faineant, Roy de Bourgogne, & fille de Conrad & de Mahauld sœur du Roy Lothaire, laquelle fut depuis remariée au Roy Robert, duquel elle fut séparée pour commerage de cette Berthe. Eon ou Eude eut Eude notre cinquième Comte de Champagne, dont nous allons

parler ; Roger Evêque de Beauvais , & Berthe qui époufa Alain de Bretagne.

Eude ,
cinquième
Comte de
Champagne,
g^{ne},

Nous avons dit qu'Eude notre cinquième Comte s'empara de la Champagne & de la Brie après le décès du Comte Etienne son cousin issu de germain. Il fut fourbe & puissant comme son pere & son ayeul ; il se rendit maître des Comtés de Champagne & Brie, sous les titres de Troyes & de Meaux environ l'an 1019. ou selon d'autres & plus vray-semblablement l'an 1029. ou 1030. malgré le Roy Robert , qui prétendoit les réunir à la Couronne par droit de reversion, attendu que le Comte Etienne étoit mort sans enfans, & que Hugues Capet n'avoit consenti qu'Etienne possédât ces Comtés à perpétuité, qu'à la charge de ce droit de reversion. Eude se maintint néanmoins en cette possession malgré la prétention du Roy , qui fut obligé de dissimuler son ressentiment.

Le Roy néanmoins trouva le moyen de faire naître une grosse querelle entre Eude Comte de Champagne & Foulques d'Anjou, au sujet de ce que l'Angevin fortifioit le château de Montrichard au préjudice du Champenois : ce qui alluma entr'eux une forte guerre. Après quelques rencontres ils en vinrent à une bataille rangée, tous deux étant à la tête de leurs troupes ; la perte fut grande de part & d'autre : mais

1029.
&
1030.

Eude perdit la bataille. La mort du Roy Robert étant survenue quelque temps après, il ne put tirer aucun avantage de cette défaite.

Le Roy Henry Premier ayant succédé au Roy Robert, Eude luy fit la guerre à la persuasion de Constance mere de ce Roy, qui desiroit mettre la Couronne sur la tête de Robert son second fils, qui luy étoit plus cher qu'Henry, & pour engager davantage Eude dans son parti, elle luy donna la moitié de la ville de Sens, qu'il luy demanda pour prix de sa perfidie. Eude avec le secours du Comte de Flandre s'empara de plusieurs places; Henry de son côté avec celui de ses alliés reprit en peu de temps les villes de Senlis, Beauvais, Laon, Reims, Noyon, Péronne & Sens. Ces progrès d'Henry étonnèrent les Princes ligués; mais Robert, en considération de qui cette guerre étoit survenue, touché des miseres qu'elle entraînoit nécessairement, témoigna à la Reine sa mere que puisqu'il ne pouvoit vaincre que par la mort ou par la perte de l'honneur du Roy son frere, & la désolation de tant de peuples, il ne vouloit plus en être l'instrument; ce qui obligea la Reine Constance leur mere de proposer elle-même la paix, dont elle voulut être la médiatrice. Le Duché de Bourgogne fut donné en partage à

Robert qui en fit hommage au Roy, & depuis les deux freres véquirent en parfaite intelligence.

Le Comte de Champagne, qui se vit par cet accord frustré de l'espérance qu'il avoit eüe de profiter de la division de ces Princes, se jetta dans la ville de Sens pour se la conserver. Il avoit tenté de mettre Ménard son parent sur le siège Archiépisopal de cette Ville après la mort de l'Archevêque Loteric, quoy-que le Roy en eût déjà fait choisir un autre ; ce qui l'obligea de faire la guerre au Comte, qu'il défit en trois rencontres ; après quoy il marcha à la tête de son armée victorieuse qui avoit été renforcée par le secours du Duc de Normandie, vers cette place dont les habitans luy ouvrirent les portes, & il acheva de défaire entierement les troupes d'Eude, qui fut contraint de s'enfuir à demi-nud & de se tenir caché.

A peine se fut-il remis de toutes ces pertes, qu'il arma contre l'Empereur Conrad, prétendant qu'il avoit droit sur la Bourgogne comme héritier de sa mere, fille de Conrad Roy de la Bourgogne Jurane, sœur de Raoul successeur de ce Roy, qui n'ayant point d'enfans donna par son testament son Royaume à son neveu Henry, fils de l'Empereur Conrad surnommé le Salique, & de Giselle sa seconde sœur. Eude qui étoit fils

de Berthe qui étoit l'aînée, fit remonter à Raoul l'injustice de ce testament, & le prier que s'il ne vouloit pas luy conserver cette succession entière, il luy en laissât au moins la moitié, ou quelque appanage comme si sa mere eût été la cadette & non l'aînée. Les prières envers ce Prince & les remontrances qu'il envoya faire depuis à l'Empereur Conrad qui s'étoit mis en possession de ce Royaume après la mort de Raoul, ayant été également inutiles, il se résolut d'en tirer raison par la voye des armes. Il prit le temps que l'Empereur étoit occupé en Hongrie, & avec ses freres & ses amis il se rendit aisément maître des Villes de Bourgogne qui étoient dépourvuës de garnison. Ces succès luy attirèrent une députation de la part de la ville de Milan qui s'étoit révoltée contre l'Empereur, pour luy offrir la Couronne d'Italie, qu'il n'accepta pas.

L'Empereur vint vers Noël à Strasbourg, & si-tôt que la saison le luy permit, il entra en Bourgogne: Eude ne tint pas devant luy, tout plia sous son autorité; il chassa les garnisons d'Eude de toutes les places qu'elles occupoient & y en établit d'autres, il reçut les hommages des Seigneurs du pais, & fut sacré & reconnu Souverain de Bourgogne dans l'Eglise de S. Maurice.

Après une conquête si grande & si prom-

pte l'Empereur n'auroit pas manqué de porter ses armes victorieuses en Champagne, si le Roy Henry, avec lequel Eude venoit de se reconcilier, ne luy eût pas fait témoigner que s'il y entroit, il se trouveroit obligé de secourir ce Comte comme son vassal : ce qui déterminâ l'Empereur de prendre le chemin d'Italie dont les Seigneurs s'étoient ligués contre luy.

Le Comte de Champagne ayant reconnu que la partie n'étoit pas égale, avoit offert à l'Empereur de luy céder la souveraineté de Bourgogne, à condition qu'il luy en donneroit le gouvernement : ce que l'Empereur avoit refusé de faire ; il prit le temps qu'il étoit occupé à la guerre d'Italie, & entra avec une bonne armée en Lorraine qui étoit fief de l'Empire, où il fit de grands ravages & prit la ville de Commercy.

1036.

Gotelon Duc de la basse Lorraine avoit été aussi depuis peu fait Duc de la haute Lorraine par l'Empereur ; il empêcha Eude de pousser ses conquêtes plus avant : mais l'année suivante ce Comte mit le siège devant Bar & le prit.

*Mort du
Comte
Eude.*

1035.

: 011

1037.

Le Duc de Lorraine vint ensuite avec une armée camper auprès de la même Ville. Il combattit Eude, tailla son armée en pièces, & le renversa mort sur la place, le 17. Décembre 1035. selon Glaber, ou

1037. selon Pithou, âgé d'environ 55. ans. Rodulphe dit que ce fut sur luy que Dieu vengea *les fallaces & les iniquités de Thibault le Tricheur* son ayeul. Sa tête fut envoyée à l'Empereur, & son corps fut recueillî & racheté par Roger I. du nom, quarante-troisième Evêque de Chaalons sur Marne son frere, & par l'Abbé Richard, & porté à la Comtesse son épouse qui le fit inhumer à Tours auprès de son pere; d'autres disent en l'Abbaïe de Marmoutier: après que son corps eut été reconnu par une veruë qu'il avoit entre le fondement & les parties naturelles.

 1037.

Ce Comte estima beaucoup la ville d'Epernay, & y fit bâtir un château qui ne subsiste plus. Il fit rebâtir l'Abbaïe de cette même Ville à ses dépens, qui avoit été brûlée, & il y mit des Chanoines séculiers l'an 1032. ainsi qu'il paroît par une chartre qui y est conservée, qui porte :

Anno 5^o Henrici Regis, Odo Comes Campania, & Hermengardis uxor ejus, Monasterium sancti Martini de Sparnaco igne & bello dirutum restauravit, & in eo clericos aggregavit.

Ce Prince étoit hardi & entreprenant, souvent malheureux, mais il se faisoit craindre même dans ses mauvais succès. Il épousa en premières nôces Mathilde fille de Ri-

chard Duc de Normandie, dont il n'eut point d'enfans; & en secondes nôces environ l'an 1015. Hermengarde, qu'on croit avoir été la troisiéme fille de Hugues le Grand; d'autres la disent sœur de Constance femme du Roy Robert, & fille de Robert I. du nom, Comte d'Auvergne, & d'Hermengarde de Provence: elle est ainsi nommée dans plusieurs titres des Eglises de Reims & de Marmoutier, & par celuy de la donation que fit cette Princesse à l'Abbaïe de S. Martin d'Epernay aussi-tôt après la mort de son époux, qui porte:

5^o idus Martii Hermengardis Comitissa prima Campania, uxor Odonis Comitibus nobis dedit Marmureium & Manusformam Virtutis Villa pro anima mariti sui.

Eude laissa trois fils d'Hermengarde, sçavoir Henry surnommé Etienne, Thibault, & Hugues ou Huë, auquel le Roy Robert donna le Monastere de Marmoutier, ainsi qu'il est rapporté dans l'histoire de ce Monastere. Quelques-uns prétendent qu'il eut aussi une fille nommée Berthe, femme d'Alain II. du nom, Comte de Bretagne, & en secondes nôces de Hugues II. du nom, Comte du Mans.

ETIENNE *second du nom, sixième Comte de Champagne & Brie.*

ETienne succeda à son pere Eude l'an 1037. Ce Prince portoit aussi le nom d'Henry. Il est nommé dans un titre de sainte Foy de Coulomniers en ces termes : *Staphanus Mildensem & Trecessem comitatus suscepit, qui dicuntur Bria & Campanie comitatus.* Etienne II.
sixième
Comte de
Champagne.

Eude de son vivant avoit partagé ses grandes terres entre Thibault & Etienne. Il ne paroît pas que Hugues son troisième fils y ait eû part. Aussi quelques Historiens & entr'autres le Pere Daniel ne luy donnent que ces deux fils, Thibault & Etienne. 1037.

Il donna à Thibault Blois, Chartres & Tours ; & à Etienne Troyes & Meaux, c'est-à-dire la Champagne & la Brie.

Ces deux Princes refusèrent de faire hommage de leurs terres au Roy Henry, parce qu'il n'avoit pas voulu secourir le Comte Hugues leur pere contre l'Empereur Conrad ; ils abandonnèrent néanmoins les prétentions qu'ils avoient sur la Bourgogne ; mais ce ne fut que pour broüiller dans le Royaume de France.

Eude frere du Roy étoit à la Cour mécontent de vivre sans autorité & sans domaine ; Etienne & Thibault luy offrirent

leurs services: ce Prince les accepta, & fût de leur secours il fit sommer le Roy de luy faire part de la succession du Roy leur pere. Il se mit en campagne avec ces deux Comtes, & fit de grands ravages dans le Royaume.

Le Roy marcha contr'eux, & s'attacha à poursuivre Eude son frere, il le prit & l'envoya prisonnier à Orléans.

Il tourna ensuite contre Etienne Comte de Champagne, tandis que Foulques Comte d'Anjou attaqua le Comte Thibaut du côté de Tours.

Etienne II. Le Comte de Champagne fut défait par le Roy, qui se faisit dans la défaite de Rodolphe Comte de Valois; le même malheur arriva à Galeran Comte de Meulan, dont le Roy confisqua le Comté & le réunit à sa Couronne.

*sixième
Comte de
Champagne.*

Ces avantages donnèrent la hardiesse au Comte d'Anjou de mettre le siège devant Tours qui dura plus d'un an; Thibault vint avec ses troupes pour secourir la place: le Comte d'Anjou alla au-devant de luy avec les siennes; quelques Historiens prétendent qu'il fit porter à la tête de son armée la chape ou manteau de S. Martin en guise d'étendard, il rencontra Thibault sur le bord de la riviere de Cher, il l'attaqua, le défit, le prit prisonnier, & retourna ensuite presser le siège de Tours; la Ville se rendit, & demeura depuis ce

temps sous la puissance des Comtes d'Anjou.

Quelque temps après Etienne Comte de Champagne étant mort, le Comte d'Anjou donna la liberté à Thibault, après qu'il luy eut abandonné le Comté de Tours. Thibault sous prétexte qu'il n'étoit pas content de son partage, se saisit de la succession de son frere Etienne, c'est-à-dire de la Champagne & de la Brie & de leurs dépendances, donnant pour cela son serment & celuy de ses Châtelains au nombre de cinquante & de pareil nombre de ses vassaux ou simples Gentils-hommes: ce qu'il fit au préjudice d'un fils que ce Comte avoit laissé nommé Eude, qui se retira en Normandie, où il y avoit alors de grandes broüilleries.

Le Duc de Normandie, reçut agréablement ce Prince, & le maria en premières nôces à la Comtesse d'Aumale ou d'Aubermale.

Il épousa en secondes nôces Sibille, fille de Josbert Vicomte de la Ferté sur Aube & de Dijon: ce qui se justifie par plusieurs titres des Abbaïes de Clervaux, Auberives, Arcies, & autres.

Ce Comte est nommé dans un titre de l'Abbaïe d'Arcies, dont la datte se lit difficilement, on croit qu'elle est de l'année 1047. il y est nommé *Odo Campanensis*, Eude le Champenois ou de Champagne, & son épouse Sibille.

Dans un autre titre de l'Abbaïe d'Auberive qui est sans date, Eude le Champenois de l'aveu de Sibille sa femme, accorde aux Religieux de ce Monastere exemption de péage dans toute l'étenduë de ses terres.

1049. Par un autre titre de l'Abbaïe de Clervaux de l'an 1049. Eude & Sibille sa femme ratifient le don fait à cette Abbaïe par Josbert Vicomte de la Ferté sur Aube.

Enfin par un autre de l'an 1045. l'Evêque de Langres déclare que Josbert Vicomte de Dijon & sa femme Gertrude ont donné à l'Abbaïe d'Auberive une maison qu'ils avoient dans Dijon, à quoy ont consenti Eude le Champenois & Sibille sa femme, apparemment parce qu'Eude étoit gendre & Sibille fille des donateurs ; car autrement leur consentement n'y eût pas été nécessaire. On ne sçait pas le temps de la mort de ce Prince : on sçait seulement qu'il a été chef d'une grande postérité.

Il eut de son premier mariage un fils nommé Etienne, Comte d'Aumale ; & une fille mariée à Waleno Comte de Huntington en Angleterre ; & de son second mariage il eut quatre fils, sçavoir Eude Vicomte de Dijon & Comte de Champlite, Guillaume Seigneur de la Marche, Hugues, & Loüis.

Eudes par un titre de l'Abbaïe d'Auberive sans date, s'explique selon le sens de ces ter-

mes: 7e Eude le Champenois, par la grace de Dieu Comte de Champlite & Vicomte de Dijon, par ces présentes scellées de mon scel fais sçavoir à tous qu'Humbert Seigneur d'Arc sur Tille a donné de l'aveu de Hugues son fils à la maison d'Auberive, moy présent & y consentant, la part qu'il avoit au cens d'une Vigne qui relève de moy ; de quoy ont été témoins Eude Seigneur de Dampierre, &c.

On croit qu'Eude eut une fille nommée Oda, Comtesse de Champlite, qui épousa Hugues Châtelain de Gand. On ne voit point que Hugues ni Louïs ayent eû d'enfans. Guillaume Seigneur de la Marche s'embarqua pour faire le voyage de la Terre sainte. Il eut par le décès de ses freres le Vicomté de Dijon & la Seigneurie de Pontarlier. Il eut d'Alix ou Elisabeth son épouse deux fils, Guillaume Comte de Dijon & Seigneur de Pontarlier, & Eude Seigneur de la Marche. Eude épousa Perretté Dame de Chauzin ; il fit de grands biens aux Eglises, ainsi qu'il paroît par plusieurs chartres de l'Abbaie d'Auberive & autres qui ont conservé sa mémoire jusqu'à nos jours ; on croit qu'il mourut fort âgé.

Son frere Guillaume surnommé de Champlite, Seigneur de Pontarlier & de Talmer, & Vicomte de Dijon, a été le chef des deux branches & maisons de Pontarlier & de Tal-

mer ou Talmeÿ sous les mêmes armes, sçavoir, de gueules au lion d'or armé & lampassé d'azur. Un peu avant que de mourir, ce Seigneur ratifia toutes les donations que luy & ses ancêtres avoient faites à l'Abbaïe d'Auberive, à condition par les Religieux de prier Dieu pour luy & pour ses deux épouses défintes Avoÿe & Catherine, dont il eut deux fils, Guillaume & Guy; mais comme le reste de cette Généalogie nous meneroit trop loin, nous la finirons pour passer à notre septième Comte de Champagne.

THIBAUT *premier du nom, septième*
Comte de Champagne & Brie.

Thibault,
septième
Comte de
Champagne

THibault Comte de Blois, de Chartres & de Tours, se rendit maître de la Champagne & de la Brie qui appartenoint à son frere Etienne, environ l'an 1038. au sentiment de quelques Historiens, & plus vray-semblablement selon d'autres l'an 1042. au préjudice d'Eude fils de son frere, comme nous l'avons dit; il continua toujours de porter le titre de Comte de Champagne, que ses successeurs ont depuis retenu.

Nous avons dit qu'il refusa ainsi qu'a fait son frere Etienne, de rendre hommage au Roy, mais il fut contraint de s'y soumettre.

Nous avons aussi rapporté dans l'histoire du Comte Etienne son frere de quelle maniere Geoffroy Comte d'Anjou, qui étoit entré dans les interêts du Roy Henry I. du nom contre ce Prince, assiégea & prit la ville de Tours, comme il le combattit sur la riviere de Cher entre les bourgs de S. Quentin & de Bléré, & le fit prisonnier, & qu'il ne put être délivré, quelque instance que le Roy en fit, qu'en luy laissant entierement la Touraine & pais circonvoisins. Quelques Historiens prétendent que cette bataille fut donnée le 12. Aoust l'an 1044. Si cela est Thibault étoit alors Comte de Champagne. Quoy-qu'il en soit, ce Comte s'en plaignit depuis souvent au Roy, & le pressa de luy faire rendre ce Comté, mais il n'en put avoir raison. Il alla trouver l'Empereur à Mayence, qui le fit son Chevalier & luy promit sa protection. Un même Seigneur pouvoit bien être vassal de plusieurs Souverains à cause de diverses terres & de diverses charges: car ils faisoient hommage des charges comme des fiefs; mais il ne faut pas conclure de là que Thibault ait voulu faire dépendre son Comté de Champagne de l'Empereur: tous les titres de ce temps-là prouvent le contraire.

On crut d'abord que l'Empereur & le Roy entreroient en guerre: néanmoins ces

deux Princes s'abouchèrent, & après quelques plaintes que fit le Roy, ils se séparèrent contens l'un de l'autre; & on ne voit pas que ce mécontentement ait eû de suites.

Thibault prit le titre de Comte Palatin de Champagne, non qu'il fût en cette qualité vassal de l'Empereur, comme quelques-uns l'ont cru : mais pour une autre raison apportée par du Cange sur Joinville. Il dit que les autres Comtes rendoient la justice dans les Villes, & que celui de Champagne étoit qualifié *Palatin*, parce qu'il exerçoit la juridiction sur les Officiers du Palais du Roy.

La qualité de Palatin est un vieux titre qu'on donnoit autrefois en France à ceux qui avoient quelque charge ou dignité au Palais des anciens Rois de France, qui ne s'acquerroit que par de longs services ou par quelque action d'éclat par laquelle le Roy ou l'Etat avoient été préservés ou avoient remporté de grands avantages. On les considéroit alors comme l'on fit ensuite les Maires du Palais. Peu après les Palatins de France furent des Commissaires qui alloient administrer la justice dans les Provinces au nom & sous l'autorité du Roy. Comme c'étoit dans leurs hôtels ou maisons que se rendoit la justice, on les nomma *Palais*, comme l'on nomme encore indifféremment la demeure des Princes & les lieux où l'on

rend la justice aux peuples au nom du Roy. Il ne faut donc pas s'étonner si Thibault & ses successeurs Comtes de Champagne ont eû cette qualité. Ces Palatins ont toujours été regardés comme Palatins de France, quoy-qu'en possession de tous les droits de souveraineté à l'hommage près. Ces Palatins ne sont plus connus en France comme ils le sont encore en Allemagne, Hongrie, Pologne, & en quelques autres endroits.

Thibault fonda à Provins le Prieuré de S. Ajoul l'an 1048. où il mit des Religieux qu'il tira de Montier-la-celle, & il le dota d'un revenu considérable : ce qui fut confirmé par une chartre du Roy Henry dattée du Palais de Sens en la même année.

Par une autre chartre du 25. Avril 1071. le Roy Philippe confirma la donation faite par Thibault à l'Abbaïe de S. Pierre de la Celle, qu'on dit à présent Montier-la-celle proche de Troyes, & à la paroisse de sainte Savine au faubourg de Troyes. Ce Comte fit bâtir le Prieuré de Coigny & y mit des Religieux de Clugny avant l'an 1077.

En l'année 1075. Thibault signa & approuva une chartre de la donation faite par Hugues II. du nom, cinquante-troisième Evêque de Troyes, à l'Eglise de Fleury sur Loire, où repose le corps de S. Benoît. Cette chartre est aussi signée du Comte Etienne son fils.

Thibault posséda l'Abbaie de S. Nicaise de Reims en commende sous le Roy Philippe I. il mourut fort âgé l'an 1090. & fut enterré à l'Abbaie de S. Martin de la ville d'Epernay, que le Comte Eude son pere avoit fondée l'an 1032. L'année du décès de Thibault n'est point marquée sur son tombeau ; mais celle d'Eude son pere. Le Pere Daniel prétend que Thibault vivoit encore l'an 1082. David Blondel marque sa mort sous l'an 1085. d'autres en 1087. Tous ces sentimens sont fort incertains : le Pere Mabillon prétend avoir trouvé à Rome dans la bibliotheque des Peres de l'Oratoire une ancienne chronique, qui marque que ce Comte Thibault, à qui on donna la qualité de saint, fut enterré à Troyes l'an 1066. & que son corps fut transféré en l'Eglise de l'Abbaie de S. Furcy de Lagny en l'an 1076. néanmoins voicy son épitaphe qui est dans l'Eglise de S. Martin de la ville d'Epernay, qui, comme on croit, a été mise ou réparée beaucoup de temps après son décès. *Cy gist inhumé le Comte Thibault, fils d'Eude fondateur de cette Eglise en l'an 1032. & décédé l'an 1037.* Mais à présent on y a mis l'épitaphe qui suit : *Cy gist le corps de haut & puissant Seigneur Thibault, fils aîné d'Eude II. Comte de Champagne & Brie, fondateur de cette Abbaie en l'an 1032. mort en 1037.*

Et mourut ledit Thibault environ l'an 1080.

D'autres croient que son corps est dans une chassé de bois, que l'on voit dans l'Eglise de sainte Colombe à Sens.

Thibault fut marié deux fois, la première à Gertrude fille d'Herbert surnommé Eveilchien, Comte du Mans, qu'il répudia pour épouser Alix ou Adele de Crépy & de Valois, Comtesse de Bar sur Aube, fille de Raoul I. du nom, dit le Grand, Comte de Crépy & de Valois, dont il eut quatre fils, dont le premier fut Henry surnommé Etienne, Comte de Chartres, de Blois & de Meaux, appelé par les Barons d'outre-mer le pere du Conseil. En effet il gouvernoit du vivant de son pere tous ses Etats, & on l'appelloit ordinairement le Comte Etienne de Champagne, ce qui a donné occasion à plusieurs Historiens de le dire Comte de Champagne; & même Alix ou Adele son épouse, dont nous allons parler, luy a donné cette qualité depuis son décès.

Ce Prince fut recommandable par son courage & par sa prudence. Il accompagna Godefroy de Bouillon en la Terre sainte, où il fut tué dans une bataille contre les Sarrasins près de Ramme le 22. Juillet 1101. ou 1102. Il avoit épousé Alix ou Adele fille de Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, dit le Conquérant.

Cette Princesse fut instruite aux belles lettres, suivant le témoignage de Hugues de Sainte-Marie, qui luy adressa son histoire. Après la mort de son époux elle attendit que ses enfans fussent en âge, & alors elle se fit Religieuse au Monastere de Marigny de l'ordre de Clugny, où elle mourut deux ans après le Roy d'Angleterre son frere. Avant que de se faire Religieuse & en l'an 1114. cette Princesse se rendit en l'Eglise de S. Julien de la ville de Sezanne, au temps qu'on célébroit la dédicace de cette Eglise, à laquelle elle fit une donation considérable pour le repos de l'ame de son époux & de la sienne. Cette Princesse prend dans la chartre de cette donation le titre de Comtesse de Champagne. Huon Evêque de Chartres nomme ce Comte, Etienne Palatin, & Guibert dit de luy qu'il avoit autant de châteaux qu'il y a de jours en l'année. Etienne laissa de la Comtesse Alix son épouse quatre fils & une fille, sçavoir;

Guillaume, qui fut privé de son droit d'aînesse par les intrigues de sa mere, à cause de l'imbécillité de son esprit. On prétend que les Seigneurs de Sully & de Voullon sont descendus de luy.

Thibault surnommé le Grand, qui dans la suite fut notre neuvième Comte de Champagne, comme nous le dirons.

Henry, Moine de Clugny, Abbé de Glaf-tonbercy, qui mérita par fa piété d'être élu Archevêque de Winton ou Winchester. Etant devenu aveugle, il se retira à Clugny environ l'an 1156. & y mourut l'an 1172.

Alix, épouse de Guillaume, frere de Godfrey, & pere de Thierry Duc de Lorraine.

Etienne, Comte de Mortaing par don d'Henry Roy d'Angleterre son oncle, & de Bologne, à cause de Mahauld ou Cohalde sa femme, fille d'Eustache II. Ce Comte Etienne fut couronné Roy d'Angleterre le jour de S. Etienne l'an 1135. il mourut l'an 1154. après avoir regné dix-huit ans & dix mois; il laissa trois enfans.

Eustache, que quelques Historiens ont qualifié de Duc de Normandie, qui mourut avant son pere, étant fiancé à Constance sœur du Roy Loüis.

Guillaume Comte de Mortaing mourut sans enfans en Angleterre, en Octobre l'an 1160.

Marie, Abbesse d'Eveffan, ayant quitté le cloître épousa Mathieu, fils du Comte de Flandre, & en eut deux filles. Cette Abbesse se retira depuis dans son cloître qu'elle avoit quitté, & Mathieu se remaria ensuite avec la veuve de Guillaume Comte de Nevers.

Les autres enfans du Comte Thibault furent Hugues ou Huon, qui luy succeda au

Comté de Champagne ; Philippe Evêque de Chaalons sur Marne , élu l'an 1093. mais il ne fut sacré que quelques années après, parce qu'il étoit trop jeune : il mourut l'an 1100.

L'histoire ne dit rien d'Eon ou Odon, l'un de ses fils, qui selon la généalogie de S. Arnould de Metz & le cartulaire de Montieramey est nommé Eudes. Il mourut sans postérité.

HUGUES, HUON ou HUE, huitième
Comte de Champagne.

Hugues,
huitième
Comte de
Champagne.

Hugues succeda à son pere Thibault au Comté de Champagne environ l'an 1090. C'est ainsi qu'il est qualifié dans la chartre de Saumaïse, qui fait aussi mention de sa mere Alix, & de son frere Philippe Evêque de Chaalons, & dans le cartulaire de Montieramey il est porté que le sept de Mars de l'an 1100. Hugues à la priere d'Othon Abbé de Montieramey, pour le repos de l'ame de Thibault son pere, de sa mere Alix, & de ses freres Etienne & Odon, & pour le salut de la sienne, fait don à ce Monastere de la Justice du faubourg de S. Martin de Troyes : ce qui fut fait publiquement en la salle du Palais de Hugues, sous le regne du Roy Philippe. Il y a une autre chartre dans cette Abbaïe qui commence par ces mots : *Hugo Comes Tricassi-*

nus, Theobaldi nobilissimi Comitis filius, & uxor ejus Constantia, Philippi Francorum Regis filia, pro salute animarum suarum & Comitis Theobaldi & uxoris sue Alaidis nomine, filiorumque suorum Odonis & Philippi, &c.

L'an 1103. Hugues fit une donation à l'Abbaïe de S. Loup de Troyes, comme nous le dirons lorsque nous parlerons de cette Abbaïe. Et par une chartre de l'an 1104. le quatre des nones d'Avril ce Comte en reconnoissance de la santé qu'il avoit recouvrée, accorda de beaux privilèges à l'Eglise de S. Pierre & Saint Sauveur de Troyes ; Il fit encore d'autres donations à plusieurs Eglises & Abbaïes, qui sont rapportées par Monsieur Camusat.

Ce Prince fonda l'Abbaïe de Clervaux l'an 1115. & fit de grands biens à l'Eglise Cathédrale de Troyes, dont l'obituaire dit de luy : *Quarto idus Junii obiit piissimus Comes Treccarum, anno 1126.*

Ce Comte allant en la Terre sainte pour la seconde fois, étant en la ville d'Autun, le jour de S. Simon & S. Jude, promit qu'aussi-tôt qu'il seroit de retour de son voyage il remettroit aux Religieux de Montieramey, & à l'Eglise de S. Jean du Châtel qui est à Troyes, qu'on appelle S. Blaise, un septier de froment, un septier de vin, &

un jambon, & autres redevances que les Religieux de S. Jean du Châtel étoient obligés de donner à la porte de la Cité qui est du côté de Montieramey. Ce Comte étant de retour accomplit sa promesse par un titre du 9. Octobre de l'an 1112. sous le Pape Calixte II. & Louis VI. Roy de France, dit le Gros.

L'an 1114. dans le temps de la tenuë d'un Concile à Troyes, ce Comte donna de grands privilèges aux Chanoines de S. Pierre, qu'il nomme S. Sauveur, & à leurs domestiques. La chartre est signée de tous les Evêques qui assistèrent à ce Concile. On appelloit en ce temps-là cette Cathédrale S. Sauveur, à cause d'une très-ancienne Chapelle qui y est en laquelle est l'image du Sauveur. On tient par tradition que cette Chapelle est le premier lieu où les Chrétiens de ce Diocèse se sont assemblés.

En la même année 1114. Hugues fit encore une donation considérable à l'Abbaïe de Montier-la-Celle.

Ce Comte épousa en premières noces Constance, fille du Roy Philippe I. de laquelle n'ayant point eû d'enfans, il fut séparé à cause de leur proximité; le Roy son pere la maria dans la ville de Chartres Boamont Prince Normand, de la race de ceux qui occupèrent la Poüille & la Calabre

bre ; & le Comte Hugues épouſa Ifabelle ou Elifabeth, qu'on croit avoir été fille d'Etienne Comte de Bourgogne ou plutôt de Mâcon, qu'il quitta enfuite pour quelque ſouſçon qu'il eut de la conduite de cette Princeſſe, qui alors étoit encinte d'un fils dont nous parlerons. Il vendit ou donna ſon Comté de Champagne à Thibault ſon neveu. Il ſe fit Chevalier du Temple & retourna à Jeruſalem pour la troiſième fois, où il décéda le 14. Juin de l'an 1126. S. Bernard dans une lettre qu'il écrit à ce Prince, & Yves de Chartres le qualifient Chevalier du Temple & Comte de Champagne. *Ad Hugonem Comitum Campanie, militem Templi factum.*

*Mort de
Hugues
huitième
Comte de
Champagne.*

1126.

Ifabelle ſon épouſe accoucha d'un fils nommé Eude ou Eudon. Ce jeune Prince étant trop foible demanda la protection du Roy Louïs VII. contre Thibault, qui outre la Champagne & la Brie, tenoit encore les Comtés de Chartres & de Blois. Le Roy, qui vouloit tâcher de luy conſerver au moins le Perthois, luy donna le château de Vitry, qu'il prit l'an 1143. ainſi que nous le dirons dans la ſuite.

Eude ne put pas ſe maintenir dans ce que le Roy luy avoit donné : il fut obligé de ſe contenter de quelques Seigneuries que le Comte Thibault luy assigna ſur les fron-

130 MEMOIRES HISTORIQUES
tieres de Champagne, & du Comté
de Champlite, qui luy fut conservé de
la succession de sa mere, dont il retint le
nom. Il posséda encore quelques autres Ter-
res près de Dole, pour raison desquelles il
eut quelque différend avec l'Eglise Métropo-
litaine de Besançon, qui fut terminé à l'amia-
ble l'an 1155. par l'entremise de Guillaume
Comte de Mâcon son oncle, après quoy il
ne semble pas qu'il ait vécu long-temps.
Quelques Historiens prétendent que ce
Prince Eude de Champlite fut marié & eut
deux enfans, sçavoir, Eude & Guillaume,
qui allèrent à la conquête de Constantino-
ple, où ils se signalèrent & laissèrent pos-
terité.

THIBAUT *second du nom, neuvième
Comte de Champagne.*

Thibault
II. neu-
vième
Comte de
Champg.

Thibault fut surnommé le Grand, le
Vieil, & à la belle lignée. Il étoit fils
d'Etienne, Comte de Chartres, de Blois &
de Meaux, & d'Alix; & petit-fils de Thi-
bault I. du nom, Comte de Champagne.
Il succéda à son oncle Hugues ou Huon,
en conséquence de la donation ou de la
vente qu'il luy en avoit faite, ainsi que nous
l'avons dit.

On ne sçait pas précisément en quelle an-
née Thibault succéda à Hugues; quelques-

uns croyent que ce fut entre les années 1123. & 1126. parce qu'il paroît par une chartre de l'an 1123. que le Comte Hugues fait une donation à la maladerie des Lépreux de Troyes, dans laquelle il prend la qualité de Comte de Champagne, & qu'en l'an 1126. il étoit décédé. Et en effet on doit présumer qu'il mourut en cette année-là, comme le marque l'obituaire de Troyes. Il y a néanmoins lieu de croire que ce Prince avoit vendu ou donné ce Comté à Thibault plusieurs années auparavant, & qu'il s'étoit réservé d'en prendre la qualité, qu'il paroît avoir toujours prise jusqu'à sa mort.

Thibault étoit encore jeune lorsqu'il succéda à son pere Eude aux Comtés de Chartres, de Blois & de Meaux. Il fut mis sous la garde-noble de sa mere Alix ou Adele & de Hugues son Vicomte, Seigneur de Puiset, qui d'ailleurs tenoit rang de grand Seigneur, étant de la maison des Comtes de Gâtinois & de Rochefort; mais ce Vicomte bien loin de garder la fidélité à son pupille, fit beaucoup d'entreprises sur ses Etats, dont sa mere Alix ayant porté ses plaintes au Roy Loüis le Gros, il convoqua son Parlement à Melun, où il fut résolu d'envoyer une armée contre ce Vicomte, ce qui fut exécuté. Ce Vicomte fut pris prisonnier dans son château de Puiset & de là mené à Château-

1123.
&
1126.

1114.

Landon : ce qui donna lieu au Comte Thibault & à sa mere Alix pour se fortifier contre ce Vicomte, s'il venoit à sortir de prison, de bâtir l'an 1114. un fort château sur les limites des terres du Vicomte. Le Roy en ayant été averti, manda au Comte Thibault de le faire démolir, parce qu'il étoit sur ses terres, ce qu'il refusa de faire ; ce refus produisit une grande guerre.

Thibault fit appeller le Roy en combat singulier, & il fut convenu qu'André de Bourdereuse combattoit pour le Comte son maître, & qu'Anselme de Garlande Grand Maître de France combattoit pour le Roy : mais les Seigneurs François s'y opposèrent, prétendans que du vassal au Roy il n'y avoit point de proportion : ainsi ce duel n'eut point d'effet.

Le Roy pour venger le mépris fait à son autorité, envoya une armée sur les terres du Comte, qui avec le Vicomte de Puiset, qui étoit sorti de prison & rentré dans ses bonnes graces, se mit en défense contre le Roy, qui les attaqua près de Puiset en Beauce. Le Roy perdit la bataille, & indigné de cet événement, il résolut de ruiner Thibault ; ce qu'il prévint par le pardon qu'il obtint du Roy : mais le Vicomte fut banni du Royaume.

Thibault au lieu de se retirer à Tours &

d'y demeurer tranquille, comme il l'avoit promis au Roy, alla demander du secours au Roy d'Angleterre, son oncle maternel, qui étoit alors en Normandie. Le Roy en ayant eû avis, vint avec son armée assiéger la ville de Chartres, & la prit. Thibault, qui avoit des amis en cour, eut l'adresse de persuader au Roy que la visite qu'il avoit renduë au Roy d'Angleterre, n'avoit point eû d'autre objet que celui d'une visite d'honneur & de civilité: le Roy luy rendit la ville de Chartres; mais peu après le Roy ayant appris que l'armée Angloise étoit en marche, il retourna à Chartres résolu de la ruiner entierement & de la réduire en cendres; il marcha pour cet effet avec une puissante armée, le Clergé & les habitans de la Ville sortirent en procession au-devant du Roy, & le prièrent en faveur de l'Eglise de Chartres, dont il étoit le principal Protecteur de ne pas venger sur eux le tort que le Comte luy avoit fait. Suger Abbé de S. Denis & Ministre d'Etat, qui y étoit présent, dit qu'on porta la chassee en laquelle étoit conservée la chemise de la sainte Vierge, qui avoit été donnée à l'Eglise de Chartres par Charles le Chauve, & qu'alors le Roy au lieu de poursuivre sa vengeance à laquelle il étoit résolu se mit à genoux & leur accorda leur demande, de peur, dit cet Abbé, que l'Eglise

de la sainte Vierge ne fût brûlée avec le reste de la ville, & il fit retirer son armée sans luy permettre aucun acte d'hostilité, la conduisit en Normandie où il livra bataille à l'armée d'Angleterre & du Comte Thibault, qui fut taillée en pieces; & après une infinité de ravages, le Pape Calixte fit enfin la paix entre ces Princes.

1135.

Henry Roy d'Angleterre étant mort en 1135. le Comte Thibault & Etienne Comte de Blois son frere, qui étoient par leur mere neveux d'Henry & petits-fils de Guillaume II. Roy d'Angleterre, frere & prédécesseur d'Henry, résolurent de faire valoir leurs droits sur la Couronne d'Angleterre, quoy-qu'Henry eût pris la précaution de prendre le serment d'Etienne, qu'il reconnoîtroit l'Imperatrice Mathilde pour héritiere des Etats d'Angleterre. Etienne néanmoins prévint Thibault, & passa brusquement en Angleterre malgré la rigueur de l'hiver, & se fit reconnoître, sacrer & couronner Roy d'Angleterre par l'Archevêque de Cantorbery, nonobstant le serment qu'il avoit fait en faveur de Mathilde. Le Comte Thibault qui apprit ces nouvelles lorsque plusieurs Seigneurs Normans étoient sur le point de le proclamer Duc de Normandie, ne voulut point qu'on passât outre, & soit qu'il ne se sentit pas en état de soutenir son en-

treprise, soit qu'il se contentât de voir la Couronne d'Angleterre dans sa famille, il ceda de bonne grace ses droits à son frere.

Guillaume Duc de Guyenne fit par son testament Eléonor sa fille aînée héritiere de tous ses Etats, à condition qu'elle épouserait Louïs fils aîné du Roy Louïs VI. lequel avoit été associé au Royaume par son pere & couronné Roy de France. Ces offres ayant été acceptées, & Guillaume étant mort, le Roy ordonna qu'on préparât les équipages du jeune Roy son fils, & il le fit partir aussitôt accompagné de cinq cens Gentils-hommes choisis, à la tête desquels étoit Thibault, à qui les Historiens donnent en ce temps-là la qualité de Comte de Champagne; il étoit alors réconcilié avec le Roy. On peut voir dans l'Histoire de France les cérémonies du mariage & du couronnement de la Reine.

Louïs VII. ayant succédé à la Couronne de France, Thibault prit ouvertement les interêts contraires à ceux du Roy, qui n'avoit alors que vingt-quatre ans; ce Prince étoit parfaitement bien fait de sa personne, doux, civil, insinuant, pieux, tendre & sensible aux moindres maux de ses sujets; mais il étoit extrêmement jaloux de son autorité, & il ne put souffrir de la voir méprisée par Thibault sans en témoigner son indignation.

1136.

1136.

Voicy le sujet de leur différend.

1141.

Pierre de la Châtre fut élu à l'Archevêché de Bourges sans attendre le consentement du Roy, qui en fut offensé : soit que sa personne ne luy fût agréable, soit qu'il eût voulu que l'élection eût tombé sur celui qu'il souhaitoit ; ce qui étoit néanmoins contraire à la liberté des élections qui ne doivent point être contraintes ; le Roy défendit de le reconnoître pour Archevêque.

Pierre de la Châtre, homme aussi pieux que sçavant, renonça à son élection, quoy-qu'il se crût canoniquement élu. Il alla à Rome, & rendit compte au Pape Innocent II. de ce qui s'étoit passé à l'occasion de son élection. Ce Pape avoit au Roy les dernières obligations, car ce Prince luy avoit accordé sa protection contre la puissante faction de l'Anti-Pape Anaclét, & le faisoit reconnoître par toute la France ; ce Pape néanmoins sacra Pierre de la Châtre, disant d'une manière choquante pour le Roy, que c'étoit un jeune Prince qu'il falloit instruire, & ne pas accoutumer à se mêler ainsi des affaires ecclésiastiques. Il renvoya Pierre de la Châtre en France, & luy enjoignit de se mettre en possession de ce Siège & d'en remplir les fonctions : mais suivant les ordres du Roy on luy refusa l'entrée de Bourges, & il se retira sur les terres du Comte de Champagne qui

le reçut avec honneur ; & il mit dans l'interdit le domaine du Roy qui étoit dans l'étenduë de cet Archevêché. Les choses allèrent si avant, que le Pape excommunia le Roy & mit enfin le Royaume en interdit.

Un autre incident aigrit encore les affaires. Raoul Comte de Vermandois, grand Sénéchal de France, premier Ministre & proche parent du Roy Louis VII. & qui étoit en effet Prince du Sang Royal, répudia sa femme Gerberte, sous prétexte de parenté, (elle étoit fille, ou, selon d'autres, cousine germaine de Thibault Comte de Champagne,) pour épouser Alix Pernelle, sœur cadette de la Reine Eléonor ; Thibault s'opposa à ce divorce & en écrivit fortement au Pape qui se déclara pour luy ; il excommunia Raoul, & interdit les Evêques qui avoient prononcé la Sentence de séparation.

Le Comte de Champagne, tout brouillon qu'il étoit, avoit de la piété, étoit fort aumonier, grand protecteur des Eglises & des Monasteres. Son zele pour l'Eglise luy avoit entièrement gagné S. Bernard & tous les Moines, & ses ennemis disoient souvent par raillerie que les Moines & les Convents étoient les soldats & l'artillerie du Comte de Champagne. S. Bernard prit en main sa cause, il en fit de grands éloges au Pape, & entreprit même de le défendre auprès du

Roy ; mais ce Prince irrité de ce qu'il avoit reçu l'Archevêque de Bourges dans ses Etats, & de ce qu'il avoit fait excommunier Raoul Comte de Vermandois par Yves Légat du Pape , luy fit la guerre & ravagea tout son pais. Le Comte demanda quartier ; la paix ne luy fut accordée qu'à condition qu'il agiroit pour faire lever l'excommunication prononcée contre Raoul & contre sa nouvelle épouse, & l'interdit que l'on avoit mis sur les terres de l'obéissance du Roy. Le Comte en vint à bout ; mais le Légat étant mort , le Pape trouva fort mauvais qu'il eût levé l'excommunication & l'interdit , & aussi-tôt que les troupes du Roy furent retirées , il la fulmina une seconde fois ; ce qui fit croire au Roy que tout ce qui avoit été fait jusqu'alors , n'étoit qu'un jeu du Comte de Champagne pour l'amuser ; il crut même que ce Comte tâchoit de luy débaucher Raoul sous main , pour l'engager dans son parti. On l'assura que pour s'appuyer du Comte de Flandre & du Comte de Soissons , il négocioit sous main deux alliances avec ces deux Seigneurs ; & qu'il traitoit avec le Comte de Flandre pour faire épouser son fils à la fille de ce Comte , & qu'il offroit sa fille au fils du Comte de Soissons.

Le Roy se tint extrêmement offensé de ce

procédé, & changeant sa douceur naturelle en un desir passionné de se venger, porta ses armes en Champagne que ses troupes désolèrent, & ayant pris la ville & le château de Vitry en Perthois l'an 1144. le Roy se laissa emporter en une colere si outrée, qu'il y mit tout à feu & à sang, & fit brûler misérablement dans la principale Eglise de cette Ville treize cens personnes qui s'y étoient réfugiées comme dans un lieu d'asile, qui périrent tous sous les ruines & par le feu. Quelques Historiens font monter le nombre de ces malheureuses & innocentes victimes de la fureur du Roy jusqu'à plus de trois mille cinq cens. Une action si cruelle donna de l'horreur à tout le monde. Lorsque ce Prince fut revenu de cet étrange emportement & qu'il eut fait de sérieuses réflexions sur une si grande faute, il s'abandonna tellement à la douleur, qu'il en parut comme désespéré. Sa conscience luy reprochoit à tout moment son crime, & il s'attendoit de voir les foudres du ciel tomber sur sa tête. Dans cette fâcheuse extrémité il négligea le soin des affaires de son Royaume & de sa personne. Ce fut alors que S. Bernard Abbé de Clervaux, dont la réputation étoit fort grande dans toute l'Europe, s'employa de toutes ses forces pour retirer ce Prince de cette mélancolie profon-

de, qui ne pouvoit être que funeste à ses sujets ; il luy remontra qu'encore que son crime fût épouvantable, il ne laisseroit pas que de trouver miséricorde auprès de Dieu par le moyen d'une véritable pénitence. Les remontrances d'un si saint homme, dont l'autorité n'étoit pas moindre à la cour que dans l'Eglise, rétablirent le calme dans l'ame du Roy, mais quoy-que ce saint Abbé eût le talent de terminer heureusement les différens qui survenoient entre les Princes, il ne trouva pas néanmoins alors assez de disposition dans l'esprit du Roy & dans celui du Comte de Champagne, pour appaiser une si dangereuse querelle. Le Comte ne pouvoit oublier la cruelle défolation de la ville de Vitry, & quoy-qu'il eût une déférence extraordinaire pour S. Bernard, qu'il considéroit comme son bon ami, il ne pouvoit d'abord écouter qu'avec peine les sollicitations pressantes qu'il luy faisoit d'entendre à une bonne paix. Ce saint homme en vint néanmoins enfin à bout, & entr'autres conditions, Pierre de la Châtre fut mis en possession de son Archevêché de Bourges, & Raoul Comte de Vermandois fut obligé par ordre du Roy de reprendre Gerberte sa première femme.

Mais si ce Prince se réconcilia de cette manière avec les hommes, il ne crut pas pour

cela qu'il fallût négliger de faire pénitence de son crime ; il jugea que pour l'expier il étoit nécessaire qu'il entreprît le voyage de la Terre sainte. Il convoqua à cet effet aux fêtes de Noël de l'année 1144. en la ville de Bruges une grande assemblée de Princes, Seigneurs & Evêques de son Royaume, où S. Bernard se rendit à sa priere. Cette année étoit la même en laquelle le Roy avoit fait saccager Vitry, & il conclud la paix avec Thibault par l'entremise de ce saint Abbé.

1144.

Le Roy proposa la croisade à cette assemblée : mais S. Bernard, que quelques Historiens disent avoir été l'auteur de cette entreprise, s'y opposa d'abord avec beaucoup de fermeté, & remontra qu'on ne devoit pas passer outre sans avoir consulté le Pape. Son sentiment fut approuvé & suivi, le Pape y consentit & écrivit des lettres très-pressantes pour exhorter le Roy, les Princes & les grands Seigneurs de France à entreprendre ce voyage. Il écrivit aussi à S. Bernard, auquel il commanda de prêcher la croisade. Voilà le motif qui obligea saint Bernard à presser une si grande affaire ; car avant ce temps-là il ne voulut jamais parler ni donner conseil sur une entreprise de cette importance.

Le Roy fit assembler aux fêtes de Pâques

1145. de l'année 1145. les Grands du Royaume à Veselay, petite ville de Bourgogne entre Auxerre & Autun, où le Roy, le Comte Robert son frere, Thibault Comte de Champagne & autres grands Seigneurs du Royaume se rendirent, & prirent la Croix des mains de S. Bernard. A leur exemple le reste du peuple se croisa en si grand nombre, qu'à peine resta-t'il un homme contre six femmes. L'Empereur & les Princes d'Allemagne & d'Italie suivirent leur exemple. Tout le monde courut à cette expédition comme à une victoire assurée par les promesses de S. Bernard; mais souvent les plus saints ne sont pas prophetes: & en effet cette entreprise ne réussit pas, & ces Princes revinrent en Europe avec ce qui leur restoit de troupes, l'an 1149. Thibault Comte de Champagne ne prit point la Croix, mais ce fut Henry son fils.

1152. Le Comte Thibault mourut à Lagny le 10. Janvier de l'an 1151, ou selon le nouveau stile 1152. d'autres disent en 1155. & suivant l'Histoire de France, il fut enterré à Livry; suivant l'Histoire de Verdun, à Pontigny; & selon Pithou à Lagny sur Marne, sous un tombeau de porphyre qu'on y voit encore aujourd'huy, mais sans aucune inscription; ce dernier sentiment doit être suivi, & qu'il fut inhumé à Lagny l'an

1152. comme il paroît par une chartre du Comte Henry le Libéral son fils & son successeur, qui le dit positivement.

Thibault fut surnommé le Grand, non seulement pour ses grandes vertus; mais encore parce qu'il étoit grand en biens, grand en forces, grand en lignée.

Tous ses fils furent grands Seigneurs, & ses filles hautes & illustres Dames. Il fut magnanime & libéral, brave de sa personne, & fort renommé pour ses grandes actions. L'Histoire remarque qu'il étoit en France *Secundus à Rege*, & qu'il étoit le plus grand Prince de son temps; il fut le dernier qui posséda ensemble les Comtés de Champagne & Brie, de Blois, de Chartres, &c.

L'Auteur du second livre de la Vie de S. Bernard, chapitre XV. fait un éloge admirable de ce Comte, qu'il dit avoir été celui de tous les Princes qui s'attacha le plus étroitement à ce saint Abbé, qui assista Clervaux & de ses biens & de sa personne, qui mit son ame & sa conduite entre les mains de ce Saint, & qui se dépoüillant de sa grandeur de Prince, se montra plutôt serviteur que maître parmi les serviteurs de Dieu. Cet Historien parle ensuite des fondations que fit ce Comte de plusieurs Abbaïes, de ses grandes & abondantes aumônes, de sa

patience, & de sa parfaite résignation aux volontés de Dieu dans les adversités.

L'Auteur du troisième livre de la même Histoire, chapitre XIII. dit que Thibault étoit entièrement occupé aux œuvres de miséricorde, affectionné aux exercices de piété, & très-ardent ami de tous les serviteurs de Jésus-Christ.

Ce Comte épousa Mathilde ou Mahauld, fille de Baudouïn dit le Bon, Comte de Flandre, selon quelques Historiens ; & selon d'autres, fille d'Angelbert Duc de Carinthie, qui est enterrée dans le chœur de S. Quiriace de Provins auprès du grand autel : de laquelle il eut dix ou onze enfans, cinq fils & six filles ; il porta le titre de Palatin.

L'aîné fut Henry surnommé le Libéral, né l'an 1127. qui fut d'abord Comte de Blois, puis Comte de Champagne, dont nous parlerons.

Le second nommé Thibault, surnommé le Bon, Comte de Chartres, fut grand Sénéchal de France, qu'on nomme à présent Grand Maître, en 1152. après la mort de Raoul Comte de Vermandois, Prince du Sang. Il est nommé en plusieurs chartres *Procurator regni Francorum* ; ce qui signifioit alors Régent en France. Ces deux freres furent gendres du Roy Louïs le Jeune, ayant épousé

épousé ses deux filles Marie & Alix, qu'il avoit eûes de la Reine Eléonor. Ils étoient encore ses beaux-freres, à cause que le Roy Louïs avoit épousé Alix ou Adele leur jeune sœur, mere de Philippe Auguste.

Thibault, dit le Bon, parce qu'il étoit grand aumonier, & d'un naturel benin & gracieux, mourut au voyage qu'il fit en la Terre sainte au siège d'Acre, de Ptolémaïs, ou d'Ascalon, environ l'an 1201. d'une playe glorieuse, ou selon d'autres d'un flux de sang. Il eut d'Alix son épouse quatre fils & trois filles, sçavoir Thibault & Henry, qui moururent en bas âge; Philippe, qui mourut sans enfans; & Louïs Comte de Blois & de Chartres, auquel le Roy donna le château de Levroux en Auvergne, & Baudouin Empereur de Constantinople luy donna le Duché de Nike. Louïs prit la Croix l'an 1199. il fut tué au siège d'Andrinople l'an 1205. Il eut de Catherine, fille aînée de Raoul Comte de Clermont son épouse, Thibault qui luy succeda aux Comtés de Chartres & de Blois; il fut aussi Comte de Clermont comme héritier de sa mere; il fut infecté de la lepre & mourut sans postérité.

Les trois filles de Thibault le Bon furent Marguerite, mariée en premieres nôces à Huës d'Oisy, & en secondes nôces à Eude Comte de Bourgogne, & en troisièmes à

Gauthier, Sire d'Avène, duquel elle eut Marie Comtesse de Blois, femme de Huë de Châtillon & mere de Jean ; ainsi la maison de Blois est entrée par ce mariage dans la maison de Châtillon. La seconde fille fut Isabelle ou Elisabeth, Comtesse de Chartres, laquelle épousa en premières nôces le Seigneur d'Amboise, & en secondes nôces Jean Seigneur de Montmirail & d'Oisy. La troisième fille fut Alix, dont il est parlé dans un titre de l'an 1189.

Le troisième des fils de Thibault le Grand, fut Etienne Comte de Sancerre, qui épousa Isabeau de Rosny, fille de Godefroy de Douzy, autrement de Gien. Ce Prince étant veuf se fit Chartreux, & laissa un fils nommé Guillaume, pere d'Etienne, qu'on prétend avoir été chef de la maison de Sancerre.

Le quatrième fils de Thibault le Grand, fut Guillaume surnommé aux blanches mains, premierement Chanoine de S. Quiriace de Provins, élu ensuite Evêque de Chartres en 1164. puis Archevêque de Sens en 1168. & enfin Archevêque de Reims en 1177. Il fut aussi Régent du Royaume de France avec la Reine pendant l'absence du Roy Philippe. Le Pape Clément III. le fit Cardinal sous le titre de sainte Sabine, & il fut Légat du saint Siège en France & en Allemagne, & mourut de mort subite à

Laon en 1202, on l'appelloit ordinairement le Cardinal de Champagne. Il sacra le Roy Philippe Auguste dans le temps qu'il étoit Archevêque de Sens. Il confirma par une chartre de l'an 1173. le droit que l'Abbé de S. Denis en France avoit de présenter à certaines Cures de ce Diocèse.

Le cinquième fils de Thibault le Grand, fut Hugues Abbé de Citeaux.

L'aînée des filles fut Agnès, qui épousa Regnault de Mouzon, que quelques-uns qualifient Comte de Bar, frere de Thierry Evêque de Metz.

La seconde fut Marie, épouse d'Eude, Duc de Bourgogne.

La troisième Elisabeth, épouse de Roger de Sicile, Duc de la Pouille.

La quatrième Marguerite, Religieuse de Fontaine, ordre de Fontevault; quelques Historiens ne comptent point ces deux Princesses dans le nombre des enfans de Thibault: mais ce sentiment n'est pas le plus suivi.

La cinquième fille fut Mahauld, femme de Geoffroy de Rotrou, Comte du Perche, frere de Guillaume de Rotrou, cinquante-septième Evêque de Chaalons, & d'Etienne aussi Comte du Perche, auquel son fils succeda, & qui par sa mort laissa sa succession à l'Evêque de Chaalons son oncle.

La sixième fille de Thibault le Grand,

fut Alix ou Adele, troisiéme femme de Louïs VII. dit le Jeune, Roy de France, qu'il époufa par l'avis de son conseil, qui crut que ce Prince ne pouvoit faire choix d'un parti plus sortable à son humeur, ni plus avantageux au bien de son Royaume. Cette Princesse joignoit à sa beauté un esprit pénétrant & éclairé; elle étoit libérale & magnifique, & elle passoit pour être la Princesse la plus accomplie de son siècle. Elle avoit eû une éducation digne de sa naissance dans la Cour du Prince son pere, quoique cette Cour fût la plus galante & la plus magnifique de son temps, & qu'elle fût toute remplie des personnes les plus considérables de l'Europe qui y accouroient de toutes parts, Alix en faisoit le principal ornement, elle aimoit les beaux arts & sur tout la poésie & la musique, & donnoit des pensions aux personnes distinguées par leur doctrine. Elle fut couronnée dans l'Eglise de Reims l'an 1153. elle engagea le Roy son époux à faire construire à Barbeaux, autrement dit Saint-Port sur Seine, une Eglise en l'honneur de la sainte Vierge. Elle fonda l'Abbaïe du Jard, ordre des Chanoines Réguliers de sainte Geneviève, près de Melun. Elle fut mere du Roy Philippe Auguste, & mourut le 4. Juin l'an 1205. ou 1206. & fut enterrée en l'Abbaïe de Pontigny, ordre

de Cîteaux, fondée par Thibault le Grand son pere: elle fonda aussi un obit annuel en l'Abbaïe de S. Denis.

HENRY premier du nom, dixieme Comte Palatin de Champagne & Brie.

HEnry, surnommé le Large, le Libéral, & le Riche, né l'an 1127. succeda à Thibault le Grand son pere au Comté de Champagne & de Brie l'an 1152.

Henry I.
dixieme
Comte de
Champagne.

Ce Comte fut aussi libéral & aussi magnifique que son pere. Plusieurs Historiens l'ont appellé *Virum magnificum*, l'homme magnifique, parce qu'il employoit tous ses revenus en libéralités, persuadé qu'un Prince n'est jamais plus riche que quand ses sujets le sont, ni plus maître de leurs biens que quand ils les tiennent de sa bonté.

1152.

Il partagea avec ses freres les terres de Thibault le Grand son pere, & se réserva sur eux le droit de vasselage & rachat de fief pour luy & ses successeurs au Comté de Champagne. Il prit plaisir de faire couper la riviere de Seine en plusieurs canaux aux environs de Troyes pour la commodité & l'embellissement de cette ville, en laquelle il faisoit sa résidence ordinaire.

Il épousa Marie de France, fille du Roy Louïs VII. dit le Jeune, & d'Eléonor sa premiere femme, dont il s'étoit séparé pendant

150 MEMOIRES HISTORIQUES
quelque temps ; mais qu'il reprit en l'année
1164. & dans ce temps le Roy luy donna
la dignité de grand Sénéchal de France.

L'histoire remarque qu'un pauvre Gentilhomme accompagné de deux de ses filles extrêmement belles & en âge d'être mariées, vint un jour trouver ce Prince à l'Eglise, & le supplia de luy donner de quoy les marier.

L'Intendant de ses affaires ou plutôt son Ministre nommé Artaud, citoyen de Troyes, & qui s'étoit mis fort avant dans les bonnes graces du Prince, (c'est celuy-là-même qui fit bâtir Nogent surnommé l'Artaud, des grandes richesses qu'il avoit amassées dans le maniement des finances de ce Prince,) Artaud, dis-je, repoussa rudement ce Gentilhomme, en luy disant que les libéralités continuelles de son maître avoient tellement épuisé ses coffres, qu'il n'avoit plus rien à donner. Ce reproche mit le Prince en colère, & comme il n'est rien qui paroisse plus éloigné de la condition des grands que l'indigence, il n'est rien aussi qu'ils supportent avec plus de peine que le reproche qu'on leur fait d'y être tombés par la dissipation. Ce Prince fut si surpris de cette conduite d'Artaud, qu'il ne put s'empêcher de luy dire qu'il en avoit menti, & qu'il avoit encore de quoy donner, & se tournant vers luy avec un regard d'indignation, il luy dit :

Je ne t'ay pas encore donné, vilain, tues à moy : prenez-le, mon bon homme, & je vous le garantiray. Le Gentil-homme sans balancer se faisit d'Artaud, le mena en prison, & il ne l'en mit point dehors qu'il ne luy eût payé cinq cens livres, somme considérable en ce temps-là, qui fut suffisante pour la dot de ses deux filles.

Ce Comte alla à la Palestine pendant la vie de Thibault le Grand son pere, & il y retourna une seconde fois: il s'y distingua dans toutes les occasions qui se présentèrent de signaler sa valeur, & particulièrement au fameux passage du Méandre. Ce fleuve est large & profond, mais il n'est pas extrêmement rapide, à cause que l'impétuosité de son cours est arrêtée par ses fréquens contours. Le passage étoit défendu par une puissante armée rangée en bataille de l'autre côté; l'abord du rivage étoit difficile, celui des ennemis étant beaucoup plus haut & plus escarpé que celui où étoit l'armée des Croisés, c'étoit au mois de Janvier l'an 1148. temps auquel les rivieres sont ordinairement fort grosses; mais quoy-que cette entreprise parût difficile, le Roy de France Louis VII. qui ne voulut pas reculer, ordonna à la Cavalerie de l'avant-garde de passer. Le Comte de Champagne se jeta des premiers dans l'eau à la tête des escadrons,

qui suivoient avec autant de joye que d'intrépidité, & malgré la grêle des fleches des ennemis ils ne laissèrent pas de gagner le bord que les ennemis défendoient, & ils en foutinrent les efforts jusqu'à ce que ceux qui les suivoient de près eussent eû le loisir de se mettre en ordre de bataille.

Le Comte après avoir visité les saints lieux, assista à cette célèbre assemblée qui se tint à Ptolémaïs en l'année 1148.

On lit dans les ouvrages de S. Bernard une lettre qu'il écrivit à ce Comte, qui étoit fils de Thibault le Grand son bon ami, qui est la 279^e. de ses Epîtres, qui porte : *Le Prince des Rois de la terre vous a établi Prince sur la terre, afin que sous luy & pour luy vous favorisiez les bons, vous châtiez les méchans, & vous défendiez les pauvres, & vous rendiez justice à ceux qui sont opprimés. Si vous agissez de cette sorte, vous agissez en Prince, & l'on peut espérer que Dieu étendra & affermira votre domination ; que si vous ne le faites pas, vous devez craindre que nonobstant les vœux que je fais il ne vous ôte l'honneur & la puissance que vous possédez.*

Ce Prince a fondé l'Eglise & le Chapitre de S. Etienne de Troyes, l'an 1157. auquel il donna de grands biens par une chartre de l'an 1173. Il fonda l'Hôtel-Dieu, dit le

Comte de la même Ville, & il y a eû peu d'années où ce Comte n'ait fait des fondations considérables. C'est luy qui a fondé le Chapitre de S. Nicolas de Sezanne, celui de S. Quiriace de Provins, celui de Pougy, & celui de S. Maclou à Bar sur Aube.

Parmi les fondations qu'il a faites, on compte treize Eglises Collégiales, treize Hôpitaux, & plusieurs autres fondations, dont nous parlerons plus particulièrement dans la suite de ces Mémoires; & tout cela de ses revenus ordinaires, sans rien lever au-de-là sur ses peuples. Ainsi il ne faut pas s'étonner si Etienne, Abbé de Clugny, luy a donné de grands éloges, & dit de luy qu'il étoit *pius & gloriosus Princeps, vir nobilis, Ecclesia Dei specialiter devotus.*

Ce Prince mourut le 17. Mars l'an 1180. en la ville de Troyes, à son retour de son second voyage de la Palestine. Il fut regretté universellement de tous ses sujets qu'il gouvernoit avec bonté & justice.

Il fut inhumé en l'Eglise de S. Etienne de Troyes, qu'il avoit fait bâtir, au milieu du chœur proche de l'aigle, sous un superbe tombeau de bronze doré élevé de trois pieds, au-dessus duquel est une table d'argent sur laquelle il est représenté avec le Comte Thibault, l'un de ses fils. Ce tombeau étoit couvert de lames d'or & d'argent, qui fu-

rent dérobées pendant la nuit en l'année 1183. & depuis les Chanoines de cette Eglise l'ont fait réparer comme il est aujourd'hui. Tous les ans le 17. Mars, jour de son décès, le Chapitre fait un Service des plus solennels pour ce Prince, tous les Chanoines étant revêtus d'aubes & de chasubles comme s'ils alloient dire la Messe. On ne peut assez louer ce Chapitre de donner ces marques de reconnoissance à son bienfaiteur. On fait tous les ans le 17. Mars l'anniversaire de ce Prince dans la plupart des Eglises de Provins, & on ne cesse de sonner tout le jour dans celles dont il est fondateur.

Ce Comte eut de Marie de France son épouse deux fils & deux filles.

L'aîné des fils fut Henry, qui succéda à son pere.

Le second fut Thibault, qui succéda à son frere.

L'aînée des filles fut Scholastique, qui épousa Guillaume, Comte de Vienne & de Mâcon, & qui choisit sa sépulture en l'Abbaïe du Miroir près de Tournus, l'an 1218. il eut deux fils, Gérard & Henry.

La seconde fut Marie, épouse de Baudouin, Comte de Flandre & de Hainaut, dont elle eut deux filles, Jeanne & Marguerite.

Il est rapporté dans l'histoire de l'Abbaïe de S. Denis, que Marie de France à la persuasion de Guillaume Archevêque de Reims & de Simon Evêque de Meaux, déclara que les Villages donnés par le Comte Henry son époux pour l'établissement de la Commune de Meaux payeroient comme auparavant aux Abbés de saint Denis & de sainte Geneviève les droits qui leur étoient dûs en qualité de Seigneurs.

HENRY second du nom, dit le Jeune, onzième Comte de Champagne & de Brie.

Henry fut Comte de Champagne après le Comte Henry son pere, auquel il succeda l'an 1180. comme on le lit dans une chartre de l'Abbaïe de S. Remy de Reims de l'an 1187. Il imita l'exemple de son pere & de son ayeul, & il fit aussi-bien qu'eux de grands biens aux Eglises : mais sur tout à celles de Troyes après l'incendie qui y arriva l'an 1188. qui consuma presque toute la Ville.

Ce Comte eut la garde-noble du fils de Barthelemy, Seigneur de Broye, comme il paroît dans une chartre de l'an 1181. donnée en faveur des Moines de la Charité sur Loire.

Ce Prince fut accordé avec Yolande, fille de Baudouin de Hainaut, qu'il n'épousa

Henry II.
onzième
Comte de
Champagne.

1180.

pas ; mais il fut marié à Hermanfette, fille & héritière d'Henry de Namur, laquelle étant morte sans enfans, ce Comte partit de Champagne pour se rendre en Palestine, où il accompagna les Rois Philippe Auguste de France & Richard d'Angleterre. Il fut choisi Lieutenant Général des armées chrétiennes. Richard ménagea son mariage avec la Princesse Isabelle, veuve de Conrad Marquis de Montferrat, qui avoit été assassiné. La promesse que le Roy d'Angleterre & le Comte de Champagne luy firent de la faire Reine de Jérusalem, à l'exclusion de Guy de Lusignan, comme elle le souhaitoit ardemment, ne contribua pas peu à porter cette Princesse à conclure ce mariage. Il ne fut pas difficile au Comte de tenir sa parole à la Princesse, parce qu'il étoit aimé des Grands du pais, & qu'au contraire Guy de Lusignan en étoit haï. Et pour ne rendre personne mécontent, il promit à ce Prince, au lieu d'un Royaume presque perdu, de luy donner celuy de Chypre, pourvû qu'il payât aux Templiers la somme pour laquelle il le leur avoit engagé ; ce qui ayant été accordé, le Comte de Champagne épousa la Princesse Isabelle l'an 1192. qui prit dès lors le titre de Reine de Jérusalem, quoyque le Comte Henry son époux par modestie se contenta de celuy de Prince. Quel-

ques Historiens ont douté de la validité de ce mariage, parce que Rinfroy de Toron premier mari de cette Princesse, auquel Conrad l'avoit ravie pour l'épouser, comme il fit, étoit encore vivant.

Nous avons cru devoir rapporter icy un événement qui est si extraordinaire, qu'il sembleroit plutôt un Roman qu'une véritable Histoire, si on n'étoit pas convaincu que l'amour porte quelquefois les personnes d'un génie supérieur à de grandes extrémités.

Le Châtelain de Coucy, vassal du Comte de Champagne, qui étoit un Seigneur gay, agréable, & brave de sa personne, aimoit avec tout l'attachement possible la Dame épouse du Seigneur du Fayel, dont il étoit réciproquement aimé. Cette Dame ne fut point insensible à la douleur, lorsque son amant luy fit connoître qu'il avoit résolu d'accompagner le Roy & le Comte de Champagne dans cette guerre : mais elle ne voulut pas s'y opposer, parce qu'elle crut que cette absence dissiperoit la jalousie de son époux.

Le temps du départ étant arrivé, ces deux amans se séparèrent avec des marques de la plus grande tendresse. Le Seigneur de Coucy, qui aimoit la poésie, avoit composé des vers qu'il laissa en partant à sa maitresse,

*Avanture
du Châtelain de
Coucy &
de M. de
Fayel.*

158 MEMOIRES HISTORIQUES
par lesquels il tâcha de luy faire connoître
combien il se faisoit violence de la quitter.
Nous en rapportons icy quelque fragment.

*Par Dieu amours grief m'est à consuiurier
Le grant soulas & la grant compagnie,
Et le déduit qui me souloit montrer
Celle qui miert & ma dame & ma mie.*

Il est difficile d'entendre à présent ce langage : mais voicy à peu près ce qu'il signifie.

*Amour, j'ay peine à supporter
Qu'il me faille aujourd'huy quitter
Les charmes de la compagnie,
Et les plaisirs que me donnoit
Celle autrefois qui me servoit
De maitresse & de bonne amie.*

Enfin il finit par ces trois vers :

*Se mes corps va servir notre Seigneur,
Mes cuers remaint du tout en sa baillie,
Por li m'en vois soupirant en Surie.*

Ce qu'on peut expliquer en disant :

*Si mon corps va servir notre Seigneur,
A la maison reste toujours mon cœur,
Pour luy je vais soupirer en Syrie.*

La Dame du Fayel en quittant son amant, luy fit présent de quelques bagues, de quelques diamans, & d'un cordon qu'elle avoit

parfaitement bien travaillé & qui étoit fait de ses cheveux & de soye avec de gros boutons de perles aux extrémités, pour luy servir suivant l'usage de ce temps-là, à lier un bourrelet magnifique qui se mettoit par-dessus le héaume : ce qu'il accepta, & partit aussi-tôt.

Pendant ce voyage le Châtelain de Coucy reçut au siège d'Acree l'an 1191. une glorieuse blessure, qui fut d'abord jugée mortelle. Ceux qui rapportent cet événement sous le regne du Roy S. Loüis, qui n'est pas l'opinion la plus suivie, disent que Robert Comte d'Artois, frere du Roy s'étant assez inconsidérément engagé à passer au travers de la ville de Massoure, il y fut tué avec plusieurs Seigneurs & autres personnes de marque qui le suivoient, entre lesquels étoit le Seigneur de Coucy, l'un des plus braves hommes de son temps, qui y fut blessé à mort. Il employa le peu de momens qu'il avoit encore à vivre, à écrire à Madame du Fayel dans les termes qu'il est aisé de s'imaginer dans ces funestes conjonctures, & il ordonna à son Ecuyer d'embaumer son cœur après sa mort & de le porter à sa maitresse, avec le cordon de ses cheveux, les bagues & les diamans qu'elle luy avoit donnés en partant, & qu'il avoit toujours portés depuis ce temps-là. Cet Ecuyer ayant fait ouvrir le

corps de son maître selon son ordre, il en fit tirer & embaumer le cœur pour s'acquitter de la promesse qu'il luy avoit faite d'exécuter ses dernières volontés, & revint en France: mais lorsqu'il fut auprès du château de la Dame du Fayel, dans un bois où il s'étoit caché pour observer le moment de pouvoir satisfaire aux ordres de feu son maître, il eut le malheur d'être rencontré par le mari de cette Dame qui le connoissoit, & qui se douta bien qu'il venoit trouver sa femme de la part de son maître; il le menaça de le tuer, s'il ne luy disoit le sujet qui l'avoit amené en ce lieu. L'Ecuyer luy fit réponse que son maître étoit mort: mais du Fayel ne voulant pas le croire, se mit en état de le tuer. Cet homme effrayé du péril où il se trouvoit, luy conta tout & luy mit entre les mains le cœur & la lettre de son maître. Du Fayel fit hacher ce cœur par son cuisinier & apprêter avec quelques autres viandes dont il fit composer un ragoût qu'il sçavoit être du goût de sa femme, & le fit servir devant elle; cette Dame mangea avidement de ce mets: mais après dîné du Fayel demanda à sa femme si elle avoit trouvé ce mets de son goût, elle luy répondit qu'elle l'avoit trouvé excellent; c'est, repliqua-t'il, par cette raison que je vous l'ay fait servir; car c'est une viande que vous avez

beaucoup

beaucoup aimée : Vous avez, luy dit-il, Madame, mangé le cœur du Châtelain de Coucy; mais elle ne le crut que lorsqu'il luy eut fait voir la lettre de son amant avec le cordon de ses cheveux & les diamans qu'elle luy avoit donnés. Elle luy dit : *Il est vray, Monsieur, que j'ay beaucoup aimé ce cœur qui méritoit de l'être, puisqu'il n'y en eut jamais de plus généreux; & puisque j'ay mangé d'une viande si noble & que mon estomac est le tombeau d'une chose si précieuse, je me garderay bien d'en mêler d'autres avec celle-là.* La douleur & la colere luy coupèrent la parole, elle se retira dans sa chambre avec beaucoup de larmes, où elle s'enferma, & n'ayant rien voulu manger pendant quatre jours qu'elle y demeura, elle finit ainsi sa vie parmi les sanglots & les soupirs.

Il y eut ensuite de grandes querelles entre le Seigneur du Fayel & les parens & amis de son épouse, qui vouloient venger sa mort. Mais cette querelle fut terminée par l'autorité du Roy, qui employa pour cet effet les grands Seigneurs du pais.

Bocace qui mourut l'an 1376. écrit presque la même histoire, qu'il attribue à la femme du Comte de Roussillon; mais il y a apparence qu'il voulut déguiser sous d'autres noms l'histoire que nous venons de rapporter, par des considérations particu-

lières. On lit aussi une histoire à peu près semblable, écrite par Nostradamus Médecin & fameux Astrologue, qu'il attribué à Christine Carbonnelle, femme de Raimond de Sillans, amie de Guillaume de Cabestan, poète Provençal, qui l'avoit empruntée de Bocace. Quoy-qu'il en soit, il n'est pas impossible qu'il se soit rencontré des personnes à qui les mêmes événemens soient arrivés ; on sçait assez qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, & personne n'ignore que l'amour porte les plus grandes ames jusqu'à l'extravagance.

Cette histoire est rapportée par le Président Fauchet, la Croix du Maine, & autres, & par l'Auteur d'une ancienne chronique écrite plus de deux cens ans avant luy. On dira peut-être qu'il n'est point parlé de cet événement dans l'histoire des Seigneurs de Coucy, où la mort de ce Châtelain est rapportée : mais cet argument négatif ne prouve rien. Il ne convient qu'aux Novateurs, qui font gloire aujourd'huy de tâcher par ces sortes d'argumens de détruire tout ce qui n'est pas de leur goût. Ainsi si quelque critique d'inclination plutôt que de raison veut contester ce fait, il doit faire réflexion qu'il n'est pas surprenant que ceux qui travaillent à l'histoire des familles illustres, passent souvent sous silence leurs foiblesses & leurs égaremens.

Le Comte Henry décéda en l'année 1197. dans le château d'Acre, ville de la Palestine, par un accident funeste, étant tombé d'une fenêtre de ce château, dont l'appuy fondit tout d'un coup sous luy dans le temps qu'il regardoit passer ses troupes & donnoit ses ordres à ceux qui les conduisoient. Il fut inhumé dans l'Eglise de sainte Croix d'Acre. La nouvelle de cette mort imprévuë ayant été portée à la Comtesse sa mere, elle en mourut de douleur dans le moment qu'elle l'apprit.

L'an 1198. Thibault frere d'Henry, & Garnier soixante-unième Evêque de Troyes, n'étant pas encore informés de la mort d'Henry résolurent d'aller en la Terre sainte pour le voir & conférer avec luy : mais comme ils étoient en chemin, ils apprirent cette mort funeste & ne passèrent pas outre.

Henry laissa deux filles de sa femme Isabelle : Alix, qui fut mariée à Amaury Roy de Chypre, dont elle eut une fille nommée Alix comme elle, Reine de Chypre. Cette Reine fit la guerre à Thibault IV. du nom, Comte de Champagne avec l'assistance de plusieurs grands Seigneurs du Royaume, prétendant que ce Comté luy appartenoit du côté de sa mere; parce qu'alors toutes les Souverainetés, si vous en exceptez le Royaume de France, tomboient en quenouïlle. Elle s'accorda

164 MEMOIRES HISTORIQUES
néanmoins avec ce Prince l'an 1234. ainsi
que nous le dirons dans la suite.

La seconde fille du Comte Henry fut Philippote, qui malgré la défense que luy en avoit faite Louïs, fils aîné de Philippe Auguste, fut mariée l'an 1214. à Errard de Brienne ou de Rameru, fils d'André, qui perdit sa cause par Arrest du Parlement tenu à Melun l'an 1216.

THIBAULT *troisième du nom, douzième
Comte de Champagne.*

Thibault
III. dou-
zième
Comte de
Champagne.

THibault, fils du Comte Henry I. dit le Large, succeda au Comte Henry II. son frere l'an 1197.

Il y a diverses opinions parmi les Historiens touchant la maniere dont cette succession luy arriva.

1197. Quelques-uns prétendent qu'il usurpa le Comté de Champagne pendant l'absence de son frere Henry ; d'autres, qu'il en traita par lettres : mais l'opinion la plus vraisemblable est que le Comte Henry l'institua son héritier.

1198. L'an 1198. le Pape Innocent III. adressa un Bref à l'Evêque de Soissons & à l'Abbé de S. Germain des prés, & les commit pour informer des usurpations que faisoient Thibault Comte de Champagne & plusieurs autres tant ecclésiastiques que laïques qui y sont

dénommés, sur les dîmes & sur les terres de l'Abbaie de S. Denis, avec pouvoir de juger diffinitivement, & d'employer pour l'exécution, s'il étoit besoin, les censures ecclésiastiques; mais l'histoire ne marque point quelle suite eut cette délégation.

Thibault épousa en l'année 1199. Blanche, fille de Dom Sanche, surnommé le Sage, Roy de Navarre, & sœur de Dom Sanche le Fort. Il se croisa la même année, & comme ce Prince étoit jeune & magnifique, cette action se fit avec beaucoup de pompe & d'éclat en une célèbre assemblée de grand nombre de Seigneurs & de Gentils-hommes, qui s'étoient rendus au château d'Ecry sur la riviere d'Aîne, où selon la mode de ce temps il avoit fait publier un Tournois.

Parmi les exercices de Chevalerie il prit solennellement la Croix avec le Comte de Blois son cousin. Ils furent aussi-tôt suivis d'un grand nombre de Seigneurs, Barons & Gentils-hommes qui prirent la Croix à leur exemple.

Le Comte de Champagne fut choisi pour chef de la croisade; mais il n'eut pas la satisfaction de pouvoir accomplir son vœu: car étant tombé malade à Troyes, il y mourut âgé de vingt-cinq ou vingt-six ans le 25. May l'an 1201. après avoir nommé Renauld, Comte

1199.

*Mort de
Thibault
III. du
douzième
Comte de
Champagne.*

1201.

de Dampierre pour faire en son nom ce voyage, & luy avoir donné la conduite de ses troupes particulieres, avec lesquelles il se rendit à Venise pour joindre les Princes croisés.

*Sépulture
& tom-
beau ma-
gnifique du
Comte Thi-
bault III.*

Ce Comte fut inhumé dans le chœur de l'Eglise de S. Etienne de Troyes auprès du Comte son pere, sous un tombeau d'argent qu'on y voit encore aujourd'huy, où il est représenté en habit de pelerin. Il eut de Blanche son épouse une fille, qui fut mise en la garde du Roy, mais elle mourut peu de jours après & avant la naissance de Thibault, dont Blanche étoit enceinte au temps de la mort du Comte son époux, après la mort duquel Blanche conserva toujours le titre de Comtesse de Champagne, & en l'année 1212. elle réforma en cette qualité les abus qui s'étoient introduits dans l'élection des Administrateurs des Religieux & Religieuses de l'Hôtel-Dieu (dit le Comte) de la ville de Troyes, & elle y établit un bon ordre pour la reddition des comptes, par la chartre qu'elle en donna dattée de Troyes au mois de Mars l'an 1212.

1212.

En l'année 1214. sur la fin du mois de Juillet se donna la fameuse bataille de Bouvines, que Philippe Auguste gagna, dans laquelle les troupes de Champagne se distinguèrent par leur bravoure & contribuèrent

1124.

beaucoup à la grande victoire que ce Prince remporta, dont la présence suppléa au désavantage du nombre, & aux inconvéniens d'une surprise & d'une attaque à laquelle on ne s'attendoit pas.

En l'année 1225. la Comtesse Blanche obtint que l'Abbé de S. Denis en France remit aux habitans de Nogent les dédommagemens auxquels ils avoient été condamnés.

THIBAUT *quatrième du nom, treizième Comte de Champagne & Brie.*

THibault, dit le Posthume, fut non seulement Comte de Champagne & Brie, mais encore Seigneur féodal des Comtés de Chartres, Blois & Sancerre, & de la Vicomté de Châteaudun, & depuis Roy de Navarre.

Il fut surnommé le Faiseur de chansons, parce qu'il en composa plusieurs à la louange de la Reine Blanche, épouse du Roy Loüis VIII. & mere de S. Loüis, qu'il fit transcrire & donner au public sous le titre de *Chansons du Roy de Navarre*. Il succéda en naissant à Thibault III. du nom son pere l'an 1201. Il étoit le Prince de la chrétienté qui avoit les plus illustres alliances. Sa mere étoit fille & héritiere présomptive du Roy de Navarre; son ayeule fille d'un Roy d'Angleterre, & sa trifayeule de la Maison Impériale de Sué-

Thibault,
IV. treizième
Comte de
Champagne.

1201.

Impri-
merie n'é-
toit pas en-
core en us-
sage & n'a
commencé
qu'en

1444.

ve. Il étoit de grande taille, & bien proportionné, vaillant & adroit dans l'exercice des armes, mais particulièrement de la lance, qui étoit alors le plus en usage parmi les Chevaliers. Toutes ses inclinations étoient nobles; il étoit libéral & magnifique, qualités qui étoient comme inséparablement attachées aux Princes de la Maison de Champagne qui les possédoient éminemment, & qui les distinguoient de tous les autres Princes de leur temps: mais sur toutes choses il étoit inviolablement attaché à la Religion Catholique, & il eut toujours grand soin d'en conserver la pureté dans ses Etats.

Il paroît par une chartre du mois de Décembre de l'an 1224. que ce Prince usant des droits de sa majorité, étant informé que la Comtesse Blanche sa mere à cause des besoins de son Etat n'avoit pas payé aux Religieux de Grammont qui étoient au bois d'Evry & depuis à Isles à deux lieuës de Troyes, ce que le Comte Henry leur avoit donné, il répara ce défaut & leur donna quarante livres de rente à prendre annuellement sur les revenus de la ville de Troyes.

*Somme
considérable en ce
temps-là.*

Ce Prince avoit l'humeur douce & agréable, l'esprit vif & poli, qu'il avoit soigneusement cultivé par l'étude des belles lettres; mais parmi toutes ces bonnes qualités il eut tant d'ambition & d'amour (passions les plus

ordinaires à ceux de son rang) qu'il étoit bien difficile de reconnoître laquelle des deux le possédoit davantage. Malgré le respect qu'il devoit avoir pour le Roy Loüis VIII. dont il étoit proche parent, il ne laissa pas de faire ouvertement l'amour à la Reine Blanche son épouse, quoy-que la vertu sévère dont cette Princessë faisoit profession ne luy permit pas même d'espérer d'en être favorablement traité. Mais à quelles extrémités cette passion ne porte-t'elle point un grand Prince, qui se croit tout permis, & qui s'imagine qu'il n'y a point de vertu à l'épreuve de ses soins empressés.

Il composa des chansons amoureuses à la louange de cette Princessë remplie d'un beau feu, mais qui sont bien éloignées de la politesse & de la délicatesse du temps où nous vivons. Ce Comte étoit regardé comme un excellent maître en poésie, ainsi que le rapporte Dante dans son livre de *vulgari Eloquentia*.

Ce Comte ne se contenta pas de composer luy-même des chansons; il attira auprès de luy Messire Gaces Brulez, qui en ce temps-là passoit pour excellent poëte, & qui pour cette raison devint son favori. Il composa des chansons par l'ordre & dans la pensée de ce Comte. Nous avons cru faire plaisir aux lecteurs de ces Mémoires de rapporter

170 MEMOIRES HISTORIQUES
icy non seulement quelques fragmens des
chançons du Comte, mais encore de cel-
les de son favori; & parce qu'il seroit diffi-
cile d'en concevoir le sens, la langue Fran-
çoise ayant beaucoup changé depuis ce temps-
là, j'ay cru qu'après avoir transcrit les pro-
pres termes de ces chançons, je devois met-
tre ensuite des vers selon la maniere moder-
ne de parler, capables d'en expliquer le sens;
voicy le 3^e couplet de la seconde chançon.

*Je sçay de voir que ma dame aime cent,
Et plus assez c'est pour moy empirier.*

Traduction.

*Je sçay que ma maitresse en aime plus de cent,
C'en est trop pour me faire un chagrin très-
pressant.*

Il parle ainsi dans le dernier couplet :

*Je ne di pas que nus aim' follement :
(Que li plus fox en fet miex à prisiér)
Mes grand èur y a mestier souvent,
Plus que net sens, ne raison ne plaidier.
De bien amer ne puet nus enseignier,
Fors que li cuers qui donne le talent.
Qui bien ame de fin cuer loyaument,
Cil en sçait plus & moins s'en peut aidier.*

Traduction.

*Je ne disconviens pas qu'on aime follement,
En ce fait le plus fol passe pour le plus sage;*

*Mais il est en amour plus de bonheur souvent,
 Que de sens, de raison, & d'éloquent langage :
 Personne ne sçauroit enseigner l'art d'aimer,
 Que les cœurs que l'amour a pris soin de former.
 Qui sçait aimer d'un cœur droit & sincere,
 Plus il en sçait & moins il en peut faire.*

Dans la quatrième chanson il dit qu'il l'aime & qu'il la hait. Car

*Moult me sceut bien esprendre & allumer,
 En biau parler & accointement rire.
 Nus ne l'orroit si doucement parler,
 Qui ne cuidast de s'amour estre Sire.
 Par dieu amour ce vous ose bien dire,
 On vous doit bien servir & honorer,
 Mais on si peut bien d'ung pou trop fier.*

Traduction.

*Elle sçut bien m'embraser & me prendre
 Par ses discours, ses ris pleins de douceur,
 Et l'on croiroit seulement à l'entendre
 Etre déjà le maître de son cœur.
 O Dieu d'amour, on vous dit d'un air tendre
 Qu'on vous doit bien servir & révéler,
 Mais on pourroit un peu trop s'y fier.*

Dans la cinquième chanson il dit:

*Kar nulle rien ne fait tant cuer felon,
 Com' grant pooir qui en veut mal user.
 Que tant de gens li vont tuit environ,
 Je sçay devoir que c'est pour moy grever.*

Adez dient dame on vous veut guiller :

Mais ils mentent li traitor felon.

Ja fausement n'amera nus prend'hom.

Car qui plus a, doit miex amours garder.

Et encores, K'assez y a d'autres que je ne sui,

Qui la prient de fin cuer bandement.

*Ebandisse * fait gaaigner souvent.*

* Har-
dieffe.

mais il ne s'en peut aider, quand il est devant elle.

Traduction.

Car rien ne rend une ame plus traitresse

Qu'un grand pouvoir qui veut en mal user.

Si tant de gens luy parlent de tendresse,

C'est du chagrin qu'ils veulent me causer.

Voyez, Madame, on cherche à vous surprendre:

Mais il ne dit pas vray cet infidele amant.

Jamais homme d'honneur n'aimera fausement,

Car qui plus a, plus à l'amour doit rendre;

Assez d'autres bien mieux que moy

La present hardiment d'écouter leur tendresse:

On obtient ce qu'on veut souvent par hardiesse.

Dans la septième chanson le Comte Thi-
bault se fait connoître lorsqu'il dit :

Nus ne doit amour trahir

Fors que garçon Et ribault.

Ce ce n'est pour son plaisir,

Je ne voy ne bas ne hault.

Ains veuil qu'el me truit bault

Sans guiller Et sans faillir.

*Et si je pui consusvir
Le Cerf qui si sçait fuir,
Nus n'est joyans come Thiebault.*

Traduction.

*Nul en amour ne doit jamais se rendre ;
Sinon ceux qui n'ont point d'honneur ;
Si ce n'est le plaisir qui leur touche le cœur.
Pour moy je n'y puis rien connoître :
Je veux que ma belle humeur
Brille aux yeux de ma maitresse ;
Quand Thibault peut attrapper
Le Cerf qui peut s'échapper ,
Nul ne sent tant d'allégresse.*

Dans la huitième chanson Thibault se plaint de ce qu'en dormant il croit tenir la Reine, & qu'à son réveil il la perd ; & dit.

*Mieux vousist en dormant la tenir toute sa vie.
Pour ce bien le deut bestourner amour cel de-
vant derriere.*

*Et, Li dormirs fut en oubly
Et j'eusse en veillant ly :
Lors seroit la joye entiere.*

Traduction.

*L'amour met le devant derriere,
Si je l'oublois en dormant,
Et que je la visse en veillant,
Ma joye alors seroit entiere.*

Dans la neuvième chanson il s'explique en ces termes :

*Bonne aventure avienne à fol espoir ,
Qui les amans fet vivre & réjouit :
Désesperance fet languir & douloir ,
Et mes fox cuer pense a dez a guerir.
S'il fut sage, il me fesist mourir :
Porce fet bon de la folie avoir.
Qu'en trop grant sens peut-il bien mescheoir.*

Traduction.

*Un fol espoir trouve bonne aventure :
C'est luy qui fait des amans le plaisir.
Le désespoir les met à la torture ,
Et mon cœur fol travaille à s'en guerir.
Pendant qu'il étoit sage il me faisoit mourir.
Il est donc bon de n'être pas si sage ;
Trop bon sens quelquefois est un désavantage.*

Sur la fin de la dernière chanson il prend congé de l'amour, puisqu'il plaît à la Reine de luy donner: ce qu'elle fit pour les raisons que nous dirons cy-après.

*Amour le veult, & ma dame m'en prie ,
Que je m'en part : & je moult l'en merci,
Quand par le gré ma dame m'en chasti ;
Meilleur raison ny voy à ma partie.*

Traduction.

L'amour le veut & ma maîtresse aussi.

*Que je m'en aille : & je l'en remercie.
 Quand à mon tré ma dame me châtie,
 J'aurois grand tort d'en avoir du souci.*

Les chansons suivantes ont été faites par Gaces Brulez, favori du Comte & par son ordre.

*Onc n'ama en sa vie :
 Si fait trop nice folie,
 Qui s'entremet du mestier
 Dont il ne se sçait aidier.*

Traduction.

*Quiconque veut me blâmer
 De ce que je sçay aimer,
 N'aima jamais en sa vie ;
 Celuy-là fait une folie,
 Qui veut d'un métier se mêler,
 Dont il ne sçait pas travailler.*

Il dit dans une autre où il se plaint.

*D'amors me plain & dis pourquoy,
 Car ceux qui la trahissent voy
 Souvent à leur joye venir.
 Et gi faulle par ma bonne foy :
 Qu'amors por esancier sa loy
 Vent ses ennemis retenir.
 De sens li vient si com je croy,
 Qu'as siens ne puet elle faillir.*

Traduction.

*Je me plains de l'amour, & le sujet pourquoy,
 C'est que ceux qui le trahissent,
 Dans leurs desseins réussissent :
 Et moy je ne le puis par ma trop bonne foy ;
 Pour mieux affermir sa puissance,
 Il ménage ses ennemis :
 Et la raison comme je pense,
 C'est que les siens luy sont acquis.*

Dans une autre chanson il est plus gay,
 & il se contente d'aimer.

*J'ay oublié peine & travaux,
 S'ay de fine joye chanté.
 Desor ne sui-je mes de caux,
 Ki por n'oyant ayent aimé.*

Traduction.

*Dans l'éternel oubli j'ay mis peine & travaux,
 Et j'en ay chanté d'allégresse.
 Je ne suis plus de ceux qui souffrent tant de
 maux
 Pour mériter de la tendresse.*

Enfin dans une autre chanson il se plaint
 en ces termes :

*Si Diex plut, que je feusse
 De ma dame le plus haus :
 Certes bon gré l'on sceusse,*

*Mes trop parest communaux.
Moult ja de saux
Qui deslient aulmoniere :
S'en font l'or aniaux ,
Et g'en sui bouté arriere.*

Traduction.

*Si Dieu permettoit par bonheur
Que seul je plusse a ma maitresse ;
Je le remercirois d'une telle faveur ;
Mais pour trop de galans elle a de la tendresse.
Combien est-il de ses amans
Qui trouvent auprès d'elle un accès trop fa-
cile ,
Y passent de très-doux momens ,
Tandis que je me donne une peine inutile.*

Le Comte de Champagne eut assez d'adresse pour faire passer ces chansons jusques dans les mains de la Reine. On les mit en musique, on les ajusta à toutes sortes d'instrumens de ce temps-là ; & pour les remettre dans l'idée après qu'elles auroient perdu la grace de la nouveauté, ou pour en conserver la mémoire après la mort de l'Auteur & de la Princesse qui luy servoit de sujet, il les fit graver sur le bronze & exposer aux yeux de tout le monde dans les galeries de ses Palais de Troyes & de Provins, comme s'il eût eû peur que les siècles à venir ne

178 MEMOIRES HISTORIQUES
fussent pas assez instruits de sa passion. Je n'ay pas rapporté toutes les chansons, qui auroient trop grossi cet ouvrage, & peut-être ennuyé les lecteurs, & qui n'auroient servi qu'à faire connoître jusqu'à quel excès ce Comte osa porter ses extravagances.

Varillas prétend que Thibault composa toutes ces chansons avant la mort du Roy Louis VIII. mais Fauchet & Mezeray les renvoyent au temps qui suivit l'abandonnement que le Comte fit en l'année 1235. de Montereau-faut-Yonne & de Bray sur Seine. Ce qui est de certain c'est que le Roy n'ignoroit pas la passion du Comte pour la Reine Blanche son épouse ; mais il n'étoit pas alors en état de faire éclater son ressentiment, & il affecta de faire croire qu'il n'en sçavoit rien, & c'étoit sans doute le seul parti qu'il devoit prendre, pour ne pas exposer sa réputation.

La guerre qu'il avoit alors contre les Anglois l'obligeoit à ménager ce rival, ayant besoin des forces de tous ses Feudataires, pour les employer contre ces anciens ennemis du nom François. Le Comte qui étoit très-brave de sa personne & qui étoit accompagné de très-belles troupes composées de celles de ses vassaux, dont il avoit grossi l'armée Françoisise, combattit à leur tête en amant passionné, qui cherche à mourir glo-

rieusement, ou à se rendre digne des faveurs de sa Dame. Les Anglois qui prétendoient attaquer les François, furent contraints de se tenir sur la défensive, & on s'empara de plusieurs de leurs places.

Le Roy qui crut qu'il luy étoit avantageux d'hiverner dans les Provinces voisines du Languedoc, proposa son dessein aux Princes qui l'avoient suivi; tous y consentirent à l'exception du Comte de Champagne; & ce qui le porta à s'opposer en cette rencontre à la volonté du Roy, c'est que la Reine étant demeurée à Paris, il ne pouvoit seulement penser, sans entrer dans une espèce de désespoir, qu'il seroit par là privé pendant une année de la satisfaction de voir sa maitresse, retardement que cet amant impatient ne pouvoit souffrir. Aussi répondit-il en pleine assemblée qu'il étoit libre aux autres Feudataires d'avoir cette complaisance pour le Roy de le suivre par tout où il les voudroit mener, mais qu'à son égard il prétendoit jouir de son privilège dans toute son étendue, & emmener ses troupes en Brie.

Cette maniere de parler à son Roy fut trouvée bien hardie, & ce Prince en connut assez la véritable cause, aussi le mit-elle d'autant plus en colere, qu'outre l'amour du Comte pour la Reine, qui luy causoit un chagrin mortel, il craignoit qu'un si

dangereux exemple ne fût imité par les autres Princes, & qu'ainsi il ne fût entièrement abandonné. Il s'emporta contre le Comte jusqu'à le menacer que s'il songeoit à quitter son armée, il iroit porter le fer & le feu jusques dans ses Etats.

La haine que le Comte portoit au Roy n'étoit pas moins grande que l'amour qu'il avoit pour la Reine. Il prétendoit qu'on en devoit user à son égard avec plus de circonspection, & qu'étant héritier de la Couronne de Navarre, on ne devoit pas le traiter comme un vassal. Cependant il craignoit que cette menace du Roy n'eût son effet, connoissant parfaitement son humeur & que ses menaces n'étoient jamais vaines. Ses Etats, qui depuis un siècle n'avoient point ressenti les malheurs qui sont les suites inévitables de la guerre, étoient abondamment pourvus de toutes les choses nécessaires à la vie, & il n'étoit pas possible de détourner l'orage qui les menaçoit, à moins que de le prévenir.

Il ne pouvoit attendre à forces ouvertes à la vie du Roy, qui étoit dans une bonne place environnée de toute son armée; il n'eût pas été moins difficile de le faire assassiner: il ne restoit plus que la voye secrète du poison, il s'y détermina, comme l'avancent quelques Historiens, qui disent que

celuy qu'il fit donner au Roy fut lent, de crainte que s'il eût été violent, on en eût bien-tôt découvert l'auteur. Quoy qu'il en soit, le Roy tomba malade & ne s'en plaignit point d'abord, & bien-que la fièvre le tourmentât beaucoup, il sembla moins souffrir de la douleur qu'elle luy causoit, que des embarras dans lesquels elle le mettoit. Le Comte eut le plaisir secret de voir avant son départ le Roy en l'état où il le desiroit, & d'en augmenter considérablement le chagrin par sa retraite.

A son retour à Paris il fut assez hardi d'aller trouver la Reine, s'imaginant qu'elle ignoroit les bruits qui couroient de la cause de la maladie du Roy son époux, ou supposé qu'elle l'eût appris, qu'elle seroit obligée de n'en rien faire paroître, parce qu'elle avoit besoin de son crédit pour être déclarée Régente pendant la minorité de son fils. En effet le Roy qui sentoit de jour en jour diminuer ses forces, déclara par son testament la Reine tutrice de Louis son fils aîné & Régente du Royaume, & il mourut à Montpensier le 7. Novembre l'an 1226.

1226.

Il y a des Historiens qui prétendent que le Roy ne mourut point de poison, mais d'une fièvre maligne & contagieuse, dont son armée étoit infectée, & que le Comte de Champagne étoit trop généreux pour

commettre une action si détestable ; que d'ailleurs il n'y pouvoit rien gagner , puis-que la Reine n'étoit point d'accord avec luy, & qu'elle étoit alors âgée de quarante ans, & que par conséquent les beaux jours étoient passés. Ceux qui sont du sentiment contraire, disent que l'amour du Comte pour cette Princesse avoit commencé beaucoup auparavant , & qu'elle conserva la beauté jusques dans un âge fort avancé, que d'ailleurs ceux qui sont atteints de fièvre maligne sont emportés en peu de jours, & que le Roy fut long-temps malade avant que de mourir. Quoy qu'il en soit, ce Comte fut extrêmement de surpris voir que la Reine devenuë Régente ne luy communiquoit aucune des affaires du Royaume & qu'elle n'étoit pas moins insensible pour luy depuis qu'elle étoit veuve qu'auparavant.

Il ne faut pas être surpris de cette sage conduite de la Reine , dont la prudence, la présence d'esprit, l'activité, l'adresse & la fermeté furent toujours le salut de l'Etat durant la minorité du Roy son fils. Cette maniere d'agir de la Reine toute prudente qu'elle étoit, causa du trouble dans l'esprit du Comte de Champagne. Il embrassa le parti des Princes qui la vouloient dépouïller de la Régence, & on n'eut aucune peine à l'y engager, parce qu'on vou-

lut luy persuader que l'indifférence de la Reine pour luy, venoit de la passion qu'elle avoit conçüe pour le Cardinal de Saint Ange, Légat du Pape qui étoit depuis quelque temps en France. Varillas remarque que ce Cardinal étoit très-bien fait, que personne ne l'égaloit en bonne mine, qu'il avoit de la délicatesse dans l'esprit qui passoit pour merveilleux, & qu'on n'avoit pas encore vû dans l'Europe un si parfait courtisan; il ajoute que la Reine Blanche le considéroit très-particulièrement, qu'elle le consultoit dans les affaires importantes, qu'elle préféroit quelquefois son avis à celuy des autres, & qu'elle ne luy refusa aucune des petites graces qu'il demandoit pour ses amis. Il n'en fallut pas davantage pour donner de la jalousie à Thibault, & pour fournir aux médians des prétextes de semer de mauvais écrits contre l'honneur de la Régente, à quoy ils ne manquèrent pas; & ce qu'il y eut de plus fâcheux, fut que des gens d'étude donnèrent le plus de vogue à ces satyres: mais tous ces faux bruits n'étoient, suivant la remarque d'un Auteur Anglois, qu'un effet de l'animosité des Grands contre la Régente & contre la fermeté de cette Princesse, dont le caractère parut toujours être une vertu exacte, & une piété constante. Et notre ancienne Histoire rend par tout ce témoignage à

la vérité, selon les Mémoires de ce temps-là.

La Ligue fut donc conclüe contre la Reine, & les mécontents élurent Thibault pour leur Général : mais cette Princesse qui connoissoit combien il étoit important de détacher de la Ligue ce Prince puissant & amoureux, résolut d'avoir pour luy de ces sortes de complaisances qui n'engagent à rien, jugeant bien que par cette conduite elle le rameneroit facilement à elle.

Elle luy manda qu'elle ne seroit pas fâchée de le voir ; ce qui redoubla tellement le feu de sa passion, qu'impatient de la faire connoître à la Reine dans toute son étendue, il résolut de quitter le parti de la révolte & de découvrir à cette Princesse la conspiration que luy & ses alliés avoient faite de se saisir de la personne du Roy ; & bien-que ce Princec dût être assez judicieux pour connoître que cette maniere d'agir de la Reine à son égard ne pouvoit luy donner aucune espérance d'en être jamais aimé, il se flatta néanmoins qu'un service si signalé & ceux qu'il espéroit de luy rendre dans la suite pourroient enfin toucher son cœur. Dans cette pensée il quitta le camp de la Ligue sous prétexte d'enlever une partie de l'armée du Roy, & il y joignit ses troupes au même endroit par où il avoit feint de la vouloir attaquer. Cette retraite du Comte déconcerta les projets des

chefs de la Ligue, il fut même averti ponctuellement par ses espions de tout ce qui se passoit dans leur armée, & il découvrit assez à temps à la Reine les mesures prises pour enlever le Roy son fils qui étoit déjà parti pour aller à Vendôme; il étoit dans le bourg de Châtres, lorsque la Reine luy en fit donner l'avis, elle luy écrivit de se retirer dans le château de Montlery, d'où elle le fit ensuite ramener à Paris par la bourgeoisie de cette Ville, soutenuë par trois cens Gentils-hommes que le Comte avoit amenés avec luy. Cette bourgeoisie se trouva assez nombreuse pour occuper tout l'espace depuis Montlery jusqu'à Paris, au travers de laquelle le Roy passa ayant toujours ces trois cens Gentils-hommes auprès de sa personne résolu de le bien défendre. Quoyque ceux de la Ligue eussent contre le Comte de Champagne tout le ressentiment qu'on peut s'imaginer à cause de sa désertion, & des avis qu'il avoit donnés à la Reine, ils crurent néanmoins qu'il étoit de leur intérêt de le ménager, & ils se persuadèrent que le Comte étant naturellement inconstant, il ne seroit pas difficile de le ramener à leur parti en luy proposant des avantages considérables, ou au moins qu'ils le rendroient suspect au Roy. Ils se servirent pour cet effet du Duc de Bretagne, qui étoit de-

meuré chef de la Ligue après que Thibault l'eut abandonnée ; ce Duc luy fit dire qu'il consentiroit qu'il épousât Isabelle sa fille, (Princesse belle & bien faite,) ou qu'il la donnât en mariage à un Prince de sa Maison, pourvu qu'il rentrât dans les interêts de la Ligue.

Thibault écouta volontiers la proposition. L'affaire fut conclüe, & le jour pris pour la cérémonie du mariage, qui devoit se faire au Monastere du Val-secrét proche Château-Thierry. Le Roy n'en fut averti que par les préparatifs qui se firent pour l'exécution ; il dépêcha aussi-tôt avec la Régente au Comte Thibault le Seigneur de la Chapelle, grand Pannetier de France, avec une lettre par laquelle il luy défendoit ce mariage. Le Comte qui étoit déjà en chemin, changea de résolution, retourna à Château-Thierry, & refusa des offres si avantageuses, dans la pensée que cette complaisance pour la Reine, jointe à ses autres services, produiroit enfin l'effet qu'il attendoit de son amour depuis si long-temps.

Les Ligués se trouvèrent plus offensés de ce refus du Comte, que de sa désertion, ils entrèrent dans une telle colere contre luy, qu'ils résolurent d'employer toutes leurs forces pour s'en venger, & de laisser pour cela le Roy & la Régente en repos.

Tandis que les Princes ligués se préparoient à l'exécution de leurs desseins, le Comte de Champagne étoit agréablement trompé des vaines espérances qu'il avoit de réussir enfin auprès de la Reine, dont la vuë le charmoit tous les jours de plus en plus. Cette habile Princesse, qui connoissoit de quelle importance il luy étoit de conserver dans son parti un homme si puissant, l'engageoit tous les jours davantage, tantôt par une parole obligeante, tantôt par un regard favorable, ce qu'elle sçavoit admirablement faire valoir. Cependant la Cour ne remarquant que trop les soins empressés du Comte pour la Reine, quelques Seigneurs, pour l'en bannir, résolurent de luy faire jouer un tour par Robert Comte d'Artois, l'un des freres du Roy. Ce Prince, qui sortoit à peine de l'enfance, commanda à un de ses Officiers de jeter un fromage moû au visage du Comte, lorsqu'il entroit dans le Palais du Roy : ce qu'il fit lorsque Thibault entra dans une salle où étoit la Reine. Le Comte fut si choqué de cet affront, qu'il se retira sur le champ de la Cour, & il connut que si les ris, les plaisirs & les vaines espérances se trouvent à la naissance de l'amour indiscret, les regrets & les repentirs assistent à ses funérailles.

Cependant les Ligués ne s'endormoient

pas, ils conclurent entr'eux un traité particulier qui serroit étroitement les nœuds de leur alliance ; & afin de réüssir inmanquablement dans le dessein qu'ils avoient formé de perdre le Comte de Champagne, ils estimèrent qu'outre la force ouverte il étoit bon d'employer encore l'artifice ; ils sçavoient que la Reine Blanche avoit trop d'obligation au Comte pour l'abandonner entièrement, & qu'elle se ménageroit avec luy : mais ils crurent luy donner le coup mortel en faisant venir Alix Reine de Chypre. Voicy de quelle maniere s'explique le Pere Daniel sur ce sujet : Alix étoit fille d'Henry, Comte de Champagne, qui avoit suivi Philippe Auguste au voyage d'outremer. Il y demeura avec Richard Roy d'Angleterre après le départ de Philippe, & y épousa l'héritiere du Royaume de Jérusalem, qui luy apporta cette Couronne en mariage : de ce mariage étoit venue Alix dont il s'agit, & elle fut depuis mariée au Roy de Chypre. Henry de Champagne, Roy ou Prince de Jérusalem étant mort, Thibault son frere cadet qui étoit demeuré en France, se mit en possession du Comté de Champagne. Philippe Auguste reçut son hommage, & il passa depuis pour l'unique & légitime héritier de ce Comté : il étoit le pere du Comte Thibault, contre lequel s'étoit for-

mée la Ligue dont on parle. La question étoit si Thibault frere d'Henry avoit eû droit de se saisir du Comté de Champagne, & d'en frustrer Alix fille d'Henry.

Dès le temps de Philippe Auguste, Errard de Brienne, mari de Philippote sœur d'Alix, avoit formé cette difficulté. Le droit de ces Princesses auroit été, ce semble, incontestable, s'il n'eût pas été certain qu'Henry avant son départ pour son voyage d'outre-mer avoit fait cession à Thibault son frere de son Comté de Champagne, en cas qu'il ne revînt pas de la Terre sainte, comme en effet il n'en revint pas ; & si le mariage d'Henry avec la Reine de Jérusalem pere & mere de ces mêmes Princesses eût été constamment légitime : mais ce second point étoit au moins fort douteux. Les Papes n'avoient jamais voulu reconnoître ce mariage comme tel, & avoient fait défenses à Alix pour cette raison de prendre le titre de Comtesse de Champagne avant qu'elle eût prouvé qu'elle étoit née d'un légitime mariage.

Sur ces entrefaites elle étoit venue en France, & c'étoit ces droits prétendus que les Ligués faisoient valoir contre Thibault son cousin, qui servoient de prétexte à cette guerre, en laquelle il ne s'agissoit pas moins que de la ruine totale du Comté de Champagne.

Les Seigneurs Ligués & une infinité d'autres qui se joignirent à eux, rassemblèrent leurs troupes auprès de Tonnerre, & entrèrent en Champagne quinze jours après la S. Jean, où ils mirent tout à feu & à sang, & vinrent se réunir auprès de Troyes à dessein d'en faire le siège, & ils disoient partout qu'ils vouloient exterminer celuy qui avoit empoisonné le Roy Louïs VIII. car c'étoit encore un prétexte de leur révolte.

Le Comte de Champagne n'ayant pas de quoy résister à tant d'ennemis, (parce que la plupart de ses vassaux étoient entrés dans la confédération) eut recours au Roy comme à son Seigneur, & luy représenta qu'il ne s'étoit attiré la haine de ses ennemis, que pour luy avoir été fidele : cependant il fit raser ou brûler quelques-unes de ses Villes les moins fortes, comme Epernay, Vertus & Sezanne, pour empêcher ses ennemis de s'y loger.

Les Ligués attaquèrent Troyes dans les formes, & ils eussent pris infailliblement cette Ville, si le Seigneur Simon de Joinville, pere de l'Auteur de l'Histoire de S. Louïs, ne se fût jetté dans la place pendant la nuit avec beaucoup de noblesse & de bonnes troupes pour la défendre ; ce qui rassura les habitans qui pensoient déjà à se rendre.

Le Roy sur cet avis envoya commander

aux Confédérés de mettre les armes bas, & de sortir des terres de Champagne. Ils refusèrent d'obéir : mais se voyant prévenus par le Seigneur de Joinville, ils s'éloignèrent un peu des murailles de Troyes & allèrent se camper dans une prairie voisine, ayant à leur tête le jeune Duc de Bourgogne & le Duc de Bretagne.

Le Roy vint à la tête d'une armée qu'il avoit assemblée pour secourir le Comte de Champagne, & fut joint en chemin par Mathieu II. du nom, Duc de Lorraine.

L'approche du Roy étonna les rebelles, ils envoyèrent au-devant de luy pour le prier de les laisser vider leur querelle avec le Comte de Champagne & avec le Duc de Lorraine, ils luy remontrèrent qu'ils n'en vouloient point à son Etat, moins encore à sa personne, pour laquelle ils avoient toujours tout l'attachement qu'ils luy devoient & un respect très-profond, & que s'ils avoient les armes à la main, ce n'étoit que pour défendre le bon droit d'une Princesse qui étoit connu de tout le monde. Le Roy leur répondit qu'en attaquant son allié & son vassal, ils l'attaquoient luy-même, & qu'il le défendrait aux dépens de sa propre vie.

Sur cette réponse les rebelles luy députèrent de nouveau, pour luy dire qu'ils ne vouloient point tirer l'épée contre leur Souve-

rain, & qu'ils alloient engager la Reine de Chypre à entrer en négociation avec le Comte Thibault. Le Roy répliqua qu'il n'étoit point question de négociation, & qu'il vouloit avant toutes choses qu'ils sortissent des terres de Champagne, que jusqu'à ce qu'ils fussent dehors il n'écouteroit rien, & ne permettroit au Comte d'écouter aucune proposition.

La fermeté du Roy âgé seulement de quinze ans, qui parla ainsi en maître à ses sujets rebelles, leur fit prendre la résolution de décamper le jour même d'auprès de Troyes, & d'aller se camper à Jully; le Roy les suivit & se posta dans l'endroit qu'ils venoient d'abandonner, ils quittèrent Jully, & le Roy marcha toujourns à leurs trouffes, & ne cessa point de les poursuivre jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés sous Langres, qui n'étoit plus des terres du Comte de Champagne & qui appartenoit au Comte de Nevers.

On sollicita en même temps le Comte de Bologne de rentrer dans son devoir. Il étoit le chef le plus qualifié des Ligueurs & oncle du Roy; Ce Comte d'ailleurs appréhendant de voir ses terres désolées par le Comte de Flandre, sollicité par la Reine Blanche, il écrivit au Roy avec beaucoup de soumission, & sur l'assurance du pardon qu'on luy promit, il se rendit auprès de sa personne.

Le Roy pour appaiser entierement ces troubles, & donner des marques de sa justice, ordonna au Comte de Champagne de payer à la Reine de Chypre pour les droits qu'elle prétendoit avoir sur la Champagne, deux mille livres de rente & quarante mille livres d'argent comptant, pour le remboursement des frais qu'elle avoit faits en cette poursuite (ces sommes étoient considérables en ce temps-là.) La Reine Blanche toujours toute-puissante sur l'esprit de ce Comte, l'engagea non seulement à acquiescer à ce jugement, mais encore de vendre au Roy son fils les Comtés de Blois, de Chartres, de Châteaudun & de Sancerre, afin qu'il pût payer comptant cette somme à la Reine de Chypre: ce qu'il fit.

Les Princes ligués se voyant par cet accord frustrés de l'espérance qu'ils avoient eüe de ruiner le Comte, & ne pouvant oublier l'outrage qu'ils croyoient en avoir reçu, l'accusèrent d'avoir fait empoisonner le Roy Louïs VIII. & ils se soumirent aux peines portées par les loix contre les calomnieux, en cas qu'ils ne l'en convainquissent pas dans les formes.

Le Conseil du Roy fut assez long-temps irrésolu sur le parti qu'il avoit à prendre dans une conjoncture si délicate: mais son dessein principal étant de désarmer les Prin-

ces ligués, sans néanmoins perdre le Comte, qui promit qu'il prendroit la Croix & partiroit incessamment pour aller en la Terre sainte faire la guerre aux Infideles, accompagné de cent Chevaliers entretenus à ses dépens, à condition que les Ligués désarmeroient & se remettroient sous l'obéissance de leur Souverain; cet expédient fut également agréable aux deux partis. Le Comte, dont le crime paroissoit certain à tout le Royaume, depuis cette action intentée contre luy, y trouvoit ses avantages, puisque non seulement cette punition étoit fort legere; mais on mettoit par là sa réputation à couvert en le faisant compagnon de tant de personnes innocentes qui s'engageoient tous les jours à faire ce voyage, par le seul desir de se signaler contre les ennemis du nom chrétien. Les Ligués y trouvoient aussi leur compte, en éloignant pour long-temps celuy qu'ils regardoient comme leur ennemi, en l'engageant dans une entreprise presque toujours fatale aux braves Chevaliers de l'Europe.

1230.

Au mois de Septembre de l'année 1230. la Cour étant à Compiègne, la Reine Blanche après diverses négociations vint enfin à bout de réconcilier les Grands du Royaume entr'eux; & les Comtes de Flandre & de Champagne se remirent bien avec le Comte de

Bologne. Le Duc de Lorraine & le Comte de Bar furent accommodés par la Reine & par le Comte de Champagne. Tous promirent au Roy de luy être fideles, après que le Roy & la Reine sa mere leur eurent accordé la confirmation de leurs droits & de leurs privilèges selon les loix & les coutumes de l'Etat.

Peu après cet accord, Sanche le Fort Roy de Navarre mourut sans enfans en l'année 1234. Ce Prince étoit le dernier de la race masculine de Dom Garcie Ximenès, laquelle avoit regné plus de cinq cens ans dans la Navarre, & comme selon la coutume de ce Royaume, la Couronne à faute d'enfans mâles, passe aux filles, elle appartenoit de droit au Comte de Champagne, comme fils de Blanche de Navarre sœur de ce Roy & son héritiere présomptive.

Ce Prince, qui n'aimoit pas le Comte de Champagne, n'avoit rien négligé pour le frustrer, s'il eût été possible, de cette succession; jusques-là qu'il fit proposer à Jacques Roy d'Arragon de s'adopter l'un l'autre, à condition que le survivant hériteroit de la Couronne de l'autre. Cette adoption étoit aussi peu praticable, qu'elle étoit mal fondée; Jacques Roy d'Arragon n'avoit que vingt-deux ans & avoit des enfans, & Sanche Roy de Navarre, qui n'en avoit point, avoit plus de soixante & dix ans; mais il n'étoit porté

1234.

à cette injustice que pour favoriser les Arragonnois , & contenter l'ancienne passion qu'ils avoient toujours eüe de s'emparer de la Navarre , qui pour être voisine de l'Arragon étoit fort à leur bienléance.

Après le décès de Sanche , les Navarrois envoyèrent une magnifique ambassade au Comte de Champagne , pour l'inviter à venir prendre possession d'une Couronne qui luy appartenoit par droit de succession. Il se rendit peu de temps après à Pampelune , ville Capitale de ce Royaume , & il y fut solennellement proclamé & couronné Roy en la même année 1234.

1234.

En cette même année Gaston de Montcade , Seigneur de Bearn par l'élection des Bearnois , renouvela l'alliance que son pere Guillaume avoit contractée avec Thibault , & voulut que Fortaner de Lescun , l'un de ses Barons & premiers vassaux , qui avoit sa Baronnie située sur le haut des monts Pyrénées proche les limites de Navarre & d'Arragon , s'obligeât particulièrement au service & vasselage du nouveau Roy de Navarre , recevant de luy en fief perpétuel pour soy & ses héritiers la ville & château de Saboda , dont Fortaner luy fit hommage au mois de Juillet 1234. Quassende Comtesse de Bearn & Gaston son fils signèrent cet acte , & cautionnèrent la

fidélité de Fortaner de Lescun ; Gaston suivit depuis Thibault en son voyage de la Terre sainte.

Thibault se voyant paisible dans son Royaume de Navarre, y établit plusieurs belles loix, & ayant remarqué qu'il étoit peu cultivé en plusieurs endroits faute d'habitans, il fit venir des colonies de Champagne & Brie, qui le rendirent bien-tôt aussi peuplé & aussi fertile qu'aucune autre contrée de l'Espagne ; & après s'être mis en sûreté autant qu'il le put contre les entreprises du Roy d'Arragon, au cas qu'il voulût remuer contre luy pour faire valoir ses prétentions quoy-que mal fondées, il déclara qu'il vouloit accomplir le vœu que le Comte Thibault son pere avoit fait d'aller en la Terre sainte. Il est cependant à présumer que ce fut plutôt en exécution du traité dont nous avons parlé cy-devant, que pour accomplir ce vœu.

Thibault avoit trouvé dans l'épargne de Dom Sanche, Roy de Navarre son prédécesseur, dix-sept cens mille livres, ce qui feroit aujourd'huy environ quinze millions. En cet état de puissance il se crut moins obligé que jamais à ménager le Roy.

Il prétendit que la cession qu'il avoit faite des Comtés de Blois, de Chartres, de Sancerre, & autres fiefs dont il avoit traité avec

le Roy pour son accommodement avec la Reine de Chypre, n'étoit point une vente, mais seulement un engagement de ces fiefs, avec pouvoir de les retirer en rendant la somme d'argent que le Roy avoit donnée pour luy. Il entreprit donc de l'obliger de les luy rendre, il leva une armée, & pour engager le Comte de Bretagne dans ses interêts, il maria Blanche sa fille unique, qu'il avoit eüe d'Agnès de Beaujeu sa premiere femme, à Jean fils du Comte & héritier de Bretagne.

Le Roy assembla son armée dans le bois de Vincennes dans la résolution de fondre dans la Champagne & dans la Brie. Le Comte de Champagne eut recours à la soumission; le Roy la reçut à ces conditions: La premiere, qu'il renonceroit à ses prétentions sur les Comtés de Blois, de Chartres, de Sancerre, & sur les autres fiefs qu'il avoit cedés par un traité solennel. La seconde, que pour assurance de sa fidélité il luy mettroit incessamment entre les mains quelques places de ses frontieres de Champagne & Brie. La troisieme, qu'il accompliroit au plutôt son vœu d'aller en la Terre sainte. Et la quatrieme, que de sept ans il ne mettroit le pied en France.

Le Comte de Champagne consentit à tout. Il vint à la Cour où il fit encore ses

remontrances. La Reine, qui ce jour-là étoit richement parée, luy dit qu'il devoit se souvenir que le Roy son fils l'étoit allé secourir jusques dans son païs, & luy reprocha son ingratitude en des termes si forts, que ne pouvant rien refuser à cette Princesse qui tenoit toûjours son cœur enchaîné, il luy répondit avec un profond soupir : *Madame, mon cœur, mon corps & toutes mes terres sont à votre commandement, & il n'y a rien qui vous put plaire que je ne fisse volontiers ; jamais, si Dieu plaît, contre vous & les vôtres je n'iray ;* & il ceda encore au Roy pour sûreté de sa parole les villes de Bray, Nogent sur Seine & Montereau-faut-Yonne.

Peu de temps après ce Comte eut ordre de la Reine de se retirer de la Cour, choquée apparemment de la liberté qu'il prenoit de luy témoigner sa tendresse. Quelque sérieuse que fût cette affaire, le Comte la mit en chanson (chose pour laquelle il avoit un grand talent) & rien n'étoit plus en vogue que les chansons du Roy de Navarre ; qui en cette occasion dit :

*Amour le veult, & ma dame m'en prie.
Que je m'en part : & je moult l'en merci,
Quand par le gré ma dame m'en chasti ;
Meilleur raison ny voy à ma partie.*

Traduction.

*L'amour le veut & ma maitresse aussi
Que je m'en aille : & je l'en remercie.
Quand à mon gré ma dame me châtie,
J'aurois grand tort d'en avoir du souci.*

Robert frere du Roy haïssoit toujours le Comte de Champagne; les domestiques de Robert ayant sçu que ce Comte devoit aller au Palais pour prendre congé du Roy, l'attendirent sur le chemin, ils l'insultèrent jusqu'à couper la queuë de son cheval, & à le charger luy-même d'ordures.

Quelques-uns ayant été saisis par ordre du Roy furent condamnés à la mort; mais Robert pour leur sauver la vie, avoüa qu'il étoit le principal coupable, & que tout s'étoit fait par son ordre; ce qui ne causa pas peu d'embarras. On fit à Thibault toutes les satisfactions qu'on put s'imaginer: le Roy le combla d'amitié & d'honneur, & luy promit de prendre la Champagne sous sa protection & de la défendre comme son propre bien pendant le voyage qu'il alloit faire dans la Palestine. Thibault retourna en Navarre, & enfin il partit pour la Terre sainte l'an 1238. après avoir engagé par son exemple les Ducs de Bourgogne & de Bretagne & quantité d'autres Princes & Seigneurs à cette entreprise. Tous le reconnurent d'abord pour

leur Général, mais il n'en eut que le titre, chacun de ces Princes voulut commander ses propres troupes indépendamment d'aucun chef. Ils furent obligés à cause des guerres entre les Princes d'Italie, de prendre leur route par l'Allemagne, la Hongrie & la Thrace, d'où ils passèrent en Asie: & après avoir avec des travaux & des fatigues incroyables passé le détroit du mont Taurus & surmonté les obstacles que leur apporta le Sultan de Cogny, ils arrivèrent enfin à Jaffé.

La désobéissance, le peu de discipline, & le déreglement des mœurs mirent le désordre dans toute cette armée commandée par tant de chefs, dont les esprits étoient si différens.

Une nuit les Comtes de Montfort & de Bar furent surpris à l'écart & battus par les Infideles, le Comte de Bar se perdit sans que depuis on n'en ait pu avoir aucunes nouvelles, & pour comble de malheur les chefs de cette armée, comme s'ils eussent appréhendé que leur défaite ne vînt pas assez tôt, prirent les uns avec les Templiers le parti du Soudan de Damas contre celui d'Egypte, & les autres avec les Hospitaliers de S. Jean celui du Soudan d'Egypte contre celui de Damas: de maniere que ces deux Ordres militaires, bien-qu'établis pour défendre la cause commune des Chrétiens contre les Infideles.

(toujours jaloux l'un de l'autre à cause de leurs différens interêts) achevèrent de ruiner tous les vastes desseins des Princes croisés, qui furent obligés de ramener en France les débris de leurs troupes.

1241. L'an 1241. Thibault, qui étoit revenu depuis quelque temps de la Terre sainte, fut présent avec quelques Seigneurs considérables lorsque le Roy S. Louïs déclara Alphonse son frere Comte de Poitiers & d'Auvergne : ce qui se fit avec beaucoup d'éclat. Après la cérémonie il y eut un grand repas à deux tables : le Roy étoit à la premiere avec les Princes ses freres, & Thibault Comte de Champagne Roy de Navarre avec plusieurs Seigneurs considérables étoit à la seconde.

1244. En l'année 1244. Nicolas de Motis, Sénéchal de Gascogne pour le Roy d'Angleterre gagna une bataille contre Thibault. On ignore le sujet de cette guerre : on croit néanmoins que Thibault vouloit usurper le pais de Mixe & d'Ostanaret sur Arnauld Ramon, Vicomte de Tartas, parce qu'en conséquence de ce combat il ceda ses droits sur ce pais, & donna encore deux places à Gaston Seigneur de Bearn par traité de l'an

1247.

1247.

Thibault eut dans ses derniers jours de grands démêlés avec les Ecclésiastiques. Il

avoit même attiré un interdit de trois ans sur la Navarre, pour avoir chassé l'Evêque de Pampelune.

Ce Prince fut aisément soupçonné des plus grands crimes, & entr'autres d'avoir empoisonné Philippe Comte de Bologne, oncle de S. Louïs.

On luy donna le nom de Grand, & il fut le premier de sa race Roy de Navarre.

Les Historiens ne sont pas d'accord sur le temps de sa mort. Les François disent qu'il mourut à Troyes le 10. ou 13. Juillet de l'an 1254. qui est l'opinion la plus suivie; quoy-que ceux de Navarre prétendent qu'il mourut à Pampelune le mardy 3. Juillet de l'an 1253. & qu'il y fut inhumé en l'Eglise Cathédrale. Son cœur fut apporté dans l'Eglise des Dames Cordelieres de Provins qu'il avoit fondée.

1254.

Il épousa trois femmes, dont la premiere fut Gertrude, fille d'Aubert Comte de Metz & d'Ausbourg, veuve de Thibault Duc de Lorraine, qu'il épousa étant encore en la garde de sa mere, étant alors âgé de dix-huit ans, de laquelle il fut séparé par Sentence ecclésiastique à cause de leur proximité.

La seconde fut Agnès de Beaujeu, fille de Guichard de Beaujeu & de Sicile, inhumée dans la grande Eglise de Pampelune, de laquelle il eut Blanche, qui fut accordée à

Othe, fils d'Othe de Miranie, Comte de Bourgogne, dès l'année 1225. & depuis mariée en 1235. contre la volonté du Roy à Jean de Bretagne, dit le Roux, fils de Pierre de Dreux, dit Mauclerc.

La troisième femme de Thibault fut Marguerite, fille du grand Archambault de Bourbon, qui luy apporta en mariage trois cens soixante mille livres, somme très-considérable en ce temps-là : ce qui paroît par leur contrat de mariage du mois de Mars de l'an 1232. Cette Princesse mourut depuis son époux en la ville de Provins le mardy 11. Avril de l'an 1258. & fut inhumée en l'Abbaïe de Clervaux devant le grand autel du côté de l'Evangile. On lit cette inscription sur son tombeau : *Hic jacet illustrissima Domina Marguareta Navarra Regina, Campania Comitissa & Bria Palatina : obiit anno Domini 1258.*

Thibault eut de cette Princesse trois fils & trois filles, sçavoir ;

Thibault, dit le Jeune, V. du nom, qui luy succeda aux Comtés de Champagne & Brie & au Royaume de Navarre.

Henry, surnommé le Gros, Comte de Rosnay, qui succeda à tous les Etats de Thibault son frere.

Pierre ou Perron, qui fut appellé Sieur de Maracaval, qui est un lieu près de Me-

rigordia au Royaume de Navarre. Il mourut jeune, & fut enterré aux Cordelieres de Provins. Il est qualifié sur son tombeau, frere germain du Roy Henry.

Les filles furent, Aliénor, dont l'Histoire dit seulement la naissance.

Marguerite, mariée à Ferry, second fils de Mathieu Duc de Lorraine, par contrat de l'an 1249. ratifié l'an 1255. elle eut douze mille livres tournois en mariage.

Béatrix, seconde femme de Huë IV. du nom, Duc de Bourgogne, par contrat du mois de Novembre de l'an 1258. Elle eut en mariage vingt-trois mille livres tournois avec l'Isle sous Montréal & ses appartenances, excepté Noyers.

THIBAULT cinquième du nom, quatorzième Comte de Champagne & Brie & Roy de Navarre.

THibault V. succeda à Thibault IV. son pere l'an 1253. ou 1254. n'étant alors âgé que de quinze ans. Marguerite de Bourbon sa mere eut la Régence de ses Etats jusqu'à sa majorité: il prit le titre de Roy de Navarre, Comte Palatin de Champagne & Brie.

*Thibault
V. quatorzième
Comte de
Champagne*

Le Roy S. Louïs étant à Soissons en l'année 1254. le Sieur de Joinville vint l'y trouver, & luy demanda sa fille Isabelle en mariage

pour Thibault. Le Roy répondit qu'il l'accepteroit volontiers, mais qu'il falloit auparavant que Thibault terminât avec le Comte Jean de Bretagne les différens qu'ils avoient entr'eux touchant la succession du défunt Roy de Navarre son pere.

Ces différens consistoient en ce que le Comte de Bretagne avoit épousé Blanche de Champagne, fille aînée de Thibault son pere, qu'il avoit eüe d'Agnès de Beaujeu, dont il étoit veuf quand il épousa Marguerite de Bourbon mere du jeune Thibault; de sorte que Blanche avoit des droits au moins sur une partie de la Champagne.

Cette contestation se décida en présence du Roy en sa Cour des Pairs, & l'affaire fut accommodée par l'achat que fit Thibault des droits de la Comtesse de Bretagne, moyennant trois mille livres de rente, qu'il s'obligea de luy payer tous les ans, qui selon le prix de la monnoye de ce temps-là auroient monté aujourd'huy à près de trente mille livres de rente,

Cette affaire étant terminée le mariage de Thibault avec Isabelle fut conclu, & il se fit à Melun en l'année 1258. avec grande magnificence. La dot de la Princesse fut de dix mille livres.

Quelque temps après Henry III. du nom, Roy d'Angleterre, étant venu en France

par curiosité; il y fut reçu avec toute la magnificence possible; le Roy d'Angleterre choisit le Temple pour sa demeure pendant son séjour à Paris. Le Roy S. Louïs le traita magnifiquement le soir de son arrivée. Le Roy d'Angleterre pria le Roy de trouver bon qu'il luy donnât à dîner le lendemain au même lieu; on s'y rendit. Le Roy voulut faire les honneurs & pressa le Roy d'Angleterre de prendre sa place entre luy & Thibault Roy de Navarre, Comte de Champagne, mais il n'en voulut rien faire, & dit au Roy: *Vous êtes mon Seigneur & vous le serez toujours, prenez la place qui vous est due.* Le Roy ceda & s'assit, ayant à sa droite le Roy d'Angleterre & à sa gauche le Comte de Champagne Roy de Navarre.

Eléonor, veuve de Simon Comte de Montfort, & son fils Simon de Montfort, ayant transporté en l'année 1265. par donation à Thibault tout le droit qu'ils avoient sur le Comté de Bigorre, ce Prince offrit aussi-tôt d'en rendre hommage à l'Eglise du Puy, & de présenter sur le grand autel la valeur de soixante sous morlas de redevance annuelle.

L'Evêque Guy & son Chapitre firent réponse qu'ils le recevroient à faire cet hommage, pourvu qu'il fût énoncé dans l'acte qui en seroit dressé, que cette Terre rele-

voit & étoit tenuë en fief de leur Eglise, parce que dès l'année 1060. Bernard Comte de Bigorre en avoit soumis le Comté à Notre-Dame du Puy avec cette redevance de soixante sous mörles; mais cela ne se fit que par pure donation de la part de ce Monarque & sans aucune sujétion de vasselage, ne pouvant frustrer son Seigneur de fief du devoir auquel il étoit obligé envers luy. Ce droit d'hommage fut néanmoins adjugé à cette Eglise par Arrest du Parlement de Paris, fondé sur ce principe qu'en tête des signatures d'Eléonor & de son fils il y a une croix, & que la coutume étoit d'en user ainsi, non seulement pour témoigner la profession que les Fideles faisoient du Christianisme, mais encore pour autoriser par cette marque les actes dont ils vouloient que le contenu fût exécuté.

1265.

En la même année 1265. il y eut des articles arrêtés entre le Comte Thibault & Gaston pour le Comté de Bigorre, par lesquels ils promirent d'exécuter de bonne foy tout ce qui seroit ordonné par les six arbitres dont ils convinrent, & Gaston promit qu'aussi-tôt que le jugement seroit rendu par ces arbitres il donneroit sa fille Constance en mariage à Henry frere de Thibault, & luy constitua en dot plusieurs Terres. Henry soucrivit aussi ce traité, qui fut signé le sept des
ides

ides de Décembre l'an 1265. mais ce traité ne fut point exécuté, & en l'année 1267. Constance fut accordée à Henry, fils aîné de Richard Roy d'Angleterre.

Le Roy S. Loüis en l'année 1266. accommoda le Roy d'Angleterre avec Thibault sur quelques différens qu'ils avoient entr'eux pour la ville Bayonne, & il leur fit conclure une treve de quatre ans. Cette treve fut encore prolongée pour cinq ans en 1269. par son entremise.

 1266.

 1269.

S. Loüis ayant pris la Croix fit équiper une puissante flotte pour aller combattre les Infideles. Les Princes ses fils & ses freres, & notre Comte Thibault son gendre s'embarquèrent en même temps. La Reine & les Princesses épousés de ces Princes furent aussi du voyage. L'armée étoit nombreuse & belle, & il y avoit lieu de croire que cette entreprise auroit un heureux succès : mais le ciel en avoit autrement ordonné.

 1270.

Avant cet embarquement le Roy ayant donné le rendez-vous général à Aiguemorte, ville sur la côte du bas Languedoc, en passant par Melun le Comte Thibault reconnut tenir en fief de l'Abbaïe de S. Denis en France Nogent sur Seine & toute la Châtellenie.

Le voyage de cette Croisade étant plus de l'histoire de France que de celle des

Comtes de Champagne en particulier, nous nous contenterons d'observer seulement que le Roy gagna deux grandes batailles & prit Carthage, & que le Comte Thibault s'y distingua extrêmement.

Après les avantages que S. Loüis remporta au commencement de cette seconde Croisade, la peste se mit dans son armée, qu'elle désola, & emporta même ce grand & saint Roy, qui mourut à Tunis le 25. Aoust l'an 1270.

Le Comte de Champagne & tous les autres Seigneurs firent aussi-tôt hommage au Roy Philippe le Hardi, fils de S. Loüis & son successeur, des fiefs qu'ils possédoient dans son Royaume.

Le nouveau Roy résolut de ramener en France les troupes qui luy restoit : il quitta pour cet effet les côtes d'Afrique vers le 20. Novembre l'an 1270. pour passer en Sicile, mais il essuya une rude tempête au port de Trapani qui dura trois jours : il y périt dix-huit des plus grands vaisseaux sans compter les moindres, & près de quatre mille personnes ; de ceux qui échappèrent il en mourut encore mille à terre de la fatigue qu'ils avoient soufferte pendant la tempête : ce qui n'empêcha pas que le Roy de France, le Comte de Champagne Roy de Navarre & le Roy de Sicile ne s'engageassent sur le champ par serment à une nou-

*Mort du
Roy Saint
Loüis.*

velle Croisade pour dans trois ans.

Notre Comte de Champagne, qui étoit indisposé lorsqu'il partit de Tunis, tomba tout-à-fait malade à Trapany ou Trapes; le Roy de France son beau-frere, qui l'aimoit beaucoup, ne voulut point le quitter qu'après qu'il fut expiré: car il mourut de cette maladie le vendredy cinquième jour de Décembre de la même année 1270. & fut fort regretté pour ses bonnes qualités.

*Mort de
Thibault
V.*

1270.

Il ne laissa point d'enfans d'Isabelle de France son épouse. Son corps fut porté au Convent des Cordelieres de Provins, & non pas aux Cordeliers comme l'écrivent Nangis, du Chêne, & de Sainte-Marthe. Le cœur de son pere & celuy d'Henry son frere & les corps de Pierre ou Perron & de Guillaume leur frere y sont aussi sous une tombe de marbre noir, qui a été ensevelie sous les ruines de l'ancienne Eglise lorsqu'elle fut brûlée, sans qu'on ait eû soin de la chercher, quoy-que ce fût un des plus beaux monumens de cette maison. Le cœur de ce Prince fut porté en l'Eglise des Dominicains de la même ville qu'il avoit fait bâtir.

Quelques-uns qui ont écrit l'Histoire de Navarre, donnent à ce Prince une fille naturelle qu'ils nomment Marquésa, & qu'ils disent avoir été mariée à Dom Fernander, Seigneur d'Yar, filz du Roy d'Arragon, que

212 MEMOIRES HISTORIQUES
d'autres disent avoir été fille de Thibault IV.
du nom.

Mort
d'Isabelle
veuve du
Comte Thi-
bault V.

La Reine Isabelle, veuve de Thibault, accablée de douleur par la perte qu'elle fit dans le même temps de son pere, de son frere & de son époux, ne put survivre à tant de malheurs: car elle mourut en rentrant en France à Hieres en Provence près de Marseille, le lundy 27. Avril de l'an 1271. Son corps fut inhumé d'abord au Monastere de Barra en France, & son cœur en l'Abbaie de Clervaux au milieu du chœur dans un tombeau élevé & doré avec cette inscription:

Sub hoc tumulo in arca plumbea jacet cor Domine Isabelle, quondam inclyti Ludovici noni Francorum Regis filie, & Theobaldi uxoris, que obiit anno 1271. Regina Navarre, Campanie Comitissa & Bria Palatina. Requiescat in pace. Et depuis son corps fut transféré avec celui de son époux en l'Eglise des Cordeliers de Provins.

Le Pere Daniel remarque qu'un des premiers soins du Roy Philippe le Hardy étant arrivé à Paris, fut de faire rendre les derniers devoirs à tant d'illustres morts: il leur fit faire des obseques magnifiques.

Les corps du Roy & de plusieurs de ces Princes furent mis d'abord en dépôt dans l'Eglise de Notre-Dame, d'où on les transfé

porta en procession à S. Denis. Le Roy Philippe marchant à pied aida à porter le cercueil du Roy son pere depuis Paris jusqu'à cette Abbaïe. On voit encore aujourdhuy au faubourg S. Laurent & sur le chemin de S. Denis sept pyramides ou Croix de pierre, qui furent élevées par ordre de ce Roy, aux endroits où il s'étoit arrêté pour se reposer en portant le corps du Roy son pere; la tradition est que les statues des trois Rois placés sous la Croix qui fait la pointe de ces pyramides, sont celles de ce Roy Philippe, de S. Louïs son pere, & de Louïs VIII. son ayeul.

HENRY troisieme du nom, surnommé le Gros, quinzieme Comte de Champagne & Brie, & Roy de Navarre.

HENRY, Comte de Rosnay, succeda à son frere Thibault V. du nom, aux Comtés de Champagne & Brie & au Royaume de Navarre en l'an 1270.

Le Comte Thibault son frere l'avoit établi de son vivant Viceroy de Navarre. Il avoit épousé en l'année 1269. Blanche, fille de Robert I. Comte d'Artois, niece du Roy S. Louïs, avec dispense du Pape & la permission de son frere Thibault. Cette Princesse luy apporta vingt-quatre mille livres tournois en mariage, à condition de luy en employer vingt mille en propres.

Henry
III. quin-
zieme
Comte de
Champagne.

1270.

Henry fut couronné Roy de Navarre dans l'Eglise Cathédrale de Pampelune l'an

1271.

1271. Ce Prince eut plusieurs différens avec ses sœurs & ses beaux-freres pour la succession de son frere, qui furent terminés par accommodement.

Il donna l'indemnité de tous les biens que le Pape Urbain IV. avoit acquis dans ses Etats pour la fondation de l'Eglise Collégiale de S. Urbain de la ville de Troyes, lieu de la naissance de ce Pape, par ses Lettres Patentes du mois d'Aouſt de l'année

1273. 1273.

La graisse ayant ſuffoqué ce Prince, il mourut en la ville de Pampelune Capitale de son Royaume de Navarre, le 27. Juillet l'an 1274. il y fut inhumé, & son cœur fut porté au Convent des Cordelieres de Provins.

1274.

Il eut de Blanche son épouse un fils nommé Louïs ou Thibault, qui étoit comme nain, & mourut fort jeune, & fut enterré au Convent des Cordeliers de Pampelune. La mort de ce jeune Prince, qui selon quelques Historiens n'avoit qu'un an, arriva par un accident extraordinaire: Son gouverneur & sa nourrice se le jettoient l'un à l'autre par maniere de récréation; son gouverneur ayant manqué une fois de le retenir,

ce jeune Prince tomba par la fenêtre d'une haute galerie, & mourut tout brisé ; son gouverneur se précipita par la même fenêtre & mourut de la même mort.

Il eut une fille unique, nommée Jeanne comme sa mere, qui luy survéquit, & qu'il fit reconnoître peu avant son décès Reine de Navarre, & Comtesse Palatine de Champagne & Brie en l'Eglise Cathédrale de Pampelune, de laquelle nous allons parler.

Quelques Historiens donnent à ce Prince un fils naturel, qu'ils disent avoir eû d'une Demoiselle de la maison de la Carra, qu'ils nomment Henriquez, qui fut Maréchal de Navarre, d'où ceux de la maison d'Abitas tirent leur origine, & s'appellent encore Henriquez de Navarra.

JEANNE Comtesse Palatine de Champagne & Brie, & Reine de Navarre, seizième & dernière Comtesse de Champagne & Brie.

Cette Princesse n'avoit que trois ans quand son pere Henry mourut. Ce Prince l'avoit non seulement fait reconnoître de son vivant Reine de Navarre & Comtesse de Champagne & Brie, comme nous l'avons dit : mais il luy avoit encore assuré sa succession par son testament, & avoit choisi pour tutrice de cette Princesse Blan-

*Jeanne
seizième
& dernière
Comtesse
de Cham-
pagne.*

che d'Artois son épouse, fille de Robert Comte d'Artois, niece de S. Louis, & cousine germaine du Roy Philippe le Hardi. Il défendit par ce testament de marier la Princesse sa fille dans les maisons des Rois de Castille & d'Arragon : mais il ordonna de la marier en France.

Tout cela déplut aux Seigneurs Navarrois, qui sans avoir égard aux dernières volontés de leur Roy, élurent pour Lieutenant Général du Royaume Dom Pedre Sanche de Montagu grand Sénéchal de Navarre, jusqu'à ce que Jeanne fût en âge d'être mariée.

Cette méfintelligence entre la Reine mere & les Grands donna lieu à Jacques Roy d'Arragon & à Alphonse Roy de Castille de faire valoir d'anciennes prétentions qu'ils avoient sur le Royaume de Navarre. Le Roy d'Arragon soutenoit que Sanche le Fort Roy de Navarre n'ayant point d'enfans, l'avoit institué son héritier plus de quarante ans auparavant ; & en effet en l'an 1234. il disputa par cette raison la Couronne de Navarre à Thibault IV. du nom, Comte de Champagne, qui l'emporta sur luy.

Le Roy de Castille tiroit son droit de plus loin, sçavoir de Sanche III. Roy de Navarre, qui le fut aussi de Castille, & qui mourut l'an 1234. Les enfans de ce Prince partagèrent ses Etats, les uns firent la bran-

che des Rois de Navarre, & les autres celle des Rois de Castille. C'étoit donc en qualité de successeur de Sanche III. qu'il prétendoit à la Navarre.

Les deux Rois envoyèrent aux Etats de Navarre assemblés à Puenté-la-Reina pour y représenter leurs droits, & faire exclure la jeune Princesse de la succession : ce qui causa un grand trouble parmi la Noblesse, qui fut divisée en trois factions.

Dom Pedre de Montagu Sénéchal de Navarre, & Dom Armingol Evêque de Pampelune, qui avoient été maltraités par le feu Roy de Navarre, s'étoient déclarés pour le Roy d'Arragon. Garcias Almoravid & ses adhérens prirent le parti du Roy de Castille, qui fit avancer son fils Ferdinand avec une bonne armée sur les frontieres de Navarre : ce parti vouloit qu'on mît entre les mains du Roy de Castille la jeune Princesse, & qu'on luy destinât pour mari celui que ce Prince jugeroit à propos.

La Reine mere & ceux de son parti étoient d'avis que la Princesse fût confiée au Roy de France, selon les dernières volontés du Roy son pere : mais ce parti étoit le plus foible.

Ferdinand ou Dom Fernand, fils du Roy de Castille, assiégea Viane, d'où il fut repoussé : mais il se saisit de quelques places moins fortes sans trouver de résistance, parce

qu'il étoit maître de la campagne, & qu'il n'y avoit point d'armée sur pied pour s'opposer à la sienne : ce qui obligea les Etats de Navarre qui étoient alors assemblés, d'accorder à Pierre, Infant d'Arragon, de marier la jeune Princesse Jeanne, quand elle seroit en âge, avec son fils Alphonse, & en cas qu'ils ne pussent exécuter leur promesse, ils s'obligèrent de luy payer cent quarante mille marcs d'argent pour les frais qu'il feroit pour la défense du Royaume contre les Castillans. Ce traité fut conclu le premier Novembre de l'an 1274. contre l'avis d'Almoravid & de ses confédérés qui tenoient le parti du Roy de Castille, & qui voyant que le parti du Roy d'Arragon prévaloit, conseillèrent à la Reine de se retirer secrettement en France avec la jeune Princesse Jeanne sa fille : ce qu'elle fit. Le Roy les reçut très-honorablement, & on proposa aussi-tôt le mariage de cette jeune Reine avec Philippe fils du Roy, mais il y avoit un obstacle à lever, parce que la jeune Reine & le fils du Roy étoient parens au troisième degré. Le Pape pouvoit refuser la dispense, & ruiner par là tous les desseins du Roy qui fit représenter à Grégoire, qui étoit alors Pape, que la jeune Princesse étoit non seulement Reine de Navarre, mais encore Comtesse de la Champagne & de la Brie, pais situés au cen-

tre de la France, que ce seroit une semence continuelle de guerre, si cette succession passoit entre les mains d'un Roy étranger. Ce Pape, qui aimoit le Roy, accorda, nonobstant les sollicitations du Roy d'Arragon, la dispense, non pas pour Louïs qui étoit l'aîné comme le Roy le souhaitoit, mais pour Philippe qui étoit le second, qui n'étant pas héritier de la Couronne de France, ne seroit que Comte de Champagne & Brie & Roy de Navarre. Le contrat de ce mariage fut signé à Orléans au mois de May de l'an 1275. il ne s'accomplit néanmoins qu'en l'année 1284. comme nous le dirons dans la suite.

1275.

Si-tôt que la dispense fut venue, le Roy Philippe le Hardi se déclara protecteur de la jeune Reine & de ses Etats, & elle fut mise sous la tutelle de ce Monarque pour les Comtés de Champagne & Brie. Il fit partir en même temps Eustache de Beaumarchais, Chevalier de grande réputation pour sa vertu & pour les grands services qu'il avoit rendus à l'Etat; il se rendit avec des troupes dans la Navarre, il la trouva toute partagée en factions, & il profita de ces divisions.

La Reine nonobstant son absence avoit encore beaucoup de partisans, ils livrèrent au Commandant François un grand nombre de places où il mit garnison.

Il se rendit ensuite à Pampelune qui est la ville Capitale, où il fit son entrée en qualité de Viceroy, & il y reçut au nom de la Reine Jeanne les hommages de la plus grande partie de la Noblesse Navarroise.

1276. En ce temps-là Louïs, fils aîné de Philippe, mourut. La maniere de sa mort fit soupçonner qu'il avoit été empoisonné.

La réputation du Roy, la prudence & la bonne conduite de Beaumarchais fit retirer de la Navarre les armées de Castille, & échoïer le traité fait avec l'Infant d'Arragon ; mais comme toute cette conduite étoit plutôt l'effet de la crainte, que de l'inclination & du devoir, Almoravid & ses adhérens, qui ne pouvoient souffrir la tranquillité de l'Etat, n'eurent pas beaucoup de peine à fausser leur serment, & à réveiller l'ambition du Roy de Castille & du Prince son fils. Ils décrièrent le gouvernement du Viceroy, & se révoltèrent contre luy soutenus du secours de Castille. Ils l'assiégèrent dans le château de Pampelune où il s'étoit retiré, & ils s'étoient rendus maîtres d'un quartier de la Ville, appelé la Navarrerie, où ils s'étoient fortifiés.

Le Roy assembla une puissante armée, qu'il conduisit en personne, & se rendit à la ville de Sancterre, où il donna le rendez-vous général à son armée.

Beaumarchais, qui étoit dans le château, étoit alors extrêmement pressé par les factieux, qui avoient dessein de luy faire un fort mauvais parti. Le Roy avoit donné ordre quelque temps auparavant à Robert Comte d'Artois & à Imbert Connétable de France de le secourir, Robert appella à son secours, suivant les ordres qu'il en avoit reçus du Roy, Gaston de Bearn & le Comte de Foix : ils assemblèrent un corps d'armée de vingt mille hommes, & mirent le siège devant Pampelune le 8. Septembre 1276. Ils pressèrent le siège si vivement, que Garcias Morani, chef des rebelles, craignant la juste punition que méritoit sa révolte, abandonna la ville & ses gens, & s'enfuit de nuit au camp du Roy de Castille, qui étoit à sept lieues de Pampelune.

Les habitans demeurés sans Gouverneur demandèrent à capituler avec toutes sortes de soumissions : mais tandis qu'on parloient, & que l'un & l'autre parti cherchoit ses assurances, les François impatiens d'un si long delay, donnèrent à l'insçu du Comte d'Artois l'escalade à la ville, & surprenant les Navarrois qui ne s'y attendoient pas, les passèrent tous au fil de l'épée sans distinction ni d'âge ni de sexe, violèrent les femmes & les filles, pillèrent les Eglises, & fouillèrent jusques dans les tombeaux des

Rois, ils n'épargnerent pas même le tombeau du dernier Roy Henry, dont la tombe qu'ils crurent d'or & qui n'étoit que de cuivre, fut mise en pieces.

Le Comte d'Artois fit rendre aux Chanoines une partie de ce qui avoit été enlevé dans l'Église Cathédrale, & confirma leurs privilèges.

La crainte d'un malheur pareil à celui qui étoit arrivé à Pampelune, détermina la plupart des autres Villes du Royaume à se soumettre. Tout se rendit en peu de jours, excepté sept forteresses dont les rebelles étoient les maîtres; mais il ne parut plus d'ennemis en campagne. Les auteurs de la rebellion furent punis de divers supplices, & le Roy de Castille, qui s'étoit avancé jusqu'à trois lieues de Pampelune, fut contraint de se retirer en son Royaume.

1284.

Le 15. Août de l'année 1284. le Prince Philippe, fils de Philippe le Hardi, âgé seulement de quinze ans, épousa la Reine Jeanne de Navarre qui n'en avoit que treize, par dispense du Pape, comme nous l'avons dit, & par ce mariage ce Prince devint Roy de Navarre & Comte Palatin de Champagne & Brie, & après la mort du Roy Philippe son pere, il luy succéda au Royaume de France, & réunit à cette Couronne les Comtés de Champagne & Brie.

Blanche d'Artois, mere de notre Reine Jeanne, se maria à Edmond, Comte de Lancaſtre, ſurnommé le Boſſu, fils d'Henry III. Roy d'Angleterre. Ce Prince Edmond prit quelquefois la qualité de Comte de Champagne, parce qu'il étoit tuteur de Jeanne Reine de Navarre dans ſon bas âge : ce qui paroît par une chartre du Chapitre de Vitry de l'an 1276. & par une autre du Cartulaire de la ville de Provins, & il en jouït juſqu'en Juin 1288. Ce Prince & ſon épouſe demeurèrent long-temps à Provins, juſqu'à la mort de Blanche qui arriva en 1292. après laquelle ce Prince retourna en Angleterre. Il mourut à Bayonne en l'année 1295: Son corps fut porté au Roy Edoüard ſon frere, qui le fit enterrer honorablement dans l'Egliſe de Weſtmiſter.

Le Roy Philippe le Bel & la Reine Jeanne ſon épouſe furent ſacrés & couronnés à Reims en l'année 1286. Ce Prince ſe fit auſſi couronner Roy de Navarre à Pampe-lune en l'année 1288. Cette Princeſſe fit don au Roy Philippe ſon époux de tous ſes conquêts de Navarre & de Champagne. 1288.

Ces deux époux véquirent toujous en une parfaite intelligence. Le Roy étoit ſi perſuadé du mérite de la Reine, qu'il luy laiſſa toujous l'adminiſtration de ſon Royaume de Navarre & de ſes Comtés de Cham-

Mort de la Reine. Elle entendoit parfaitement l'art de gouverner, le Roy son époux en étoit si persuadé, qu'étant tombé dangereusement malade, il ordonna que s'il venoit à mourir, elle feroit Régente du Royaume; mais elle mourut au château de Vincennes avant luy, âgée de trente-trois ans, après vingt ans de mariage, le 2. Avril de l'an 1304. Son corps fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Paris, où elle avoit choisi sa sépulture, suivant du Tillet.

1304.

On voit néanmoins son épitaphe & son tombeau à S. Denis sur lequel est sa statuë.

Cette Princesse étoit belle, éloquente & libérale; elle aimoit les gens de Lettres, & leur faisoit beaucoup de bien. Elle fit de grandes & riches fondations, & entr'autres elle fonda le Collège Royal de Champagne, dit vulgairement le Collège de Navarre, en la ville de Paris, qui porte encore aujourd'huy ce nom, & au portail duquel on voit sa statuë & celle du Roy son époux.

Elle fit bâtir & embellir les infirmeries des Cordeliers, des Jacobins de Paris, celle des Chartreux.

Ainsi finit après environ quatre siècles en la personne de cette grande Reine, suivant la vicissitude ordinaire de toutes les choses humaines, la Race illustre des Comtes de Champagne, alliés avec les Empereurs, les Rois de France, d'Angleterre, de Navarre, de Jérusalem, & de Chypre, les Ducs de Lorraine, de Normandie, de Bourgogne, les Comtes de Flandre, d'Artois, de Namur, d'Auvergne, & en un mot à tout ce qu'il y avoit

avoit de plus grand dans l'Europe.

Le Roy Philippe le Bel établit de grands jours à Troyes, qui étoit une Jurisdiction considérable pour juger en dernier ressort les appels des Juridictions subalternes du Comté de Champagne.

Loüis X. surnommé Hutin, succeda à la Couronne de France après la mort de Philippe le Bel son pere. Il joignit à la Couronne de France celle de Navarre & les Comtés de Champagne & Brie, qui luy appartenoient par sa mere Jeanne de Navarre, dont son pere l'avoit déjà mis en possession de son vivant. Loüis n'ayant regné qu'un an huit mois & six jours mourut à Vincennes le 13. Juin 1316. Il eut de Marguerite de Bourgogne, sa premiere femme, une fille nommée Jeanne; & il laissa Clémence de Hongrie, sa seconde femme, enceinte. On donna à Jeanne pour tuteur Eude, Duc de Bourgogne.

La Reine Clémence mit au monde un Prince, à qui on donna le nom de Jean, & qui ne véquit que huit jours, & selon d'autres, vingt jours; c'est par cette raison que les Historiens ne le comptent point au nombre des Rois de France. Il est pourtant vray de dire qu'il acquit ce titre en naissant.

Dès qu'il fut expiré Philippe le Long quitta la qualité de Régent, & prit celle

de Roy. Il n'y eut rien de changé à la Régence de Navarre, que le Roy garda jusqu'à la majorité de Jeanne de France sa niece, sans qu'il paroisse que le Duc de Bourgogne s'y soit opposé.

On lit seulement que le Duc de Bourgogne, en qualité de tuteur de Jeanne, par un traité conclu en la ville de Laon le 27. Mars de l'année 1317. accorda que si le Roy décédoit sans enfans mâles, les Comtés de Champagne & Brie reviendroient à Jeanne sa niece, comme étant son propre héritage, & que si cette Princesse décédoit sans enfans, ces Comtés retourneroient à la Couronne.

1317.

Charles le Bel fut pareillement Régent du Royaume de Navarre, & prit le titre de Roy de Navarre, ainsi que Philippe le Long avoit fait : ce qui se fit sans conséquence ; car c'étoit alors une coutume que les Princes & les grands Seigneurs ayant une tutelle, prissent le titre des terres de leurs pupiles.

L'Histoire remarque qu'il y eut plusieurs contestations à l'occasion de la Navarre, de la Champagne & de la Brie. Nous avons dit que le Roy Louis Hutin succéda à Jeanne sa mere, épouse du Roy Philippe le Bel, à la Navarre, à la Champagne, & à la Brie. Il laissa en mourant Jeanne de France sa fille unique, à qui la Couronne de Navarre,

comme tombant en quenouille, appartenoit de droit, aussi-bien que la Champagne & la Brie. Ce droit étoit incontestable, vû que Jeanne étoit fille du fils aîné de Philippe le Bel ; elle avoit épousé Philippe, Comte d'Evreux, fils de Louis, Comte d'Evreux, frere de Philippe le Bel, néanmoins la fille de Philippe le Long, & les deux filles de Charles le Bel soutinrent que cette succession leur appartenoit, parce que ces deux Rois leurs peres étoient morts saisis l'un & l'autre de ces Etats. Le Roy d'Angleterre y prétendit aussi par la raison que sa mere Isabelle étoit fille de Philippè & de Jeanne de Navarre. Malgré toutes ces oppositions Jeanne, Comtesse d'Evreux, l'emporta, étant fille du fils aîné de l'héritiere de Navarre & de Champagne & Brie, à condition d'assigner cent mille livres de rente aux deux filles de Charles le Bel.

Quelques années après le 14. de Mars de l'an 1335. fut fait un autre traité entre le Roy Philippe de Valois d'une part, & Philippe Comte d'Evreux, comme époux & au nom de Jeanne de France sa femme, par lequel le Roy rendit au Comte d'Evreux & à Jeanne de France son épouse le Royaume de Navarre; & ils quittèrent au Roy de France tout le droit qu'ils pouvoient avoir aux Comtés de Champagne & Brie,

1335.

soit par la succession du Roy Louis X. soit par l'accord du 27. Mars 1317. & le Roy de France de son côté leur ceda le Comté de Mortain avec celui d'Angoulême, & leur donna encore quelques autres dédommagemens; mais on stipula que si la Reine de Navarre décédoit sans enfans, ces Comtés d'Angoulême & de Mortain retourneroient à la Couronne de France.

Enfin le Roy Jean par ses Lettres Patentes de l'année 1361. réunit de nouveau les Comtés de Champagne & Brie à la Couronne de France, sans qu'à l'avenir ils en puissent être démembrés pour quelque occasion que ce soit.

Les Comtes de Champagne en qualité de Pairs de France portoient la Bannière au Sacre des Rois.

Ils avoient droit de faire tenir dans leur pais les Etats par sept Comtes, qui étoient aussi qualifiés Comtes & Pairs de Champagne. Ces Pairs étoient les Comtes de Joigny, Rethel, Roucy, Brienne, Grandpré, Bar sur Aube, & Bar sur Seine.

Le mot de *Pair* mérite d'être expliqué; nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de rapporter ce que dit le Pere Daniel dans son Histoire de France: il est non seulement très-exact dans la chronologie, mais encore fidel. dans les faits qu'il rapporte. Il dit

que l'institution des Pairs de France, qu'on attribué à Hugues Capet, n'est appuyée sur aucun monument, & qu'on ne trouve cette institution en aucun endroit de l'Histoire.

Il y en a, dit cet Historien, qui ont cru que cette institution a été faite par le Roy Robert. Ils se fondent sur une lettre d'Eude Comte de Champagne à ce Prince au sujet d'un différend qu'il avoit avec Richard Duc de Normandie ; il y fait mention d'une assemblée de Pairs : mais le mot de *Pairs* signifioit alors tous les Seigneurs qui par leur qualité de Ducs & de Comtes se regardoient entr'eux comme égaux, & c'est en effet ce que signifie le mot Latin *Parcs*. L'expression même est équivoque en cette lettre, & on ne sçait si le Duc de Normandie, dont le Comte de Champagne rapporte les termes, parloit de ses Pairs, c'est-à-dire, des Seigneurs de son Duché, ou s'il entendoit, par ce terme, les Comtes & les Ducs vassaux immédiats de la Couronne de France. En un mot on ne peut conclure de là que le nombre des Pairs fût fixé à douze, & qu'ils composoient ce corps illustre dont il est parlé dans les regnes beaucoup postérieurs à celui de Robert, & qui depuis eurent leurs fonctions particulieres au Sacre & au Couronnement des Rois de France.

Il paroît qu'au Sacre du Roy Philippe I.

fait du vivant du Roy Henry son pere, il n'y est fait nulle mention des douze Pairs, comme d'un nombre déterminé de Seigneurs qui eussent chacun leur fonction attachée à leur dignité, qu'on n'y voit ni l'Evêque de Beauvais, ni le Duc de Normandie, ni le Comte de Champagne. Il paroît donc certain que ces douze Pairs n'étoient pas encore institués.

En l'an 1201. le Roy d'Angleterre en répondant au Roy de France se servit de ces termes : *Leurs pairs, & mes pairs* ; par *leurs pairs* il entendoit les Seigneurs de ses Etats qui avoient la qualité de Pairs ; & par *mes pairs*, il entendoit non pas les Pairs d'Angleterre, mais ceux qui portoient ce nom en France, du nombre desquels il étoit en qualité de Duc de Normandie.

Le nom de Pair est exprimé en Latin par celui de *Par*, qui signifie en François égal, & *mei pares* veut dire en François mes égaux, non pas qu'ils fussent tous égaux en dignité, mais parce qu'ils étoient avec une égale autorité entr'eux à certains jugemens où le Souverain présidoit, & parce qu'ils n'en avoient aucune les uns sur les autres en particulier, & qu'ils étoient également jugés les uns par les autres quand ils étoient cités au tribunal du Prince, dont ils étoient comme les Assesseurs en ces sortes de jugemens.

Ces jugemens où il s'agissoit de juger un Pair, paroissent être les seuls auxquels ils assistoient en cette qualité de Pairs, par un privilège particulier accordé à tous les plus considérables vassaux de la Couronne, de n'être jugés que par les Pairs, c'est-à-dire, par leurs égaux. Pour ce qui est de leur réduction au nombre de douze, on ne peut en fixer précisément le temps : mais elle n'est pas éloignée de l'an 1201. car il est fait mention expresse des douze Pairs sous le regne de S. Louis, petit-fils de Philippe Auguste.

On lit dans quelques Historiens que les Pairs assistèrent au Sacre du Roy Philippe Auguste en 1179. par ordre du Roy Louis VII. son pere. Le Roy d'Angleterre y vint exprès, parce qu'il étoit Pair comme Duc de Normandie. Le Duc de Bourgogne portoit la Couronne du Roy ; le Duc de Normandie la premiere Banniere quarrée, le Duc de Guyenne la seconde ; le Comte de Toulouse portoit les éperons, le Comte de Flandre l'épée Royale, & celui de Champagne la Banniere ou enseigne de guerre. Philippe de Champagne Archevêque Duc de Reims sacra le Roy, assisté des Archevêques de Bourges, de Tours & de Sens. L'Evêque Duc de Laon portoit la sainte Ampoule ; l'Evêque Comte de Beauvais tenoit le man-

*Le Roy
Louis VII.
dit le Jeune
le fit couronner peu
avant sa
mort l'an
1180.*

reau Royal, l'Evêque Comte de Noyon la ceinture ou baudrier, & l'Evêque Comte de Chaalons l'anneau; mais l'Evêque Duc de Langres n'y étoit pas & n'y fut pas représenté: ainsi on peut présumer que le nombre de douze n'étoit pas encore fixé, comme il paroît l'avoir été sous S. Louïs dans l'ordre qui suit.

Six Ecclésiastiques & six Laïques: les premiers furent l'Archevêque de Reims, les Evêques de Langres & de Laon, Ducs & Pairs; & les Evêques de Beauvais, de Chaalons & de Noyon, qui sont Comtes & Pairs. Les Laïques furent les Ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guyenne; & les Comtes de Flandre, de Toulouse & de Champagne. Depuis ce temps-là nos Rois ont souvent érigé des Duchés Pairies, qui sont aujourd'hui en grand nombre.

Rouillard dans son Histoire de Chartres, intitulée Parthénie, dit que le Comté de Reims ne fut donné à l'Archevêque Artaud qu'en l'an 929. selon Flodoard. Eude Comte de Champagne ne donna le Comté de Chaalons à l'Evêque Roger I. du nom qu'en 1015. selon Sigebert. Hugues III. Duc de Bourgogne ne donna le Comté de Langres à Gauthier son oncle qu'en 1179. & si on en croit ce même Historien, les autres Pairs de France n'ont commencé d'avoir la Seigneurie

temporelle de leurs Villes que par l'usurpation qu'en avoient fait ces Comtes sur l'Eglise de Chartres ; dont l'Evêque étoit Prince souverain : mais ce que dit cet Historien du Comté de Chaalons, donné à l'Evêque Roger, en l'an 1015. est contraire à ce que nous lisons qu'en l'année 1181. il y avoit un Comte de Chaalons, neveu d'Henry, Comte de Champagne, qui certainement n'étoit pas Evêque, & que ce Comte de Chaalons fit alliance avec Albert Pichot, alors Seigneur de Sainte-Manehould, qui ravagèrent & pillèrent les terres des Evêques de Chaalons & de Verdun.





SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'état présent de la Champagne.



ETTE Province considérée dans toute son étendue, en y comprenant la Brie, & tout ce qui compose son Gouvernement, a été diversement divisée par les Géographes. Quelques-uns l'ont divisée, comme nous l'avons déjà dit, selon le cours des principales Rivieres qui l'arrosent, qui sont la Meuse, la Seine, la Marne, l'Aube, & l'Aîne. D'autres l'ont partagéé en neuf contrées. D'autres en ont fait deux parties, la haute & la basse Champagne: dont la haute commence à la ville de Vitry le François, & embrasse toute la partie de cette Province qui est du côté de l'Orient & du Nord; & la basse, tout ce qui en reste au Midy & à l'Occident. Mais quoy-que cette division ait été la plus suivie, nous estimons néanmoins

que la division la plus naturelle est de partager la Champagne en huit parties presque égales.

La première, qui est la Champagne proprement dite, comprend les villes de Troyes, Chaalons, Sainte-Manchould, Epernay, & Vertus.

La seconde, le Rémois, où sont les villes de Reims, Rocroy, Fismes, Châteauportien.

La troisième, le Rethelois, où sont les villes de Rethel dite à présent Mazarini, Mézieres, Charleville, & Donchery.

La quatrième, le Perthois, où sont les villes de Vitry le François, & Saint-Dizier.

La cinquième, le Vallage, où sont situées les villes de Joinville, Bar sur Aube, Arcies sur Aube, & Wassy.

La sixième, le Bassigny, qui contient les villes de Langres, Chaumont, Montigny-le-Roy, Andelot, & Grand.

La septième, le Sénois, où sont les villes de Sens, Joigny, Tonnerre, & Chably.

La huitième, la Brie Champenoise, où sont les villes de Meaux, Provins, Châteaouthierry, Sezanne, Coulommiers, Montreau-faut-Yonne, & Bray sur Seine, &c.

DESCRIPTION DES VILLES
DE CHAMPAGNE.

IL semble qu'il n'est pas aisé de déterminer laquelle des Villes de Champagne en est la Capitale.

Il est certain que Troyes sous les Comtes de Champagne y tenoit incontestablement le premier rang; puisque ces Princes y faisoient leur séjour le plus ordinaire, & qu'ils y tenoient leurs grands jours avec les sept Comtes Pairs de Champagne, pour y rendre la justice à leurs sujets; de sorte qu'en ce temps-là aucune autre Ville de la Province ne luy pouvoit disputer d'en être la Capitale. Il est vray de dire que les Comtes de Champagne n'ont été que rarement possesseurs des villes de Reims & de Chaalons, & jamais en droit de souveraineté; & s'ils en avoient été les Maîtres, il y a bien de l'apparence que la ville de Reims auroit été la Capitale de leur Souveraineté: il est certain que dans les temps qui ont précédé les Comtes de Champagne, la ville de Reims l'emportoit de beaucoup sur celle de Troyes, puisque dans le tems que les Gaules étoient une Province de l'Empire Romain, Reims étoit la Capitale de la Gaule Belgique.

Cependant la ville de Chaalons étant aujourd'hui le Siège de la Généralité de la

Province, & presqu'au centre de toute la Champagne, & la place dans laquelle est le Magasin général des armes & des munitions de guerre, il semble que les deux autres Villes doivent luy ceder maintenant le premier rang, & il ne faut pas s'étonner si elle le leur a disputé aux Assemblées des Etats Généraux du Royaume.

Chaalons est à la vérité inférieur aux villes de Troyes & de Reims par rapport à leur grandeur, au nombre de leurs habitans, & à leurs richesses; mais comme ces avantages ne donnent pas pour cela plus de dignité aux Villes, & que les principales marques d'honneur résident à présent dans la ville de Chaalons, séjour ordinaire de Messieurs les Intendans, qu'il n'y a plus de Comtes de Champagne, plus de grands jours, & de Pairs de Champagne, plus de peuple Romain, & de Gaule Belgique, & que tous les habitans de la Province sont confondus sous un même gouvernement, il est vray de dire que la Ville Capitale de la Province doit être celle de Chaalons, qui est présentement revêtuë de toutes les marques qui en doivent faire la distinction d'avec les autres. En peut-on donner un témoignage plus authentique que la Lettre du Roy Henry III. du 26. Mars 1589. dattée de Tours, dans laquelle en reconnoissant les services & la

238 MEMOIRES HISTORIQUES
fidélité des Chaalonnais, il la reconnoît
pour être la Principale Ville de la Cham-
pagne : dont voicy la teneur.

DE PAR LE ROY.

CHers & bien amés, Nous avons con-
nu par votre lettre & ce que Nous a
dit le porteur de votre part, le besoin qu'a-
vez d'être secourus. Nous desirons votre con-
servation autant comme de nous-même, & le
bien & repos de notre pais de Champagne, &
principalement de notre ville de Chaalons, la-
quelle est la principale dudit pais ; & vou-
lant pourvoir promptement à ce qui
faire pour le bien dudit pais, atten-
Nous y puissions aller avec notre arm-
me Nous espérons faire bien-tôt ; Nous
vons à notre Cousin le Duc de Nevers, Gou-
verneur dudit pais, qu'il s'achemine incon-
tinent en notre ville de Chaalons & autres
lieux dudit pais où sa présence sera requise,
pour résister à nos ennemis ; & que pour cet
effet il assemble toutes les forces qu'il pourra,
& afin qu'il ait le moyen de les entretenir
avec la moindre foule de notre peuple que
faire se pourra, Nous luy mandons qu'il s'aide
des deniers de nos recettes tant des Tailles
que de ceux du Sel & des Décimes, excepté
la partie de douze mille écus, laquelle avons
ordonné être prise sur notre Recette générale

pour les Suisses. La fidélité avec laquelle vous vous êtes comportés, & les services que Nous avez faits, Nous donnent assurance qu'en cette occasion vous vous employerez de tout ce qui dépendra de vous pour assister notredit Cousin en ce qui se présentera pour notre service ; aussi vous pouvez croire que Nous en aurons souvenance pour vous gratifier en ce qui s'offrira pour votre soulagement & accroissement de notredite Ville. Donné à Tours le 27. jour de Mars 1589. Signé, HENRY. Et plus bas, POTTIER. Et au bas est écrit, Apportée par Jacques de Berlise le 5. Avril 1589. Et au dos est écrit, A nos chers & bien amés les Echevins & Habitans de notre Ville de Chaalons.

L'original de cette Lettre est dans les Archives de cette Ville.

VILLES DE LA CONTRÉE
*de Champagne proprement dite,
 qui est la première des huit parties selon notre division.*

TROYES, Treca.

LA ville de Troyes est scituée sur la riviere de Seine, & environnée de belles & grandes prairies qui sont entrecoupées de grand nombre de canaux, que le Comte

Henry I. du nom fit tirer de la riviere, ainsi que nous l'avons remarqué dans sa vie. Ces canaux, outre l'utilité qu'en reçoivent les ouvriers de différens Métiers & Manufactures qui sont en cette Ville, ne contribuënt pas peu à en rendre la scituation tout-à-fait agréable. C'étoit autrefois l'une des principales & des plus riches Villes du Royaume, à cause du grand commerce qu'elle avoit avec les païs étrangers, & particulièrement en Allemagne.

Le Roy y est seul Seigneur, comme étoient autrefois les Comtes de Champagne.

Le nom de Troyes est en Latin *Tricassinum*, ou *Treces*, comme qui diroit *Tres arces*, trois châteaux ; & en effet on y voit aujourd'huy les restes de ces trois Châteaux, dont le plus considérable subsiste encore en partie, & il ne reste presque que les ruines des deux autres.

Le premier étoit le lieu le plus ordinaire de la résidence des Comtes, & qui sert aujourd'huy de Palais où l'on rend la Justice. L'Eglise de S. Etienne, qui joint ce Palais, en étoit la sainte Chapelle, ainsi qu'il est énoncé dans la Bulle du Pape Alexandre III. qui révoque les Priviléges de cette Eglise.

Il y a derriere un Hôpital, appelé l'Hôtel-Dieu le Comte, qui faisoit partie de ce Château, où l'on voit encore une motte de terre assez élevée, d'où les Comtes pou-
avoient

voient voir au dessus de tous les bâtimens de la Ville moins élevés que cette motte ; ne voulant point souffrir que les habitans en construisissent de plus hauts , à moins que de payer des sommes considérables : ce qui a fait dire assez plaisamment de ces Princes, qu'ils vendoient l'air.

Le second de ces Châteaux est presque entièrement abbatu , & l'on n'y voit plus que les restes d'une tour , & quelques murailles qui font un cercle derrière le Convent des Cordeliers , & la prison , qui faisoit autrefois partie de ce Château ; sur quoy on peut faire cette remarque que s'il y avoit de belles prisons , celle-cy tiendroit sans doute un rang considérable parmi elles. On voyoit encore dans l'une de ses chambres une très-ancienne cheminée , qui a été détruite depuis peu d'années, sur laquelle il y avoit pour

*Environ
l'an*

1712.

armes dans un écusson à l'antique , trois crapauds ; sur quoy les curieux & les critiques feront telles observations qu'il leur plaira.

L'Eglise de S. Blaise , que l'on nommoit autrefois S. Jean le Châtel , servoit à ce Château de Chapelle , qui étoit desservie par des Religieux Bénédictins.

Le troisième Château étoit entre l'Eglise de S. Nicolas au marché & la porte de Belfroy , qui est aujourd'huy la place de la Vicomté. Ce fut dans ce Château que vers l'an 878.

Louïs le Begue Roy de France régala le Pape Jean VIII. après avoir reçu de sa main la Couronne Impériale dans un Synode tenu dans l'Eglise de Troyes, où se trouvèrent la plus grande partie des Evêques de France. L'Eglise de S. Nicolas s'appelloit en ce temps-là *Sanctus Nicolaus in castro*, parce qu'elle servoit de Chapelle à ce troisième Château. Il fut ruiné par un incendie arrivé en 1524. Les Jardins des Comtes de Champagne étoient grands & bien ornés.

Les murailles de la ville de Troyes sont assez bonnes & de grande étendue, mais mal entretenues.

Elle n'est environnée d'aucune montagne; & comme ses prairies au contraire, ainsi que nous l'avons remarqué, sont belles & agréables, l'air y est fort bon. Son terroir produit toutes sortes de grains, des vins & des fruits en abondance, & toutes les choses nécessaires à la vie, mais elle manque de bonne eau pour boire.

Les habitans qui boivent de l'eau de cette Ville sont sujets aux écrouelles: & ceux d'entr'eux qui sont accommodés, font apporter pour leur usage de l'eau de la riviere de Seine, mais comme tous les habitans ne peuvent pas faire cette dépense, il seroit à propos de construire des fontaines publiques, & de tirer pour cela de l'eau d'une source d'eau vive, qui forme un ruisseau nommé la

Vienne, qui n'est qu'à une demi-lieuë de la Ville du côté du Soleil couchant.

Attila, Roy des Huns, ayant assiégé cette Ville dans le dessein de la saccager, comme il avoit fait tous les autres lieux où il avoit passé, il en fut détourné par la priere que luy en fit S. Loup alors Evêque de Troyes, qui eut assez d'adresse pour fléchir ce Roy barbare, auquel néanmoins il donna le plaisir de voir la Ville & de le mener dans tous les endroits qui méritoient sa curiosité, sans qu'il fut connu d'aucun des habitans, qui n'approuverent pas néanmoins l'action de leur Evêque lorsqu'ils en furent informés.

Les sept Pairs de Champagne avoient leurs hôtels à Troyes, où ils logeoient lorsque les Comtes tenoient leurs Etats, ou qu'ils venoient luy faire leur cour.

Cette Ville a donné la naissance au Pape Urbain IV. qui fut batifé dans l'Eglise de Notre-Dame aux Nonains. Il étoit fils d'un Cordonnier nommé Jacques Pantaléon, qui fut inhumé dans la même Eglise, & sa mere dans l'Eglise de Notre-Dame des prés, ordre de Cîteaux ; & luy-même a reconnu la bassesse de son extraction dans une lettre qu'il écrivit à son avènement au souverain Pontificat à l'Abbesse de Notre-Dame de Troyes ; où il dit que la providence de Dieu l'a tiré de la poussiere pour l'élever au plus haut degré d'hon-

neur où un homme puisse monter. On voyoit cy-devant sur le tapis de la chaire du Prédicateur en l'Eglise de S. Urbain qu'il a fait bâtir, les marques de sa naissance; ce tapis représentoit un Cordonnier travaillant de son métier; mais on l'a supprimé, croyant apparemment qu'il étoit honteux à la mémoire de ce Pontife qu'on se souvint qu'il étoit d'une condition si basse: en quoy l'on n'a pas fait attention que le mérite seul avoit élevé ce grand homme à cette souveraine dignité, & qu'il est bien plus glorieux d'avoir un mérite distingué que d'être né sur le trône; aussi l'Evangile n'a point fait de difficulté de dire que Joseph époux de la sainte Vierge mere de Jesus-Christ, étoit Charpentier.

On ne souffre à Troyes aucun Hérétique. L'un de ses Evêques nommé Antoine Caracioli, de la maison des Princes de Melphé en Italie, y ayant prêché la doctrine de Luther, les habitans le chassèrent de la Ville, & aucun Hérétique ne s'y est depuis présenté pour y faire sa demeure.

Après que le Roy Louïs XIV. eut interdit l'exercice de la Religion Protestante dans son Royaume, cette Ville luy fit ériger une Statuë qu'on voit au-dessus de la porte de l'Hôtel-de-Ville. La Victoire y paroît avec plusieurs couronnes de laurier qu'elle met

sur la tête du Héros ; on remarque aux pieds de la Statuë une hydre terrassée, qui est le symbole de l'hérésie, & on lit ces quatre vers gravés sur un marbre.

*Ille est quem totis ambit Victoria pennis,
Hic pelago, hic terris, hic sibi jura dedit.
Per quem Relligio tot ab hostibus una triumphat.*

Urbs dicat antiquæ Relligionis amans.

Il y a dans cette Ville une singularité assez remarquable, & qui paroîtra fabuleuse à ceux qui n'ont point été à Troyes ou qui y ayant été n'y ont point fait attention, qui est néanmoins très-certaine: qui est qu'il n'entre point de moûches dans la boucherie, quoy-qu'elle soit fort grande, & qu'aux environs de ce lieu il y en ait dans la saison une très-grande quantité. Quelques-uns attribuent cette merveille à un talisman, d'autres aux prières de l'Evêque saint Loup.

Ce fut à Troyes que se fit le mariage de Catherine de France avec Henry V. Roy d'Angleterre.

Nous ne parlerons point icy des Eglises, Abbaies, Convents & autres Communautés de la ville de Troyes, réservant de le faire dans le Chapitre du Gouvernement Ecclésiastique ; & nous en userons de même à l'égard des autres Villes.

CHAALONS, *Catalaunum*.

LA ville de Chaalons, dont l'Evêque est Comte & Pair de France, & le Siège de la Généralité de Champagne, à cause, ainsi que nous l'avons dit cy-devant, qu'elle est comme au centre de toute la Province, entre les villes de Troyes & de Reims, au milieu des deux plus longues prairies qui se voyent sur la riviere de Marne, près de laquelle elle est scituée & qui baigne ses murailles d'un côté. Il passe au travers de la Ville deux autres petites rivieres ou ruisseaux non navigables comme l'est la Marne, nommées *Mau* & *Nau*, lesquelles après avoir passé dans la Ville en deux endroits différens, portent leurs eaux dans la Marne à quelque distance de là.

La forme de cette Ville est presque ronde; elle n'a pour toutes fortifications qu'une simple courtine & trois boulevards revêtus de pierre de taille attachés au corps de la place. Elle est par tout entourée de fossés en assez bon état en quelques endroits, dans lesquels entre l'eau de la Marne sans aucune fortification. Ses ramparts, qui sont assez larges, sont presque par tout plantés de grands arbres qui en rendent la promenade agréable.

Chaalons est l'une des plus anciennes Villes du Royaume : elle y étoit considéra-

ble par rapport aux autres Villes, long-temps avant l'établissement de la Monarchie Françoisé : du temps de Julien l'apostat elle étoit considérée comme une des Villes principales de la Gaule Belgique; & elle a eû des Evêques dès la naissance de l'Eglise.

Son Hôtel-de-Ville, quoy-que petit, est cependant d'une architecture fort bien entendüe, il fut commencé sous le regne de François I. & achevé sous celui d'Henry IV.

Il y a deux Hôpitaux, l'un pour les pauvres malades, & l'autre pour nourrir ceux qui sans ce secours seroient obligés de mendier : mais ce dernier est assez mal fondé, il ne subsiste en partie que par les aumônes que les habitans fournissent tous les ans.

Cette Ville a eû des Comtes qui ont cédé leurs droits aux Evêques, qui sont Evêques & Comtes. Cette cession est postérieure au regne du Roy Louïs VII. dit le Jeune.

Il y a à Chaalons une très-belle Promenade, nommée *le Jard*, qui est sans contredit l'une des plus grandes, des mieux entendües & des plus agréables du Royaume, tant par l'avantage de sa scituation, étant presque par tout entourée de la riviere de Marne & la riviere de Nau, que par le grand nombre de ses allées d'ormes & de tilleuls plantés & tirés au cordeau dans une grande prairie que l'on appelle *le petit Jard*, où

partie de ces allées forment plusieurs quinconces ; on en sort par un large pont pour entrer dans trois autres grandes allées à côté l'une de l'autre de plus d'un quart de lieuë de long, qu'on appelle *le grand Jard* ; à côté desquelles il y a plusieurs Jardins qui appartiennent à des particuliers. Ces allées sont plantées d'arbres de la même espee que les précédentes, & aboutissent à trois autres allées beaucoup plus larges qui sont au-delà d'un petit pont, qui fait la séparation de ces premières allées, qui appartiennent, ainsi que le petit Jard aux habitans de Chaalons. Ces trois allées plus larges conduisent durant plus d'une demi-lieuë au Chateau de Sarry, maison de plaisance de l'Evêque. Ces trois dernières allées sont l'ouvrage de M. le Cardinal de Noailles dans le temps qu'il étoit Evêque de Chaalons, & font partie du domaine de l'Evêché.

Parmi le grand nombre d'allées qui forment le lieu qu'on appelle le petit Jard, & dès la sortie de la grande porte à main gauche & de la petite porte à main droite, sur la levée des terres qui paroissent avoir été enlevées pour creuser le fossé de la Ville ; il y a huit allées plantées au-dessus l'une de l'autre, formant une espee d'amphithéâtre, & encore huit autres qui sont à l'extrémité de ce petit Jard à main droite de la riviere,

qui se joignent & forment ensemble une es-
pece de petit bois, qui n'est pas le moindre
ornement de cette délicieuse Promenade.

Il y avoit dans la seconde prairie de ce
petit Jard une haute chaire à prêcher, cons-
truite de pierres de taille, assez proche de
l'allée du milieu. La tradition est qu'elle
avoit été bâtie lorsque le Pape Eugene III.
confacra l'Eglise Cathédrale de Chaalons,
& que dans le temps de cette cérémonie S.
Bernard y avoit prêché en présence du Sou-
verain Pontife. Elle a subsisté en son entier
jusqu'en 1681. temps auquel M. Huë de
Miroménil, alors Intendant en Champagne,
la fit abattre un jour de grand matin avant
que le Conseil de Ville en pût être averti;
car il n'auroit pas manqué de s'opposer à son
dessein, comme il avoit déjà fait une fois,
cette chaire étant un monument considéra-
ble qui méritoit d'être conservé.

Il ne fera peut-être pas hors de propos
de dire icy un mot du Château de *Sarry*,
maison de plaisance de l'Evêque. Ce lieu est
moins considérable par ses bâtimens, qui
sont anciens quoy-que beaux & commodes,
que par la beauté & la grandeur de ses Jar-
dins, ornés de parterres bien entendus, d'un
bon goût, & d'un grand nombre de bosquets
& d'allées de charmilles & autres arbres,
d'un canal, de fossés larges & profonds

remplis de poissøns, d'une orangerie, & de belles statuës qui ne contribuënt pas peu à rendre cette promenade tout-à-fait charmante.

Ces Jardins, tels qu'on les voit aujourd'huy, sont l'ouvrage de feu M. Vialart, l'un des plus grands Prélats qui ayent jamais rempli le Siège de Chaalons, décédé en l'année 1680. âgé de soixante-sept ans. Cet ouvrage luy a couté des sommes très-considérables, qu'il ne dépenfa que dans la seule vûë de faire subsister en travaillant un grand nombre de pauvres, dans un temps difficile & lorsque le pain étoit excessivement cher.

La mémoire de ce grand Evêque est encore si précieuse à ses diocésains, que j'ay cru pour leur consolation ne devoir pas oublier de remarquer qu'étant entré dans l'Episcopat avec un riche patrimoine, il n'a laissé aucuns biens à sa mort, les ayant tous distribués aux pauvres pendant sa vie, ou employés à bâtir & fonder plusieurs Communautés, & construire d'autres ouvrages, sans aucune autre vûë que de faire tout le bien dont il étoit capable à son Diocèse, & il s'étoit tellement épuisé de tout, qu'il ne luy restoit à sa mort presque aucuns meubles, & point du tout de vaisselle d'argent, ayant caché le prix de toutes ces choses, qu'il avoit eûes autrefois en abondance, dans

le sein des pauvres, dont il avoit mérité le nom de pere.

Ce sage Prélat ne se contentoit pas de faire des aumônes secretes, & d'assister largement un grand nombre de familles qui étoient tombées dans l'indigence, & qui souffroient autant de la honte que de la pauvreté : mais encore, persuadé qu'il étoit qu'il ne suffisoit pas d'exhorter l'heureux troupeau que la divine Providence avoit commis à ses soins, de satisfaire à cette obligation indispensable, & qu'il leur devoit aussi l'exemple, il faisoit des aumônes publiques très-abondantes qui n'étoient ignorées de personne ; & toutes les fois que la nécessité publique obligeoit de faire des rôles des plus accommodés pour assister les pauvres, il s'y faisoit comprendre à la tête pour des sommes considérables qu'il fournissoit d'avance.

Dans le temps qu'on imprimoit ces Mémoires, un si terrible orage s'est fait sentir à Chaalons & dans un grand nombre de Villages d'alentour, que de mémoire d'hommes on n'y a jamais rien vu de pareil. La perte qu'il a causée dans la ville de Chaalons seule, est estimée monter à plus de deux millions. Je puis bien informer la postérité de cet accident, puisque j'en parle comme témoin oculaire. Je n'étois pas encore au lit

1720.

quand il commença la nuit du 30. au 31. de Juillet 1720. après quelques coups de tonnerre, qui furent suivis à minuit & un quart d'une nuée de grêle si effroyable, que les grêlons pour la plupart étoient aussi gros que des balles à jouer à la paume, & les plus petits plus gros que les plus grosses noix. Quoy-que cette grêle n'ait gueres duré plus d'un demi-quart d'heure, elle a fracassé presque tous les toits & une grande partie des vitres des Eglises, des Hôpitaux, Collège, Séminaires, Abbaïes, Convents, Communautés Régulières, de l'Hôtel-de-Ville & des maisons des particuliers, dont les grains, une grande partie des meubles, livres & papiers ont été considérablement endommagés, & les jardins entierement ruinés. Quelques-uns estiment que la perte soufferte par les habitans de Chaalons en cette occasion, n'est gueres moins grande que celle causée par l'incendie arrivé l'an passé le 7. Aoust 1719. à Sainte-Manchould, dont nous parlerons dans l'article de cette Ville. Mais l'idée qu'on a de ses propres maux étant bien plus sensible que celle qu'on a de ceux d'autrui, il ne faut pas s'étonner qu'elle frappe davantage. Quoy qu'il en soit, nous devons avoüer en nous soumettant à ce fléau dont le Seigneur nous a affligés, qu'il vérifie ce qu'a dit son Prophete, que

le feu, la grêle & les tempêtes qui obéissent à sa voix, nous obligent aussi à la reconnoître ; *Ignis, grando, spiritus procellarum, quæ faciunt verbum ejus.*

*Psal. 147.
v. 8.*

Sous le regne de Charles VII. en l'année 1429. la ville de Chaalons fut attaquée par les Anglois, qui occupoient alors presque toute la France. Ils en escaladèrent les murailles du côté du Convent des Cordeliers, & ils s'avancèrent jusqu'au pont qui en est proche : mais ils furent si vigoureusement reçus par les habitans sous la conduite du Seigneur de Conflans, qu'ils furent contraints de se retirer bien vite, après avoir laissé grand nombre de leurs morts sur la place. En mémoire de cette action il se fait tous les ans le Dimanche le plus prochain de la fête de sainte Claire, qui arrive le 12. Aoust, auquel jour la Ville repoussa avec tant de courage les enaemis du Roy & de l'Etat ; il se fait, dis-je, une Procession générale de tout le Clergé Séculier & Régulier, où se trouvent toutes les Compagnies de la Ville, à la tête desquelles est le Prédial : cette Procession se fait de l'Eglise Cathédrale en celle des Cordeliers, où l'on célèbre solennellement la Messe pour rendre graces à Dieu de cette délivrance.

1429.

L'année suivante 1430. les Anglois avec quelques troupes du Duc de Bourgogne,

1430.

faisant tous ensemble huit mille hommes, vinrent auprès de Chaalons pour tâcher de surprendre la Ville : mais les habitans en ayant été avertis résolurent de les prévenir & de les combattre en pleine campagne. Ils mandèrent à cet effet toutes les garnisons voisines pour se joindre à eux, & l'ordre leur en fut donné. Toutes ces troupes étant assemblées à Chaalons, elles en sortirent au nombre de quatre mille hommes sous la conduite d'Eustache de Conflans Capitaine de la Ville, & d'un brave Gentilhomme nommé Verfeilles, & ils attaquèrent avec tant de courage les ennemis qui étoient au village de la Croisette à une lieüe de Chaalons, à présent détruit, & où il ne reste plus qu'une Croix nommée Croisette, qu'ils les défirent entièrement & ramenèrent grand nombre de prisonniers, n'ayant perdu que quatre-vingts hommes à cette expédition.

Le Roy Charles VII. avoit tant de confiance en la bravoure & en la fidélité des habitans de Chaalons, qu'étant sur le point d'aller à Reims pour s'y faire sacrer, il choisit cette Ville pour lieu d'asile, jusqu'à ce que les habitans de Reims, qui par les intrigues des Anglois pratiquées par les Seigneurs de Châtillon & de Saveuse, faisoient encore difficulté de le recevoir, luy envoyassent enfin jusques là les clefs de leur Ville,

où il se rendit aussi-tôt, & y fut sacré le
Dimanche 27. Juillet 1429. Il y a des Or-
donnances de ce Prince dattées de Chaalons.

1429.

L'Empereur Charles-Quint fit mine d'as-
siéger cette place en l'année 1543. mais
ayant appris que les habitans étoient résolus
de se bien défendre, il n'osa les attaquer,
& il prit le chemin de Châteauthierry. Ce
fut à ce passage que l'on démolit l'Eglise de
S. Memie premier Evêque de Chaalons, qui
étoit alors grande & bien bâtie dans un Vil-
lage qui tient presqu'à la Ville, & l'Abbaie
de Toussaints qui étoit de l'autre côté dans
les dehors, afin d'ôter à ce Prince le moyen
de s'y loger & de s'y fortifier: ce qui ne con-
tribua pas peu à luy faire quitter la résolu-
tion qu'il avoit prise d'assiéger la Ville.

En l'année 1589. Saint Pol, Gouverneur
de la citadelle de Vitry-le-François, qui te-
noit alors le parti de la Ligue, s'étant ren-
du maître du château de Pringy, scitué sur
une hauteur à une lieuë & demie de Vitry
en tirant du côté de Chaalons, afin d'être
plus à portée d'enlever les habitans qui sor-
tiroient de la Ville, & de mettre les Villages
voisins sous contribution, Thomassin Capi-
taine commandant à Chaalons pour le Roy,
alla à la tête des habitans à Pringy pour l'en
chasser, & il l'attaqua avec tant de vigueur,
qu'après avoir taillé en pieces la plus grande

1589.

partie de ses troupes, il le contraignit de se retirer au plus vîte à Vitry.

Les habitans de Chaalons sont naturellement fort honnêtes, civils, & empressez à rendre service: mais ils souffrent avec peine les airs de hauteur & d'être traités durement. Ils reçoivent les étrangers le plus agréablement & le mieux qu'ils peuvent; & ils ont cet avantage, que dans tous les temps, même les plus difficiles, ils ont toujours été fideles à leurs Rois, malgré toutes les factions qui se sont élevées de temps en temps dans le Royaume: & ils se sont toujours opposés avec beaucoup de fermeté à tout ce qui a paru contraire à l'autorité Royale.

En la même année 1589. le 26. Avril le Roy Henry III. fit assez connoître combien il avoit de confiance aux habitans de Chaalons, lorsqu'il y transféra une Chambre de son Parlement de Paris, qui étoit demeurée sous son obeïssance. Cette Compagnie tenoit ses audiences dans une grande & belle Sale du Convent des Peres Prêcheurs, qui avoit autrefois servi de Réfectoire du vivant de S. Dominique, auquel temps il y avoit cent Religieux dans cette maison. Les bancs qui ont servi au Parlement pour y prononcer ses Arrests, servent encore aujourd'huy aux Officiers du Présidial pour y rendre la justice & tenir leurs audiences.

Pendant que le Parlement étoit à Châlons & après la mort du Roy Henry III. il arriva une chose qui fit beaucoup d'éclat. Le Sieur François, Doyen & Chanoine de l'Eglise Cathédrale, en sortant au matin de sa maison trouva sous la porte un pacquet de papiers cacheté, qu'il porta au Conseil de la Ville. Il y fut résolu d'en donner avis par députés aux Gens du Roy du Parlement, qui en firent l'ouverture en présence de ces députés.

Ils trouvèrent dans ce pacquet une Bulle du Pape Grégoire XIV. nommé Nicolas Sfondrat Milanois, portant excommunication contre le Roy, publiée par son Nonce Marcellin. Les Gens du Roy l'ayant portée au Parlement, il rendit un Arrest le 6. Juin 1591. par lequel il fut ordonné que cette Bulle seroit brûlée publiquement par la main du bourreau, comme scandaleuse & abusive: ce qui fut exécuté. Mais les Officiers du Parlement qui étoient restés à Paris, & qui tenoient le parti de la Ligue contre le Roy, rendirent un autre Arrest le 25. Juillet suivant, qui cassoit & annulloit l'Arrest rendu par le Parlement de Châlons. Ce Pape mourut le 15. Octobre suivant, n'ayant été Pape que dix mois & dix jours.

Le Parlement de Châlons rendit encore un autre Arrest le 18. Novembre 1592. con-

tre la Bulle du Pape Clément VIII. publiée en France par le Cardinal de Plaisance, son Légat. Cet Arrest portoit défenses de se trouver à l'assemblée des Etats, convoqués par cette Bulle pour élire un autre Roy. Ouvrage de la Ligue, qui s'efforçoit d'ôter au Roy son légitime Souverain la Couronne qu'elle vouloit mettre sur la tête d'un étranger.

Le Roy Henry IV. par reconnoissance de la fidélité des habitans de Chaalons, qui dès le moment de la mort d'Henry III. s'étoient déclarés en sa faveur dans le temps-même que la ville de Paris & plusieurs autres villes du Royaume tenoient encore le parti de la Ligue, ordonna à Pierre Boucherat, Directeur de la Monnoye de Champagne, dont l'Hôtel étoit en ce temps-là à Chaalons, de faire frapper des Médailles en bronze, en argent & en or, dont il en reste encore aujourd'huy quelques-unes : sur lesquels on voit d'un côté le portrait de ce Monarque ; & autour est écrit, HENRICUS III. DEI GRATIA FRANCIE ET NAVARRÆ REX. Et de l'autre les fourneaux, les instrumens & les outils qui servent à faire la monnoye avec ces lettres & chiffres Æ. A. A.

*Numisma.
fabrefac-
tum are,
argento,
an. o.*

F. F. 1591. Ce qui signifie *Ære, Auro, Argentum Fabre Factum*. Et autour est écrit *CATHALAUNENSIS FIDEI MONUMENTUM*. Et en effet l'Hôtel de la Monnoye





fut transféré à Chaalons avec la Chambre du Parlement, comme dans une Ville de confiance, & dont la fidélité étoit à l'épreuve, cette Ville n'ayant jamais manqué à son devoir envers les Rois ses Souverains. Mais il est vray de dire que le Conseil de cette Ville composé de trente-six personnes choisies dans les principales Compagnies & les plus honorables familles de la Ville à la nomination des habitans, a nourri parmi eux cet esprit de soumission & de fidélité envers son Roy. Ces Officiers sont perpétuels & non destituables ; ce qui a toujours donné de l'autorité à ce Corps, mais qui n'a jamais été employée que pour le bien du service du Roy & du public.

Il paroît dans les Registres de l'Hôtel-de-Ville que ce Corps eut la fermeté de refuser l'entrée de cette Ville à un de leurs Evêques, qui dans le temps de la Ligue contre le Roy Henry le Grand, se présenta pour rentrer à son retour de la ville de Reims, où il étoit allé tenir sur les fonts de Batême un enfant du Duc de Guise.

Le Roy ayant résolu d'assiéger Epernay, qui tenoit pour la Ligue, se rendit à Chaalons, qui fournit à Sa Majesté les vivres & les autres choses nécessaires pour ce siège, & luy prêta des sommes considérables pour le temps.

Après des temoignages si publics & si

*Conclusion
du
Conseil de
ville de
Chaalons
du 15. Fé-
vrier 1589*

*Le Roy
Henry IV.*

éclatans de l'attachement que la ville de Chaalons a toujours eû au service de son Roy, on ne scauroit assez s'étonner que M. de Perexie, Evêque de Rhodéz, Précepteur du Roy Louïs XIV. depuis Archevêque de Paris, qui avoit vieilli à la Cour, ait pu avancer dans l'Histoire qu'il a composée de la vie d'Henry IV. que la ville de Chaalons étoit du nombre de celles qui avoient embrassé le parti de la Ligue; il est vray que sur les preuves incontestables qu'on donna à ce Prélat du contraire, par un grand nombre d'actes, de conclusions & de lettres, même des Rois Henry III. & Henry IV. qui sont conservées dans les archives de cette Ville, il avoit promis de se retracter; mais la mort qui le prévint, l'empêcha de rendre en cette rencontre la justice qu'il devoit aux habitans de Chaalons.

Ce fut dans les grandes plaines de Chaalons en Champagne, *in campis Catalaunicis*, en l'année 450. ou 451. que se donna cette mémorable bataille entre l'armée des Romains & celle d'Attila Roy des Huns, Scythe de nation, & payen de Religion, qui se nommoit luy-même *le fléau de Dieu*, & qui, après avoir porté le fer & le feu par tout où il avoit passé, vint enfin échoüer dans ces champs si renommés.

Attila ayant passé le Rhin, chassa Mé-

rovée de Cologne & fit brûler la Ville, de là il passa à Tongres, pilla Treves la veille de Pâques, & mit le feu à Metz, dont tout le peuple fut égorgé & les Prêtres massacrés jusqu'aux pieds des autels. Reims eut un pareil traitement nonobstant la composition que ses habitans avoient faite avec luy, & ce fut en cette occasion que S. Nicaise son Evêque eut la tête tranchée avec sa sœur Eutrope. Il ravagea Cambray, Besançon, Langres & Auxerre; Troyes & Chaalons attendoient la même disgrâce: mais il en fut détourné par S. Loup Evêque de Troyes & par S. Alpin Evêque de Chaalons, qui par leur éloquence conservèrent leurs Villes de cette ruine. Attila marcha ensuite droit à Orléans qu'il assiégea dans les formes. Il y fit donner des assauts si continuels, qu'après une résistance incroyable que l'espérance d'être secourus avoit fait faire aux assiégés, ils perdirent enfin courage, & envoyèrent saint Aignan leur Evêque à Attila demander miséricorde, mais il n'en faisoit point; néanmoins pour n'être pas obligé à donner un dernier assaut & être plutôt en état d'aller au-devant d'Aëtius qui commandoit l'armée Romaine, & qui venoit à luy pour le combattre, il accorda que les habitans d'Orléans le suivroient avec leurs femmes & leurs enfans, il avoit même envoyé dans Orléans

plusieurs des principaux de son armée pour y faire le partage des captifs, & l'on chargeoit les chariots de toutes les dépouilles de la Ville, lorsque les Romains & les Wisigots, qui étoient plus proche qu'Attila ne croyoit, surprirent les troupes qu'il avoit au-de-là de la Loire, ils les mirent en désordre, & les poussèrent jusques dans la riviere, où un grand nombre de soldats tombant les uns sur les autres furent noyés, il en périt aussi un grand nombre par le fer, & tous ceux qui étoient entrés dans la Ville pour enlever les dépouilles furent massacrés, à la réserve de quelques-uns à qui le saint Evêque Aignan sauva la vie.

Attila se retira vers la partie des Gaules qu'il avoit déjà conquise, & vint camper dans les plaines de Chaalons, dans le dessein d'y attirer les Romains & les Wisigots, dont les forces étoient encore au-dessous des siennes; mais Aëtius, à qui le succès qu'il avoit eû ne fit pas perdre le jugement, crut qu'il devoit attendre que les François nouveaux conquérans, d'une partie des Gaules, qui étoient commandés par leur Roy Mérovée, & les autres troupes auxiliaires fussent rassemblées. Quelques Historiens croient que Childéric suivit le Roy Mérovée son père en cette occasion. Ce qui est certain, c'est que quand Aëtius arriva dans les plaines de Chaalons,

où Attila l'attendoit pour luy donner bataille, il avoit dans son armée Mérovée Roy des François, Théodoric Roy des Wisigots, Singiban Roy des Alains, les Riparots, les Bretons, les Liticiens, les Bourguignons conduits par Gondioche & Chilpéric leurs Rois, les Saxons, les Briones & quelques peuples de Sarmatie. Attila avoit dans la sienne Valamer Roy des Ostrogots, Ardaric Roy des Gépides, & toutes les autres nations qu'il avoit subjuguées. Quand Attila sçut qu'Aëtius approchoit, il alla au-devant de luy, & dans la nuit suivante un gros de Gépides détachés de son armée pour battre la campagne, rencontra une troupe de François qui marchaient devant l'armée d'Aëtius pour le même dessein. Il y eut entr'eux un combat dont le succès est à peine concevable. Ces deux partis se trouvèrent par hazard tellement égaux en nombre aussi-bien qu'en valeur, qu'aucun ne pouvant vaincre ni se résoudre à reculer, on ne cessa de tuer de part & d'autre que quand il n'y eut plus personne en état de frapper.

Le lendemain les deux armées arrivèrent de grand matin à un endroit où il y avoit une hauteur qu'elles regardoient comme un poste très-avantageux. Attila envoya incontinent des troupes pour s'en saisir : mais Aëtius avoit déjà gagné le sommet avec tant de di-

ligence, que quand Attila voulut aborder, Aëtius fondit sur ses troupes & les repoussa avec une grande perte jusqu'au pied de la colline; & il ne jugea pas à propos de les poursuivre plus loin, afin de donner le temps à ses troupes de se ranger en bataille.

Attila ayant fait de son côté la même chose, parla à ses soldats comme s'il eût été assuré de la victoire; il consulta ses devins, qui luy dirent que leurs observations ne luy promettoient rien d'avantageux, mais que le chef des ennemis seroit tué dans la bataille; ce qui fit croire à Attila que la mort d'Aëtius étoit certaine, & que par sa mort la conquête de l'Empire luy seroit aisée. Tous les ordres qu'Attila donna avant que d'en venir au combat, font connoître qu'il ne songeoit qu'à conserver sa personne: il fit faire une clôture des chariots de son armée, où se retirèrent les femmes, & il avoit pris la résolution de s'y retrancher luy-même au besoin; on voit encore aujourd'huy des restes des terrassés & d'autres travaux entre les villages de Cuperly & la Cheppe, auxquels il paroît par des titres qu'on a de temps immémorial donné le nom de *Camp d'Attila*, qu'il porte encore aujourd'huy: ce qui semble justifier que ce fut en cet endroit qu'Attila fit faire ce retranchement. Il observa aussi de n'en venir aux mains que lorsque

le soleil seroit près de son couchant, afin que si les premières troupes qu'il seroit combattre étoient défaites, la nuit survenant pût cacher la retraite qu'il méditoit.

Voicy comme Attila rangea son armée en bataille. Il mit les Ostrogots à l'aîle gauche commandée par Valamer leur Roy, les Gépides à la droite conduits par Ardaric, & le corps d'armée où Attila étoit avec les Huns, demeura dans le milieu.

Aëtius donna de son côté une disposition toute semblable à son armée; il étoit au milieu avec les Romains, parmi lesquels il avoit mêlé les troupes de quelques nations. Les François commandés par leur Roy Mérovée sur une des aîles étoient opposés aux Ostrogots, & les Wisigots commandés par leur Roy Théodoric étoient opposés aux Gépides.

Attila fit commencer le combat sur la fin de la journée malgré le désavantage du lieu, & dès l'abord les Gépides se mêlèrent tellement avec les Wisigots, que leur Roy Théodoric étant tombé de son cheval, fut écrasé sous les pieds des chevaux, sans que le Prince Thorismond son fils qui l'accompagnait, ni aucun de ses Officiers ou soldats s'en apperçût. Ainsi la prédiction des devins d'Attila fut accomplie, car un chef de l'armée qui luy étoit ennemie fut tué: mais

ce ne fut pas Aëtius comme Attila l'avoit cru.

Les Wisigots qui ne sçavoient pas la mort de leur Roy Théodoric, continuèrent de combattre & enfoncèrent l'aîle gauche de l'armée d'Attila ; on ne sçait ce qui arriva de la droite où les Ostrogots combattoient contre les François, mais il est certain que les Huns qui composoient le corps d'armée où Attila étoit en personne, étoient déjà aux mains avec les troupes dont Aëtius s'étoit réservé le commandement, lorsque les Wisigots achevèrent de vaincre les Gépides.

Le Prince Thorismond fils du Roy Théodoric qui avoit été tué, comme nous l'avons dit, sans perdre de temps fit marcher ses troupes contre les Huns, à qui la présence d'Attila faisoit faire des efforts incroyables. La mêlée fut terrible & telle qu'un petit ruisseau voisin de la colline s'éleva de plusieurs pieds au-dessus de ses bords par le sang qui y fut répandu, & la nuit qui survint mit une épouvantable confusion par tout. Attila se retira dans son retranchement, où il s'enferma & fit sonner la retraite ; Aëtius demeura long-temps perdu, & Thorismond qui vouloit retourner dans son camp, donna sans y penser dans l'endroit où Attila s'étoit retranché. Il y combattit vaillamment, &

auroit forcé le retranchement, s'il n'eût été mis hors de combat par un coup qu'il reçut à la tête : ceux des siens qui étoient proche de luy, le tirèrent promptement de la mêlée ; ce qui fit entierement cesser le combat.

Attila crut ses affaires désespérées, & jugeant qu'on forceroit aisément son retranchement, il ne songea plus qu'à mourir, pour ôter aux Romains l'avantage de triompher de luy, & pour empêcher que son corps ne tombât entre leurs mains ; il ordonna qu'on tint un bucher tout prêt pour s'y jeter dans le moment que les ennemis viendroient l'attaquer.

La nuit se passa sans qu'Aëtius connût l'avantage qu'il avoit remporté, ni qu'on scût la mort du Roy Théodoric : mais lorsque Thorismond son fils revenu de l'étourdissement que le coup qu'il avoit reçu luy avoit causé, apprit que le corps du Roy son pere avoit été trouvé sous un monceau d'autres corps, il pria Aëtius de donner ses ordres pour forcer Attila ; rien n'étoit plus aisé. Le jour survenu faisoit voir qu'Attila avoit perdu plus de cent quatre-vingt mille hommes de ses meilleures troupes, & quelques signes qu'il donnât par un grand bruit de trompettes & de clairons de vouloir sortir pour combattre une seconde fois, il ne s'atten-

doit qu'à voir bien-tôt attaquer son retran-
 chement, & à faire allumer son bucher; mais
 Aëtius considérant que si on perdoit cet en-
 nemi, les François & les Wisigots qui avoient
 le plus contribué à la victoire, deviendroient
 trop puissans & pourroient ensuite par-
 tager les Gaules, usa de remises, & donna
 le temps à Attila de s'échaper: ce qui porta
 l'Empereur Valentinian, qui ne conçut pas
 l'adresse d'Aëtius, de le tuer de sa propre
 main dans le moment qu'il se présenta de-
 vant luy.

C'est ainsi que les Princes ingrats par ca-
 price ou poussés par de mauvais esprits, en
 usent quelquefois avec ceux qui les ont bien
 & fidèlement servis.

L'action indigne de cet Empereur ne de-
 meura pas sans punition, puisqu'il fut tué
 luy-même l'an 454.

Les troupes d'Attila après une si sanglan-
 te défaite se trouvèrent encore assez nom-
 breuses: il les conduisit auprès de Toulou-
 se, où quelques Historiens avancent qu'il y
 perdit encore une bataille. Quoy qu'il en
 soit, il passa en Italie l'an 452. il entra
 dans le Frioul, ruina Aquilée & plusieurs
 autres Villes, & comme il vouloit aller à
 Rome, S. Léon Pape alla au-devant de luy,
 & il le détourna par son éloquence de ce
 dessein, qui en auroit causé la ruine. Après

cette expédition Attila reprit le chemin de son pays, où l'Histoire marque qu'il mourut quelque temps après, la première nuit de ses secondes nocces avec une des plus belles Princesses du monde, âgé de cent vingt-quatre ans; au rapport de Bonfinius dans son Histoire de Hongrie. Cette mort arriva par une perte de sang, peut-être causée par l'excès du vin auquel il étoit sujet.

La belle & magnifique Eglise de Notre-Dame de l'Epine, Village à deux lieues de Chalons, merite de tenir sa place dans ces Mémoires.

Le village de l'Epine n'étoit autrefois qu'un petit hameau, appelé le *Territoire de Sainte Marie*, composé d'une grosse ferme & d'une maison seigneuriale, appartenante aux Religieux de Saint Jean de Laon. Cette Terre avec celle de Melette fut achetée environ l'année 1550. par des Gentilshommes de ce nom *de l'Epine*; il y avoit une petite Chapelle proche de cette ferme, dédiée à la Sainte Vierge & à S. Jean-Baptiste, scituée à l'endroit-même où est à présent la Chapelle de ce Saint dans l'Eglise de l'Epine. Elle étoit un secours dépendant de la paroisse de Melette, qui en ce temps-là étoit un bon village sur le chemin de Chalons à Sainte-Manehould; & ce petit hameau faisoit le septième canton du village de Courtifols.

L'Eglise de Notre-Dame de l'Epine fut bâtie par une aventure assez extraordinaire.

On prétend qu'en l'année 1400. la veille de la fête de l'Annonciation un Berger de la ferme conduisant sur le soir son troupeau vers la Chapelle, apperçut au milieu d'un gros buisson d'épines, qui en étoit proche, une lumiere extraordinaire, de laquelle les meutons s'étant effrayés prirent la fuite du côté de la plaine, il n'y eut que les agneaux qui s'approchant de ce buisson furent cause que ce Berger s'en approcha aussi pour examiner d'où pouvoit venir cette lumiere.

Il reconnut qu'il y avoit dans ce buisson une petite image de la Vierge tenant son Fils entre ses bras : mais la lumiere l'ébloüit tellement qu'il en tomba par terre. Cette lumiere s'étant augmentée lorsque la nuit survint, on y accourut de tous les endroits d'où elle pouvoit être vuë & particulièrement des villages de Courtisols & de Melette: elle dura pendant toute la nuit & tout le jour suivant ; ce lieu étant fort haut, elle fut apperçue de plus de dix lieuës à la ronde. Enfin cette clarté ne paroissant plus, les Curés des Villages circonvoisins avec celui de Melette prirent la résolution de visiter ce buisson qu'ils trouvèrent aussi verd qu'en plein été, & en ayant retiré l'image, que l'on garde encore à présent dans l'Eglise de

L'Épine, ils la portèrent dans la Chapelle. Ce prodige y attira une infinité de personnes, qui accoururent de toute la Champagne à cette Chapelle, où ils firent des offrandes considérables qui furent recueillies par les Marguillers de Melette & de Courtilols.

L'Official de Châlons averti des grandes sommes qu'avoient produites ces offrandes, voulut prendre connoissance de l'employ qu'on en vouloit faire : mais il en fut débouté par Lettres Patentes du Roy de la même année 1400. avec pouvoir aux Marguillers d'en disposer pour la construction d'une Eglise qu'ils avoient dessein de bâtir.

Les Anglois tenoient alors presque toute la France, Troyes & Reims leur obéissoient, Châlons seul refusoit de les reconnoître. Cela paroît par une Sentence renduë en l'Officialité de ce lieu, dont y ayant eû appel à Reims ville Métropolitaine, les Marguillers de l'Épine refusèrent d'y aller plaider, disant que c'étoit une Ville rebelle.

Un nommé Patrice, habile Architecte, ayant appris qu'on vouloit bâtir une Eglise proche Châlons, en donna un dessein qui fut approuvé & suivi. On luy en remit la conduite, & par un traité il s'obligea de bâtir le portail & deux grosses tours, moyennant six cens livres qu'on luy promit pour

ses soins seulement, & pour caution il donna deux bourgeois de Chaalons. On employa plusieurs années à applanir le terrain & à y porter les bois, les pierres & les autres choses nécessaires pour la construction de ce superbe édifice, & malgré les guerres continuelles qui désoloient alors le Royaume, on ne laissa pas d'y travailler sans relâche ; tous les habitans de Melette & de Courtisols quittoient leurs charruës pour aller chercher des pierres jusques dans le fond de la Lorraine. A mesure que l'on voituloit les matériaux, Patrice les mettoit en œuvre, de sorte que le portail tel qu'il est à présent & le clocher du côté des Minimes furent achevés en 1429.

En la même année Charles VII. vint en Champagne dans le dessein d'assiéger Troyes, mais les Anglois ne l'y attendirent pas. Le Roy vint ensuite à Chaalons pour aller se faire sacrer à Reims, comme nous l'avons dit. Patrice, qui étoit Anglois, ayant pris la fuite dans le temps de ces troubles, & emporté l'argent qu'on luy avoit avancé, on fit assigner pardevant le Roy les deux Bourgeois qui luy avoient servi de caution, & ils furent déchargés, à cause, disent les Lettres du Roy, de la force majeure.

Le Roy fit présent à l'Eglise de l'Epine d'une somme considérable, qui fut employée

à construire le second clocher qui fut élevé plus haut que le premier, & que l'on couronna d'une couronne Royale, comme une marque de la protection du Prince. On continua ensuite l'ouvrage de l'Eglise que l'on poussa jusqu'à la Chapelle de S. Jean à l'endroit où l'on dit qu'étoit arrivé le miracle. Et Pierre Robert, Religieux de l'Abbaïe de Toussaints de Chaalons, Curé de Melette, Bénéfice qui dépendoit de cette Abbaïe, ayant demandé la translation de son Eglise en celle de l'Epine nouvellement bâtie en partie, & où il y avoit des fonds & des ornemens, le village de Melette étant desert, & ses habitans étant venus s'établir à l'Epine, cette translation se fit par le Pape Pie II. en l'année 1459. Ainsi l'Eglise de l'Epine, qui auparavant n'étoit qu'un petit secours, devint l'Eglise principale, à condition d'aller à Pâques chanter Vêpres à Melette & y célébrer la Messe le jour de S. Leger qui en est le Patron.

On venoit de tous côtés visiter cette nouvelle Eglise: Chaalons & Verdun luy donèrent des Reliques, & le Duc de Lorraine des cloches. Le Roy Louïs XI. y fit un vœu pendant sa détention à Péronne par le Duc de Bourgogne; il l'accomplit en l'année 1472. qu'il vint à pied de Chaalons à l'Epine; il y fit présent de douze cens écus d'or,

dont le Roy voulut que le fonds servît pour l'entretien du Curé, & il donna pour cela ses Lettres Patentes. Un nommé Antoine Guichard, qui se qualifie Maçon, acheva cette Eglise en l'année 1529.

Les bourgeois de Chaalons y donnèrent des vitres admirables : mais les Seigneurs de Châtillon qui étoient freres, s'en allant en Allemagne pendant les guerres de la Religion, entreprirent de détruire cette Eglise qui avoit de la réputation, à cause qu'on y accouroit de toutes parts en dévotion. Ils l'assiégèrent avec une bonne armée, le Seigneur la défendit avec beaucoup de bravoure, ayant avec luy tous les habitans de Courtifols qui s'y étoient réfugiés ; mais les assiégeans ne pouvant la forcer firent une décharge sur les vitres, dont ils cassèrent la plus grande partie ; néanmoins celle où l'histoire du miracle est dépeinte se trouve encore entiere.

Cette vitre est dans la nef du côté des Minimes.

En considération de la vigoureuse résistance que fit en cette occasion le Seigneur de l'Épine, l'Eglise fait présent tous les ans à ses successeurs de deux épées que le Curé doit luy mettre en main après les avoir benites, & qu'ils donnent ensuite aux jeunes gens des Villages circonvoisins qui les ont gagnées à la course, l'on distribué aussi des gands qui servent de prix à ceux qui

font un plus grand espace de terrain.

On tient qu'il s'est fait en cette Eglise plusieurs miracles : ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est toujours extrêmement visitée, & un des plus fameux pelerinage de France.

SAINTE-MANEHOULD,

Fanum sanctæ Manechildis.

Cette Ville qui porte le titre de Comté, n'est pas la moindre de la Champagne: Son assiette, son ancienneté, son château qui est sur un rocher fort élevé, & le grand nombre de fiefs & d'arrière-fiefs au nombre de plus de deux cens cinquante qui relevent du Roy à cause de ce château, la rendent considérable.

Elle est scituée entre Chaalons & Verdun; elle est bâtie dans un marais entre deux rochers, sur le plus haut desquels est le château, qu'on prétend être l'ouvrage de Drogon ou Dreux, sixième Duc de Champagne, dont nous avons parlé en l'année 693. Il étoit aussi Maire du Palais d'Austrasie sous le regne de Childebert. Il fut appelé en ce temps Château-neuf ou Château sur Aïne, rivière qui traverse la Ville & passe au pied du château, & qui prend sa source à un Village de ce nom à trois lieuës de Sainte-Manehould; cette rivière est petite, mais

276 MEMOIRES HISTORIQUES
profonde, & qui n'est guéable qu'en deux
endroits seulement.

C'est dans ce château que fut emprisonné Griffon, qui après la mort de Charles-Martel son pere, s'étoit soulevé contre Pepin le Bref & Carloman ses freres.

En l'année 1174. Henry I. du nom, Comte de Champagne, qui avoit dévotion à *Sainte Manchould*, fit porter quelques Reliques de cette Sainte dans l'Eglise de ce château, qui étoit alors dédiée à Notre-Dame, & il luy donna le nom de *Sainte-Manchould*, que le lieu a depuis retenu. D'autres prétendent que ce nom luy fut donné par la fille du Comte qui étoit Seigneur de l'ancienne ville de Perthes, qui vivoit en l'an 450. Quoy qu'il en soit, cette Ville, dont le nom doit être prononcé *Sainte-Menon*, a eû des Seigneurs particuliers & des Gouverneurs du château dès l'an 1100. comme fut Raoul pere d'Albert I. qui eut quatre fils & une fille. Rodolphe de Clermont, fils d'Albert, fut Seigneur de cette Ville en 1183. Antoine, bâtard de Bourgogne, tenoit ce château en 1485. En l'année 1537. Honorat de Savoye, Comte de Tende, en étoit Seigneur domanial par don du Roy, & François d'Anglure commandoit dans le Château.

Ce Comté de *Sainte-Ménou* est entré de-

puis dans la maison de Nevers, de laquelle il est passé au Roy Louis XIII. par l'acquisition qu'il en fit.

Le Marquis du Vigean en fut depuis Engagiste, & il a été ensuite réuni au Domaine du Roy.

Cette Ville a soutenu plusieurs sièges; le premier, dont on a quelque connoissance, fut celuy que Goselon, Duc de la basse Lorraine, y mit en 1038. & qu'il leva. Le second en 1089. par Théodoric, Evêque de Verdun, qui prit la place. Le troisième en 1179. ou 1180. ou 1181. par Arnould, aussi Evêque de Verdun. L'Histoire remarque que le Comte de Chartres, neveu d'Henry I. Comte de Champagne, qui étoit alors en la Terre sainte, se joignit à Albert Picot son parent, lors Seigneur de Sainte-Ménou par la donation que le Comte Thibault le Grand son pere, neuvième Comte de Champagne, pere d'Henry, en avoit faite à Albert I. pere de cet Albert Picot, pour faire lever le siège de Sainte-Ménou que cet Evêque avoit mis devant la place, ce qu'ils exécutèrent; & l'Evêque y ayant été tué d'un coup de fleche qu'il reçut à la tête, ses troupes furent obligées de se retirer. Le corps de l'Evêque fut porté à Verdun, où il fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame.

Les Anglois s'étant emparés de Sainte-

Ménou en 1436. ils en furent chassés par le Comte de Richemont Connétable de France, après le traité d'Arras entre le Roy Charles & Philippe Duc de Bourgogne; Artus, fils du Duc de Bretagne, en étant alors Seigneur.

François I. en 1544. fit fortifier le château de Saint-Ménou, lorsque Charles-Quint entra en France, dont cette place étoit frontiere.

En 1561. ou 1562. d'autres disent en 1565. le 25. Aoust le Prince de Portien, de la maison de Croy, Général de l'armée des Religionnaires, se présenta devant Sainte-Ménou avec huit cens chevaux & quelque infanterie, il fit dresser pendant la nuit des échelles du côté de la porte des Bois; cinq cens hommes qui avoient des chemises blanches par-dessus leurs habits pour se reconnoître, montèrent par là à l'assaut, qui fut vigoureusement soutenu par un des Capitaines de Buffly d'Amboise, Lieutenant de Roy de la Province, sous le Duc de Nevers qui en étoit Gouverneur, qu'il avoit fait entrer pour commander dans la place. Cette attaque ayant duré jusqu'à huit heures du matin, les assiégeans furent enfin contraints d'abandonner cette entreprise, après avoir laissé plusieurs morts & leurs échelles dans les fossés.

Au mois d'Octobre de l'an 1578. deux cens cinquante maisons périrent par le feu échapé par un homme yvre pendant la nuit, l'Hôpital & l'Eglise de S. Pierre au Chatelet furent réduites en cendres & les cloches fonduës.

En 1588. La Mothe s'étant jetté dans cette Ville par ordre de Mondeville qui en étoit absent & qui tenoit le parti de la Ligue, afin de luy conserver ce poste, Godet de Reineville secondé des habitans en bon nombre trouva moyen d'entrer dans le château, & forçant la Mothe d'en sortir, il assura par ce moyen la place au Roy, qui luy en donna le gouvernement.

Sainte-Ménou soutint encore en Octobre 1590. un siège contre Charles II. Duc de Lorraine, qui vouloit contraindre ses habitans d'embrasser le parti de la Ligue; mais après l'avoir vainement battuë pendant trois semaine il leva le siège le 25. Octobre.

En l'année 1614. cette Ville servit de retraite à Henry II. du nom, Prince de Condé, aux Ducs de Bouillon & de Nevers & autres Seigneurs, qui s'étoient retirés mécontents de la Cour peu après la mort du Roy Henry IV. sous prétexte de plusieurs désordres qu'ils disoient s'être glissés dans le gouvernement du Royaume, auxquels ils prétendoient qu'il étoit difficile de remédier.

Ils y conclurent leur paix avec la Reine Marie de Médicis, Régente du Royaume, le traité en fut signé en cette Ville le 16. May 1624.

En l'année 1616. le 27. de Décembre le Marquis de Prâlin la prit.

En l'année 1652. l'armée Espagnole ayant attaqué cette place, elle en soutint le siège avec beaucoup de courage, & ce ne fut qu'après une longue résistance & après avoir soutenu quatre assauts qu'elle fut enfin obligée de se rendre par capitulation honorable; mais qui ne fut point observée.

Le feu Roy Louïs le Grand en personne la reprit le 27. Novembre 1653. après une résistance d'un mois. Le Roy voulut y entrer par la breche, avec cette circonstance remarquable qu'il ne portoit qu'un échalas à la main, & refusa le dais que le Clergé & la Ville luy présentèrent, sous lequel Sa Majesté ordonna que l'on mît la Croix.

Cette Ville a été donnée en douïaire à plusieurs Reines de France, sçavoir en 1449. à Marie d'Anjou ou de Provence, veuve de Charles VII. En 1570. à Marie Stuard, Reine d'Ecosse, veuve de François II. En 1644. à la Reine Anne d'Autriche, veuve de Louïs XIII. Enfin elle fut réunie au domaine du Roy par Arrest du Conseil d'Etat du 10. Février 1667.

Il y avoit autrefois à Sainte-Ménou une Chambre de Monnoye, qui avoit la lettre T pour sa marque ; elle a été transférée à Nantes depuis la réunion de la Bretagne à la Couronne.

Il y a dans cette Ville plusieurs Jurisdiccions Royales : Bailliage, Prevôté, Eaux & Forêts, Maréchaussée, Election, Grenier à Sel, & Traités-Foraines.

Toutes les fortifications de la Ville & du Château ont été démolies : mais il ne seroit pas difficile de les rétablir & d'en faire une bonne place ; la riviere d'Auve qui passe dans une gorge jusques dans cette Ville, seroit pour cet effet d'un grand secours.

Si les breches eussent été rétablies en l'année 1712. le Général Growestein, dans la course qu'il fit alors, n'eût pas trouvé tant de facilité à se faire donner des otages par cette Ville, dont les habitans, qui semblent tous nés soldats, n'ont jamais manqué de courage.

Cette Ville a été presque entièrement détruite par un incendie extraordinaire arrivé sur les dix à onze heures du soir la nuit du 7. Aoust 1719. non par le feu du ciel, ainsi qu'on s'est efforcé de le persuader, mais par un feu échappé dans une maison particulière, qui en très-peu de temps se com-

muniqua à un grand nombre de maisons, & ensuite dans tous les quartiers de la Ville; & il n'est resté que les Convents des Capucins & des Religieuses, avec quelques maisons qui sont depuis ces Convents jusqu'à la porte des Bois. Ce feu ne put être secouru, parce qu'il n'y avoit dans la Ville ni seaux, ni pompes, ni crocs, ni haches, ni échelles, & que d'ailleurs les maisons n'étoient la plupart construites que de bois. Le Roy a fait lever le plan de cette Ville, pour la rebâtir plus grande, plus régulière & mieux fortifiée qu'elle n'étoit.

ÉPERNAY, *Sarnacum.*

Cette Ville est petite, mais sa situation, qui est sur la rivière de Marne, en est tout-à-fait agréable. Elle est à sept lieuës de Chaalons en tirant du côté de Paris. C'étoit autrefois une assez bonne place, qui avoit de bons fossés pleins d'eau, de bons ramparts & de bonnes murailles flanquées de tours de distance en distance : mais ces fossés sont à présent la plupart comblés & secs, & ces tours presque entierement ruinées.

Epernay n'étoit autrefois qu'un château ou maison de plaisance, qui du temps de Clovis, premier Roy Chrétien, appartenoit à Enlage, Gentil-homme François, qui étant coupable d'un crime de leze-Majesté,

que l'Histoire ne marque point, obtint sa grace du Roy par l'entremise de S. Remy, auquel ce Prince ne pouvoit rien refuser.

Ce Gentil-homme, pour expier en quelque maniere une si grande faute, se priva de cette maison qu'il aimoit beaucoup, & tant par un esprit de pénitence que par reconnoissance envers S. Remy, il en fit une donation à ce saint Prélat; mais il ne voulut pas la recevoir sans récompense; il luy fit présent à son tour de cinq mille livres, qui étoit alors une très-grande somme qu'il tira du trésor de l'Eglise de Reims.

Epernay servit ainsi à augmenter le domaine de cette Eglise, & de lieu de plaisance à S. Remy & à ses successeurs, qui alloient y prendre l'air en certains temps de l'année.

Tel étoit alors l'état du château d'Epernay. Quelques Tanneurs y ayant été attirés par la commodité du petit ruisseau nommé Cabry, qui en est proche, & qui sépare la Champagne de la Brie, ils y firent quelques habitations qui s'augmentèrent dans la suite, & devinrent une petite Ville, dont les Comtes de Champagne s'emparèrent depuis, comme nous l'allons dire, à cause de la situation & de la commodité de son passage sur la riviere de Marne.

Pendant les courses que les Normans fai-

soient autrefois si fréquemment en France, un parti de leurs troupes entra dans le pais Rémois & le ravagea entierement, Hincmar Archevêque de Reims se refugia à Epernay & y fit porter le corps de S. Remy.

Foulques, un de ses successeurs, y fit construire une citadelle, qui fut démolie par le commandement de Charles le Chauve.

Gervais, qui succeda à Foulques, la rétablit ; mais elle fut encore détruite en 923.

La ville d'Epernay passa ensuite dans la maison d'Herbert II. du nom, Comte de Vermandois & premier Comte de Champagne, & de Robert son fils, second Comte de Champagne, qui après s'être rendu maître de la ville de Troyes, comme nous l'avons dit, entra dans le diocèse de Reims, où il prit plusieurs places, ensuite de quoy l'Archevêque fut obligé de luy ceder Epernoy, Fîmes & Vertus, pour sauver les autres lieux du domaine de Reims, à condition d'en faire foy & hommage aux Archevêques de Reims. Ce traité fut confirmé par les Bulles des Papes Alexandre III. Clément III. & Innocent III.

Eudes II. du nom, Comte de Champagne, fit bâtir un château à Epernay, dont il reste très-peu de chose.

Cette Terre fut réunie à la Couronne en

1284. Philippe le Bel avant qu'il fut parvenu à la Couronne, en fit hommage à l'Archevêque de Reims : car on sçait assez que la majesté de nos Rois, qui relève de Dieu seul, ne reconnoît aucun Seigneur féodal ni pour leur Couronne ni pour aucun membre qui la compose.

Cette Terre passa ensuite à la Maison d'Orléans, & elle ne fut réunie à la Couronne qu'en l'année 1531. par le décès de Louïse de Savoye, mere du Roy François I. Le domaine en fut néanmoins donné dès la même année par usufruit au Duc de Guise, après luy au Maréchal Storrff, & ensuite à Marie Stuard, Reine de France & d'Ecosse, veuve du Roy François II. Après la mort de laquelle ayant encore été réunie à la Couronne, elle fut aussi-tôt aliénée par le Roy Henry III. Il y a eû encore plusieurs ventes, dont la dernière fut sous le regne du Roy Henry IV. en 1601. Enfin en l'année 1641. cette Terre fut donnée avec les Duchés de Châteauthierry & d'Albret, le Comté d'Evreux & autres Terres considérables à Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, en échange des Principautés souveraines de Sedan & Raucourt : & quoy-que par le contrat qui en a été fait on ait accordé à ce Prince & à ses successeurs la faculté d'établir des Officiers

pour rendre la Justice en son nom, après la mort de ceux qui exerçoient alors ces Offices au nom du Roy, cela n'a point encore été exécuté, & la Justice se rend toujours au nom du Roy dans le Bailliage & la Prevôté d'Epernay.

Epernay est une Châtellenie, qui fait partie du Duché de Châteauthierry, érigé en faveur de François Duc d'Alençon, quatrième fils du Roy Henry II. par Lettres Patentes du 7. Février 1560. vérifiées, en Parlement le 2. Mars suivant.

La ville d'Epernay ayant été occupée par les Espagnols du temps de la Ligue, Henry IV. crut qu'il étoit du bien de ses affaires de s'en saisir, à cause de l'importance de son passage, il vint à Chaalons, d'où il alla par eau se rendre à Epernay qu'il assiégea & qu'il prit après une vigoureuse résistance en l'année 1592. Le Maréchal de Biron y fut tué, en voulant reconnoître la place, le Roy ayant dans ce moment la main sur son épaule; ce coup luy fut tiré du haut du clocher ou d'une tour appelée maintenant la Tour du Collège.

VERTUS, *Virtusum.*

Cette Ville est fort petite, elle est à six lieues de Chaalons, presque sur le chemin de Paris, scituée dans une plaine au

piéd d'une montagne, où il y croit d'assez bons vins; elle a le titre de Comté & Pairie qui luy fut donné par le Roy Jean en 1361. en faveur d'Isabelle, sa troisième fille, qui épousa Galéas, Vicomte, Duc de Milan; & à laquelle il donna pour dot cette Terre.

L'Histoire nous marque que le pere de ce Prince se trouva si honoré de cette alliance, qu'il dépensa cinq cens mille florins, somme prodigieuse pour ce temps-là, pour en célébrer les nôces avec le plus de pompe & de magnificence qu'il seroit possible.

Plusieurs années auparavant en 1337. Charles, premier Dauphin, fils du Roy Jean, ayant été insulté par les Parisiens, se retira à Vertus, & y assambla les Etats du País; ce qui fait croire qu'elle étoit alors plus considérable qu'elle n'est aujourd'huy.

En 1387. Valentine de Milan apporta en mariage le Comté de Vertus à Loüis, Duc d'Orléans, frere du Roy Charles VI. lequel par ses Lettres Patentes du 21. Janvier 1493. ordonna que son frere & son épouse tiendroient de luy ce Comté noblement, nuëment & en Pairie, avec permission à eux & à leur fils, de pouvoir faire tenir par leurs Conseillers les grands Jours pour ce Comté, en telle Ville qu'il luy plairoit de ses terres de Champagne & Brie, comme il faisoit en son Duché d'Orléans & Comté de Valois.

La Princesse Marguerite, leur fille, après le décès de Philippe, son frere, en 1420. porta par son mariage ce Comté en la Maison de Bretagne.

François II. fils de Richard, Duc de Bretagne & de cette Princesse, le donna en 1491. à François, Baron d'Avaugour, son fils naturel, chef de la Maison de ce nom; ses descendans possèdent encore aujourd'huy cette Terre.

Il y a quatre-vingt Villages qui dépendent du Bailliage de Vertus, qui sont régis par la Coutume de Vitry; le tout est néanmoins du Ressort de Chaalons.

L'on trouve à demi-lieuë de Vertus le Mont-Aimé ou Mont-Amy, fort élevé, & sur lequel étoit autrefois une ville de forme presque ovale, dont il ne reste plus sur pied que le pan d'une tour qui se voit de fort loin, & quelques murailles avec des caves & chemins sous terre: la situation avantageuse de cette place fait croire qu'elle a été autrefois forte. Il en est parlé dans la vie de Saint Alpin de Béthune, Evêque de Chaalons, qui vivoit vers le milieu du cinquième siècle. En l'année 1407. cette ville de Mont-Aimé fut assiégée par Courcelle, Bailly de Vitry, & il la pressa si vivement que Clugnet de Brabant qui défendoit la place pour Louïs, Duc d'Orléans, fut contraint d'en sortir avec

trois

trois cens chevaux, pour aller chercher du secours; mais n'ayant pû retourner assez à temps, Jean de Brabant, frere de Clugnet, qu'il avoit laissé en sa place, se voyant trop pressé, résolut de se faire jour au travers des assiégeans, & il les chargea avec beaucoup de cœur: mais ayant été pris, il fut conduit à Vitry, où il fut décapité, & la place abandonnée après avoir été toute ruinée. Le Comte de Salisbery qui commandoit alors les troupes des Anglois, étoit à ce siège avec Cémolles.

Cette place fut entierement démolie par les habitans de Reims, de Chaalons & de Troyes; à cause qu'elle servoit de retraite à une infinité de voleurs qui infestoient toute la Province: cette démolition fut faite en 1443. par le Capitaine de Châtillon. Elle avoit appartenu, comme celle de Vertus à la Maison d'Orléans, de laquelle elle passa aussi à celle de Bretagne. La place où étoit cette Ville est à présent convertie en garenne, qui appartient au Comte de Vertus.

En 1239. le 13. de May qui étoit un vendredy, on fit une exécution célèbre des Bul-

Histoire rapportée dans l'Hi-

T

stoire Ecclésiastique de M. Fleury, tom. 17. pag. 217. & le Moine Albéric, Auteur de ce temps-là.

Frere Etienne de Bourbon ou de Belleville, dit avoir assisté au jugement de ces Hérétiques.

Les Evêques de Chaalons & de Beauvais, qui furent présens à cette exécution, étoient seulement élus alors, & n'étoient pas encore sacrés.

290 MEMOIRES HISTORIQUES
gares ou Manichéens à Mont-Aimé, en présence du Roy de Navarre & des Barons du païs, de l'Archevêque de Reims & de dix-sept Evêques, & entr'autres de Geoffroy II. du nom, Evêque de Chaalons; de plusieurs Abbés, Prieurs & autres Ecclésiastiques: le peuple qui vint à ce spectacle étoit estimé à cent mille ames; on y brula 183. Hérétiques. Ils avoient entr'eux une vieille de grande réputation, nommée Gisle, native de Provins, dont l'exécution fut différée, parce qu'elle promit d'en découvrir encore une grande quantité: mais l'Histoire ne dit rien de l'effet de ses promesses ni de son sort.

PONT SUR SEINE,

Pons ad Sequanam.

Cette Ville est petite, scituée à sept lieues au dessous de Troyes sur la Seine. Le château que Monsieur de Chavigny, Secrétaire d'Etat y a fait bâtir, mérite l'attention des curieux. L'entrée du château, les bâtimens, les jardins ornez de balustrades & de statuës sont magnifiques.



VILLES DU PAYS REMOIS,
qui est la seconde des huit parties de notre division.

REIMS, *Remi.*

Cette Ville que César dans ses commentaires & les anciens ont nommé *Duro-cortum*, est l'une des plus belles & des plus grandes Villes du Royaume, & le siège d'un Archevêque qui porte le titre de premier Duc & Pair de France, Legat-né du saint Siège Apostolique.

Elle est scituée dans une plaine environnée de petites montagnes à deux & trois lieuës de distance, sur le penchant desquelles il croît les plus excellens vins du Royaume; mais elles portent peu, & sur le sommet il y a quelques bois & boccages.

Les murailles qui ont une grande lieuë de circuit, sont arrosées en partie par la petite riviere de Vesle, qui se décharge dans la riviere d'Aine, & qui prend sa source à quatre lieuës de Chaalons, au village de Sommevesle, peu éloigné de Notre-Dame de l'Epine, dont nous avons parlé cy-devant.

La ville de Reims, qui ne portoit autrefois que le titre de Comté, étoit possédée par des Seigneurs particuliers; elle fut depuis réunie

à la Couronne, d'où elle fut ensuite démembrée pour être donnée à un Archevêque de Reims; & enfin honorée du titre de Duché par le Roy Philippe Auguste en faveur de Guillaume de Champagne, surnommé aux blanches mains, son oncle, qui en étoit Archevêque; & elle est aujourd'hui le premier Duché & Pairie Ecclésiastique du Royaume.

Le Sacre de ce Roy passé pour avoir été le plus célèbre de tous ceux qui l'ont précédé & qui l'ont suivi, auquel assistèrent en personne tous les Pairs de France: ce qui est sans exemple.

Cette Ville est remplie d'un grand nombre de très-belles Eglises, entre lesquelles l'Eglise Métropolitaine, qui est dédiée à la Sainte Vierge, tient le premier rang.

Le portail, quoy-que gothique, est très-estimé; le corps de l'édifice a quatre cens cinquante pieds de longueur sur quatre-vingt-treize de largeur en dedans œuvre: son élévation est de plus de cent dix pieds, & la croisée est de cent cinquante pieds aussi dans œuvre. Elle a été bâtie par ses premiers Evêques & avant l'an 406. S. Nicaise l'un d'entr'eux y a souffert le martyre à l'endroit de la nef où l'on a mis un ouvrage d'architecture de marbre & de bronze doré, pour en marquer la place avec plus de dignité. Dans le milieu de la nef on voit un pavé de marbre

Cet endroit étoit en ce temps là l'entrée de l'Eglise.

noir & de pierre blanche, qui représente un fort beau labyrinthe. Cette Eglise tant pour sa grandeur que pour la beauté & la délicatesse de son architecture, ne le cede à aucune autre du Royaume. Elle est toute couverte de plomb. On y remarque proche de l'orgue, qui est une des meilleures & des plus complectes de France, une horloge musicale qui est des plus curieuses. Il y a un double chœur séparé par le grand autel, & au bout du second chœur un autel, derrière lequel on voit un grand tombeau de marbre noir où sont enterrés les corps du Cardinal de Lorraine, du Cardinal de Guise son neveu, & de François de Lorraine.

*La char-
pente mé-
rite d'être
vue.*

Il y a dans cette Eglise un trésor des plus riches & des plus curieux, & un très-grand nombre de précieuses Reliques. Les tapisseries sont des plus belles, & les ornemens qui y sont en grand nombre sont très-riches, & méritent la curiosité des voyageurs. On y en voit qui sont faits dès le temps de la naissance de l'Eglise.

Quelques Ecrivains ont dit que cette Eglise & l'Archevêché avoient été brûlés dans le douzième siècle : si ce fait est véritable, il ne peut s'entendre que des couvertures, puisqu'on sçait que les pierres ne brûlent pas ; nous avons vu de nos jours l'Eglise Cathédrale de Chalons brû-

lée par un coup de tonnerre le 19. Janvier 1668. sans que les pierres qui composoient cet édifice en ayent été endommagées.

L'Abbaie Royale de S. Remy de Reims.

Cette Abbaïe tire son nom & son origine de S. Remy Archevêque de Reims, que l'on pourroit à bon droit appeller l'Apôtre des François ; puisque Clovis leur Roy, les principaux Seigneurs de sa Cour, & presque toute son armée embrassèrent la Religion Chrétienne par les exhortations de ce grand Prélat.

Le lieu où cette Abbaïe est construite, n'étoit autrefois qu'un grand cimetièr hors de la Ville, dans l'enclos duquel il y avoit une petite Eglise sous l'invocation de saint Christophle martyr : & comme le corps de ce grand Archevêque y fut inhumé en l'année 545. & qu'il se fit à son tombeau un grand nombre de miracles, ce lieu perdit insensiblement le nom de saint Christophle pour prendre celui de S. Remy.

Le grand nombre de personnes que ces miracles attiroient incessamment au tombeau de S. Remy, obligea d'aggrandir cette Eglise ; on employa à cet effet une partie du fonds que S. Remy avoit reçu de Clovis après son bâteme, & qu'il avoit laissé par son testament pour le lieu de sa sépulture. La Reine Clotilde, épouse de Clovis, qui

avoit beaucoup contribué à sa conversion, donna aussi des sommes considérables pour cette entreprise, ce qui donna occasion dans la suite de reconnoître ce premier de nos Rois Chrétiens, la Reine sainte Clotilde son épouse, & S. Remy, pour premiers fondateurs de cette Royale Abbaie.

Les fonds laissés par ces premiers fondateurs & les offrandes des Chrétiens qui venoient de toutes parts au tombeau de saint Remy, donnèrent occasion d'y établir premierement des Clercs & ensuite des Chanoines qui s'y assemblèrent sous la conduite de Gibéhard & d'Epiphane, qui en prirent successivement la qualité d'Abbés. Ce lieu devint après ces deux Abbés le lieu favori des Archevêques de Reims; chacun d'eux à l'envi l'un de l'autre en prit un soin très-particulier & le comblèrent de leurs bienfaits; & la plupart de ces Prélats le choisirent pour leur sépulture, jusqu'à Oldaric, trente-septième Archevêque qui fut enterré en l'Eglise Cathédrale en 969.

Ceux d'entre ces Archevêques qui firent les plus grands biens à ce lieu, furent Romulphe, Sonnace, Landon, S. Nivard, S. Rieul, & S. Rigobert, qui étoit Archevêque l'an 723. Il obtint du Roy Dagobert, de son fils & du Roy Thierry la confirmation de la donation faite par S. Remy des

296 MEMOIRES HISTORIQUES
biens provenans de la libéralité du Roy
Clovis, dont cette Abbaïe étoit en posses-
sion.

Le corps de S. Remy fut transporté en
l'an 600. de son tombeau, derriere l'autel
de la premiere Eglise qui fut consacrée au
nom de ce grand Prélat du temps de Son-
nace, Archevêque de Reims, qui avoit
beaucoup contribué à la dépense de ce bâ-
timent.

L'Archevêque Tilpin ou Turpin entre-
prit en l'année 786. de rendre cette Eglise
& plus vaste & plus belle, & il y mit des
Moines de l'ordre de S. Benoît en la pla-
ce des Chanoines; ce fut luy qui joignit
le premier le titre d'Abbé de S. Remy à
celuy d'Archevêque de Reims. Cette union
dura jusqu'en l'année 945. auquel temps
Hugues, Archevêque de cette Ville, laissa
aux Religieux de S. Remy la liberté de se
choisir un Abbé Régulier: ce qui a été con-
tinué jusqu'en l'année 1523. que les Abbés
Commandataires furent mis en leur place.

Cette Eglise fut enfin achevée sur ce pre-
mier dessein sous le pontificat d'Hincmar,
qui en fit la dédicace l'an 880. Cet Arche-
vêque avoit sacré le Roy Louïs le Begue l'an
878. dans son Eglise Cathédrale.

En l'an 1018. Airard sixième Abbé Ré-
gulier jetta les fondemens d'une nouvelle

Eglise : mais Thierry son successeur, qui crut ne pouvoir pas achever une si grande entreprise, forma un autre dessein, & fit construire l'Eglise qui subsiste encore à présent, à laquelle l'Abbé Hincmar mit la dernière main. Elle fut consacrée par le Pape saint Léon, IX. du nom, qu'on prétend être venu exprès en France pour en faire la dédicace, lequel après la bénédiction du grand autel, ordonna que sept Prêtres qu'on appelle Cardinaux, auroient seuls la faculté d'y célébrer la Messe, avec défenses sous peine d'excommunication à tous autres Prêtres d'y dire la sainte Messe, à l'exception néanmoins des Chanoines de l'Eglise de Reims qui pourroient y célébrer deux fois l'année seulement. Ce saint Pontife fut assisté dans la cérémonie de cette consécration par les Archevêques de Reims, de Treves, de Lyon, de Besançon, & de plusieurs autres Prélats, qui composèrent ensuite le Concile qui fut tenu par ce Pape dans le chœur de cette Eglise en l'année 1049. où assistèrent vingt Evêques & cinquante Abbés. Il y a au milieu du chœur de cette Eglise une couronne d'une prodigieuse grandeur qui est suspendue, au-dessous de laquelle se tint ce Concile; les quatre-vingt-seize cierges qu'elle porte, représentent les quatre-vingt-seize années de la vie de S. Remy.

En l'an 1162. Pierre de Celles, quinzième Abbé Régulier & depuis Evêque de Chartres, fit bâtir pendant qu'il étoit Abbé de S. Remy le rond-point de l'Eglise, le portail & les tours.

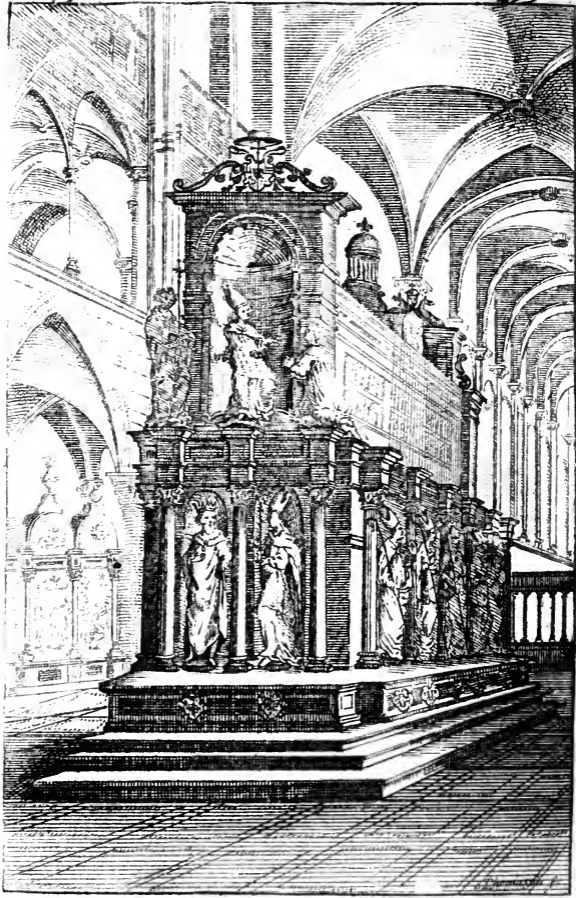
En l'an 1481. Robert de Lénoncourt, Archevêque de Reims, fit construire l'autre portail de l'Eglise qui est du côté du midy. Il unit à la messe Abbaticale le Prieuré de Corbeny, auquel il donna une ferme nommée la Cense du Hâtois; & il fit présent à l'Eglise de S. Remy d'une tapisserie où est représentée la vie de ce saint Prélat.

La façade du grand autel est d'or pur, enrichie de pierreries : la pyramide qui luy sert de retable est à trois étages, dans le plus bas desquels est le corps de S. Gibrien dans une chasse d'argent doré. Dans l'étage du milieu est la chasse de sainte Cilinie, mere de S. Remy, couverte de lames d'or. Et dans le dernier étage est le bras de S. Philippe Apôtre, qu'on dit être en chair & en os dans un grand reliquaire : ce bras fut apporté en 1268.

Entre le sanctuaire & le chœur on voit un candelabre à sept branches d'un cuivre distingué, d'une hauteur prodigieuse, & d'un travail encore plus admirable, qui mérite l'attention des curieux.

Derrière le grand autel est le magnifique





LE RARE ET SOMPTUEUX TOMBEAU DE S. REMY.

tombeau de S. Remy, que le Cardinal de Lénoncourt fit ériger à la gloire de ce grand Saint, dont le corps est encore tout entier & sans corruption dans une très-riche chassé d'argent de sept pieds & demi de longueur, de la même forme & figure que le tombeau où elle est enfermée. Ce superbe tombeau fut élevé en l'année 1533. il est de marbre blanc, enrichi de tous les ornemens que l'art peut ajouter à la matière, & passé pour être le plus beau qui soit en France. Il a vingt pieds de longueur & autant de hauteur : deux colonnes de porphyre d'ordre composite, qui sont aussi finies que la matière en est précieuse, forment les deux côtés de la porte ou ouverture du tombeau, où brillent grand nombre de perles, d'émeraudes, de rubis, de turquoises, & autres pierres précieuses qui ont été données par les Rois & par d'autres Princes. La sainte Ampoule, qui contient l'huile de laquelle on sacre nos Rois, est gardée à l'entrée de ce tombeau, elle est enchassée dans un reliquaire d'or ou d'argent doré & ornée de pierres précieuses. Dans le même endroit est aussi enfermé le bâton revêtu d'or, que le Pape Hormisdas envoya à S. Remy, lorsqu'il le créa Légat Apostolique. On voit autour de ce tombeau les statues de marbre des douze Pairs de France, revêtus des habits de cérémonie qu'ils ont ac-

300 MEMOIRES HISTORIQUES
coutumé de porter au Sacre des Rois. L'Archevêque de Reims, dont la fonction est de les sacrer, y tient le premier rang, l'Evêque Duc de Laon porte la sainte Ampoule, l'Evêque Duc de Langres le sceptre Royal, l'Evêque Comte de Beauvais la cotte d'armes du Roy, l'Evêque Comte de Chaalons présente l'anneau, & l'Evêque Comte de Noyon tient le baudrier; le Duc de Bourgogne porte la couronne, le Duc de Guyenne l'oriflamme, le Duc de Normandie un autre étendard, le Comte de Champagne la banniere Royale, le Comte de Flandre l'épée, & le Comte de Toulouse les éperons. Ces douze statuës sont de hauteur d'homme, dans des niches séparées les unes des autres par des colonnes de jaspe, & au-dessus sont des bas-reliefs d'argent doré, qui représentent la vie de S. Remy.

La statuë de ce Saint est plus élevée que celle des autres, elle est dans une niche à l'un des bouts du tombeau, il y est représenté assis, & Clovis à genoux sur un prie-Dieu, & Thierry, Aumonier de ce Prélat, tenant la Croix.

Carloman, fils de Pepin le Bref & frere de Charlemagne, choisit sa sépulture au côté droit du tombeau de S. Remy. Aux deux côtés du grand Autel proche les pilliers du chœur à droite & à gauche on voit les tombeaux du Roy Louïs IV. dit d'Outre-

mer & du Roy Lothaire son fils, qui sont de pierre travaillés à l'antique; ils y sont représentés au naturel, assis sur une espece de trône, & revêtus des ornemens Royaux.

Gerberge, épouse de Loüis IV. est inhumée au milieu du chœur.

La Reine Frédérune, l'une des femmes de Charles le Simple qu'il épousa le 18. Avril l'an 907. sœur de Bono ou Bouo, Evêque de Chaalons, fut inhumée dans le chœur au bas du candelabre.

Rogénolde Comte de Roussly & Albrade son épouse, fille de Loüis IV. & de Gerberge, sont enterrés près du corps de cette Reine; comme aussi Boson, frere du Roy Rodolphe.

Buchard, Comte Anglois, fut enterré dans le chœur du côté droit; & le cœur de Robert de Lénoncourt, Archevêque de Reims, est au bas du grand autel.

Il y a aussi dans le chœur, dans les collatéraux, dans les chapelles & dans le cloître plusieurs autres sépultures de personnes de distinction.

Le pavé du chœur de l'Eglise de S. Remy est une chose si belle, qu'elle mérite bien qu'on en fasse la description; Widon Trésorier le fit faire l'an 1090. Ce pavé remplit d'un bout à l'autre le chœur, qui n'est pas moins long ni large que celui de No-

tre-Dame de Paris; il est assemblé de petites piéces de marbre, les unes en leur couleur naturelle, & les autres teintes & émaillées à la mosaïque, si bien rangées & mastiquées ensemble qu'elles représentent une infinité de figures faites comme au pinceau. Dès l'entrée du chœur paroît la figure de David jouant de la harpe, avec ces mots près de sa tête, REX DAVID. Entre cette figure & l'aigle, se voit un grand cadre au milieu duquel est l'image & le nom de S. Jérôme, & autour de luy les figures & les noms de tous les Prophetes, Apôtres & Evangélistes, qui sont autour des livres de l'ancien & du nouveau Testament; chacun ayant son livre figuré près de soy & dénommé par son nom, les uns représentés en forme de livres clos, les autres en volumes roulés à l'antique, dont les Auteurs du nouveau Testament tiennent le milieu, & ceux de l'ancien les extrémités.

Au côté droit du chœur sont quatre carrés, séparés l'un de l'autre par de petites distances; au premier desquels sont les quatre fleuves du Paradis terrestre, représentés par des hommes versant de l'eau de certaines cruches qu'ils tiennent sous leurs bras, & désignés par ces quatre noms, *Tigris*, *Euphrates*, *Jeon*, *Fison*. Ces quatre figures occupent les quatre coins du carré, au milieu duquel paroît une femme nuë qui tient

une vanne, & est assise sur un dauphin, avec ces mots, *Terra, mare.*

Le second carré est rempli d'un simple rameau avec un feüillage.

Le troisiéme représente les quatre Saisons de l'année, avec leurs noms, *Ver, Aestas, Autumnus, Hyems*; & au milieu un homme assis sur un fleuve, avec ces mots, *Orbis terra.*

Dans le quatriéme sont représentés les sept Arts libéraux, dont les figures sont pour la plupart cachées & couvertes des chaires des Religieux: on y voit néanmoins à découvert ces deux mots, *Septem Artes.*

Au côté droit est un grand quadruple, dont la longueur est le double de la largeur, & contient deux bandes larges arrondies en cercle; égales l'une à l'autre & qui se touchent l'une l'autre. Dans la première bande sont figurés les douze mois de l'année, & dans la seconde les douze Signes du Zodiaque. Au milieu & comme au centre de la première bande on voit la figure de Moïse assis sur une chaire, soutenant un Ange sur l'un de ses genoux, avec ces mots à l'entour: *Lex Moysique figuras monstrant hi proceres.* Le reste ne se peut lire, étant caché sous les chaires des Religieux; comme aussi sont couvertes sous les mêmes chaires les figures de la Justice, de la Force & de la Tempé-

rance, & celles de l'Orient, de l'Occident & du Septentrion : ce que l'on juge par la figure qui représente une femme tenant un serpent, & désignée par ce mot, *Prudentia*, & par celle d'un homme représentant le Midy, avec ce mot, *Meridies*.

Au milieu de la bande ronde des douze Signes sont représentées les deux Ourfes marquées de leurs étoiles, l'une ayant la queue du côté que l'autre a la tête, en la même façon qu'on les voit dépeintes sur les globes célestes. Toutes ces figures & grand nombre d'autres sont faites de pierres peintes à la mosaïque, dans un champ jaune de même ouvrage, dont les plus gros pavés n'excedent point la largeur de l'ongle, excepté quelques tombes noires & blanches, & quelques pieces rondes de jaspe, les unes couleur de pourpre, les autres ondées de diverses autres couleurs, qui sont appliquées dans certains compartimens faits de pieces de marbre comme si c'étoit des pierres précieuses enchassées en un anneau. De là montant deux pas en tirant vers le grand autel, se voit une autre sorte de pavé de petites pierres de marbre, divisées en beaux compartimens de marqueterie : & sur les degrés de l'autel est le sacrifice d'Abraham, l'échelle de Jacob, & autres histoires de l'ancien Testament faites de même genre d'ouvrage,

vrage, qui veulent désigner le S. Sacrement de l'Autel.

Cette Eglise est belle & grande; mais obscure, bâtie à l'antique; elle a néanmoins un air de grandeur; elle est bien ornée, & son trésor mérite d'être vû.

L'on conserve aussi dans cette Eglise, du sang qui coula du côté de Notre Seigneur Jesus-Christ étant à la Croix: cette précieuse relique est renfermée dans un reliquaire d'argent doré, qui fut tiré du trésor de l'Empereur de Constantinople, comme il est porté par l'acte de donation qu'en fit un Prince d'Achaïe à Arnould Cotty son parent, Religieux de ce Monastere en 1224.

Cet acte est dans les Archives de cette Abbaïe.

Trois petites parties du bois de la vraie Croix, en trois Croix différentes, & du vêtement de Notre Seigneur.

Des cheveux de la Sainte Vierge, & de son tombeau.

Les corps de S. Oricle & de ses compagnons, Patrons de Senuc, sont dans une belle châsse.

Les corps de plusieurs saints Innocens, en cinq châsses différentes.

Le suaire de S. Remy, dont Grégoire de Tours fait mention; on le porte en procession dans les calamités publiques.

Le corps de S. Maur martyr, tiré des catacombes de Rome par le Cardinal Antoine

Barberin, Archevêque de Reims. Il y a aussi des ossemens de plusieurs Apôtres, & quantité d'autres Reliques, qu'il seroit trop long de rapporter.

Nous parlerons encore de cette Abbaïe dans le chapitre du Gouvernement Ecclésiastique.

L'Abbaïe de S. Nicaïse de Reims.

L'Eglise de cette Abbaïe étoit autrefois dédiée aux saints martyrs Vital & Agricole, & fut bâtie, à ce qu'on croit, par Jovinus, natif de Reims, dont la vertu fut si estimée des Romains, qu'il fut fait Consul en l'année 367. & Général de la Cavalerie & de l'Infanterie Romaine sous le regne des fils du Grand Constantin. Ce Jovinus choisit en cette Eglise le lieu de sa sépulture, & il

Jovin.

La description de ce tombeau est rapportée par Trifan dans le 1. vol. de ses commentaires historiques sur les Médailles, à la suite de celles de l'Empereur Adrien,

y fut en effet inhumé en l'année 370: Son tombeau passé pour un des plus beaux ouvrages de l'antiquité, qui soit dans toute l'Europe. Il est d'une seule pierre de marbre blanc de huit pieds & demi de longueur, de quatre & demi de largeur, & de trois & demi de hauteur. Une chasse taillée en relief y est représentée par deux grands Seigneurs à cheval, dont celui qui paroît le plus jeune perce d'un javelot un lion furieux, lorsqu'il alloit mettre en pièces un chasseur qu'il avoit renversé par terre. On y voit aussi huit ou neuf figures à pied qui

font de la chasse ; & on y remarque auprès d'un chêne un grand sanglier, la tête & le col d'un cerf, & un daim qui paroît être aux abois.

Cette Eglise ayant été rebâtie en 1230. fut dédiée à S. Nicaïse. Elle passe aujourd'hui pour un chef-d'œuvre d'architecture. Nous parlerons dans la suite plus en détail de cette Abbaie.

L'Hôtel de Ville construit en 1630. est fort beau ; mais il en reste encore près de la moitié à bâtir.

Il y a à Reims une Université célèbre, composée des quatre Facultés, fondée par Charles de Lorraine, Cardinal, Archevêque de Reims, érigée en vertu des Bulles du Pape Paul III. & des Lettres Patentes du Roy Henry II. en 1547. vérifiées au Parlement de Paris. On voit au-dessus des toitures des bâtimens un Croissant, qui étoit la devise favorite de ce Roy.

Les Jésuites y ont un beau Collège, où l'on enseigne les Humanités, la Philosophie & la Théologie.

On voit à Reims trois Hôpitaux grands & magnifiques ; le premier est pour les pauvres malades, le second sert à enfermer les pauvres mendiants, & le troisième est destiné pour les pauvres incurables, Il y en a un quatrième de moindre considération, où

*L'ame de
cette devise
se favorite
du Roy
Henry II.
étoit Do-
nec totum
impicat
orbem.*

l'on met les pauvres orphelins ; & une maison appelée Magneux, où l'on fait travailler de pauvres filles qui y sont instruites à toutes sortes d'ouvrages.

On bat monnoye à Reims dans un Hôtel destiné à cet effet : la marque est l'S.

L'antiquité de la ville de Reims est très-certaine : ce qui paroît par les monumens qui en restent. Cette Ville étoit la Capitale d'un peuple appelé *Rémois* du temps de Jules-César & trois de ses portes retiennent encore les noms des divinités du Paganisme, qui sont les portes di Lumiere ou des Lumieres, c'est-à-dire du Soleil, de Mars, & de Cère ou Cérès.

Mars, faux dieu de la guerre.

Cérès, déesse des bleds & des biens de la terre.

Sous l'empire des Romains il y avoit à Reims un magasin d'armes & une manufacture où l'on doroit les armes Impériales : cette Ville leur étoit d'une si grande considération, qu'ils firent faire plusieurs grands & beaux chemins publics qui conduisoient de Reims dans plusieurs autres Villes de l'Empire. Il en reste encore des vestiges considérables près de Reims, & en quelques autres endroits de la Province, qui font connoître la grandeur & la magnificence de ces Maîtres du monde.

Quelques-uns croient que cette Ville fut enfermée de murailles par les ordres de Jules César, & ils regardent cet Arc de triomphe, qui se voit encore dans la Ville près

de la porte de Mars, comme un trophée érigé à la gloire de ce Prince, lorsque sous l'empire de son successeur Auguste on fit les grands chemins des Gaules. D'autres estiment que l'architecture de cet Arc de triomphe n'est pas si ancienne, & qu'il n'a été construit que long-temps après, en l'honneur de l'Empereur Julien, surnommé l'Apostat, lorsqu'au retour de sa conquête d'Allemagne il passa par Reims pour aller à Paris. Quoy qu'il en soit, il est certain qu'il a été érigé pour honorer un Empereur Romain à l'occasion de quelque grande victoire, représentée par plusieurs figures de femmes qui portent des aîles & les autres marques que l'on attribuoit à la Victoire.

On avoit couvert de terre cet Arc de triomphe : mais il a été déterré depuis jusqu'au milieu de sa hauteur, sçavoir l'une de ses arcades en 1595. & les deux autres en 1667. Cet Arc de triomphe est d'ordre Corinthien avec des colonnes cannelées & des bas-reliefs dans les voûtes.

L'arcade du milieu, qui est plus haute & plus large que les autres, a trente-cinq pieds de hauteur & quinze de largeur : on y voit une femme assise, qui tient entre ses bras deux cornes d'abondance : ce qui semble marquer l'abondance du pais; quatre enfans qui sont auprès d'elle, marquent les

*Sous la
Lieutenan-
ce de Ville
d'Henry
Bachelier
qui étoit le
troisième
Lieutenant
de Ville de
pere en fils,
& son fils
l'a pareil-
lement été
en 1710.*

quatre saisons; & les douze mois de l'année y sont représentés par douze figures.

Les deux autres arcades ont chacune trente pieds de hauteur & huit de largeur: celle qui est à droite représente Rémus & Romulus tétant une louve, aux côtés de laquelle sont le berger Faustulus & la bergere Æea Laurentia. Ceux qui croient que cet édifice a été érigé pour Jules César, veulent que cet emblème n'ait servi que pour honorer son origine.

D'autres prétendent que cette emblème a été mise pour marquer l'alliance qu'il y avoit entre la ville de Reims & celle de Rome; & enfin il y en a qui l'attribuent à l'allusion de *Remy* & de *Rémus*.

La troisième arcade représente Lédà qui embrasse Jupiter transformé en cygne, avec un Amour qui les éclaire de son flambeau.

Cet Arc de triomphe a servi de porte à la Ville jusqu'en 1545. qu'on a bâti une autre porte à côté qui a conservé le nom de porte de Mars.

Près de cet Arc de triomphe il y a encore quelques vestiges d'un ancien château appelé *Forum* ou *Castrum Casaris*; & à deux cens pas de la Ville on voit les restes d'un Amphithéâtre, nommé *les Arcives* ou *Mont Arcens*, qui servoit à y représenter des spectacles qu'on donnoit au peuple.

Dans une des rues de la Ville près de l'U-

niversité on voit aussi quelques restes d'un autre Arc de triomphe qui étoit composé de trois arcades, où commençoit l'un des grands chemins des Gaules. L'arcade qui reste a vingt cinq pieds de haut & huit d'épaisseur, & est ornée de grandes feuilles d'acanthés : deux grosses piles accompagnées de colonnes cannelées en soutiennent la voûte, au-dessus de laquelle est un plat-fond quarré avec des bordures de roses gravées à l'antique : on y voit une Vénus toute nuë assise qui embrasse un Triton, & auprès d'eux un Cupidon avec ses ailes étendus. Cet Arc de triomphe servoit autrefois de porte, sous le nom de porte Basée avant l'an 1346. temps auquel la Ville fut aggrandie.

Après la funeste journée de Poitiers, où le Roy Jean fut pris en 1356. Edoüard III. Roy d'Angleterre, qui avoit joint à ce titre celui de Roy de France, s'étant présenté avec ses quatre fils à la tête d'une puissante armée devant la ville de Reims pour s'y faire sacrer, les habitans luy en refusèrent les portes, & ils se défendirent avec tant de courage sous la conduite de Gaucher de Châtillon leur Gouverneur, qu'ils le contraignirent de lever le siège le 11. Janvier 1360.

On fit en l'année 1686. une découverte assez curieuse. Un valet de paisân labourant une terre à la campagne derrière l'Eglise de

S. Nicaïse, près du chemin qui étoit autrefois vis-à-vis d'une des portes de la Ville, qui conduisoit au grand chemin des Romains qui est de ce côté-là, trouva dans la terre une pierre longue de quatre à cinq pieds, portant cette inscription: *Julius Silvius conjugii iussit poni.* Cette pierre couvroit une urne, sur le couvercle de laquelle étoient écrits des caractères Grecs, conformément à la coutume des Romains, qui posoient leurs tombeaux sur les grands chemins: & ayant fouillé plus bas, on y trouva une maniere de terre grise & épaisse, qui pouvoit se conserver long-temps en cet état, elle entouroit des os & de grands cloux avec une urne, dans laquelle étoit de la poussière, qui étoit apparemment les cendres d'un corps brûlé. On trouva aussi aux environs de cette place plusieurs ossemens des corps qui y avoient été inhumés dans des terres composées comme la première.

Le Pere Daniel remarque qu'en 1461. il s'émut une grosse sédition à Reims, dès le commencement du regne de Louis XI. Le Roy avoit donné de belles paroles aux bourgeois de cette Ville lorsqu'il y alla se faire sacrer, & leur avoit promis la diminution des impôts. Quand ils virent qu'au renouvellement des baux des Fermes des Gabelles les choses demeuroient sur le même

piéd, ils se révoltèrent contre les Collec-teurs, en tuèrent quelques-uns, se saisirent de leurs Registres, & les brûlèrent au mi-lieu des ruës.

Aussi-tôt que le Roy en fut averti, il en-voya ordre à Collart, Seigneur de Moüy, d'assembler des troupes pour châtier les cou-pables: ce qu'il exécuta. Il fit pour cet effet entrer plusieurs soldats déguisés, les uns en païsans & les autres en marchands; se saisit des principaux postes de la Ville, & y in-troduisit ensuite l'armée composée de soldats qu'il avoit fait venir de divers quartiers. On arrêta quatre-vingt bourgeois des plus coupables, à qui le Roy, pour contenir les autres Villes, ordonna qu'on tranchât la tête: ce qui fut exécuté, & nulle autre Ville n'osa plus résister.

En 1120. Gerbert, moine d'Aurillac, Précepteur du Roy Robert, fut un des pre-miers qui ouvrit les Ecoles publiques à Reims, après qu'il en eut été fait Archevê-que; il fut ensuite Pape sous le nom de Silvestre II.

ROCROY, *Rupes Regia.*

Rocroy est une petite Ville bien forti-fiée & importante, à l'extrémité de la Champagne, dans une plaine environnée de forêts de toutes parts, & que l'on ne sçauroit

aborder que par des défilés. Elle est dans la contrée des Ardennes la plus proche du Hainaut ; elle est éloignée de la Meuse d'environ deux lieuës & demie ; elle avoit autrefois des Seigneurs particuliers. Son territoire est tout-à-fait stérile.

1643. Ce fut dans la plaine de Rocroy que Louïs de Bourbon, alors Duc d'Enguien & depuis Prince de Condé, fameux par ses victoires, gagna une célèbre bataille contre les Espagnols le 19. May de l'an 1643. six jours après la mort du Roy Louïs XIII. que l'on a depuis nommée *la Bataille de Rocroy*.

Dom Francisco de Mélo, Gouverneur des Pais-Bas, voulant profiter de la consternation où la mort du Roy avoit jetté toute la France, alla mettre le siège devant Rocroy ; le Duc d'Enguien, qui en voyoit l'importance, crut qu'il devoit tout hazarder pour le faire lever, & ayant pris toutes les précautions comme auroit pû faire un vieux Capitaine, il attaqua l'armée ennemie avec tant de conduite & de valeur, qu'il la défit entièrement ; toute la vieille Infanterie Espagnole fut taillée en pieces, l'artillerie, le bagage, & plus de soixante drapeaux furent pris. Il y resta plus de sept mille des ennemis sur la place & presque autant de prisonniers, & le Général ne se sauva qu'avec peine. Le Comte de Fuente, un des Géné-

faux Espagnols, y fut tué en donnant les ordres pour le combat. Le fruit de cette victoire fut, outre la levée du siège de Rocroy, la prise des villes de Maubeuge, de Barlemont, d'Aimeric & de Binch que M. le Duc enleva. Thionville se rendit le 10. Aoust après un siège de vingt-deux jours. On parlera dans le Chapitre du Gouvernement Militaire, des fortifications de Rocroy & de plusieurs autres Villes de la Généralité & Gouvernement de Champagne.

1643.

LINCHAMP près Rocroy.

ON dira icy un mot de ce lieu, plus pour contenter la curiosité de ceux qui en ont ouï parler, que pour aucune autre utilité que puisse apporter sa description.

C'étoit autrefois un château seul & sans aucun autre habitant, plus fort par la difficulté de son abord hors de tout passage de communication, que par la bonté de ses fortifications.

L'air est si épais en cet endroit qu'on n'y voit presque jamais le soleil, & il y a du brouillard toute l'année; il n'y croît rien du tout pour la vie, & l'on ne pourroit y demeurer long-temps en santé; les hommes y vivoient sans commercer, & de ce qu'ils alloient chercher ou qu'on leur apportoit d'ailleurs; & comme c'est l'extrémité de

la France de ce côté-là, il semble aussi que ce soit le bout du monde. Il y a eû cependant long-temps des Gouverneurs de ce château: mais il en falloit changer souvent, parce qu'ils y mouroient en peu de temps, il est à présent démoli & un lieu abandonné.

FISMES, *Fisma.*

Est une petite Ville à six lieuës de Reims sur la riviere de Vesle. Nous n'y remarquons rien de considérable, sinon qu'on y a assemblé deux Conciles dans l'Eglise de sainte Macre Martyre; le premier est du 2. Avril l'an 881. auquel Hincmar, Archevêque de Reims, présida; le second est de l'an 935. On dit qu'il y a près de Fîmes une pierre qui sert de limites au diocèse de Reims, dont elle dépend, & à ceux de Laon & de Soissons. Dans le temps que la Monarchie Françoisë étoit divisée en quatre Royaumes, Fîmes servoit de limites à celui de Soissons.

CHATEAU-PORTIEN,

Castrum Portianum.

CHâteau-Portien est une petite Ville & Château, qui porte titre de Principauté, scituée dans une contrée du Rethelois nommée Portien, sur la riviere d'Aîne, à trois lieuës & au-dessous de Rethel. Elle

étoit autrefois du domaine des Comtes de Champagne. La Ville est bâtie au pied du château qui est sur un rocher, & elle n'en est séparée que par la riviere. Cette Ville n'étoit autrefois qu'une simple Seigneurie, mouvante du Comté de Sainte-Mancheould.

Par traité d'échange de l'an 1268. entre Thibault Roy de Navarre, Comte de Champagne, & Roul du Châtel en Portien, Roul transporta à ce Comte de Champagne tout le droit qu'il avoit à ce château & aux environs, & le Comte s'obligea de luy assigner des revenus à Fîmes : ce qu'il exécuta l'année suivante.

*Dit Châ-
teau-Portien.*

Jeanne Reine de Navarre porta au Roy Philippe le Bel, son époux, ce château, qui faisoit partie de son Comté de Champagne. Ce Roy l'érigea en Comté en faveur de Gauthier de Châtillon, Connétable de France, auquel il le donna en l'an 1303. en échange de la terre que Gauthier avoit à Châtillon sur Marne. Le Comté de Portien est demeuré à la Maison de Châtillon jusqu'en l'année 1395. que Jean de Châtillon, l'un de ses successeurs, le vendit à Louïs de France, Duc d'Orléans, qui le laissa par testament à Charles Duc d'Orléans, son fils aîné, qui ayant été pris à la bataille d'Azincourt, le revendit en 1439. à Antoine de Croüy, Sieur de Renty, pour avoir de quoy payer

sa rançon. Philippe de Croüy succeda à Antoine, & mourut en 1511. Henry son fils & successeur mourut en 1514. Philippe fils d'Henry mourut en 1549. Charles de Croüy, Comte de Seniguen, troisième fils d'Henry, luy succeda; il eut un fils nommé Antoine, qui épousa Catherine de Cleves, fille de François de Cleves, Duc de Nevers.

Le 4. Juin 1561. le Roy Charles IX. érigea Château-Portien en Principauté en faveur de ce Charles de Croüy, Comte de Seniguen, & y unit plusieurs Terres.

Cette Principauté passa de cette Maison à celle de Gonzague en l'année 1608. & enfin en l'année 1668. elle passa au Duc de Mazarin.

Château-Portien a soutenu quatre sièges en fort peu de temps, ayant été pris par les Espagnols en 1650. & repris en la même année par l'armée du Roy. Il fut pris encore une autre fois en 1652. & repris en 1653.

VILLES DU RETHÉLOIS;

*qui est la troisième partie de
notre division.*

LE Rethelois est un petit pais, qui étoit autrefois un des sept Comtés-Pairies de Champagne, érigé en Duché par Charles

IX. par ses Lettres Patentes de 1579. vérifiées en Parlement le 4. Décembre 1581. Quoy-que dans le temps de l'acquisition qu'en a fait le Cardinal Mazarin, on luy ait donnié le nom de Mazariny, aussi-bien qu'à la ville de Rethel, on n'a pû encore s'accoutumer de donner à ce país d'autre nom que celuy de Rethelois, & à la Ville l'ancien nom de Rethel : ce qui s'observe encore dans les Commissions pour les Tailles & autres ordres du Roy.

Il y a trois Villes dans le Duché de Rethelois : Rethel, Mezieres, Charleville, & le bourg d'Attigny.

RETHEL, *Rethelium*.

LA ville de Rethel ou Mazariny sur la Riviere d'Aîne, est fort ancienne. Ce n'étoit du temps des Romains qu'un Fort, construit lorsque Jules César étoit Gouverneur des Gaules, afin de s'assurer en cet endroit le passage de la riviere. On y voit encore aujourd'huy une grosse tour construite par les Romains, de laquelle relevent un grand nombre de fiefs mouvans de ce Duché. En ce temps-là les armées Romaines ne s'arrêtoient que dans des camps fortifiés, & ce lieu-là se nommoit toujors *Castrum*; & on appelloit en ce temps-là Rethel *Castrum retectum*.

Ce Duché ayant été acquis par le Cardinal Mazarin, a passé dans la Maison de la Porte, par le mariage de la nièce de ce Cardinal avec le fils du feu Maréchal Duc de la Meilleraye.

On appelloit anciennement le château de Rethel *Registète*, depuis *Reteste*: dont furent successivement Seigneurs à commencer vers l'an 1200. Gauthier de Reteste, Jean, Hugues, Gauthier, & Manassès, qui furent tous des plus braves Cavaliers de leur temps. De cette Maison est sortie Jeanne, fille & unique héritière de Jacques Comte de Rethel, laquelle épousa Louïs Comte de Flandre, auquel elle apporta ce Comté, comme il paroît par l'ancien cartulaire des Comtes de Rethelois des mois de May & de Juillet 1349. & par celui de Nevers.

Le Comté de Rethel demeura dans la Maison de Flandre jusqu'au temps que Philippe Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, le donna à Philippe son fils puîné; il passa ensuite à la Maison de Cleves avec le Comté de Nivernois, par le mariage d'Isabeau de Bourgogne avec un Prince de cette Maison.

Ce Comté est de très-ancienne érection; car dès le temps de Clovis S. Arnould est qualifié fils de Rogatien, Comte de Rethel: aussi les Comtes de Rethel furent reconnus en cette qualité dès l'établissement des
Comtes

Comtes de Champagne. On remarque qu'en 686. les sept Comtes de Champagne furent établis, dont celuy de Rethel étoit le second.

En l'année 449. le Rethelois servoit de bornes à la France de ce côté-là.

La ville de Rethel a été souvent prise & reprise.

Léopold d'Autriche, Archiduc, qui commandoit l'armée d'Espagne, s'en empara en 1650. & elle fut reprise le 13. de Décembre de la même année par l'armée du Roy, commandée par le Maréchal du Pressis-Prâlin, qui marcha ensuite au secours de la ville de Guise, dont il fit lever le siège que le même Prince y avoit mis. Il défit ensuite le 15. Décembre de la même année l'armée d'Espagne en la bataille que l'on a nommée depuis *Bataille de Rethel*, quoy-que cette action se fût passée à Sommepeuy ou Sompny, qui en est à quatre lieuës.

Il y en a qui prétendent que le Siège de Guise avoit été levé dès le 2. Juillet.

Les Espagnols la prirent encore une autre fois en 1653. & elle fut reprise le 9. Juillet en quatre jours par Messieurs de Turenne & de la Ferté.

MEZIERES, *Maceria.*

LA ville de Mezieres est scituée sur la Riviere de Meuse, à huit lieuës de Rethel, dans une espeece de presqu'Isle que forme cette Riviere, entre Sedan & Charleville, bâtie en partie sur une colline & partie

322 MEMOIRES HISTORIQUES
dans un vallon. Elle est enceinte de vieilles murailles , & est assez agréable. Elle a une citadelle & d'autres fortifications , dont nous parlerons , ainsi que de toutes les autres places qui sont fortifiées , dans le Chapitre du Gouvernement Militaire. Son passage la rend extrêmement importante.

Cette Ville n'a jamais été prise : en l'année 1521. elle fut assiégée par une puissante armée de l'Empereur Charles-Quint , commandée par le Comte de Nassau : mais après s'être morfondu plus de six semaines devant la place , il fut contraint d'en lever le siège par la vigoureuse résistance du fameux du Terrail , connu sous le nom du Chevalier Bayard , qui la défendoit.

CHARLEVILLE, *Carolopolis.*

Charleville n'est séparée de Mezieres que par un pont & une chaussée plantée d'arbres , qui conduisent de l'une à l'autre. Elle est à quatre lieues au-dessous de Sedan. Quoy-que cette Ville fasse effectivement partie de la Champagne , elle appartenoit néanmoins au Duc de Mantouë , mort depuis peu d'années , & à présent elle appartient à Madame la Duchesse de Bourbon. Ce Duc y avoit ses Officiers & un Conseil souverain pour y rendre la Justice , & qui exerçoient tous les autres actes de souveraineté.

C'est en effet une Principauté souveraine, autrefois connuë sous le nom de Souveraineté d'Arches, qui n'étoit qu'un petit bourg où Charles de Gonzague, Duc de Nevers & depuis de Mantouë, fit construire en l'année 1606. une Ville à laquelle il donna son nom, qui est très-belle & très-régulièrement bâtie. Elle consiste en quatre ruës principales, fort larges & fort longues, traversées d'un grand nombre d'autres, & toutes tirées au cordeau. Les maisons de ces quatre grandes ruës & qui y font face, sont faites en forme de pavillons convertis d'ardoises, de même structure & de hauteur égale, toutes bâties de briques, & les encoignûres de belles pierres de taille. Toutes ces ruës aboutissent à une grande place quarrée, nommée la Place Ducale, qui est au milieu de la Ville, bâtie en forme de galeries & arcades tout autour, telles que sont celles de la Place Royale de Paris, mais plus grandes & plus dégagés. Le Palais du Prince, qui n'est que commencé & élevé seulement à la hauteur de quatre toises, fait face au milieu.

Il y a une très-belle fontaine au milieu de la place, toute bâtie de marbre, composée de quatre carrés chacun de vingt-quatre pieds de face, & entre chaque carré un ovale de dix-huit pieds qui s'avance en dehors avec un piedestal au milieu qui soutient une grosse

boule comblée d'une fleur de lys, qui y a été plantée long-temps après que la Ville fut bâtie ; de cette boule sortent quatre tuyaux qui jettent continuellement de l'eau.

Cette Ville avoit été fortifiée par l'ordre du Prince de huit bastions & de deux demi-lunes : & quoy-qu'ils servissent plutôt d'ornement à la place, que de véritables fortifications, le Roy Louïs XIII. jugea néanmoins à propos de faire bâtir tout auprès une petite citadelle sur une hauteur nommée le Mont-Olympe, de l'autre côté de la riviere de Meuse, dépendante de la Prevôté de Château-Regnault qui est au Roy, & qui est une petite Ville avec titre de Principauté.

Cette citadelle, qui fut commencée en 1637. & qui commandoit à Charleville, étoit composée de cinq petits bastions & de cinq petites demi-lunes avec des fossés autour, & son canon portoit jusqu'à Mezieres ; de manière que ces trois places, Mezieres, Charleville & le Mont-Olympe sembloient n'en faire qu'une : de sorte qu'il paroïssoit très-difficile de les attaquer toutes ensemble, à cause de la prodigieuse étendue qu'il auroit fallu donner aux lignes de circonvallation, & des tours & retours que fait en cet endroit la riviere de Meuse. Cependant quoy-que Charleville fût sous la protection du Roy, qu'il y établit un Gouver-

neur & les Officiers Majors, & qu'il y eût des troupes aussi-bien qu'à Mezieres & au Mont-Olympe, Sa Majesté n'a pas laissé de faire démollir en 1687. les fortifications de Charleville & de Mont-Olympe; & il n'y a plus pour toutes fortifications à Charleville qu'une simple muraille, où le Roy continuë touÿours d'envoyer pendant l'hiver des troupes qui y reçoivent les ordres du Gouverneur & du Commandant de Mezieres. On voit proche du Mont-Olympe les ruines d'un vieux château, qu'on croit avoir été autrefois un temple des Payens.

ATTIGNY, *Attiniacum.*

QUoy-qu'Attigny ne soit qu'un Bourg sur la riviere d'Aïne au-dessus de Re-thel, ce nom est trop célèbre dans l'Histoire de France, pour n'en rien dire dans ces Mémoires.

Ce Bourg est le principal lieu d'une petite contrée de Champagne, appelée *la vallée de Bourg*, qui contient l'espace de terre qui est en cet endroit-là entre l'Aïne & la Meuse.

Clovis II. en l'année 647. y fit bâtir un fort beau Palais, qui fut appelé *le Palais d'Attigny*. Il alloit souvent en ce lieu, que la beauté de sa situation rendoit très-agréable. Les Rois de la seconde Race y ont souvent tenu

Chilpéric y faisoit son plus ordinaire séjour. Ce fut en ce Palais que Charles & Lothaire conclurent la paix entr'eux l'an 854. Et ce fut dans ce même lieu que le Roy Pepin le Bref forma le dessein de faire la guerre à Gaïfre, qui s'étoit révolté en Aquitaine. En 771. Charlemagne y passa les fêtes de Noël, & en 780. il y retourna après avoir vaincu les Saxons, & il amena avec luy leurs Princes Witikind & Albion, qui y reçurent le Bâtême.

LA CASSINE étoit encore en l'année 1697. une Maison de plaisance des plus belles & des plus grandes de tout le Royaume, située sur la petite riviere de Bar, entre Attigny & Donchery. Elle appartenoit en 1620. à François Gonzague, Duc de Nevers & depuis Duc de Mantouë, acquise dans la suite par le Cardinal Mazarin, qui la donna à sa niece épouse du Duc de Mazarin. Cette Maison étoit bâtie à l'Italienne, vitrée de toutes parts, comme si elle n'eût pas été en pleine campagne, au milieu de plusieurs jardins qui répondoient à la magnificence des bâtimens. Mais d'un si pompeux édifice il ne reste plus qu: des cendres & des ruines par un incendie arrivé en 1697.

DONCHERY est une petite Ville située sur la Meuse; le Roy Louis XIV. l'a fait fer-

mer de murailles & de demi - bastions. Son pont étoit un passage important: il fut démoli en l'année 1676.

VILLES DU PERTHOIS,
qui est la quatrième partie de
notre division.

IL n'y a dans cette partie de la Champagne que deux Villes, qui sont Vitry le François & Saint-Dizier.

VITRY LE FRANÇOIS,

Victoriacum Francicum.

ESt une Ville située dans une belle plaine sur la riviere de Marne, à sept lieus de Chaalons en remontant vers sa source. Elle est appellée Vitry le François, parce que le Roy François I. la fit bâtir à une demi-lieuë d'une autre Ville nommée Vitry en Perthois, qui fut brûlée par les troupes de l'Empereur Charles-Quint en 1544. où il ne reste plus qu'un Village que l'on nomme présentement Vitry le Brûlé, & les ruines d'un Château dont relevent six-vingt fiefs mouvans du domaine du Roy. Cette Ville ruinée est située sur la riviere de Saulx qui la traversoit. Elle portoit le titre de Comté, & les Comtes du Perthois y faisoient leur résidence. Grégoire de Tours dit

M. de Saligny, sçavant Commentateur de la Coutume de Vitry, prétend que cette Ville a été bâtie environ 500. ans après le déluge.

que cette Ville avoit été bâtie par Car-kon, qui la nomma de son nom *Car-konne*, & y établit sa demeure, & les Comtes de Perthes y ont fait leur résidence.

Les Romains s'étant rendus maîtres des Gaules, rebâtirent & augmentèrent la ville de Car-konia, où la Légion *Victrix* ou Victorieuse eut son quartier, & ils la nommèrent *Victoria*, à *legione victrice*, que l'on dit à présent Vitry.

L'Eglise de la Paroisse fut dédiée à saint Memie, premier Evêque de Chaalons. Le Roy Robert fit bâtir cette Eglise magnifiquement, dont on peut encore juger par les restes.

On tient par tradition que ce Roy y a porté la chappe pendant le service divin. D'autres prétendent qu'elle a été bâtie par les Comtes de Champagne, ainsi que l'Eglise Collégiale de Notre-Dame, les Eglises des Prieurés de sainte Geneviève, de saint Thibault & de sainte Croix, la Léproserie & l'Abbaie de S. Jacques.

Le plus ancien des Comtes du Perthois, dont on ait connoissance, est Signaze, pere de sainte Manchould & de six autres filles toutes saintes, qui furent converties à la foy Chrétienne par S. Alpin, huitième Evêque de Chaalons.

La ville de Perthes, capitale de ce Comté, a été brûlée & ses murailles ruinées par les

Huns, & n'est aujourd'huy qu'un Village.

Mondéric un de ses successeurs, à qui Grégoire de Tours a donné le titre de Roy de Perthes, qui étoit mal intentionné contre le Roy Théodoric son cousin, s'étant jetté dans cette Ville, y fut assiégé & tué, comme nous l'avons dit page 12. & 13. de ces Mémoires. Ce Comté est venu ensuite dans la Maison des Comtes de Champagne ; & le château de ce lieu étoit une de leurs Maisons de plaisance. Ce pais est un des plus agréables du Royaume, rempli d'une infinité de bocages, de fontaines, de rivières, de châteaux, de villages, de bois, de prés, de vignes, & auquel rien ne manque de ce qui peut contribuer aux plaisirs de la vie.

Mondéric étoit impétueux & téméraire.

Ce Château fut bâti par les Romains sur la croupe de la montagne.

On voit au milieu de la place publique de Vitry le Brûlé une Croix de pierre, qui y fut mise pour conserver la mémoire de l'endroit-même où furent brûlés les corps dont nous allons parler. Cet événement est rapporté en l'an 1317.

Les Juifs, qui avoient une Synagogue en cette Ville, résolurent d'empoisonner tous les puits & les fontaines, pour faire mourir tous les Chrétiens. La trahison fut découverte, & les traîtres emprisonnés au nombre de quarante, qui résolurent de se faire mourir dans la prison pour éviter l'horreur du supplice, & un jeune homme tua tous les autres, & fit des cordages du linge des morts

pour se couler en bas de la prison : mais il fut arrêté par une grille de fer qui luy cassâ la cuisse, & fut brûlé vif avec tous les corps des autres, au même endroit où cette Croix fut élevée.

M de Sa-
ligny.

Cimetiere
des Ro-
mains.

On a découvert en l'année 1656. l'en-
droit qui servoit de cimetiere à cette Légion
Romaine, dite *Victrix* ou Victorieuse, dont
nous venons de parler, qui donna son nom
à cette ancienne ville de Vitry le Brûlé, où
ils demeurèrent en garnison, ainsi que dans
les Villages circonvoisins. Ce cimetiere fut
découvert en faisant un nouveau vignoble à
cent pas des ramparts de Vitry le François :
il étoit sur la riviere de Marne, selon la cou-
tume de ce temps-là d'inhumer les corps au-
près du courant des eaux, pour montrer que
la vie passë & coule de même. On en tira
quantité de tombeaux de pierre, dans les-
quels on trouva des haches Romaines, des
javelots, des dagues, des lampes, & des
vaisseaux servant aux liqueurs aromatiques.

Tombeau
de Censo-
rinus.

Il y avoit dans l'un de ces sépulchres les os-
semens de deux corps, & ces lettres Ro-
mains sur le flanc, CENSORINI C. R.

Monsieur de Saligny dit qu'il a recouvré
une médaille où d'un côté l'on voit le visa-
ge de l'Empereur Gratien, & au revers un
homme d'armes relevant une vierge, avec
ces mots à l'entour, *Reipublica renovatio.*

Nous avons dit qu'en 1544. les troupes de Charles-Quint brûlèrent & ruinèrent cette Ville. Ce qui arriva parce que le Seigneur de Brissac qui y étoit logé, incommodoit les fourageurs de l'armée de l'Empereur qu'il commandoit en personne devant Saint-Dizier. Brissac avoit abandonné cette Ville qui ne valoit rien, & s'étoit retiré avec ses troupes à Chaalons.

Dupleix.

Le Roy François I. donna son nom & sa devise pour armes à la ville de Vitry le François, dans laquelle la plupart des habitans de Vitry le Brûlé établirent leur demeure. Ce Roy y transféra toutes les Jurisdiccions qui étoient à Vitry le Brûlé, qui tiennent aujourd'huy leurs séances dans le Palais que le Roy Henry II. y a fait bâtir sur la grande place, dans lequel est aussi la Chambre de l'Hôtel de Ville.

Sa devise étoit une Salomandre entre des flammes avec ces mots, Nutrisco & extinguo.

Cette Ville est quarrée, d'une grandeur médiocre, bâtie sur une petite éminence d'une plaine qui va en pente en descendant imperceptiblement sur la riviere de Marne. Elle est aujourd'huy très-peuplée, & fait un très-gros commerce particulièrement en grains: ce qui la rend très-riche.

M. de Saligny dans son commentaire sur la Coutume.

Elle est fermée de terrasses avec huit bastions Royaux, mais bastions sans maçonnerie, entourrés de fossés d'eau vive, dans l'un desquels est le Convent des Recollets.

Cette Ville est propre & bien bâtie, quoy-que les maisons n'y soient presque toutes que de bois. Ses rues sont belles & larges pour la plûpart. Le place qui est au centre, est une des plus spacieuses qui soient en aucune autre Ville, sur laquelle est la Paroisse, qui est aussi une Eglise Collégiale dédiée à Notre-Dame, que le Roy Henry II. y fit bâtir seulement de bois : mais il la donna dans l'intention que ses revenus seroient employés, après les charges acquittées, à en bâtir une de pierre, qui est à présent fort avancée. Ce même Roy fit aussi bâtir la halle dans l'endroit destiné pour les marchés, qui est une des plus grandes, des mieux bâties & des plus commodes.

On peut dire sans exagération que la plus grande partie des personnes de Vitry ont beaucoup d'esprit, & qu'un grand nombre donnent des marques d'une profonde érudition.

Il y a eût autrefois une citadelle à Vitry, qui étoit derrière le Convent des Recollets, qui a été détruite pour des raisons d'Etat, & dont on voit encore quelques restes.

SAINT-DIZIER,

Fanum sancti Desiderii.

Cette Ville est comme Vitry, scituée dans une plaine sur la riviere de Mar-

ne, à six lieues de Vitry toujours en remontant vers sa source : & bien-que quelques Géographes l'ayent placée dans le Vallage, il est néanmoins certain qu'elle est dans le Perthois, & que le Vallage ne commence qu'au-de-là de cette Ville.

Elle n'a rien de considérable que le siège qu'elle soutint en 1544. contre l'Empereur Charles-Quint en personne. Le Comte de Saucerre défendit cette place avec beaucoup de valeur, & il ne la rendit qu'après six semaines de tranchée ouverte, après en avoir reçu le consentement du Roy, & repoussé les ennemis en plusieurs assauts, à l'un desquels le Prince d'Orange, l'un des principaux chefs de l'armée Impériale, fut tué. Il y a un château, au-dessus de la porte duquel sont les armes d'Angleterre.

Il se fait à Saint-Dizier un assez grand commerce de fer, provenant des mines qui sont aux environs. C'est-là aussi où on construit presque tous les batteaux qui flottent sur la Marne.

On ne doit point oublier de dire icy un mot du bourg de Sermaize, qui est situé sur la rivière de Saulx, à trois lieues de Saint-Dizier, & à quatre lieues de Vitry & de Bar le Duc; proche duquel il y a une fontaine d'eaux minérales froides, qui ont entre autres vertus spécifiques, celle de guerir

334 MEMOIRES HISTORIQUES
ou du moins de soulager considérablement
les personnes qui sont attaquées de la gra-
velle. Elles contiennent une quantité confi-
dérable de vitriol, peu de fer, & du sou-
fre. J'ay parlé de ces eaux dans le Traité
que j'ay donné au public des Eaux minéra-
les d'Attancourt. On prétend qu'il y avoit
autrefois un lieu propre pour se baigner,
qui est démoli faute d'avoir été entretenu.

*VILLES DU VALLAGE ,
qui est la cinquième partie de
notre division.*

JOINVILLE, *Jovis Villa.*

Cette Ville est la principale de ce canton
de la Champagne, appelé Vallage,
à cause des vallées dont il est rempli. Elle
est sur la même rivière de Marne à six lieues
de Saint-Dizier en remontant, au pied d'une
haute montagne, sur l'angle de laquelle est
un grand & magnifique Château, où les
Ducs de Guise, Princes de Joinville, de la
Maison de Lorraine, venoient assez souvent
prendre l'air dans la belle saison. Ce fut
dans ce Château (si nous en croyons Belle-
forêt & du Chêne) qu'en l'année 1584.
fut conclüe cette fameuse Ligue qui fit tant
de bruit dans la suite.

Cette Ville est, dit-on, aussi ancienne que le Dieu Janus: ce qui luy a fait donner par quelques-uns le nom de *Jani Villa*, d'autres ont crû qu'elle étoit redevable de sa fondation à Junon, & à cause de cela l'ont nommée *Junonis Villa* ou *Junopolis*. Enfin d'autres marquent le temps qu'elle a été bâtie dans un siècle bien plus proche de celuy où nous vivons, puisqu'ils l'attribuent à Etienne de Broyes, Seigneur Champenois, qui vivoit dans l'onzième siècle, & qui avoit fait bâtir (à ce qu'ils assurent) ce Château en l'année 1000. Ils disent que l'avantage de sa situation attira des habitans au pied de la montagne, où il se forma un bourg, que l'on dit avoir été fermé de murailles par les ordres du Roy Loüis le Gros, & que dans la suite ce bourg est devenu une Ville d'une assez raisonnable étendue. C'a été le sentiment du Cardinal de Lorraine. Ce Prince, qui avoit pris naissance en ce Château, l'a nommé *Joannis Villa*, comme il se voit dans les Bulles & Chartres qu'il a obtenuës en faveur de Joinville: mais sans vouloir combattre le sentiment d'un si grand Homme, il semble que l'opinion la mieux fondée est celle de ceux qui en donnent l'établissement à Jovin, Colonel Général de la Cavalerie & de l'Infanterie Romaine, & Lieutenant de Valentinien, Empereur d'Oc-

336 MEMOIRES HISTORIQUES
cident, (dont nous avons parlé dans la description de la ville de Reims) qui fit bâtir en cet endroit l'an 369. une tour ou forteresse, à laquelle il donna son nom, & de laquelle on voit encore aujourd'huy les ruines : ce qui a fait que plusieurs Autheurs huy ont donné le nom de *Jovini Villa*. Et quoy-que les habitans du pais croient par tradition que l'Eglise de Notre-Dame de Joinville a été autrefois consacrée à Jupiter, & qu'ils appellent à cause de cela cette Ville *Jovis Villa* : il y a néanmoins apparence que l'on a confondu ces deux noms de *Jovin*, & de *Jupiter* qui a au génitif *Jovis*, y ayant assez de rapport entre ces deux mots ; & que cette Eglise avoit été véritablement consacrée à l'honneur de Jovin-même, que S. Remy qualifie *saint* dans son testament, & dont on voit la statuë & celle de sa femme au grand portail avec les ornemens Impériaux dont il fut honoré, suivant le sentiment de plusieurs Autheurs. Quoy qu'il en soit, ce qui est de certain, c'est que Joinville fut une ancienne Baronnie érigée par Eustache de Boulogne, qui épousa Idam, sœur de Godefroy Struma, de laquelle il eut Godefroy de Boulogne, Eustache qui fut Comte du Boulonnois, & Guillaume qui eut la Seigneurie de Joinville, pour lors érigée en Baronnie.

Guillaume

Guillaume eut pour fils Etienne, qui avoit épousé Marie, Comtesse de Joigny, qui eurent pour fils Geoffroy I. du nom, Comte de Joigny & Baron de Joinville, Seigneur de Vaucouleurs, qui fonda le Prieuré de Joigny en 1060. & mourut le 25. Janvier 1081.

Geoffroy II. Baron de Joinville, Seigneur de Vaucouleurs, mourut en l'an 1100. & eut pour successeur Roger, mort en 1130. auquel succeda

Geoffroy III. Sénéchal de Champagne, qui fonda plusieurs Eglises; sçavoir, le Val-dône, Prieuré de Religieuses; les Hermites des bons Hommes, ordre de Grammont; l'Abbaïe de Janvilliers, ordre de Prémontré; & l'Eglise Collegiale de saint Laurent de Joinville.

Ces Religieuses ont été transférées à Charenton en 1702.

Geoffroy IV. Sénéchal de Champagne, luy succeda, & mourut en 1191. & eut pour successeur Simon, Sénéchal de Champagne, qui mourut l'an 1233. il accorda au Chapitre de S. Laurent le droit de nommer aux Prébendes de ce Chapitre: ce qu'il fit du consentement de Guillaume de Joinville son frere, qui fut le soixante-deuxième Evêque de Langres & depuis le cinquante-troisième Archevêque de Reims, auquel le Pape Honorius III. écrivit une décrétale. Ce Prélat mourut en la guerre contre les Albigeois l'an 1226.

Jean, dit le Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, Conseiller & Auteur de l'Histoire du Roy S. Louis, né en l'an 1224. & décédé l'an 1319. succeda à Simon, & épousa Alix de Grandpré, & depuis Alix de Rinel, & eut pour successeur

Anceau de Joinville & de Rinel, Sénéchal de Champagne, qui épousa Laure de Sarrebruche, & depuis Marguerite de Vaudémont. Son successeur fut

Henry V. du nom, Comte de Vaudémont, Sénéchal de Champagne, qui épousa Marie de Luxembourg; & luy succeda

Marguerite, Comtesse de Vaudémont, Dame de Joinville, qui mourut en 1416. Elle fut mariée trois fois: la première fois à Jean de Bourgogne, Seigneur de Montagu; la seconde, à Pierre, Comte de Geneve; & la troisième à Ferry de Lorraine, Seigneur de Rumigny, fils puîné du Duc Jean de Lorraine.

Antoine de Lorraine, Comte de Vaudémont, Seigneur de Rumigny, Sénéchal de Champagne, luy succeda à la Baronnie de Joinville, il épousa Marie d'Harcourt, il eut pour successeur

Ferry de Lorraine, II. du nom, Comte de Vaudémont & de Rumigny, Sénéchal de Champagne, qui épousa Yolande d'Anjou, & son successeur fut

René, Duc de Lorraine & de Bar, Marquis du Pont, & Sénéchal de Champagne, qui fut marié à Philippote de Gueldre, il eut pour successeur

Claude de Lorraine, premier Duc de Guise, en faveur de qui François I. l'érigea en Duché l'an 1528. Il fut le dernier Baron de Joinville, & épousa Antoinette de Bourbon le 12. Juillet 1513. il mourut le 22. Avril 1550. & Antoinette de Bourbon mourut le 22. Janvier 1583. son successeur fut

François de Lorraine, Duc de Guise, en faveur de qui le Roy Henry II. érigea en Principauté la Baronaie de Joinville en l'année 1552. Il épousa Anne d'Este, & fut tué au siège d'Orléans le 24. Février 1562. par Jean Poltrot, Huguenot.

Il eut pour successeur en cette Principauté Henry, Duc de Guise, tué aux Etats de Blois avec Loüis Cardinal son frere.

Charles, Duc de Guise, fut son successeur Prince de Joinville; il épousa en 1611. Henriette-Catherine de Joyeuse, veuve d'Henry, Duc de Montpensier, & mourut en 1642. Il eut de ce mariage François, Prince de Joinville, mort l'an 1639. Henry II. Duc de Guise, mort en 1664. Loüis, Duc de Joyeuse & Prince de Joinville, qui épousa l'an 1649. à Toulon Françoise-Marie de Valois, fille du Comte d'Alais; il

340 MEMOIRES HISTORIQUES
mourut à Paris le 27. Septembre 1654.
d'une blessure qu'il avoit reçüe au siège
d'Arras, & il eut pour successeur en la Prin-
cipauté de Joinville son fils

Loüis-Joseph, Duc de Guise, de Joyeuse
& d'Angoulême, né en 1650. qui épousa
en 1667. Elisabeth d'Orléans, fille puînée
de Gaston de France, Duc d'Orléans, & de
Marguerite de Lorraine; il mourut de la
petite verolle à Paris le 30. Juillet 1671.
Son fils François-Joseph de Lorraine, Duc
de Guise, né le 28. Aoust 1670. luy suc-
ceda, mais il mourut le 16. Mars 1675. &
par cette mort la Principauté de Joinville
passa à Marie de Lorraine, sa tante, connue
sous le nom de Mademoiselle de Guise, &
qui étoit fille de Loüis, Duc de Joyeuse &
de la Comtesse d'Alais, dont nous avons par-
lé; après la mort de laquelle arrivée à Pa-
ris en 1688. elle passa à Mademoiselle d'Or-
léans, & après son décès à Philippe de Fran-
ce, Duc d'Orléans, frere unique du Roy
Loüis le Grand, ce Prince étant mort le 6.
Juin 1701. cette Principauté à été dévoluë
à Philippe, Duc d'Orléans son fils; aujour-
d'huy Régent du Royaume.

Le dernier jour de Juin 1541. Charles-
Quint chagrin de la perte qu'il avoit faite
du Prince d'Orange qui avoit été tué au
siège de Saint-Dizier, prit Joinville, qu'il

fit presque entièrement brûler : mais cette Ville fut depuis rebâtie par les soins de Claude de Lorraine , alors Baron de Joinville , par l'ordre du Roy François I. qui accorda à ses habitans de beaux privilèges.

Henry de Lorraine , Evêque Metz , se fit le premier Chevalier du Jardin de l'Arquebuzé de Joinville , qu'il avoit donné aux habitans.

Dans l'Eglise du Château de Joinville l'on voit les magnifiques tombeaux des Ducs de Guise , dont nous parlerons dans la suite de ces Mémoires.

On voit auprès de la Ville un Jardin assez beau , accompagné d'une Maison de plaisance , bâtie par l'un des Ducs de ce nom.

Il y a à deux lieues de Joinville un Village nommé Blécourt , dont l'Eglise n'étoit autrefois qu'une Chapelle dédiée à la Sainte Vierge ; quelques Historiens écrivent que le Roy Dagobert étant attaqué d'une fièvre maligne , dans le temps que les Esclavons entroient dans son Royaume , ce Prince fit vœu que s'il recouvroit la santé , il feroit bâtir une belle Eglise au lieu où étoit cette Chapelle : il obtint sa guérison , exécuta son vœu , & en chargea un Architecte nommé Walbert. Quoy qu'il en soit , on voit encore aujourd'huy des restes curieux de l'architecture gothique de ce temps-là. On y remarque autour de la nef une galerie

Les Esclavons aiment la guerre.

342 MEMOIRES HISTORIQUES
fourde, ornée de piliers en forme de peristyles ; au bas du chœur à main droite est un gros pilier de pierre de trois pieds de haut sur six de circonférence, qui portoit un bassin de cuivre servant de piscine, que Dagobert avoit donné, qui ne se voit plus. Jean, Sire de Joinville, avant son départ pour la Terre sainte donna à cette Eglise un vitrage où étoit peinte l'Histoire de la sainte Vierge, dont on voit des restes dans le Presbytere.

BAR SUR AUBE,

Barium ad Albulam.

Cette Ville, qui porte le titre de Comté, est ainsi nommée pour être scituée sur la riviere d'Aube, qui fait en cet endroit un canal naturel de plus de cinq cens pieds de long sur six-vingt de large.

Elle est une des plus anciennes de la Province, & quelques-uns prétendent qu'elle a été fondée par le Roy Bardus, qu'ils disent avoir été le cinquième Roy des Gaulois.

On dit qu'Attila prit & saccagea cette Ville, & y fit mourir sainte Germaine, qui avoit fait bâtir elle-même l'Eglise qui porte aujourd'huy son nom, & où son corps a été mis dans une châsse.

Cette Ville étoit du domaine de la Couronne sous les deux premières Races de nos Rois ; elle commença néanmoins d'avoir

des Comtes particuliers sous les Rois de la seconde Race, & elle fut réunie à la Couronne avec le reste de la Champagne.

Il est à présumer que cette Ville étoit autrefois fort considérable, puisqu'elle avoit quatre foires franches pendant l'année, & qu'il y avoit des quartiers séparés les uns des autres, & destinés aux Allemans, aux Hollandois, aux Lorrains, & aux habitans de la Principauté d'Orange : les Juifs y avoient aussi leur canton, dans lequel étoit leur Synagogue.

On voit encore sur une petite montagne près de la Ville, où est l'Eglise du Prieuré de sainte Germaine, les vestiges d'un château, qu'on dit avoir été ruiné par les Vandales, où l'on remarque des doubles fossés, qui, bien-qu'à demi comblés, paroissent avoir été très-profonds. Sur la pointe de la montagne est un petit endroit escarpé, que l'on appelle encore aujourd'hui le Châtelet, qui commandoit tout le pais, & qui servoit, ainsi qu'on le prétend, pour tenir les étrangers dans leur devoir pendant les foires.

D'autres croient avec plus de vraisemblance que sur cette montagne étoit une Ville nommée Florence ; & en effet son enceinte, qui est fort grande, semble avoir été plutôt celle d'une Ville que d'un Château.

On voit près de ce lieu un ancien tombeau, sous lequel on prétend qu'un Préfet des Romains a été inhumé ; & de fait il est construit en la maniere dont ils avoient accoutumé d'enterrer les grands hommes de leur nation.

La ville de Bar sur Aube est présentement fort petite ; il y a deux magasins flanqués de deux tours : trois portes, deux desquelles sont soutenues de deux tours chacune ; il y a encore autour de la place vingt-quatre tours, qui ont chacune trois toises & demie de diametre dans œuvre, avec un rempart & des murailles, qui furent rebâties à neuf il y a environ trois cens ans.

Il y avoit autrefois dans Bar sur Aube un Château, qui servoit de passage aux Comtes de Champagne quand ils alloient de Troyes à la chasse dans le Bassigny. Il fut ruiné à la fin des guerres des Ducs de Bourgogne : il n'en reste aucuns vestiges qu'une hauteur appelée la Motte. Peu de temps auparavant le Roy Philippe le Long ayant vendu le Comté de Bar sur Aube, les habitans se racheterent, afin de se conserver le titre de Ville Royale, elle fut réunie à la Couronne, avec cette condition registrée en la Chambre des Comptes, que les Rois de France ne la pourroient plus vendre ni aliéner.

Il croît aux environs de Bar sur Aube des vins qui sont assez bons.

ARCIÉS SUR AUBE, *Arciaca.*

ON a crû qu'il étoit à propos de dire quelque chose d'Arcies sur Aube, qui étoit autrefois une bonne Ville sur la riviere d'Aube, & est maintenant un Bourg situé sur un petit tertre en descendant à cette riviere. Elle se trouve dans les Carres de Ptolomée & dans l'Itinéraire d'Antonin. Hilduin est appellé par Pithou, *Comes Arciacensis Campanie*, Comte de la Champagne d'Arcies.

En l'année 456. après qu'Attila se fut retiré, il y eut une grande famine, qui obligea sainte Geneviève de venir en Champagne y chercher des bleds. Elle en fit provision à Troyes & à Arcies sur Aube, & les fit conduire à Paris sur les rivieres de Seine & d'Aube: elle en fit mener onze bateaux d'Arcies seul; ce qui marque que c'étoit alors une Ville considérable.

WASSY, *Vasseium.*

Petite Ville située au milieu du Vallage, sur une petite Riviere appellée la Blaise, qui prend sa source au village de Blaise à l'entrée du Vallage, & se va décharger dans la Marne au-dessus du Bourg de l'Arzicourt. Elle n'a qu'onze lieues de cours.

Entre Larcourt & le Village de Blaise.

Cette Ville est assez ancienne, & du do-

maine du Roy. Elle n'a rien de remarquable que le souvenir de cette action que les gens de la Religion P. R. ont appelée *le Massacre de Wassy* : que nos Histoires décrivent avec toutes ses circonstances.

A une demi-lieuë de Wassy on trouve le village d'Attancourt, situé dans une prairie sur la même riviere de Blaise, où il y a des Eaux Minérales froides, & très-bonnes pour la guerison de beaucoup de maladies, dont j'ay donné un Traité au public en 1696.

A une lieuë de Wassy il y a un Village nommé Vallerez, sur une petite hauteur remplie de belles sources d'eau vive ; ce lieu est très-propre pour y bâtir une forteresse ; & en effet on y en marqua une de l'ordre du Roy François I. qui avoit fait examiner le lieu, mais ce dessein ne fut pas exécuté.

VILLES DU BASSIGNY,
qui est la sixième partie de
notre division.

LANGRES, *Lingones.*

L Angres est une Ville Episcopale, dont l'Evêque est Duc & Pair de France. Elle est située entre la Lorraine & le Duché de Bourgogne, sur une montagne que l'on dit

être des plus hautes du Royaume, avec d'autant plus d'apparence qu'il y a plusieurs Rivieres qui y prennent leurs sources, ou dans son voisinage.

Cette Ville est de figure presque ovale, d'environ trois quarts de lieuë de circuit.

Elle est sans contredit l'une des plus anciennes du Royaume ; & quelques-uns prétendent qu'elle est une des premières que les hommes bâtirent après le déluge, lorsqu'ils furent en assez grand nombre pour se répandre dans les endroits de la terre qu'ils voulurent choisir pour leur habitation.

Du temps de Jules César elle étoit la Capitale d'un peuple nommé *Lingones*. Tous les Auteurs qui ont écrit l'Histoire Romaine, parlent avantageusement de la ville de Langres, & particulièrement César dans ses Commentaires, Tite-Live, & Corneille Tacite. Ils parlent des conquêtes que les habitans de ce país firent en Italie sous la conduite de Ségovere, ancien Capitaine des Gaulois, environ l'an 164. après Rome bâtie. Le même Tacite dit que ceux de Langres furent honorés par l'Empereur Othon du titre de Citoyens Romains. Le grand Constantin étant en cette Ville, en sortit pour aller combattre les Allemans qui étoient venus jusques-là pour luy faire la guerre, il les défit, & il en demeura un grand nombre sur la place.

La ville de Langres, aussi-bien que quantité d'autres Villes, a été sujette à diverses révolutions ; elle fut envelopée dans le malheur où tombèrent la plupart des Villes de France où Attila passa, elle fut prise & brûlée, & après avoir été rétablie elle éprouva le même sort dans le temps de l'irruption des Vandales, qui massacrèrent saint Dizier son Evêque, l'an de Jesus-Christ 407. Elle fut rebâtie peu de temps après. Pierre le Vénéral luy donna le nom de *nobilis, magna & famosa*. L'Evêque & son Chapitre en sont Seigneurs spirituels & temporels.

Langres n'étoit autrefois qu'un Comté, lequel après sa réünion à la Couronne, fut érigé en Duché à la poursuite de Gauthier, Evêque de Langres, oncle de Hugues III. Duc de Bourgogne, par le Roy Louis VII. en l'année 1179. Hugues l'avoit acquise d'Henry, Duc de Bar, & il la donna à Gauthier en échange du domaine de Dijon.

L'Eglise Cathédrale, qui étoit autrefois dédiée à S. Jean l'Evangéliste, l'est présentement à S. Mammès Martyr. Elle a été fondée par Paulin, septième Evêque de Langres, parent de l'Empereur Gratian, des derniers de cet Empereur. Le chœur, dont l'architecture est très-belle, est construit d'une manière toute singulière. Il est soutenu tout

autour par des colonnes de pierres fusibles, d'ordre Corinthien, qui ont deux pieds de diamètre, & portent une frise à feuillages. On tient que ce chœur faisoit partie d'un temple dédié à quelque divinité fabuleuse de l'antiquité.

Devant le grand autel il y a un tombeau de bronze, sous lequel on dit que furent enterrés les corps des trois Israélites compagnons de Daniel, qui y furent apportés de Constantinople en l'an 490. sous le regne de l'Empereur Zenon; une lampe & deux chandeliers d'argent d'une grandeur extraordinaire, sur lesquels il y a des cierges allumés, qui éclairent jour & nuit ce tombeau, & l'on voit l'építaphe de ces trois Israélites sur un pilier à gauche du grand autel, concüe en ces termes:

*Sub hoc sarcophago
 Jacent Sidrac, Misac, & Abdenago,
 Quos Rex Persarum Zenonas
 Jussit ire Lingonas,
 Ad defendendos Dæmonas.*

Charon, Sieur de Monceaux, dans son Histoire Universelle, imprimée in-folio en 1621. rapporte cette inscription en ces termes:

*In hoc jacent sarcophago
 Sidrac, Misac, Abdenago,
 Igne usi ut pelago*

*Quos Rex Persarum Zenonas
Transferri jussit Lingonas,
Ad effugandum Damonas.*

Ce qui fait présumer que cette épitaphe ayant été tombée ou détruite, a été réparée par celle qui subsiste aujourd'hui.

Le Cardinal de Givry, qui en étoit Evêque, a fait construire le Jubé, qui fut achevé en 1555. Il est en forme d'arc de triomphe, l'histoire de S. Mamès y est représentée en peinture.

Albéric, Evêque de Langres, reçut en l'année 830. avec beaucoup de magnificence l'Empereur Louis le Debonnaire & Lothaire son fils aîné. Il y fut tenu en leur présence un Concile provincial, où on réforma les Chanoines & les Religieux du Royaume selon leur ancienne institution.

Il y a à Langres deux Hôpitaux, & une fort belle promenade publique, nommée *le Cours*, qui est hors de la Ville en sortant par la porte que l'on appelle de Dijon. Ce Cours, qui est planté de beaux arbres, a un quart de lieuë de longueur, à l'extrémité duquel il y a une fontaine qui prend sa source dans une grotte, & elle fait en coulant trois grands bassins, deux cascades, & un jet d'eau poussé par un Dauphin que tient un Triton. Toutes ces eaux sont environnées d'arbres dans un beau vallon.

Julius Sabinus, qui commandoit une armée de soixante mille hommes contre les Empereurs Othon & Vitellius, avoit pris naissance dans Langres ; cette Ville a toujours produit de vaillans Capitaines & de bons soldats : les habitans en général ayant l'esprit fort vif, & étant naturellement guerriers.

Les Romains ayant laissé dans les principales Villes des Provinces où s'étendoit leur Empire, des marques de leur grandeur, on en découvrit à Langres pendant les années 1670. 1671. & 1672. lorsqu'on travailloit à faire des chemins couverts sur la contrescarpe de la Ville. On trouva trente-six pieces curieuses, consistant en statuës, pyramides, portiques, piedestaux, vases, tombeaux & urnes. Tous ces morceaux furent envoyés à M. de Caumartin, alors Intendant en Champagne, pere de M. de Caumartin, Intendant des Finances. Ce grand Magistrat, dont la mémoire est encore en singuliere vénération dans la Province, & qui joignoit à une expérience consommée que demandoit son employ, une parfaite connoissance des belles lettres, dont celle des antiques n'est pas la moindre partie, ne voulant pas les garder pour luy, il fit porter ces précieux monumens de l'antiquité Romaine à M. Colbert, alors Ministre d'Etat.

Deux ans après un Masson du faubourg en creusant la terre pour y faire les fondemens d'une muraille, trouva une statuë de marbre sans tête, enterrée dans du sable, de six pieds & demi de hauteur sur un piedestal. Cette statuë, que quelques-uns croient être de Jules César, & d'autres de Cinna, parce que le dessein de cette statuë ayant été confronté avec une autre statuë du même Cinna trouvée proche de Paris, leur a paru être du même dessein & parfaitement bien faite. Elle est gardée dans l'Hôtel commun de la Ville; & il seroit sans doute agréable aux curieux que l'on rejoignît cette statuë à une tête d'un marbre pareil que l'on trouva dans la même année en travaillant aux fortifications de la Ville, & que l'on envoya à M. de la Vrilliere, Secretaire d'Etat.

On a aussi trouvé en foüillant les terres, quantité de médailles antiques d'or, d'argent & de bronze.

On prétend qu'Auguste fit bâtir à Langres un temple, qui fut appelé de son nom, dans lequel il fit ériger la statuë de Jules César son prédécesseur, pour y être réverée.

A six lieuës de Langres au Bourg de Bourbonne, on trouve des Eaux Minérales chaudes, à peu près de même qualité que celles de Bourbon, & qui se prennent deux fois l'année, au printemps & en automne. Nous parlerons

parlerons cy-après de ce Bourg, qui est une Baronnie.

CHAUMONT, *Calvomontum.*

Cette Ville est scituée sur une haute montagne, à un quart de lieuë du pied de laquelle passë la riviere de Marne. Ce n'étoit autrefois qu'un Bourg fortifié d'un Château, qui a eü des Seigneurs particuliers, jusqu'à ce qu'ayant été uni au Comté de Champagne, ces Princes en firent une de leurs Maisons de plaisance, & ils y venoient souvent prendre le divertissement de la chasse. Le Palais où l'on rend aujourd'huy la Justice, faisoit partie de ce Château, ou l'on voit encore de belles salles, dont l'une est pour les parties qui viennent plaider, & l'autre sert à tenir les audiences du Présidial, avec plusieurs chambres & un beau jardin; joignant ce bâtiment est la Chapelle de ce Palais, dite *la Chapelle du Roy*, où l'on voit une Image de la Vierge, qui est reconnuë pour miraculeuse. Il reste encore une ancienne tour quarrée, qu'on appelle *Haute-feuille*, bâtie de grosses pierres: elle est haute d'environ quatre-vingt pieds; il y a au-dessus de la tour une platte-forme entourée de balustrades. Ce que cette tour a de plus considérable, est qu'il en releve dix-huit cens Fiefs mouvans du Domaine du

Roy. Cette Ville a dix bastions de pierre de roche taillée à pointe de diamant, avec une courtine, & un fossé assez large, mais peu profond.

Les Rois Louïs XII. François I. & Henry II. ont fait fortifier Chaumont, ville à la vérité petite, mais bien bâtie, toute de pierre de taille; les habitans y sont honnêtes & polis; les vivres y sont bons, en abondance & à bon marché, mais on n'y boit que de l'eau de citerne; Il n'y a qu'une Paroisse, dédiée à S. Jean-Baptiste, où il y a un college de Chanoines, en l'honneur duquel on célébroit encore de nos jours de sept ans en sept ans une fête solennelle & magnifique, que l'on appelloit *la Diablerie de Chaumont*, parce que plusieurs des habitans revêtus d'habits de la maniere dont on peint les Diables, quelques jours avant la fête, couroient par la campagne à trois lieuës à la ronde de la Ville, pour demander à tous ceux qu'ils rencontroient, soit gens du pais, soit étrangers, qui venoient de toutes parts à Chaumont pour voir la fête, quelque piece d'argent pour aider à faire les frais, & bien-que cette espee d'aumône fût au commencement volontaire, cette coûtume devint enfin une espee d'obligation de la donner bongré malgré qu'on en eût. Le jour de la fête étant arrivé, l'on représentoit sur

plusieurs théâtres bien ornés toutes les actions de la vie de S. Jean, & pendant que les acteurs jouoient chacun leur personnage, tout le Clergé de la Ville en procession passoit devant tous ces théâtres, & retournoit ensuite à l'Eglise où il y avoit Indulgences plénieres; comme cette cérémonie étoit souvent troublée par des querelles, & qu'il s'y commettoit beaucoup de désordres, les Magistrats de la Ville l'ont sagement supprimée depuis environ quarante ans.

Il y a à Chaumont un fort beau Collège de Jésuites, dont l'Eglise qui est d'une très-belle architecture, a été bâtie en 1630. La Dame de Haut, qui avoit un fils Jésuite, a beaucoup donné à ce Collège.

Il y a aussi un Convent de Carmelites, dont l'Eglise est magnifique, le plat-fond est orné de belles peintures, & l'Autel est tout de marbre & de jaspe.

MONTIGNY LE ROY,

Montiniacum Regium.

Cette petite Ville est sur la Meuse à six lieues de Langres & à sept de Chaumont, sur les frontieres de Lorraine; on a ruiné une partie de ses fortifications.

ANDELOT, *Andelours.*

N'Est plus qu'un Bourg dans le Bassigny. C'étoit auparavant une grande Ville, dont on reconnoît encore les ruines. Il est sur la frontiere de cette contrée au-delà des Villes de Langres & de Chaumont.

GRAND.

EN est aussi un petit Bourg, où est le tombeau de S. Thibée, Seigneur du lieu, qui est sous des arcades & des portiques fort anciens, sous lesquels on tient que l'Empereur Julien l'Apostat luy fit trancher la tête. Ce tombeau est visité par une infinité de personnes malades, pour recevoir la guerison des maladies incurables. Ce Bourg a été autrefois possédé par des Seigneurs de ce nom, qui étoient considérables. On y voit les vestiges d'un ancien Château qu'ils habitoient. Il y a aujourd'huy un nombre considérable d'artisans qui travaillent à faire des cloux qu'ils vendent en gros aux Marchands.

VILLES DU SENONNOIS,
*qui est la septième partie de
 notre division.*

Toutes les Villes de cette partie de la Champagne, bien-qu'elles soient comprises dans l'étendue de son Gouvernement, ne sont pas néanmoins de la Généralité.

SENS, *Senones.*

LA ville de Sens est le Siège d'un Archevêque, qui se dit Primat des Gaules, & dont l'Evêque de Paris étoit autrefois Suffragant ; elle est la dernière Ville de Champagne de ce côté-là. Elle étoit cy-devant du Gouvernement de Bourgogne : mais à présent elle est du Gouvernement de Champagne, & à plus juste titre, puisque la Bourgogne ne commence qu'à la sortie de l'une de ses portes ; elle est néanmoins de la Généralité de Paris, & située au confluent de la Vaine & de l'Yonne. Elle a été du temps des Gaulois la Capitale d'un peuple que l'on appelloit *les Sénonois*, qui se rendirent recommandables par leur valeur long-temps avant la naissance de Jesus-Christ. Ils entrèrent en Italie, où ils prirent Rome, & ils pénétrèrent jusques dans la Grece. Ils firent bâtir Siene en Italie, & quelques au-

358 MEMOIRES HISTORIQUES
tres places ailleurs, aufquelles ils laiffèrent
leur nom.

Le tréfor de l'Eglife Cathédrale dédiée à
S. Etienne, mérite la curiosité des voyageurs.
On y voit entre un nombre confidérable de
Reliques, le doit index de S. Luc, dont il
écrivit l'Evangile. On entend les cloches de
cette Cathédrale à huit lieuës de diftance,
& le fon en eft fi doux & fi harmonieux,
que les perfonnes qui font dans le clocher
dans le temps qu'on les fonne, peuvent
s'entretenir fans être interrompuës par leur
fon. On voit dans cette Eglife plufieurs tom-
beaux confidérables, & entr'autres ceux du
Cardinal du Perron & du Chancelier du
Prat qui en étoient l'un & l'autre Archevê-
ques, font très-beaux. Cette Eglife Cathé-
drale eft grande, large, & peut paffer pour
belle. Le foubaffement du grand Autel eft
d'or, enrichi de pierres précieufes; on n'y
chante point en musique. On y voit la chaire
où S. Bernard a prêché, & l'endroit où le
Roy S. Louïs époufa Marguerite de Pro-
vence.

Il y a à Sens plufieurs Abbaïes.

L'Eglife de l'Abbaïe de S. Pierre le Vif
ou le Vic, de l'ordre de S. Benoît de la Con-
grégation de S. Maur, mérite l'attention des
curieux; elle eft dans le premier cimetiè-
re des Chrétiens, dans lequel un grand nom-

bre de Martyrs ont été enterrés, & d'autres ont été jettés dans un puits profond, qui est dans la Chapelle souterraine qui sert de sacristie. On prétend que Théodécilde, qu'on dit fille de Clovis, a fait bâtir cette Abbaïe, & qu'elle y fut enterrée ; & on y voit aujourd'hui une belle châsse dans laquelle sont ses reliques. Il y a aussi plusieurs corps saints, & le chef de S. Grégoire le Grand. Cette Abbaïe a été détruite neuf ou dix fois. Le chœur de l'Eglise est majestueux & orné non seulement de belles chaires, mais encore d'un Autel tout de marbre, derrière lequel est la Chapelle de la Vierge, dont les grandes colonnes de marbre font un très-bel effet, parce que cette Chapelle est élevée au-dessus d'une autre qui sert de sacristie, dans laquelle est le puits dont nous avons parlé.

L'Abbaïe de sainte Colombe, dont l'Eglise a été consacrée par le Pape Alexandre III. est belle & magnifique. On voit dans la nef le tombeau de S. Loup, Archevêque de Sens, & ses reliques y sont conservées dans une très-belle châsse d'argent, qui est dans le trésor ainsi que celles de sainte Colombe & de S. Flavet. Celles de Thibault I. du nom, Comte de Champagne, y sont aussi dans une châsse de bois. Raoul Roy de France, & Richard Duc de Bourgogne

360 MEMOIRES HISTORIQUES
ont choisi leur sépulture dans cette Eglise ,
mais on n'y voit plus leurs tombeaux.

Il y avoit à Sens l'Abbaïe de S. Remy ,
qui ne subsiste plus : ses revenus qui mon-
tent encore à quatre mille livres par an ,
ont été donnés à Messieurs de la Mission ,
qui font dire tous les ans une seule Messe
dans une Chapelle qui reste seule à pré-
sent de tous les bâtimens de cette Abbaïe.

L'Abbaïe de S. Jean , possédée par les
Chanoines Réguliers de la Congrégation de
sainte Geneviève de Paris , fondée pour des
Religieuses peu après l'Abbaïe de S. Pierre ,
dans le neuvième siècle elle étoit possédée
par des Moines , & elle fut donnée dans
le douzième siècle aux Chanoines Réguliers.
Il ne reste plus de l'Eglise que le chœur qui
est beau , & deux Chapelles fort propres
qui font le tour du chœur.

L'Abbaïe de S. Paul , de l'ordre de Pré-
montré.

L'Abbaïe Royale de Notre-Dame , occu-
pée par des Religieuses Benedictines.

Il y a encore à Sens un Convent de Cé-
lestins , un de Jacobins , un de Cordeliers ,
un de Capucins , un de Picpuces ou Péni-
tens , un de Carmelites , un d'Annonciates
bleuës , un d'Ursulines , un College de Je-
suites , une Maison de Prêtres de la Mission ,
un Hôpital , & seize Paroisses , l'une des-

quelles est dans l'Eglise Cathédrale.

Pendant que la seconde Race de nos Rois gouvernoit en France, les Sénonois eurent des Comtes particuliers, & jusqu'au Roy Robert, qui est le second Roy de la troisième Race, qui en l'année 1005. prit la ville de Sens, qui est d'une grandeur médiocre. Divers ruisseaux, qui y entrent de toutes parts & en tout temps, en emportent toutes les immondices. On voit à deux lieues de la Ville la fontaine de Véron, dont l'eau se pétrifie naturellement.

Les habitans de Sens furent ceux qui arrêterent le plus long-temps les conquêtes de César dans les Gaules. On voit encore près de la Ville d'anciens vestiges des édifices qu'y a fait construire ce premier des Empereurs ; & sur le rivage de l'Yonne une maison qui a pour titre *Carcer Cesaris*.

JOIGNY, *Joviniaeum*.

Est une petite Ville bien située, sur l'Yonne, à six à sept lieues de Sens vers le Midy, sur le penchant d'une colline. Elle porte le titre de Comté : il y croît de bons vins. C'est le premier Comté de Champagne.

TONNERRE, *Tornodorum.*

ESt une Ville qui porte aussi ce titre, située sur la rivière d'Armançon, aux frontières de Champagne & de Bourgogne. Les vins en sont excellens.

CHABLY, *Cabliacum.*

Ville située sur les frontières de Champagne & de Bourgogne, entre Auxerre & Tonnerre, est estimée à cause de ses bons vins. Elle est connue dans l'Histoire, pour avoir été le champ de la bataille qui s'y donna l'an 841. entre les enfans de Louis le Debonnaire, Empereur & Roy de France.

VILLES DE LA BRIE

*Champenoise, qui est la huitième
& dernière partie de notre
division.*

Toutes les Villes dont nous parlerons dans cette dernière division de la Champagne, sont de ce Gouvernement; il n'y a cependant que la ville de Sezanne qui soit de la Généralité. Il ne sera peut-être pas inutile d'observer en cet endroit qu'y ayant eû long-temps contestation entre les Gou-

verneurs de Champagne & ceux de l'Isle de France, qui prétendoient chacun de leur côté, que les autres Villes de la Brie, comme Rofoy, Chaumes, Pont sur Seine, Lagny, Montereau-faut-Yonne, Coulommiers, Crecy, la Ferté sous Joüarre, & Château-Thierry, étoient de leur Gouvernement, le Roy rendit son Ordonnance à Fontainebleau le 27. Septembre 1693. qui décida la question en faveur du Gouverneur de Champagne.

MEAUX, *Melde, Latinum.*

Cette Ville est très-ancienne, & elle étoit considérable dans le temps de Jules César, qui en fait mention dans ses Commentaires ; néanmoins Monsieur d'Ablancourt a contesté ce fait, qu'il traite de ridicule. Elle a trois faubourgs : c'est la Capitale de toute la Brie, & elle porte le titre de Comté, dont Henry II. l'honora en l'année 1558. Son Evêque est l'un des trois Suffragans de l'Archevêque de Paris. Elle est agréablement située à dix lieues de Paris sur la riviere de Marne, qui la divise en deux parties, l'une se nomme la Ville, & l'autre le Marché, à cause d'une place où l'on tient le marché, qui est environnée de la riviere. Le pays où elle est située est si fertile & si agréable, que Ptolomée l'appelle *Latimio*

Meldorum, par allusion aux environs de Rome. Elle étoit en grande considération sous la premiere Race de nos Rois. Grégoire dit que Chilpéric y ayant fait emprisonner la Reine Brunehauld, commanda qu'on y tint ses filles prisonnières. Les premiers Comtes de Champagne se qualifioient Comtes de Troyes & de Meaux. Elle fut la premiere Ville de France où les Protestans commencèrent à prêcher leur Religion. Charles IX. ayant évité d'être surpris par eux dans son château de Monceaux en l'année 1566. se retira à Meaux, qui n'en est éloigné que de deux lieues.

Cette Ville a beaucoup souffert en diverses occasions, durant la prison du Roy Jean : son fils Charles, Dauphin & Régent du Royaume, ayant sujet de se plaindre des Parisiens se retira à Meaux l'an 1358. depuis il alla vers Sens, & il laissa Gaston-Phébus Comte de Foix dans la partie de la Ville que l'on nomme le Marché. Les Parisiens, qui avoient un grand intérêt de s'assieûrer de cette clef de la Marne, y envoyèrent quelques troupes sous la conduite d'un Epicier, pour s'en saisir ; le Maire de Meaux, qui étoit de la faction, leur ouvrit les portes : mais comme les uns & les autres attaquoient le Marché, le Comte sortit sur eux avec de la Cavalerie, & les

tailla tous en pieces. L'Epicier y fut tué, la Ville fut pillée & saccagée, & on fit trancher la tête au Maire & à quelques Bourgeois. Dans la suite on rétablit Meaux; elle resta dans le parti du Dauphin, connu sous le nom de Charles V. Les Anglois l'assiégèrent au commencement de l'an 1421. & après une défense généreuse de trois mois, les habitans capitulèrent le 9. May : on leur promit la liberté. Les soldats de la garnison furent arrêtés prisonniers : & l'on fit trancher la tête dans les halles de Paris au Bailly Louïs Gart & à trois autres Capitaines ; Jean le Clerc, Cardeur de laine de cette Ville, zélé Calviniste, y eut le foïet & la fleur de lys, pour avoir dit que le Pape étoit l'Ante-Christ : ce fut vers l'an 1523. Le même fut ensuite brûlé à Metz. Jacques Pavanes, qui avoit prêché la même doctrine, fut brûlé à Paris l'an 1525. Les Huguenots se maintinrent dans cette Ville jusques vers l'an 1563. qu'ils y ruinèrent les Eglises & chassèrent les Prêtres.

L'Eglise Cathédrale de Meaux est dédiée à S. Etienne. Son plus ancien Evêque est S. Sanctin : il y a une Eglise Collégiale sous son nom, & il y a eû depuis luy cent cinq Evêques jusqu'à présent. Cette Eglise Cathédrale, dont les Anglois ont ruiné une de ses tours, a un air de beauté, & elle

doit sa perfection à la Reine Jeanne de Navarre, dont on voit le buste dans la clef de la voûte, auquel en reconnoissance on donne tous les jours à la Messe trois coups d'encens. On remarque dans le Missel de l'Eglise de Meaux une chose qui mérite d'être observée, qui est que le jour de Pâques après les Matines, l'Evêque accompagné de tous les Chanoines va à l'Autel, & se tournant vers le plus honorable de chaque côté, leur dit : *Credis Christum resurrexisse?* Croyez-vous que Jesus-Christ est ressuscité? & ils répondent : *Credo*; Je le croy. Ceux-cy font la même demande à ceux qui les suivent, qui leur répondent de la même sorte, & ainsi des autres successivement.

Outre la Cathédrale il y a à Meaux plusieurs Paroisses, Convents, Hôpitaux, & trois Abbaïes.

La première est l'Abbaïe de S. Faron, de l'ordre de S. Benoît, de la Congrégation de S. Maur, où les Religieux de ce Monastere font remarquer avec vénération les tombeaux d'Ogers & de Benoît, qu'on dit avoir été courtisans & favoris de l'Empereur Charlemagne, qui quittèrent la Cour, & se firent Moines dans cette Abbaïe, qui avoit été fondée par ce Saint, dont elle porte aujourd'huy le nom; il la fit bâtir dans son propre fonds sous l'invocation de la sainte

Croix ; elle vaut environ vingt mille livres à l'Abbé, & douze mille livres aux Moines.

La seconde Abbaïe est celle de Notre-Dame du Change, fondée en l'an 1135. pour des Chanoines Réguliers, qui appartient aujourd'huy à la Congrégation de sainte Geneviève ; elle vaut environ cinq mille livres de rente à l'Abbé Commendataire, & deux mille cinq cens livres aux Religieux, dont le Prieur est Curé de cette Eglise, qui est la première Paroisse de Meaux.

La troisième Abbaïe est celle de Notre-Dame d'Ormont ; elle étoit auprès de la ville de Fîmes dans le diocèse de Reims, & elle fut transférée à Meaux en l'an 1637. par les sollicitations du Duc de la Vieuville, Sur-Intendant des Finances, dont la sœur étoit Abbessé de cette Maison, où il y a à présent environ quarante Chanoinesses Régulieres, & quinze sœurs converses.

Le Palais Episcopal de Meaux mérite d'être vû, particulièrement le Jardin & l'Orangerie, & l'on peut dire sans exagération qu'il contient en racourci tout ce qu'on remarque de plus curieux dans les plus beaux Jardins du Royaume.

A quatre lieuës de Meaux & à l'entrée de la forêt de Crécy, on voit les masures de l'ancien Château de Becoiseau.

A deux lieuës de Meaux est le fameux

368 MEMOIRES HISTORIQUES
pèlerinage de S. Fiacre: c'étoit la solitude
de ce Saint, né en Ecoſſe. La Reine Anne
d'Autriche obtint des Reliques de ce Saint
dans la dernière maladie du Roy Louis
XIII. ſon époux, & fit préſent d'une châſſe
d'une magnificence Royale.

GERMINI ſur la rivière de Marne à une
demi-lieuë de Meaux, maiſon de plaiſance
de l'Evêque, eſt belle & ornée d'une agréa-
ble terraiſſe & de jardins bien entendus.

MONCEAUX.

C'Est un Château ou Maiſon Royale à
deux lieuës de Meaux, bâti ſur la ri-
viere d'Oure, commencé par la Reine Ca-
therine de Médicis, & achevé en l'état au-
quel il eſt aujourd'huy par le Roy Henry
IV. Il eſt à préſent fort négligé, ſans meu-
bles & même ſans vitres en la plûpart des
appartemens, qui ne laiſſent pas d'avoir un
air de grandeur & de magnificence, ainſi
que ſes jardins, ſes parcs & ſes forêts. C'étoit
la demeure la plus ordinaire de la belle Ga-
brielle d'Etrées, maitreſſe du Roy Henry IV.

PROVINS, *Provinum.*

EST une Ville de la baſſe Brie, ſur la ri-
viere de Morin qui ſe rend dans la Mar-
ne près de Lagny; la petite rivière de Vou-
zie y paſſe auſſi. Cette Ville eſt très-ancien-
ne,

ne, puisque César en parle avantageusement dans ses Commentaires. On y voit les restes d'un vieux château, qu'on croit avoir été bâti par les ordres de César. Les Comtes de Champagne & Brie estimèrent beaucoup cette Ville ; ils y firent bâtir un Palais dans lequel ils demeuroient quelquefois avec leur Cour. Ce fut dans la grande salle de ce Palais que Thibault IV. du nom, Comte de Champagne & Brie, fit écrire avec le pinceau les Chançons qu'il avoit composées pour la Reine Blanche, mere de S. Louïs, dont nous avons parlé dans la vie de ce Prince.

Pages 170
& suivantes.

Il y a dans Provins un grand nombre de belles Eglises. L'Abbaïe de S. Jacques est possédée par les Chanoines Réguliers de S. Augustin de la Congrégation de France. M. d'Aligre, qui a commencé d'en être en possession en 1643. & qui l'a gouvernée pendant soixante-six ans, a rétabli les lieux réguliers, orné l'Eglise & le chœur de douze pieces de tapisserie estimées vingt mille livres ; & a fait mettre le cœur & les entrailles de S. Edme, Archevêque de Cantorbery, dans une riche châsse.

Le Prieuré de S. Ayon, possédé par les Benedictins de la Congrégation de S. Vanne, dont S. Robert a été autrefois Prieur, a été fondé sous le regne du Roy Robert ou d'Henry I. son fils. Il y a aussi à Provins un

370 MEMOIRES HISTORIQUES
Présidial, une Election, & autres Jurisdic-
tions. Cette Ville est fameuse par la multi-
tude de ses roses rouges, qu'on appelle *Roses*
de Provins, dont on fait des conserves se-
ches & liquides, qui ont tant de réputation
& d'utilité dans la Médecine.

On voit proche de Provins l'Abbaïe de
Pruilly de l'ordre de Citeaux, fondée dès le
commencement de l'ordre avant les Abbaïes
de Clervaux & de Morimont, par Thibault
Comte de Champagne. L'Eglise, le cloître,
le réfectoire & les jardins sont grands &
beaux; elle est à présent de la réforme.

A un quart de lieuë de Provins est l'Ab-
baïe du Mont Notre-Dame, du même or-
dre. Elle a été fondée vers l'an 1236. brû-
lée en 1298. & depuis pillée par les An-
glois: ce qui porta l'Abbé de Citeaux de
disperfer en différentes Maisons de son or-
dre les Religieuses qui y étoient alors; en
donna le revenu à l'Abbaïe de Pruilly, & on
envoya un Religieux sur les lieux, qui dans
la suite prit le nom de Prieur en titre; &
en 1648. le Prieur qui y étoit alors, pré-
tendit avoir eû une vision, en conséquence
de laquelle il y rétablit des Religieuses du
même ordre, qui y sont aujourd'huy au
nombre de vingt-quatre.

CHATEAU-THIERRY,

Castrum Theodorici.

Cette Ville est bâtie sur la riviere de Marne, & porte titre de Duché. Elle est à vingt lieuës de Paris dans le diocèse de Soissons; & sa situation est très-agréable: son château est assez beau, bâti sur un lieu fort élevé, dont la vûë est charmante. Le jardin qui est au bas de ce château, rempli de grand nombre de belles allées plantées de charmilles & autres arbres, sert de promenade aux habitans. Les faubourgs, qui sont plus grands que la Ville, sont passablement beaux: le Duc de Mayenne s'en étant saisi pour la Ligue contre le Roy Henry le Grand, les Espagnols la pillèrent & saccagèrent; elle se remit depuis sous l'obéissance de son légitime Souverain, qui luy accorda de beaux privilèges par ses Lettres Patentes de l'année 1581. Elle a un Siège Présidial, Prevôté, Election, Grenier à Sel, & autres Jurisdictions.

SEZANNE, *Sezanna, Sezania.*

Est une Ville qui porte le titre de Comté, située entre la Champagne & la Brie, dans une belle plaine qui n'est point bornée du côté de la Champagne, mais qui est entourée du côté de la Brie de collines,

où il croît d'affez bons vins. Elle a quatre principales portes & une fausse porte. Ses murailles sont assez bonnes, & elle a trois faubourgs assez grands. Elle est arrosée d'une petite riviere qui prend sa source à un quart de lieuë de Sezanne, de laquelle les habitans ont trouvé moyen de faire entrer une partie dans la Ville au travers des fossés, par des manieres d'auges faites de gros bois de chêne, soutenuës par d'autres grandes pieces de bois. Ces eaux font tourner plusieurs moulins dans la Ville & aux environs, & elles en sortent par un canal pareil à celui par lequel elles y sont entrées. Cette petite riviere, à laquelle quelques-uns donnent le nom d'Auges, & qui en effet n'en a point, recoit la riviere de Pleurs au dessous du Village de ce nom à deux lieuës & demie ou environ de Sezanne, & va se jeter dans la riviere d'Auche au dessus d'Anglure.

On ne sçait point en quel temps cette Ville a été bâtie, & l'on croit par tradition que son enceinte, telle qu'elle est à présent, n'étoit autrefois que celle du château, dont on voit encore quelques restes aux environs des faubourgs.

Ce Comté est mouvant du Roy, à cause de son Château du Louvre à Paris. Il a été autrefois donné en mariage à des Princes

du Sang de la branche d'Orléans, & la place qui est au bas de l'Auditoire où l'on rend la Justice, porte encore le nom de *Place d'Orléans*.

Les Comtes d'Alais Ducs d'Angoulême, & le Duc de Joyeuse ont été les derniers qui en ont jouï. Le Duc de Joyeuse ayant été tué au siège d'Arras, le domaine de Sezanne revint à la Couronne, & il fut donné ensuite par engagement au Maréchal de Fabert; il est aujourd'huy possédé par le Marquis de Beuvron, du chef d'Angélique de Fabert son épouse, auparavant veuve du Marquis de Genlis.

En 1423. ou 1424. le Comte de Salisbury, Général de l'Armée d'Angleterre sous le regne de Charles VII. prit & brûla la ville de Sezanne; & le 20. May 1632. jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, cette Ville & ses faubourgs furent entierement réduits en cendres, & on l'a rebâtie depuis ce temps.

COLOMMIERS, *Colomeria*.

Cette Ville est située sur la petite riviere de Morin, à cinq lieues de Meaux vers le Midy. Il y a Justice Royale & Election; elle appartient à Madame la Duchesse de Nemours. On prétend que le Cardinal de Columiers y a pris naissance.

MONTEREAU-FAUT-YONNE,
Monasterium ad Icanam.

Cette Ville est située entre Sens & Melun, à l'endroit où l'Yonne entre dans la Seine : ce qui luy a fait donner le nom qu'elle porte ; quelques-uns l'appellent Fourc d'Yonne, parce que l'Yonne en cet endroit se sépare de la Brie & de la Bourgogne en forme de pied fourchu. Le château qui est fort ancien, est enfermé entre ces deux Rivieres. Comme cet endroit est un très-beau pays de chasse, nos Rois y alloient souvent, &c'étoit une de leurs principales Maisons de plaifance. On prétend que l'Eglise de Notre-Dame qui y est, étoit l'Eglise d'un Monastere, & que le Doyenné ou maison du Doyen porte encore aujourd'huy le nom de Prieuré, & que l'enceinte du cloître où les Chanoines demeurent, représente parfaitement bien la figure d'une véritable demeure de Moines.

Ce fut sur le pont de cette Ville que fut tué d'un coup de hache par Tanneguy du Châtel le 10. Septembre 1419. Jean Duc de Bourgogne, dit l'Intrépide ou Sans peur, fils du Duc Philippe, dit le Hardi ; ce qui se fit par le commandement du Dauphin de France ; depuis Roy sous le nom de Charles VII. qui l'avoit attiré en ce lieu sous pré-

texte d'une conférence qu'il vouloit, disoit-il, avoir avec luy, & pour se vanger de l'assassinat qu'avoit fait faire à Paris le même Duc de Bourgogne de la personne de Louïs Duc d'Orléans, frere du Roy Charles VI. en l'année 1407. La Dame de Grat, maîtresse du Duc de Bourgogne, l'avoit engagé à cette conférence, en laquelle Tanneguy du Châtel, qui avoit été le favori du Duc d'Orléans assassiné, fit une querelle d'Allemand au Duc de Bourgogne, & en luy reprochant qu'il ne rendoit pas au Dauphin le respect qu'il luy devoit, luy donna un coup de hache sur la tête, dont il mourut, & fut inhumé avec ses habits dans l'Eglise de Notre-Dame devant l'autel de S. Louïs; mais peu après on enleva ce corps, qui fut porté en la Chartreuse de Dijon, où se voit encore sa tête avec la marque de la blessure. On prétend que le Roy François I. voyant cette tête, fut surpris d'y voir un si grand trou, & qu'un Chartreux luy répondit : *Sire, c'est le trou par où les Anglois ont passé en France.*

BRAY SUR SEINE, *Brainum.*

Cette Ville située entre Nogent & Montereau, fut cedée au Roy S. Louïs par Thibault IV. du nom, Comte de Champagne. Le Roy Charles VI. la vendit en l'an

376 MEMOIRES HISTORIQUES
1404. au Roy de Navarre. Elle passa ensuite au Comte de Dunois, & enfin dans la Maison de Nemours, qui en 1648. la vendit au Président de Mêmes.

ROSOY, *Rosetum.*

Ville en Brie, dont les Seigneurs de ce nom ont servi autrefois dans les Croisades, & portoient pour armes parlantes trois roses, dont on voit l'écusson sur une des portes de la Ville. Il y a Election dépendante de Paris, une Eglise Paroissiale, un Convent de Religieuses, & un marché tous les Samedis.

CHAUMES, *S. Petri de Calamis.*

Petite Ville dans la Brie, qui est du diocèse de Sens, à deux lieues en-deça de Rosoy du côté de Paris. Il y a une ancienne Abbaïe d'hommes de l'ordre de S. Benoît. L'Abbé qui est Commendataire, est Seigneur de la Ville. Il y a un marché chaque semaine, & trois foires par an.

BRIE-COMTE-ROBERT,
Bria Comitum Roberti.

Brie ou Braye-Comte-Robert, du nom de Robert, Comte de Champagne & Brie, d'autres disent du Comte Robert de Dreux; elle est à six lieues de Paris dans la

Brie. Cette Ville fermée de murs a un ancien château, une Eglise Paroissiale & un Hôpital. Il y a un Grenier à Sel ; elle est située sur la petite riviere d'Ierre.

En 1649. Loüis de Bourgoigne, Seigneur de Mautour, Gentilhomme de Brie, qui cominandoit le Régiment du Prince de Conty, en qualité de Lieutenant Colonel, se saisit de la Ville & du château de Brie-Comte-Robert, dont il eut le Gouvernement, & depuis en 1651. il fut nommé par le Roy Sergent de Bataille dans ses armées, & fut pourvû par Sa Majesté de la charge de Mestre de Camp Lieutenant du Régiment d'Infanterie du Prince de Conty, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Mestre de Camp dudit Régiment, sur la démission du Marquis de Sillery. Hors de la Ville il y a un Convent de Minimes, bâti & fondé par le Maréchal de Vitry.

SAINT FLORENTIN,

Fanum sancti Florentini.

Ville du Sénonois en Champagne, sur la riviere d'Armançon, à quatre lieues de Joigny, avec Election & Justice Royale. Elle appartient à M. de la Vrilliere.

VOilà le partage de la Champagne, conformément à la division que nous en avons faite; cependant comme la ville de Vaucouleurs & celle de Commercy n'ont été rangées dans aucune des huit parties de cette division, parce qu'elles se trouvent seules dans un petit canton séparé du reste de la Province, nous en allons parler dans un article particulier; Et comme par Ordonnance du Roy renduë au mois d'Aoust 1692. il plut à Sa Majesté d'unir à l'Intendance de Champagne les villes de Sedan & de Mouzon, quoy-qu'elles fussent alors du Gouvernement de Lorraine avant la paix de Riswik, nous en ferons la description.

VAUCOULEURS, *Vauculeria.*

Cette Ville qui est située sur la Meuse, étoit autrefois une Souveraineté possédée par les Princes de la Maison de Lorraine; & à cause de l'importance de son passage, Philippe de Valois trouva bon de l'acquérir de Jean de Joinville en 1335. & il luy donna en échange les Prevôtés de Soudron & de Ville-Seneux, qui faisoient alors partie de la Châtellenie de Vertus. Elle étoit anciennement enceinte de murailles. La vûë de ce lieu est parfaitement belle, sur une vallée ornée dans la saison, de fleurs de diverses

couleurs, qui y croissent sans être cultivées; & c'est pour cela qu'on la nomme *Vallée de couleurs* ou *Vaucouleurs*. On voit en ce lieu un vieux château peu considérable, & un reste d'une grosse tour bâtie par les Anglois.

On voit encore près de Vaucouleurs de grosses pierres, qui y avoient été plantées par les ordres des Empereurs & des Rois de France, pour servir de bornes à leurs Etats. Les premières furent mises par l'ordre de l'Empereur Albert & du Roy Philippe le Bel, qui se rendirent pour ce sujet en même temps à Vaucouleurs l'an 1299. & il y fut en même temps traité du mariage de Rodolphe fils de l'Empereur, & de Blanche fille du Roy; & ce qu'il y a de plus remarquable en cette occasion, c'est que cela se fit dans le même temps que le Pape Boniface VIII. avoit mis le Royaume de France en interdit, & l'avoit donné à l'Empereur, au cas qu'il pût s'en emparer, afin d'obliger par là ce Roy de renoncer au droit de Régale.

Vaucouleurs est le siège d'une Prevôté composée de vingt-deux Paroisses, qui sont du diocèse de Toul. Les habitans sont peu laborieux, & leur principale occupation est de nourrir du bétail dans les belles prairies qui environnent cette Ville.

Cette contrée est connue pour avoir don-

380 MEMOIRES HISTORIQUES
né la naissance à cette fameuse fille nom-
mée *Jeanne d'Arq*, surnommée *la Pucelle*
d'Orléans, dans l'un de ses Villages nom-
mé Dom-Remy près de Vaucouleurs. En
considération des grands services qu'elle
rendit à la France, ce pays jouit encore de
plusieurs beaux privileges, & entr'autres on
n'y paye ni Tailles, ni droits d'Aides, & le
Sel y est à très-bon marché.

COMMERCY, *Commerciacum*.

Commercy est une petite Ville, entre
Vaucouleurs & Saint-Mihel, la der-
niere du Bassigny, & frontiere de Lorraine.
Il y a un château fortifié de tours, qui fut
assiégé & pris par les Anglois l'an 1359.
sur l'Archevêque de Reims, qui en étoit
alors Seigneur. Il y en a qui prétendent
qu'elle est du Barrois; elle est sur la rivie-
re de Meuse, à quatre ou cinq lieues de Toul,
& à pareille distance de Bar-le-Duc.

SEDAN, *Sedanum*.

Cette Ville qui est située sur la riviere
de Meuse, aux frontieres du Luxem-
bourg, est l'une des clefs du Royaume, &
des plus importantes. Nous avons parlé cy-
Page 285. devant de l'échange de la Souveraineté de
Sedan & de Raucourt, qui appartenoit à la
Maison de la Mark de Bouillon; nous

n'en dirons rien en ce lieu, sinon que cette Ville n'a que deux portes, l'une du côté de la Champagne, & l'autre du côté de Luxembourg. Il sera parlé dans le chapitre du Gouvernement Militaire, des fortifications de Sedan & de son château qui est très-considérable, & dans lequel il y a un riche Arsenal où il y a un grand nombre d'armes & harnois très-riches & parfaitement bien travaillés, qui ont autrefois servi aux Princes de la Maison de la Mark, qui étoient Souverains de cette Principauté.

MOUZON, *Mosomium.*

C'est une petite Ville assez près de Sedan, dont elle fait partie du Gouvernement ; elle est située au pied d'une colline qui est fort étroite, mais fertile en grains & en vins. La Meuse passe au pied de ses murailles, d'où elle tire son nom de Mouzon. Cette rivière se sépare en cet endroit en deux bras, l'un desquels suit son cours ordinaire, & l'autre passé par-dessus des écluses longues de cent pas dans un canal large & profond, qui sépare la ville du faubourg. Cette Ville étoit la Capitale d'une petite contrée qui appartenoit aux Archevêques de Reims, un d'eux l'échangea avec le Roy Charles V. le 16. Juillet 1379.

La ville de Mouzon tant par l'avantage

de la situation, que de ses fortifications, a toujours été une bonne place, qui a soutenu plusieurs sièges, & a été souvent prise & reprise, & est enfin revenue à l'obéissance du Roy en l'année 1653. & après avoir été trois ans entiers entre les mains des Espagnols, elle fut reprise par l'armée de Sa Majesté, commandée par le Vicomte de Turenne & le Maréchal de la Ferté; ses fortifications ont subsisté jusqu'en l'année 1671. qu'il a plû au Roy d'en ordonner la démolition.

L'Empereur Charles-Quint étant en paix avec le Roy François I. vint sur les terres de Robert de la Mark, Seigneur de Sedan, & s'empara d'abord de Mouzon, mais le Roy, qui ne vouloit pas avoir un tel voisin de ce côté-là, & qui avoit eû le temps de mettre sur pied une puissante armée, donna par là le moyen au Chevalier Bayart de se jetter dans Mezieres, dont l'Empereur avoit formé le siège, & Bayart peu de temps après reprit Mouzon.

Il est certain que Mouzon est non seulement une Ville fort ancienne, mais encore que ses habitans ont de la valeur, puisqu'en 1248. l'antipathie qui étoit entr'eux & ceux de Bouillon, les porta de se mettre en campagne, chacun étant dans l'ardeur de tirer vengeance de son ennemi. Après une ba-

taille sanglante ceux de Bouillon furent vaincus & repouffés jusques dans leurs retranchemens ; l'année suivante ceux de Bouillon assemblèrent une troupe nombreuse sous la conduite de l'Evêque de Liège, & mirent le siège devant Mouzon, qu'ils emportèrent malgré la vigoureuse & longue résistance des assiégés ; ils y mirent tout à feu & à sang, & ayant appris que l'Archevêque de Reims venoit avec de bonnes troupes au secours de Mouzon, ils l'abandonnèrent en diligence, & se retirèrent chez eux.

En 1622. Piccolomini mit le siège devant cette Ville, mais il fut obligé de le lever honteusement.

Mouzon étoit de l'ancien patrimoine des Archevêques de Reims ; depuis Clovis ils en étoient Souverains, & il y avoit une Cour Souveraine : c'est ce qui a été la cause de plusieurs guerres entr'eux & les Evêques de Liège.

Le Roy Charles V. en fit l'acquisition, & en même temps de Beaumont, par contrat d'échange du 7. Février 1379. avec Richard Archevêque de Reims, à qui le Roy donna en contr'échange Vesly sur la riviere d'Aîne, du diocèse de Soissons : ce qui fut ratifié par le Cardinal Légat du Pape, à condition que la ville de Mouzon jouiroit de ses privileges ; & en effet elle a con-

384 MEMOIRES HISTORIQUES
servé cette Cour Souveraine jusqu'en l'an
1633. que le Parlement de Metz fut érigé,
& l'on y établit un Baillage Royal.

Cette Ville est située dans une contrée
abondante en grains & en vins, sur les ri-
vages de la Meuse. Au-dessus & au-dessous
de Mouzon il y a des prairies vastes & fé-
condes, dont le pâturage est fort gras.

Après avoir fait la description des Villes
de la Champagne, il n'est pas, ce semble,
hors de propos de dire un mot des Rivieres
qui arrosent le pays.

Rivieres de Champagne.

Nous avons déjà dit que les principa-
les Rivieres sont la Meuse, la Seine,
la Marne, l'Aube, & l'Aîne, qui partagent
leurs cours avec tant de proportion, qu'il
semble que ce soit plutôt l'ouvrage de l'art
que celui de la nature.

La Meuse doit sa naissance en cette Pro-
vince au village de Meuse près de Langres,
qui luy a donné son nom. Elle prend son
cours par la Lorraine & le Barrois. Elle
commence à porter batteaux à Saint-Thi-
bault, d'où elle passe à Vaucouleurs, à Saint-
Mihel, à Verdun, à Stenay, à Mouzon, à
Sedan, à Mezieres, & à Charleville, d'où
elle entre dans le Hainault.

La Seine a sa source en Bourgogne sur les frontieres de la Champagne, où elle entre un peu au-dessus de Mussy-l'Evêque, & après avoir passé à Troyes, à Méry sur Seine, & reçû la riviere d'Aube au lieu appellé Conflans, à cause de la jonction de ces deux Rivieres, & celle d'Yonne à Montereau, elle entre dans l'Isle de France, passe à Melun & à Corbeil, & après avoir reçû la Marne à Charenton au-dessus de Paris, traverse cette Ville Capitale, & y forme deux Isles ; elle reçoit l'Oise, entre en Normandie, passe au Pont-de-l'Arche, à Roüen, & autres lieux jusqu'au Havre de Grace, où elle se décharge dans l'Océan.

La Marne est celle de toutes les Rivieres de Champagne, dont le cours y est le plus étendu, elle en est la plus considérable par rapport à l'utilité que les habitans des lieux de la Province qu'elle arrose, en reçoivent ; quoy-que ses fréquens débordemens causent souvent de grands dégats sur les terres qui en sont les plus proches. Elle a sa source près de Langres & au-dessus, en un lieu appellé Saint-Vallier, & non à Marnay, village à deux lieues au-dessous de Langres, ainsi que plusieurs l'ont avancé, comme si ce village donnoit le nom à la Marne, laquelle au contraire luy donne le sien, parce qu'elle y passe, d'où elle continuë son

386 MEMOIRES HISTORIQUES
cours par Chaumont, Joinville, & Saint-Dizier, où elle commence à porter bateaux, à Vitry, Chaalons, Eparnay, Châtillon, & Dormans, d'où elle entre dans les Généralités de Soissons & de Paris, passe par Château-Thierry, Meaux, & Lagny, & va se joindre dans la Seine un peu au-dessous de Charenton, à deux petites lieues de Paris.

Cette Riviere est presque toujours chargée de grains, de vins, de fer, & autres marchandises que l'on conduit à Paris de presque tous les endroits de la Champagne.

L'Aube a son cours dans la Champagne, où elle prend sa source au village d'Auberive près de Langres; & après avoir traversé une partie considérable de la Province, elle va mêler ses eaux avec celles de la Seine à Méry au-dessous de Marilly.

L'Aîne a son origine sur les frontieres du Barrois; elle sort de deux sources, l'une à Beaulieu en Argonne au-dessus de la ville de Sainte-Manchould où elle passe, & l'autre au-dessus de Clermont; ces deux sources se joignent à Mouzon. L'Aîne passe ensuite à Rethel, Château-Portien, Soissons, & après avoir reçu dans son lit les rivieres de Vesle, de Brenne, de Tombe & quelques autres, elle va se jeter dans l'Oise un peu au-de-là de Compiègne. Elle ne commence à

être navigable qu'au Pont-à-Vere ; on a proposé de luy faire porter bateaux un peu au-dessus de Sainte-Manchould, ou de la joindre avec la Meuse par la petite riviere de Bar qui est entre deux. Mais ces desseins ne peuvent être exécutés qu'avec beaucoup de dépense, & ne seroient pas dans la suite de grande utilité, & romproient d'abord une partie du commerce de la Province, qu'on ne répareroit pas aisément dans la suite.

Outre ces cinq Rivieres principales, il y en a quelques autres moins considérables, comme la Vesle qui passe à Reims, la Saux qui passe dans le Pérthois, le Morin qui passe à Colommiers, & un grand nombre d'autres petits ruisseaux appellés improprement Rivieres, qui rendent les lieux qu'ils arrosent, plus fertiles & plus agréables.

Après avoir fait la description des Villes de la Province, & des Rivieres qui la traversent, il est temps de passer, pour suivre notre dessein, à ce qui concerne la maniere dont elle est gouvernée.

Fin du premier Tome.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 8. ligne 11. Sesterce est une monnoye d'argent des Romains. Le petit Sesterce valoit le quart de leur denier d'argent. M. Furetiere dit que ce mot changeoit beaucoup de valeur, selon qu'il étoit au masculin ou au neutre. Voyez Budée & Furetiere.

Page 11. ligne 3. Clovis baptisé à Reims par saint Remy, l'an 495. Quelques critiques pourront dire que nous devons parler des grandes & magnifiques cérémonies qui furent faites au Baptême de ce Monarque, puisque ce fait est trop éclatant pour ne pas mériter d'être écrit dans l'Histoire de Champagne, ce grand & heureux événement s'étant accompli dans la ville de Reims, qui étoit alors & qui est encore aujourd'huy la plus belle, la plus grande & la plus peuplée de la Province; mais nous avons crû que ce fait étant rapporté par la plûpart de nos Historiens avec beaucoup d'éloquence, nous devons dire seulement que Grégoire Archevêque de Tours, liv. II. chap. 31. de son Histoire de France, rapporte que S. Remy dit au Roy Clovis lorsqu'il étoit dans les fonts baptismaux: *Doux Sicambrien, baisse le col, adore ce que tu as brûlé; & brûle ce que tu as adoré.*

Page 55. ligne 21. étoit, lisez étoient.

Page 64. ligne 22. l'invita à entrer, lisez l'invita d'entrer.

Page 73. ligne 19. & Raoul, lisez & à Raoul.

Page 99. & 100. Il est difficile de croire que les jours du Comte Etienne aient été prolongés jusqu'en 1019. Nous pouvons même dire que la généalogie, la filiation & le temps du décès de quelques Comtes de Champagne & de quelques Princes & Princesses de leur sang, sont incertains par rapport aux différens sentimens des Historiens.

Page 100. Ende ou Odon premier du nom, &c. Il est dit I. du nom : ce qui doit être entendu par rapport aux Comtés de Blois & de Tours, & non de Champagne & Brie, puisqu'il est le seul de ce nom qui les a possédés.

Page 104. ligne 28. L'Abbaïe de Bourguëil est sous l'invocation de S. Pierre.

Page 106. ligne 12. Malgré le Roy Robert, &c. M. Pithou dit que le Roy Robert prétendoit être le plus proche héritier d'Etienne, notre quatrième Comte de Champagne, mort sans enfans, & que c'étoit la véritable raison pour laquelle il vouloit réunir le Comté de Champagne & Brie à la Couronne.

Page 111. ligne premiere, 1037. ajoutez le 17. Septembre. & ligne 7. Roger, Evê-

que de Chaalons son frere, &c. C'est par erreur qu'il est dit frere de ce Comte, comme il est écrit dans un ancien Manuscrit qui nous a été communiqué ; on lit dans le Legendaire de l'Eglise Cathédrale de Chaalons ces mots : *Anno 1037. bellum Barri, obiit Comes in eo.* On a douté si ce fut Roger I. ou Roger II. du nom, qui recueillit & racheta le corps de ce Comte, comme nous l'avons dit : mais on doit donner cet honneur à Roger I. ce qui est prouvé par le Cartulaire de l'Abbaïe de S. Pierre de Chaalons, qui porte que Roger I. mourut en 1045. quoy-que le Cartulaire de l'Eglise Cathédrale marque sa mort au 15. Novembre 1033. On doit néanmoins ajouter d'autant plus de foy au Cartulaire de l'Abbaïe de S. Pierre, qu'elle reconnoît cet Evêque pour son Fondateur & Réparateur ; & il y a lieu de présumer que les Religieux qui étoient alors dans cette Abbaïe en laquelle il est inhumé dans le Chœur sous le pupitre à côté droit, luy avoient trop d'obligation pour n'avoir pas marqué avec exactitude le temps de son décès, qui devoit leur avoir causé beaucoup de douleur.

Page 113. ligne 29. 1037. lisez 1137.

Page 116. ligne 7. 1049. lisez 1149. & ligne 10. 1045. lisez 1145. Ces trois dattes doivent être corrigées comme nous venons

de le marquer, puisque les trois Abbaïes dont il s'agit par ces titres, n'ont été fondées que dans l'onzième siècle,

On pourra peut-être dire que ces trois titres sont fort suspects, puisque le Comte Eude & Sibille son épouse y sont nommés comme donateurs, & que ce Comte auroit été alors âgé de plus de cent ans. Il n'est pas impossible de vivre pendant un si grand nombre d'années; l'Histoire nous en fournit beaucoup d'exemples. Ce qui nous paroît néanmoins de plus vray-semblable, supposé la vérité de ces titres, est de dire que ce Comte Eude, époux de Sibille, étoit fils du Comte Eude qui se retira auprès du Duc de Normandie, qui le maria avec la Princesse d'Aubermale, après que le Comte Thibault I. du nom son oncle, l'eut privé de la succession d'Etienne II. du nom, son pere.

Page 118. ligne 27. ainsi qu'a fait, lisez ainsi qu'avoit fait.

Page 119. ligne 13. Le 12. Aoust l'an 1044. d'autres disent que cette bataille fut donnée le 21 Aoust.

Page 123. ligne 2. 3. & 4. Il est certain que cette châlle est à Sens.

Le Pere Anselme donne à ce Comte le nom de Thibault III. du nom, quoy-qu'il soit en effet le Premier du nom Comte de Champagne. Il y a apparence qu'il l'a nom-

né ainsi parcequ'il étoit aussi Comte de Chartres, de Blois & de Tours, le III. du nom par rapport à ces Comtés. Cet Historien en a usé de même à l'égard de quelques autres. Il dit encore que Thibault fit bâtir le Prieuré de Coincy, qui est une Ville de Champagne, à deux lieues au Septentrion de Château-Thierry, & qu'il y mit des Religieux de Clugny.

En la même page 123. ligne 12. ôtez ces deux mots Henry & surnommé. Parce que ce Prince, selon Pithou, portoit seulement le nom d'Etienne.

En la même page, à l'avant dernière ligne. Guillaume le Bâtard étoit aussi Roy d'Angleterre.

Page 125. on a mis par erreur au haut de la page 215. ligne 8. Etienne, ajoutez dit de Blois, apparemment parce qu'il y étoit né. Ligne 13. Il mourut l'an 1154. &c. ajoutez le 25. Octobre à Cantorbéry.

Page 129. ligne 17. & suivantes. Isabelle accoucha d'un fils nommé Eude ou Eudon, &c. M. Pithou prétend que ce fut cet Eude qui servit le Roy Louis VII. contre Thibault le Grand, & que ce Roy luy donna pour reconnoissance le Château de Vitry.

Page 143. ligne 4. Mezeray dit que Thibault le Grand fut surnommé le Libéral, le Pere du conseil, le Tuteur des pauvres & des

orphelins, & qu'il étoit grand Justicier.

Page 153. ligne 18. Ce Prince, qui est Henry I. du nom, mourut le 17. Mars l'an 1180. *On a mis en marge 1810. au lieu de 1180.* Le Pere Anselme dit que ce Prince mourut en 1182. & que Marie de France son épouse mourut de regret d'avoir perdu son fils aîné, âgée de soixante ans le 11. Mars l'an 1198.

Pages 236. 237. & 238. Nous pouvons ajouter sans passer pour téméraires, que lors que les Gouverneurs de la Champagne y ont résidé, leur demeure étoit à Chaalons. M. de Guise y a résidé en cette qualité en 1570. M. de Nevers en 1588. Louïs de Bourbon, Comte de Soissons, en 1641.

Lorsque les Généraux d'Armée sont en Champagne, leur demeure est à Chaalons; M. le Maréchal de la Ferté y résida en 1631. Messieurs les Maréchaux de la Force & de Châtillon en 1637. & M. le Maréchal de l'Hôpital en 1639.

Sans remonter dans les siècles précédens, nous dirons encore que le feu Roy Louïs XIV. de glorieuse & triomphante mémoire, a choisi la ville de Chaalons pour la cérémonie du Mariage de feu M. le Duc d'Orléans son frere unique, qui se fit le 21. Novembre 1671. & pour celui de feu Monseigneur le Dauphin, qui s'accomplit le 7. Mars 1680.

Page 258. ligne 20. & suivantes. Nous avons oublié dans la description que nous avons faite de la Médaille que le Roy Henry IV, fit frapper comme nous l'avons dit ; qu'au bas du portrait de ce grand Roy il y a en chiffre un H & un D entrelassés, qui signifient *Henricus dedit*; ce qui fait connoître que ce judicieux Prince a voulu donner à la ville de Châlons un monument éternel de sa fidélité inviolable, dont elle ne s'est jamais départie.

Page 309. dans l'apostille. Nous avons oublié de dire que Simon Bachelier, qui a été Lieutenant de Ville de Reims en 1709. 1710. & 1711. étoit le cinquième du nom, de pere en fils, nommé par les habitans pour exercer cette importante & honorable Charge.

Page 321. Mezicres. Cette Ville n'est éloignée que de trois lieuës du Duché de Luxembourg, de quatre lieuës de Rocroy, & de six lieuës de Boüillon.

Page 323. Charleville, &c. Quelques Historiens prétendent qu'elle fut bâtie en 1609. Il y a dix-huit Villages aux environs de Charleville qui dépendent de cette petite Principauté. On en a razé les fortifications en 1686. ainsi que celles du Mont-Olympe qui étoit tout proche.

Page 325. Attigny est presque à moitié chemin entre Reims & Sedan. On prétend que Clovis II. deuxième Roy de France,

fit bâtir le Palais d'Attigny en l'année 647. & que Charlemagne vingt-quatrième Roy de France en a augmenté & orné les bâtimens. Ce qui est de certain, est que ce Palais a été d'une grande étendue, & qu'on y a tenu plusieurs Conciles dans les huit & neuvième siècles.

Page 341. ligne 6. Evêque Metz, lisez Evêque de Metz.

Page 348. ligne 15. Langres n'étoit autrefois qu'un Comté, &c. On prétend que Hugues Duc de Bourgogne donna ce Comté à l'Evêque Gauthier son neveu, qui fut réuni à l'Evêché par Lettres Patentes du Roy Loüis VII. que depuis ce temps les Evêques de Langres ont pris la qualité de Duc jusqu'au Sacre du Roy Loüis XI. auquel l'Evêque de Langres assista en qualité de Duc & Pair; qualités que les Evêques de Langres ont toujours portées depuis.

En la même page, ligne 22. L'Eglise Cathédrale, &c. En l'an 749. selon S. Oïen en la vie de S. Eloy, la grosse cloche de cette Cathédrale refusa son son accoutumé pour obéir à S. Grégoire Evêque du lieu, & corriger l'insolence d'un Prêtre rebelle. Voyez la Chronologie de Dom Pierre de S. Romuald, tome II. page 450.

Page 456. La ville d'Andelot est sur le ruisseau de Rougnon, au-dessous de Monteclair.

396 ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 361. La ville de Joigny, &c. Il y a un Château & un pont sur la riviere, à six lieuës au-dessous d'Auxerre au Septentrion.

Page 362. Tonnerre, &c. Il y a dans cette Ville une Abbaïe de l'ordre de saint Benoît; elle est à sept lieuës d'Auxerre au Levant.



OBSERVATIONS SUR LES VIES
DES COMTES DE CHAMPAGNE.

P *Age 79. ligne 11.* Ce Prince auroit été pendu sur une montagne par ordre du Roy, &c. Les Historiens qui ont écrit ce fait, disent que cette montagne est proche de la ville de Laon, & que par rapport au nom Heribert, qui est celui de ce Prince, cette montagne portoit le nom de Mont-le-Bert.

Page 99. ligne 18. Etienne, &c. Pithou prétend que ce Comte est mort l'an 1030. Si cela est, Eude ou Eon, notre cinquième Comte de Champagne, qui luy a succédé, n'a commencé de posséder ces Comtés qu'en ladite année 1030.

Le Roy Robert, fils d'Hugues Capet, dans sa chartre pour l'Abbaïe de Lagny du 24. Février 1019. appelle ce Comte Etienne, son neveu, ce qui semble détruire ce que nous avons dit page 389. ligne 5.

Page 115. ligne 14. Quelque temps après Etienne II. du nom étant mort, &c. On prétend qu'il mourut vers l'an 1048. Si on peut vérifier ce fait, Thibault I. du nom ne luy succéda pas en 1042. comme nous l'avons dit dans la vie de ce Comte *page 118.* M. Camusat dit que le plus ancien titre qu'il a trouvé de ce

Thibault, qui est en faveur de Montier-la-Celle & de S. Ayon de Provins, est de 1048.

Page 123. ligne 12. Nous avons parlé en cet endroit d'Etienne, nommé dans quelques titres Etienne ou Henry-Etienne & Etienne-Henry, qui étoit l'un des fils de Thibault I. que quelques Historiens ont dit III. du nom, Comte de Champagne; ce que nous n'avons estimé contraire à la vérité de l'Histoire pour les raisons que nous avons rapportées en cet endroit

Page 126. ligne 10. Hugues, Huon ou Huë. Le plus ancien titre qu'on ait vû de ce Comte, est de l'an 1094.

Page 153. ligne 19. Ce Prince mourut le 17. Mars 1180. D'autres disent qu'il mourut le 16. Mars 1181.

Nous avons dit dans la vie d'Henry I. dixième Comte de Champagne, *page 153.* & de Thibault III. son fils, douzième Comte, *page 164.* que ces deux Princes avoient été inhumés dans le chœur de l'Eglise de Saint Etienne de Troyes; mais comme nous n'avons pas décrit avec assez d'exactitude la magnificence de leurs tombeaux, nous avons crû faire plaisir aux Lecteurs d'en donner une description plus exacte & plus étendue, d'autant plus qu'elle peut beaucoup servir à la preuve de l'Histoire des Comtes de Champagne.

PREMIER TOMBEAU.

Le tombeau d'Henry I. Fondateur de cette Eglise est le plus proche de l'Aigle dans le chœur. Il a six pieds de longueur & deux pieds & demi de largeur. La base qui est posée sur un piedestal, est garnie de cuivre, ornée de feüillages, & enrichie de vingt-huit pieces très-riches & parfaitement émaillées, dont les desseins sont tous différens.

Au-dessus de ces pieces émaillées qui sont séparées les unes des autres par des plaques de cuivre, en forme de bassins ciselés en feüillages, il y a une bande de bronze doré qui fait le tour du tombeau, sur laquelle sont gravés & relevés d'émail turquin ces mots, à commencer derriere la tête de la grande figure :

Hujus firma fides, rata spes, devotio fervens,

Mens pia, iarga manus, lingua diserta fuit.

Hic sua plusque suis moriens se contulit ipsum,

Hac ope, post tot opes, muniit author opus.

Crastina post idus Martis, feriaeque secunda Vespera, sole suo fecit egere diem.

Deseritur solum, sic sine sole solum.

Au-dessus de la base s'élevent quarante-quatre colonnes de bronze doré à huit pans,

ciselées, dont les chapiteaux sont d'ordre corinthien, qui sont accompagnées d'une très-belle Architecture, qui forment ensemble dix portiques magnifiques de bronze doré, sçavoir, un à la tête, un autre aux pieds, & quatre de chaque côté, au travers desquels on voit la statuë de ce Prince de bronze doré, de grandeur naturelle, couchée de son long les mains jointes, habillée d'une longue robe qui luy vient jusqu'aux pieds avec une ceinture, & par dessus un manteau dont un pan passe par dessous le bras droit & est porté vers le gauche; ce qui fait une draperie sur le ventre. Cette statuë a une calotte sur la tête, qui va jusqu'au-dessus des oreilles. Les cheveux sont fort courts & frisés; on voit au-dessous le bout de ses oreilles. La barbe couvre son menton, & est fort frisée comme une laine très-fine.

Derriere les colonnes il y a des plaques de bronze doré, ornées de différens feuillages, & dentelées aux extrémités.

Ce tombeau, y compris la base & l'entablement, a deux pieds deux pouces de haut. L'entablement est soutenu aux quatre coins par huit pilastres de bronze doré & ciselé en feuillages. A chaque coin du tombeau il y a une baguette de bronze doré, qui forme une petite colonne sans ordre, qui tient toute la hauteur depuis la base jusqu'à l'entablement.

Les pilastres forment les portiques, dont nous avons parlé, par un demi-cercle. L'ornement de ces portiques consiste en une platte-bande & une doucine couvertes de bronze doré, ciselé & émaillé de différentes couleurs.

Au bas de la doucine, dans la capacité de son demi-cercle, il y a deux demi-ronds de moindre grandeur, qui doublent les portiques, dont l'espace est orné d'un ouvrage de bronze ciselé & doré. Au portique du côté de la tête on lit ces mots gravés & relevés en émail.

*Quod dator esse dedit, nunc redditur huic
& obedit.*

Au portique du côté des pieds du tombeau, sont écrits ces mots.

Sed quod possedit cum decedente recedit.

Entre chaque arcade il y a la figure d'un Ange à demi-corps de bronze doré, tenant chacun une bande sur laquelle est une inscription.

Au premier Ange placé à la tête du tombeau du côté de l'Épître on lit *Spernere mundum*. Au second, *Initium sapientiae timor Domini*. Au troisième, *Timor Domini manet*. Au quatrième, *Verba Dei non transiunt*. Au cinquième, *Memento quia cinis es*. Au sixième, *Gloria carnis abit*. Au septième, *Omnis homo mendax*. Au huitième, *Malos male perdit*.

Au neuvième, *Spernere sese*. Au dixième, *Omnis caro fœnum*. Au onzième, *Vile sperma*. Au douzième, *Vas stercorum*. Au treizième, *Esca vermium*. Au quatorzième, *Omnis homo mendax*.

Au-dessus de la tête des quatorze Anges il y a un linteau ou reglet de bronze doré, qui fait tout le tour du tombeau, & forme le bas de l'entablement, sur lequel sont gravés & relevés en émail ces mots :

*Me meus huc finis protraxit de peregrinis
Finibus, ut sit in his hic sine fine cinis.*

*Hunc Deus ipse thorum mihi stravit ut hic
cor eorum*

*Me recolat, quorum res rego, servo
chorum.*

*Hunc tumulum mihi feci, qui funaamina
jeci*

*Ecclesia tanta, quam nunc rego sicut & ante.
Hic mea membra tegi volo, sic confirmo
quod egi.*

Au-dessus des inscriptions la doucine ou simaise de l'entablement est garnie de bronze doré, ciselé en feuillages.

Le larmier ou couronne, est garni de vingt-huit piéces de bronze doré & émaillé de différentes couleurs, dont les desseins sont presque tous différens, & entre les émaux il y a des plaques de bronze doré, qui représentent chacune un petit bassin & quelques feuillages.

Au-dessus de la couronne il y a une baguette de bronze, qui fait le tour de l'entablement.

L'entablement vû par dessus forme une espeece de quadre, dont les plattes-bandes sont couvertes de grandes pieces de bronze ciselé, gravé, doré & rempli d'émaux de différentes couleurs, qui forment de petits bouquets de fleurs & autres desseins, d'un grand travail & d'un goût tout particulier.

La doucine du quadre est couverte de feüillages de bronze doré & ciselé; & au bas des feüillages il y a une espeece de reglet de bronze doré qui fait le tour du dedans du quadre, sur lequel sont gravés & relevés en émail ces mots, à commencer par la tête du tombeau.

Hic jacet Henricus comis Comes ille Tre-

Né en
1122.

corum,
Hac loca qui statuit, & adhuc stat tutor

eorum,
Annos millenos centenos terque novenos
Impleras Christe, quando datus est dator
iste;

Bis deni decrant de Christi mille ducentis
Annis, cum medius Mars os clausit mo-

Mort en
1180.

Le dedans du quadre se trouve divisé en cinq portions par une maniere de Croix très-magnifique de bronze dorée, gravée, ciselée &

é naillée, au milieu de laquelle est une grande rose qui porte un petit quadre d'argent, sur lequel est en émail la figure du Prophete Isaïe & sa prophétie représentée par un arbre qui pousse une fleur, sur laquelle est le S. Esprit, pour marque qu'il prédit la venuë de Notre-Seigneur, dont on voit le portrait au bas de la Croix, sortant d'un nuage, ayant un livre scellé à la main, sur lequel est un petit rubis, & comme donnant sa benédiction entre le soleil, la lune & les étoiles. La figure de Notre-Seigneur & tout ce qui est dans les trois portions du cercle, est tout d'argent, doré en plusieurs endroits.

Les trois portions du cercle forment un cadre en maniere de trefle, dont les plattes-bandes sont couvertes de bronze doré, ciselé & émaillé par bouquets. La doucine est garnie d'une feüille de bronze doré, poussée en feüillages; & sur le reglet qui termine le cadre qui est aussi de bronze doré, est écrit ce qui suit en lettres gravées & relevées en émail :

Fons ego sum vita, venie dator; ergo venite

Ad mea jussa, mei vincula solvo rei.

Au bas du reglet il y a un chapelet de bronze doré, qui fait le tour du dedans du cadre, pour couvrir les cloux qui tiennent le fond attaché.

Au-dessus de la figure de Notre-Seigneur sont deux Anges, l'un à droite, l'autre à gauche, tous deux de relief demi-buste, hauts chacun d'environ quinze pouces sur six de largeur, qui sont tous deux d'argent, dorés en quelques endroits sur un fond aussi d'argent, semé de petites rosettes d'argent doré.

Au-dessus des Anges dans la partie du côté de l'Epître en tirant vers l'Aigle, il y a la figure du Comte Henry toute d'argent en demi-bosse, haute de vingt-trois pouces sur sept de largeur, tenant en ses mains la figure d'une Eglise d'argent doré, qu'il paroît présenter à S. Etienne qui est auprès. La couronne est aussi d'argent doré, garnie de pierres, qui sont un saphir, une agathe orientale, & quatre petits grenats. Il y a au-dessus de la tête une espece de tour accompagnée de deux petits dômes : le tout aussi-bien que le fond est d'argent, doré en quelques endroits, semé de rosettes, & terminé de même que toutes les autres figures par un chapelet de bronze doré.

Dans la portion du côté de l'Evangile tirant vers l'Aigle, il y a la figure de saint Etienne de même relief, que celle du Comte Henry toute d'argent haute de vingt-deux pouces, sur environ six de large, revêtuë d'habit de Diacre, tenant en main un texte doré, au milieu duquel est une Croix sur

laquelle Jesus-Christ est attaché, & les figures de la sainte Vierge & de S. Jean, aux deux coins de la Croix; de l'autre main il tient une palme dorée, ainsi que le manipule, le colet, les cheveux, le bas des manches, le bas de l'aube, les fleurs dont la tunique est semée, le reste de la tunique est gravé de différens feuillages, le fond en est d'argent semé de plusieurs rosettes dorées, & terminé par un chapelet de bronze doré. Dessous ce tombeau gît le corps du Comte Henry I. Fondateur de cette Eglise, qui est dans une grande pierre creusée de la longueur du corps, convertie d'une tombe.

SECOND TOMBEAU.

Il est au pied du tombeau précédent, mais plus beau & enrichi d'un grand nombre de pierreries, d'émaux rares de différens desseins & de plusieurs figures d'argent, qui représentent la famille des Comtes de Champagne. Il est de même hauteur, longueur & largeur que le précédent, & sur le même piedestal. C'est l'ouvrage de Blanche de Navarre, dont nous avons parlé, page 165. pour marquer l'amour qu'elle portoit à Thibault III. son époux, comme on le voit par ces deux vers qui sont gravés au-dessus de sa figure.

*Hoc tumulo Blancha Navarra Regibus orta.
Dum comitem velat quo ferveat igne revelat.*

Ce tombeau est celui de Thibault III. du nom, Comte de Champagne, son époux.

Le plinte de la base est garni d'argent, enrichi de 28. grands émaux, dont les différens desseins & l'or rendent cet ouvrage d'une grande magnificence. Entre chacun des émaux il y a une espece de bassin, poussé sur l'argent, qui en fait la séparation. La doucine est aussi couverte d'argent ciselé. Le liteau ou reglet est couvert de bandes de bronze doré, sur lesquelles sont gravés en lettres relevées en émail ces mots, qui commencent à la tête du tombeau du côté de l'Évangile.

*Hac Deus Urbe mori, mihi contulit ut
genitori,*

*Judeam penetrare pium votum, meditati
Solvere, quod vovi Domino probat ista fi-
gura.*

*Ut requies detur mihi, qui legit ista, pre-
cetur.*

*Filius hoc tumulto, genitori proximus heret
Muniat ut Stephano, duplici sua dona si-
gillo,*

*Annis à Christo completis mille ducentis
Me caput avi, finis Maii claudit in urna.*

De dessus la base s'élevent trente-quatre colonnes à huit pans de bronze doré & ciselé, dont le chapiteau est d'ordre corinthien, qui avec d'autre Architecture forment plusieurs niches très-magnifiques, sçavoir une à

la tête, une aux pieds, & quatre à chacun des côtés, dans lesquelles sont placées autant de figures d'argent d'environ quatorze pouces de haut.

Derrière chaque colonne il y a une plaque de bronze doré & dentelé aux côtés. Le fond de chaque niche est couvert d'argent, ainsi que tout ce qui sert de fond à tout le reste du tombeau.

La platte-bande est couverte de bronze doré, gravé & émaillé. La doucine est garnie d'une plaque d'argent poussée en feuillages. Le linteau est de bronze doré, sur lequel sont gravées les inscriptions convenables à chaque figure.

Au bas du linteau dans la capacité de son demi-rond, trois portions du cercle forment un trefle. L'espace depuis le linteau jusqu'au trefle, est couvert de plaques d'argent doré poussées en gros feuillages; le trefle est terminé par un chapelet de bronze doré : ce qui fait un ornement agréable.

L'entablement est soutenu aux quatre coins par huit pilastres d'argent, doré en quelques endroits, & ciselé en feuillage, dont les deux côtés de chacun sont terminés par un chapelet de bronze doré. A chaque coin du tombeau entre les deux pilastres il y a une baguette de même métal dorée.

Les niches sont soutenues par les trente-

quatre colonnes, aux côtés desquelles entre les vuides que laisse le dehors de chaque cercle jusqu'à l'entablement, il y a la figure d'un Ange à demi-corps tout d'argent, doré en quelques endroits ; ces Anges sont au nombre de quatorze, dont six ont les ailes étenduës, & huit dont il ne paroît qu'une des ailes, parce que ces Anges sont placés dans les encoignures du tombeau.

Dans la niche qui regarde l'Autel est la figure de Loüis le Jeune, VII. du nom, Roy de France, ayeul de Thibault III. par Marie de France, fille de ce Roy, épouse du Comte Henry I. du nom. Cette figure tient en main un sceptre avec une couronne sur la tête, garnie de pierreries ; au-dessus de la niche sont gravés ces mots relevés en émail.

Rex rego Francorum gravis hostibus hostis eorum.

Dans la niche qui suit du côté de l'Epître, est la figure d'Henry II. du nom, Comte de Champagne, qui depuis fut Roy de Jérusalem & de Chypre, comme nous l'avons dit page 156. Sa figure tient un sceptre & a la couronne sur la tête, garnie de pierreries ; au-dessus sont gravés ces mots :

*Urbe tua Christe, Rex electus fuit iste
Nobilis Henricus, divina legis amicus.*

Dans la niche suivante tirant vers l'Aigle, est la figure de Marie de France, épouse du

Comte Henry I. au-dessus de laquelle on lit ces mots :

Maria Comitissa

*Mater ego Comitissæ, Christum rogo, sit tibi
mitis.*

Dans la niche suivante est la statuë du Comte Henry I. qui tient en main la figure de cette Eglise par luy fondée. Au-dessus de la tête sont gravés ces mots :

*Hic est Henricus Theobalde tui genitivus,
Qui fuit Ecclesia presentis compositivus.*

Dans la niche suivante proche le tombeau du Comte Henry, est la statuë de Scholastique, sœur de Thibault III. dont nous avons parlé page 154. Ces mots sont gravés au-dessus de la niche.

*Scholastica, hac Theobalde tua soror est
Comitissa.*

Dans la niche qui regarde le tombeau du Comte Henry, est la statuë d'Henry II. Roy d'Angleterre, dont nous avons parlé page 134. Cette statuë tient une couronne à la main, garnie de pierreries. Au-dessus de sa tête sont gravés ces mots :

Anglica regna rego, Rex reverendus ego.

Dans la niche du côté de l'Evangile, proche du tombeau du Comte Henry, est la statuë de Marie, sœur du Comte Thibault, & de Scolastique, épouse de Baudouin, Comte de Flandre & Empereur de Constantinople :

au-dessus de sa tête sont gravés ces mots :

*Hæc est germana flos unicus una Maria,
Circa quam studuit formandam tota sophia.*

Dans la niche suivante, est la statuë de Blanche, troisiéme fille de Sanche le Fort, & épouse du Comte Thibault III. dont nous avons parlé, page 165. Elle tient en ses mains la figure de ce tombeau, qui étoit son ouvrage. Au-dessus de sa tête sont gravés ces mots :

*Hoc tumulo Blancha, Navarra regibus orta
Dum comitem velat, quo ferveat igne, re-
velat.*

Dans la niche suivante, il y a deux statuës qui sont entierement d'argent doré; l'une de Marie, fille unique de Thibault III. dont nous avons parlé, page 166. La seconde statuë est celle de Thibault IV. du nom, Comte de Champagne; au-dessus de leurs têtes il y a ces mots :

*Dat pro patre duos Deus hos flores adolere,
Ut tibi ver pacis Campania constat habere.*

La dernière niche, est celle de Sanche le Fort, dixième Roy de Navarre, pere de Blanche, épouse de Thibault III. Cette statuë a une couronne sur la tête, garnie de pierres, & au-dessus est écrit.

*Sancius est præsens quod signat imago de-
center,
Quæque gubernatur Navaria rege potenter.*

Au-dessus des quatorze Anges, il y a un reglet ou liteau de bronze doré, qui regne tout au tour, où sont gravés ces mots, à commencer à la tête du tombeau, au coin du côté de l'Évangile.

*Tanta Palatino ne principe terra careret,
Transit in heredem vita paterna novum.*

*Qui puer ut phœnix de funere patris abortus
Continuet patrios in sua jura dies.*

*Damna redempturus crucis, & patriam
Crucifixi*

Struxerat expensis milite classe viam.

*Terrenam querens cœlestem reperit urbem,
Dum procul hæc petitur, obviat illa domi.*

La doucine ou simaise de l'entablement, est couverte d'argent, poussée en feüillages.

Le larmier ou couronne, est garni de vingt-huit pieces de bronze doré, émaillé de couleurs & desseins différens, entre lesquelles il y a des plaques d'argent ciselées en forme de bassin, ornées de feüillages.

L'entablement vû par dessus, forme une espece de cadre, dont les plattes-bandes sont couvertes de bronze ciselé, gravé, doré & émaillé de différentes couleurs.

La doucine est d'argent ciselé & poussé en feüillages, & il y a un liteau de bronze doré, qui fait le tour du cadre, sur lequel est gravé ce qui suit.

*Hoc Theobalde loco recubas luctamine forti
Mors*

*Mors vita, pro quo conflixit, vitæque morti,
 Vicit in hac lite vitam mors invida vita,
 Intulit invitè vires, & ademit ei te,
 Quæ tibi rumpente flores & fila juventa
 Vim facit ætati nimis ausa licentia fati.
 Judaicis opibus inopes relevando fideles
 Principio summi principis egit opus.*

Qui legit hoc, oret pro Comite.

Dans le cadre qui est sur un fond couvert d'argent, orné de plusieurs rosettes dorées, est la statuë de Thibault III. du nom, Comte de Champagne, grande comme nature, route couverte d'argent, couchée de son long, la tête sur un carreau d'argent, dont les coutures sont couvertes d'un chapelet de bronze doré. Cette statuë a les mains jointes, avec une longue robe, une ceinture & un manteau qui descend fort bas; il a un bâton de pelerin en ses mains qui descend à ses pieds, pour marque du vœu qu'il avoit fait & qu'il n'a pû accomplir, d'aller en la Terre Sainte combattre les ennemis du nom Chrétien. Il a à sa ceinture une bourse sur laquelle sont ses armes. Ses cheveux sont assez courts, ils sont dorés, sans barbe. On voit sur sa tête une espece de couronne, avec un brassilet à chaque bras qui sont dorés; la couronne est garnie de pierreries, sçavoir quatre pierres bleuës, deux cornalines, cinq perles, une émeraude, deux pierres blan-

chés, deux pierres jaunes, un saphir, un grenat, & une autre pierre de couleur.

Les yeux de la statuë, qui sont ouverts, sont émaillés de blanc & de bleu au naturel; le colet de sa robe est un filigramme d'argent doré, garni de trois émeraudes, quatre amethystes & un grenat.

L'attache du manteau est d'argent doré en fleurs & feüillages; sur l'épaule droite est une Croix en filigramme d'argent doré, garnie de pierreries ainsi que les deux brassielets.

Sa ceinture est de plus d'un pouce de largeur en filigramme d'argent doré, toute garnie de pierreries.

Au milieu de la ceinture on voit une boucle d'argent doré, dans laquelle passé le bout de la ceinture qui va jusqu'aux genoux; le tout est brillant en pierreries. Au bas de la ceinture du côté gauche il y a une bourse en escarcelle, qui tient à une bande qui est d'argent doré avec ses pendans: le tout est travaillé en filigramme orné de pierreries & de pieces d'émail.

Au milieu de la bande, il y a les armes de Champagne, & aux quatre angles quatorze roses d'argent doré; les armes, comme nous l'avons dit, page 2. sont d'azur à la bande d'argent, de cottices d'or fleuronées sans nombre; au lieu des cottices portent à présent des contrepotences au nombre de seize,

Au bas des genoux, il y a une bande de bronze doré en feüillages, les pedestaux & le marche-pied sont d'argent doré: le dessus qui est en forme de bassins, est de bronze doré.

Cette statuë tient un bâton de pelerin, couvert d'argent, garni de quatre viroles dorées.

Dessous ce tombeau gît le corps de Thibault III. Comte de Champagne, fils d'Henry I. Fondateur de cette Eglise, dans une grande pierre creusée de la longueur du corps, étroite vers les pieds, & s'élargissant jusqu'à la tête, couverte d'une pierre de même espeece qui déborde d'environ un pied. Sur cette tombe il y a près d'un pied de maçonnerie, au-dessus de laquelle est une autre tombe d'une espeece de marbre rouge, qui tient toute la longueur & la largeur du tombeau d'argent.

Ce Prince mourut à Troyes, comme nous l'avons dit page 165. le 24. May 1201. âgé de vingt-cinq ans.

Page 286. Nous avons oublié de parler de la ville de Châtillon, *Castellio*; connue sous le nom de Châtillon sur Marne, parce qu'elle est située près de cette Riviere-là sur une côte à trois lieues au-dessous d'Eparnay à l'Occident, & à sept de Reims au Midy. C'étoit

la patrie du Pape Urbain II.

La petite ville d'Ay, *Ayeium*, mérite de trouver place icy, par rapport aux bons vins qu'on y recueille, dont la seve est charmante, & peut-être la meilleure de Champagne. Cette Ville est proche de la Marne, à une demi-lieuë d'Eparnay, à cinq lieuës au Midy de Reims, & à sept de Chaalons.



TABLE



TABLE

DES MATIERES.

A

- A** Bbaïe de S. Nicaïse de Reims, *page* 306. &
Tom. II. page 18.
- Abbaïe de S. Remy de Reims, 294. & *Tom. II.*
page 14.
- Abbaïe du Mont Notre-Dame proche Provins, 370.
- Aïne, riviere, 386.
- Allemands défaits aux portes de Langres par le
Grand Constantin, 8.
- Amalon, deuxième Duc de Champagne, sa mort,
27. & 28.
- Andelot, 356.
- Antobroge & Iccie députés de Reims à César, 7.
& 8.
- Arcies sur Aube, 345.
- Arnoul & Hugues enfans de Drogon, sixième Duc
de Champagne, 40.
- Arrest du Parlement de Chaalons, 257.
- Attigny, 325.
- Attila, sa bataille, 260.
- Aube, riviere, 386.

B

- B** Ar sur Aube, 342.
- Bataille d'Attila, 260. & *suivantes.*
- Bertfroy & Ursion, 25. 26. & 27.
- Boucherie de Troyes, chose rare, 245.
- Bourguignons défaits aux portes de Langres par le
Grand Constantin, 8.

Bray sur Seine, 375.
Bric-Comte Robert, 376.
Brunchauld, son mariage, 17. sa fermeté & sa
viguer, 21. 22 & 31.
Bulgares ou Manichéens brûlés à Mont-Aimé, 289.
Bulle brûlée à Chaalons, 257.

la **C** Assise, château, 326.
César se rendit maître de la Champagne,

7. & 8.
Chaalons, 246. Le Jard belle Promenade, 247.
Château de Sarry, 249. Grêle effroyable, 251.
Médaille donnée par Henry IV à la ville de
Chaalons, 258. Pris & brûlé sous Gibuin son
Evêque en 963 page 94. Affiégé, pris & brûlé
sous Bono II. du nom, trente-neuvième Evêque
de Chaalons; 73. Conseil de Ville de Chaa-
lons, son état, & sa fermeté au service du
Roy, 259.

Chabiy, 362.

Champagne. Sa situation, 1. & 2. Ses armes,
ibid. Ses limites & son étendue, *ibid.* Sa divi-
sion particuliere, 2. & 3. Son climat, 3. Ses
plaines, forêts, montagnes, & ce qu'elle pro-
duit, *ibid.* Mise à feu & à sang, 18. & 30.
Partagée en huit parties presque égales, 235.
la Champagne fit partie du Royaume d'Austra-
sie, 11. & suivantes.

Charles Martel, 38. Se présente aux portes de
Reims, 39.

Charleville, 322.

Château-Portien, 316.

Château Thierry, 371.

Châtelain de Coucy, son histoire, 157.

Chaumes, 376.

Chaumont, 353.

- Childebert, Roy d'Auftraſie, 19. Le Duc Gombault le ſauve de Paris, & le fait conduire à Metz où il fut couronné, *ibid.*
- Clotaire hérite du Royaume d'Auftraſie, 17.
- Clovis combat Siagrius, & luy fit couper la tête, 9. & 10.
- Cochilius, Prince Danois, attaque Thierry Roy d'Auftraſie, qui envoie ſon fils Théodebert au devant de luy, qui tuë Cochilius de ſa propre main, 11. & 12.
- Colommiers, 373.
- Comtes & Ducs établis premièrement par Conſtantin, 8.
- Comtes de Champagne ſouverains & héréditaires, 59.
- Herbert premier Comte de Champagne, 60. Sa mort, 79.
- Robert, deuxième Comte de Champagne. 82. & 89.
- Herbert II. du nom, troiſième Comte de Champagne, 95.
- Etienne, I. du nom, quatrième Comte de Champagne, 99.
- Eude ou Oſon, cinquième Comte, 100.
- Etienne II. du nom, ſixième Comte, 113.
- Thibault I. du nom, ſeptième Comte, 118.
- Hugues, Haon ou Haë, huitième Comte, 126. Sa mort, 129.
- Thibault II. du nom, neuvième Comte, 130.
- Henry I. du nom, dit le Libéral, dixième Comte, 149.
- Henry II. du nom, onzième Comte, 155.
- Thibault III. du nom, douzième Comte, 164.
- Thibault IV. du nom, dit le Faſeur de chanſons, & depuis Roy de Navarre, treizième Comte, 167.

Thibault V. du nom, quatorzième Comte, 205.
Henry III. du nom, dit le Gros, quinzième
Comte de Champagne & Roy de Navarre,
213.

Jeanne, Comtesse de Champagne & Reine de
Navarre, seizième & dernière Comtesse, 215.
Constantin le Grand estimoit Langres, il y com-
battit & défit les Allemans & les Bourgui-
gnons, 8.

Commercy, 380.

Croisette, village détruit, 254.

D

la Dame du Fayelle, son histoire, 157.

Deuterie épouse de Théodebert fait noyer
sa fille par jalousie, 13. & 14.

Division de cette Histoire, 4. & 5.

Division de la Champagne en huit parties, 235.

Donchery, 326.

Drogon ou Dreux, sixième Duc de Champa-
gne, 32. 33. & 34.

Ducs, ce qu'ils étoient en 488. page 10. Leur
premier établissement attribué à Constantin, 8.

Ducs de Champagne, 20.

Loup, premier Duc de Champagne, *ibid.*

Amalon, deuxième Duc de Champagne, 27. Sa
mort par la Judith Françoisse, 28.

Wintrio, troisième Duc, 29.

Jean, quatrième Duc, 32.

Wimar, cinquième Duc, *ibid.*

Drogon ou Dreux. sixième Duc, *ibid.* Arnouï
& Hugues ses enfans, 40.

Grimoald, septième Duc, 34. est assassiné, 35.

E

Eglise de Notre-Dame de l'Epine, 269.

Eglises de Provins, 369. & 370.

Eparnay, 282.

Etat de la Champagne avant sa réunion à la Couronne, 6. 7. & suivantes.

Etienne I. du nom, quatrième Comte de Champagne, 99.

Etienne II. du nom, sixième Comte de Champagne, 113.

Eude ou Odon, cinquième Comte de Champagne, 100.

F

Fidélité des Chaalonnais sous Charles VII. 254. Leur fidélité sous Henry III. & Henry IV. 256. & 258.

Les François s'emparent des Gaules lors de la décadence de l'Empire Romain, 9.

Frédégonde conspire contre la vie du Roy d'Austrasie, 24.

G

Gille, Evêque de Reims, 20. & suivantes.

Godegesile, gendre du Duc Loup, laisse échapper le Duc de Bertfroy, dont le Roy fut irrité, 25. & 26.

Gombault fait évader de Paris le Roy Childbert, 19.

Grand, ville, 356.

Grêle effroyable arrivée à Chaalons, 251.

Grimoald, septième Duc de Champagne, 34. 35. & 36.

Guintrio ou Wintrio, troisième Duc de Champagne, 29. Sa mort, 31.

H

Henry le Libéral, I. du nom, dixième Comte de Champagne, 149.

Henry II. du nom, onzième Comte de Champagne, 155.

Henry III. du nom, dit le Gros, quinzième Comte de Champagne & Roy de Navarre, 213.

- Henry IV. à Chaalons pour le siège d'Éparnay, 259.
 Herbert I. du nom, premier Comte de Champagne, 60.
 Herbert II. du nom, troisième Comte, 95.
 Histoire du Châtelain de Coucy, 157.
 Hugues, Huon ou Huë, huitième Comte de Champagne, 126.
 Hôtel de la Monnoye établi à Chaalons, 256.

I

- Jard promenade de Chaalons, 247.
 Jccie & Antobroge députés de Reims à César, 7. & 8.
 Jean, Duc de Bourgogne, tué par Tanneguy du Châtel, 374.
 Jean, quatrième Duc de Champagne, 32.
 Jeanne, seizième & dernière Comtesse de Champagne, 215.
 Joigny, 361.
 Joinville, 334.
 Judith Française, 28.

L

- LA Cassine, château, 326.
 Langres & Reims soumises aux Romains, 7. & 8.
 Langres, 346.
 Léonce, Ambassadeur de l'Empereur Justinien au Roy Théodebald, 16.
 Lettre du Roy Henry III. pour la ville de Chaalons, 238
 Linchamp proche Rocroy, 315.
 Loup, premier Duc de Champagne, 20. & suiv.

M

- MArne, rivière, 385.
 Meaux, 363.
 Médaille à l'honneur de la ville de Chaalons, 258.
 Mezieres, 321. & Tom. II. 252.

- Meuse, riviere, 384.
 Monceau, Château Royal, 363.
 Mondéric, Seigneur Austrasien, prétend que le Royaume d'Austrasie luy appartient à plus juste titre qu'au Roy Thierry, qui le fit tuer, 12. & 13.
 Mont-Aimé proche Vertus, 288. Exécution de Bulgares ou Manichéens en 1239. proche Mont-Aimé. 289.
 Montereau-faut-Yonne, 374.
 Montigny le Roy, 355.
 Morin, riviere, 387.
 Mouzon, 381.

N

- S. **N**icaise. Abbaïe de S. Nicaise de Reims, page 306. & Tom. II. 18.

O

- O** Don ou Eude, cinquième Comte de Champagne, 100.

P

- P**Airs de France, leur étymologie & leur institution, 228 jusqu'à 233.
 Parlement transféré à Châlons, 256.
 Parthenius, Ministre de Théodebald, sa mort, 15.
 Pavé du Chœur de l'Eglise de S. Remy de Reims, le plus curieux qui soit en France, 301.
 Pepin, 32. 35. & suivantes.
 Plectrude, épouse de Pepin, 37. 38. & 40.
 Pont sur Seine, 290.
 Procession générale dite de sainte Claire, à Châlons, pourquoy, 253.
 Provins, 368. Ses Abbaïes & Eglises, 369.
 Bruilly, Abbaïe proche Provins, 370.

R

R Anchin ou Rancingue se charge de tuer son Roy, & sa punition, 24.

Reims & Langres soumises aux Romains, 7. & 8.

Reims, sa description, 291. Son Eglise Cathédrale dédiée à Notre-Dame, & son Trésor, 292. & *suiv.* L'Abbaïe de S. Remy, 294. Tombeau de S. Remy, 298 Pavé du Chœur de cette Eglise, 301. L'Abbaïe de S. Nicaise, 306.

Rethel, 319.

S. Rigobert, 39.

Rivieres de Champagne, 384.

Rocroy, 313. & *Tom. II.* 256.

Rosoy, 376.

S

S Aint Ayon, Prieuré de Provins de l'ordre de S. Benoît de la Congrégation de S. Vanne, 369.

Saint-Dizier, 332.

Sainte-Manchould, 275.

Saint-Florentin, 377.

Saint Jacques de Provins, Abbaïe, 369.

Saint Nicaise, Abbaïe de Reims, 306. & *Tome II.* 18.

S. Remy, Abbaïe de Reims, 294. & *Tome II.* 14.

Sarry, château de l'Evêque de Chaalons, 249.

Saux, riviere, 387.

Sedan, 380. & *Tom. II.* 257.

Seine, riviere, 383.

Sens, 357.

Sentence de l'Officialité de Chaalons, 271.

Sezanne, 371.

Siagrius, fils de Gilon. étoit maître de Troyes & de Reims, & d'autres Villes de Champagne, & portoit le titre de Roy, 9.

Sigebert devient Roy d'Austrasie, 17. Est couronné à Vitry Roy du Perthois, 18. Sa mort &

ses qualités, 18. & 19.

Statuë de César érigée à Langres, trouvée en terre en 1674. page 7.

T

T Anneguy du Châtel tuë Jean Duc de Bourgogne, 374.

Théodebald ou Thibault succede à Théodebert, page 15. Parthenius, Ministre de Théodebald, sa mort, *ibid.* Comparaison du Serpent dans la bouteille, donnée par Théodebald, 17.

Théodebert fils de Thierry luy succede, & épouse Deuterie, qui devint jalouse de sa propre fille qu'elle fit noyer à Verdun, 13. & 14. Mort de Théodebert, 14.

Thibault le Tricheur, 100.

Thibault I. du nom, septième Comte de Champagne, 118.

Thibault II. du nom, neuvième Comte de Champagne, 130.

Thibault III. du nom, douzième Comte de Champagne, 164.

Thibault IV. du nom, treizième Comte, & ses Chançons, 167.

Thibault V. du nom, quatorzième Comte, 205.

Thierry, Roy d'Austrasie, sa mort, 15.

Tombeau de S. Remy, le plus beau du Royaume, 298.

Tonnerre, 362.

Troyes, 239. Les mouches n'entrent jamais dans la boucherie de Troyes, 245.

V

V Aucouleurs, 378.

Vesse, riviere, 387.

Vertus, 286.

Villes de Champagne & Brie, 235. Quelle est la Capitale, 236. Lettre du Roy Henry III. sur

ce sujet ; 238. Description desdites Villes.

Andelot , 356.

Arcies sur Aube , 345.

Attigny , 325.

Bar sur Aube , 342.

Bray sur Seine , 375.

Chaalons , 246.

Chably , 362.

Charleville , 322.

Château-Portien , 316.

Château-Thierry , 371.

Chaumont , 353.

Colommiers , 373.

Commercy , 380.

Eparnay , 282.

Fimes , 316.

Grand , 356.

Joigny , 361.

Joinville , 334.

Langres , 346.

Linchamp , 315.

Meaux , 363.

Mezieres , 321. & Tom. II. 252.

Montereau , 374.

Montigny le Roy , 355.

Mouzon , 381.

Pont sur Seine , 290.

Provins , 368.

Reims , 291.

Rethel-Mazarin , 319.

Rocroy , 313. & Tom. II. 258.

Saint-Dizier , 332.

Sainte-Manchould , 275.

Saint-Florentin , 377.

Sedan , 380. & Tom. II. 257.

Sens , 357.

- Sezanne, 371.
 Tonnerre, 362.
 Troyes, 239.
 Vitry, 327.
 Wassy, 345.
 Vaucouleurs, 378.
 Vitry en Perthois, Sigebert y fut couronné Roy
 du Perthois, 18.
 Vitry le François, & Vitry en Perthois dit Vi-
 try le Brûlé, 327.
 Ursion, 21. 22, 25. 26. & 27. Sa réponse in-
 solente à la Reine Brunchault & ses ordres in-
 sultans, 21.
 Wassy, 345.
 Wimar, cinquième Duc de Champagne, 32.
 Wintrio, troisième Duc de Champagne, 24.

FIN DE LA TABLE.

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

Evell

V3
cst

1278



